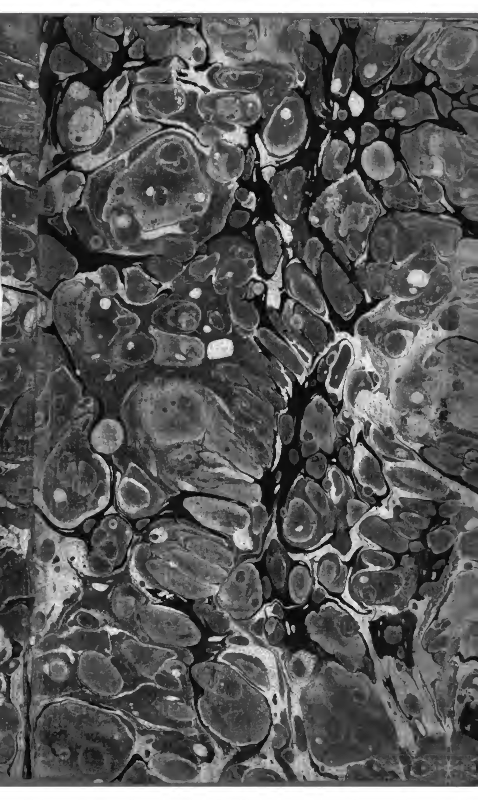






PRÉCIS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.





PRÉCIS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

OU

TABLEAU HISTORIQUE,

Présentant les vicissitudes des Nations, leur agrandissement, leur décadence et leurs catastrophes, depuis le tems où elles ont commencé à être connues jusqu'au moment actuel.

Par le Cit. ANQUETIL,

Membre de l'Institut national de France, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur de l'ESPRIT DE LA LIGUE, L'INTRIGUE DU CABINET, et autres ouvrages.





SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

CHEZ LESGUILLIEZ, frères, rue de la Harpe, nº. 151.

AN X. — 1801.



PRÉCIS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

FRANCE.

SI on en croit les auteurs qui se sont occupés de la généalogie des nations, celle des *Celtes*, venus des *Scythes*, est la mère des peuples qui ont inondé les Gaules à la décadence de l'empire Romain. Sous le nom de *Saliens*, d'*Allobroges*, de *Tectosages*, de *Visigoths*, ils ont long-tems disputé cette contrée aux Romains. Ceux-ci avoient eu auparavant à lutter pendant plusieurs siècles contre l'instinct vigoureux de la liberté, naturel aux Gaulois. Vers l'an 420, une nouvelle horde de barbares sortit des forêts de la Germanie, commandée par *Pharamond*. Elle pénétra dans les Gaules, sous le nom de *Francs ;* mais au lieu d'y fixer son séjour, ce chef se contenta de remporter diverses fois, dans ses repaires, les dépouilles des habitans de ce riche pays. *Clodion*,

France, entre l'Océan, la Manche, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, l'Espagne et la Méditerranée.

Mérovée et *Childéric*, ses successeurs, n'y firent aussi que des incursions momentanées, et y possédèrent peu de terrein. *Clovis* fut le premier qui, par le concours d'une guerre heureuse et d'une politique profonde, mais souvent barbare, s'établit solidement dans ces contrées vers la fin du cinquième siècle, et fut la souche de la première race, qu'on nomme *Mérovingienne.*

MÉROVINGIENS.

Rois Mérovingiens. 481

Deux choses contraires contribuèrent à l'agrandissement de *Clovis*, la religion et la cruauté. En se faisant chrétien, il gagna les évêques et le clergé, qui avoient un grand ascendant sur les peuples, auxquels d'ailleurs il laissa leurs loix et leurs coutumes. En même-tems, ou par ruse, ou à force ouverte, il se défit de tous les petits princes qui l'environnoient, et s'empara de leurs états. Il fit assassiner *Sigebert*, roi de Cologne, par *Clodoric*, son propre fils, et fit punir ensuite *Clodoric* par ses propres domestiques. Aussitôt il parut sur la frontière, comme pour venger ces meurtres. Les sujets ne le soupçonnant pas coupable, se soumi-

rent au vengeur. *Cararic*, roi des Morins, et son fils, furent ordonnés prêtres par ordre de *Clovis*. Mais comme il lui resta encore quelque crainte qu'ils ne cherchassent à reprendre la couronne dont cette cérémonie les privoit, il les fit assassiner. De sa propre main, il tua *Ranacaire*, roi de Cambrai, et *Richiaire*, son frère, qui lui avoient été livrés par leurs officiers. Au lieu d'or, il les paya en cuivre doré. « C'est, leur « dit-il ironiquement, la monnoie qui « convient à des traîtres ». Après tant de crimes et de peines pour se construire un grand royaume, il en fit lorsqu'il mourut, en 511, quatre petits, par le partage de ses états entre ses quatre enfans, sous les titres de rois de *Metz*, d'*Orléans*, de *Paris* et de *Soissons*.

Clotilde, sa veuve, fut tutrice des plus jeunes. Elle étoit fille de *Childéric*, roi de Bourgogne, que *Gondebaud*, son frère, avoit fait tuer pour s'emparer de ses états. La pieuse *Clotilde*, qui avoit converti *Clovis* son époux, croyant apparemment que la religion s'accommodoit avec la vengeance, arme ses fils contre leur oncle et ses enfans. *Clodomir*, l'aîné de ses fils, secondant l'animosité de sa mère, s'empare de ses

cousins, et les fait précipiter dans un puits. Les enfans de ce barbare furent massacrés ensuite par *Clotaire*, leur oncle, sous les yeux même de leur grand-mère *Clotilde*, mère de l'assassin. On ne tomboit alors du trône que dans un monastère ou dans le tombeau.

518. Entre les enfans et petits enfans de *Clovis* on ne remarque que *Théobalde* ou *Thibault*, roi de Metz, qui n'ait pas cru que les talens militaires fussent les seules vertus des rois. Il s'appliqua à bien gouverner, et donna de sages loix à ses peuples. On lui attribue cet apologue, qu'il adressa à ses ministres assemblés. « Un homme avoit du vin « excellent, qu'il gardoit dans un vais-« seau fort large et à col étroit. L'ayant « laissé ouvert, il s'y glissa un serpent, « qui but si copieusement qu'il ne put « plus en sortir. Le propriétaire étant « survenu, et voyant qu'il se tourmen-« toit et se replioit de toutes manières « pour sortir, lui dit : Misérable ani-« mal, il n'y a qu'une manière de re-« passer par ce trou étroit, c'est de « dégorger. » Ces ministres du sixième siècle ne furent pas contens de l'apologue.

Vers ce tems parurent les deux fameuses rivales, *Brunehaut* et *Frédégonde* : la première princesse espagnole, mariée en 565 à *Sigebert*, roi d'Austrasie ; la seconde, fille d'un paysan de Picardie, d'abord maîtresse, ensuite épouse de *Childéric*, roi de Soissons. Elle parvint à cette grande fortune en obtenant de son amant la mort de *Galsuinte*, sœur de *Brunehaut*, que *Childéric* avoit épousée. Cette action mit entre ces deux femmes une haine irréconciliabe. On ne peut s'empêcher de reconnoître à l'une et à l'autre beaucoup d'esprit et de talens, et le même penchant à la galanterie, ou, si l'on veut, la même facilité à faire servir leurs faveurs à la réussite de leurs entreprises. 565.

Sigebert et *Childéric* étoient frères : leurs femmes les brouillèrent et les armèrent l'un contre l'autre. *Frédégonde* voyant que *Childéric*, son mari, n'étoit pas le plus fort, fit assassiner *Sigebert*. Elle prit si bien son moment, qu'en même tems elle s'empara de *Brunehaut*, sa belle sœur, et la retint prisonnière à Paris. De là, *Childéric* l'envoya pour être gardée à Rouen. Ce prince avoit un fils nommé *Mérovée*. En allant à une

expédition en Poitou, ce prince passa par Rouen. La captive toucha son cœur, il lui donna la main en présence de *Prétextat*, évêque de cette ville. *Frédégonde*, outrée du triomphe de sa rivale, entraîne *Childéric* à Rouen. On sépare les deux époux: *Brunehaut* est envoyée en Austrasie, comme en exil; mais elle trouve moyen de soulever les seigneurs Austrasiens contre son beau-père. Elle leur persuade que sitôt qu'ils se mettront en campagne, *Mérovée*, son époux, mécontent de son père, paroîtra à leur tête. Il se préparoit en effet à cette expédition au retour de celle de Poitou; mais il fut assassiné. *Frédégonde* avoit déjà fait ses preuves contre *Sigebert*, son beau-frère. On ne douta pas de quelle main partoit le coup qui prévint les desseins de son beau-fils.

Ce prince avoit encore un frère nommé *Clovis*, fils d'*Andovere*, femme de *Childéric*, encore vivante, mais femme disgraciée et reléguée. Ce *Clovis* fatiguoit la vue de *Frédégonde*, qui venoit de perdre par maladie trois fils à peine hors du berceau, qu'elle avoit de *Childéric*. Elle ne songeoit pas sans dépit, que ce prince occuperoit un trône qu'elle avoit destiné à ses enfans. On

apercevoit, si bien le chagrin jaloux de *Frédégonde*, et ce qu'elle desiroit, qu'un de ces misérables qui manquent rarement dans les cours dépravées, accusa *Clovis* d'avoir fait empoisonner les trois fils de la reine. Le prince fut mis en prison. On fit une espèce de procédure. Pendant qu'elle s'instruisoit, on le trouva mort, avec un poignard auprès de lui, afin de faire croire qu'il s'étoit percé lui-même. De peur que la reine *Andovere* ne fût rappellée par *Childéric* qui paroissoit quelquefois ne l'avoir point entièrement oubliée, et qu'elle ne donnât sur ces évènemens de tristes lumières, on la fit aussi mourir. Par-là *Childéric* se trouva à la merci d'une femme ambitieuse et cruelle, qui avoit fait périr toute sa famille. Lui-même fut assassiné en revenant de la chasse. On attribue encore ce crime à *Frédégonde*. Elle le commit, dit-on, pour n'être pas punie d'une intrigue amoureuse, qu'elle avoit imprudemment laissé apercevoir à son mari.

On la croiroit perdue : peu aimée des sujets de son époux, exposée au ressentiment de *Brunehaut*, qui s'étoit rendue toute-puissante en Austrasie, et pour défense un enfant de quatre

mois, dernier fruit de son union avec *Childéric.* Dans cette extrémité, elle se jette entre les bras de *Gontran*, roi d'Orléans, oncle et parrain de *Clotaire*, son fils. Il les prend l'un et l'autre sous sa protection; mais il donne à la mère, des angoisses à l'occasion de la mort de *Childéric*, dont il prétendoit découvrir les auteurs. Elle se tira habilement de ces recherches en jetant des soupçons sur un seigneur, qui avoit été en faveur auprès d'elle, et qui la croyant sans ressource à la mort de son mari, l'avoit abandonnée Ainsi *Frédégonde* eut le double plaisir et d'être déclarée innocente et de se venger. Cependant *Gontran* mortifia l'ambitieuse par un endroit bien sensible. Il nomma un conseil au jeune *Clotaire.* La mère irritée de cette atteinte portée à son autorité, se retira dans le château de Verneuil.

De cette solitude, comme elle n'oublioit rien, *Frédégonde* machina l'assassinat de *Prétextat*, cet évêque de Rouen qui avoit marié *Brunehaut* et *Merovée.* Elle dressa aussi, quoique de loin, des embûches à *Childebert*, roi d'Austrasie, et à sa rivale. *Gontran* tira enfin *Frédégonde* de cette retraite

qu'elle n'habitoit que par dépit, et la rappella auprès de *Clotaire*, son fils. A l'occasion d'une maladie dangereuse dont ce jeune prince fut attaqué, sa mère fit tant en vœux qu'en actions de graces de sa convalescence, de grands présens aux églises: ce qui a fait fleurir sa réputation chez quelques historiens.

Les deux rois, *Gontran* d'Orléans et *Childebert* d'Austrasie, moururent, et les deux rivales chacune dominante dans la cour où elles vivoient, comme mères et grand'mères, se virent en état de s'attaquer personnellement. Elles levèrent des armées. Avant qu'on en vint aux mains, *Frédégonde* mena son fils de rang en rang, et inspira tant de courage à ses soldats, qu'ils remportèrent une victoire complète. Sans doute elle auroit eu de fâcheuses suites pour *Brunehaut*; mais *Frédégonde* mourut peu-à-près, et laissa la scène des crimes occupée par sa rivale.

Elle avoit pour petit fils *Théodebert* et *Thierri*, roi de Metz et de Bourgogne. Afin de n'être point gênée dans le gouvernement, non-seulement elle leur permettoit les amusemens, mais encore licites ou illicites elle leur en

fournissoit. Elle laissa épouser à *Théodebert*, roi de Metz, une servante, croyant qu'elle assureroit son empire sur le mari par sa femme; mais la jeune épouse, craignant les ruses de sa belle-mère, la fit éloigner. Arrivée à la cour de Bourgogne, *Brunehaut* s'étant mal trouvée du mariage du roi de Metz, fit ce qu'elle put pour empêcher que celui de Bourgogne ne s'engageât dans les liens de l'hymen; mais les seigneurs le déterminèrent, par de vives représentations, à prendre une épouse. Outre qu'il avoit déjà trois enfans naturels, ce qui n'étoit pas d'un trop bon augure de fidélité dans le mariage, on connoissoit si bien les dispositions de la grand'mère, que le roi des Visigoths ne donna sa fille à *Thierri*, qu'à condition qu'il jureroit que cette princesse ne seroit jamais dégradée du rang de reine; mais elle n'y parvint même pas. *Brunehaut* fit dégoûter son petit fils de sa future épouse, par sa sœur qui avoit un grand empire sur lui. Les nôces ne furent point célébrées, et après un an passé dans une attente désagréable, la princesse fut renvoyée en Espagne.

Ces intrigues sont peu de choses, en

comparaison des autres manœuvres de *Brunehaut.* Pour conserver exclusivement l'autorité, elle suscita des guerres entre ses petits fils, et empoisonna ou fit massacrer les généraux qui lui déplaisoient. Dans le cours de ses hostilités, *Théodebert* tomba entre les mains de *Thierri*, qui le livra à sa grand'mère. Elle se souvint qu'il l'avoit éloignée de sa cour par complaisance pour sa femme: afin de le mettre hors d'état de conserver le sceptre elle lui fit couper les cheveux: Réfléchissant ensuite, qu'il n'y avoit rien tel que la mort pour éteindre toute prétention, elle se défit, par le poison, de l'infortuné *Childebert.* On croit qu'elle en préparoit autant à *Thierri*, afin de se trouver maîtresse des deux royaumes; mais une dissenterie dont il fut attaqué, épargna un crime à sa grand-mère.

La mort d'un roi n'apportoit pas alors de grands changemens dans un royaume. Il y avoit sous ces derniers rois Mérovingiens des *maires du palais*, qui exerçoient toute l'autorité. D'officiers domestiques, ils étoient devenus, par l'indolence des monarques, souverains au titre près, et souvent ils donnoient en leur nom des ordres aux-

quels les rois n'osoient s'opposer. Ils présidoient à la justice, décidoient de la paix et de la guerre, et pendant que les monarques fainéans s'engourdissoient dans la mollesse, les maires du palais menoient les Français au combat. Celui du royaume d'Austrasie se nommoit *Garnier*. Il continua après la mort de *Thierri*, la guerre que ce prince avoit contre *Clotaire*, roi de Bourgogne, son cousin.

Brunehaut ne trouvant pas apparemment ce maire assez docile, écrivit à un de ses officiers de l'assassiner. L'officier déchira la lettre après l'avoir lue. Les morceaux en furent ramassés, rejoints et portés à *Garnier*. Il fit part de cet ordre aux autres seigneurs Austrasiens. Tous convinrent de livrer la reine à *Clotaire* : ce qui fut exécuté.

Ce prince, héritier de la haine de *Frédégonde*, sa mère, contre *Brunehaut*, après de vifs reproches faits à cette princesse sur tous ses crimes, l'abandonna aux bourreaux. Montée sur un chameau, il la promenèrent dans tous le camp où les soldats l'accablèrent d'injures. Enfin, on l'attacha par les cheveux, le pied et un bras à à la queue d'un cheval indompté, qui,

la traînant au galop, la mit en pièces. *Frédégonde*, morte dans son lit, en méritoit autant; mais au défaut du suplice, sa mémoire chez les meilleurs historiens, est restée marquée du sceau de l'opprobre: au lieu que la réputation de *Brunehaut* a été transmise à la postérité décorée de quelqu'estime. Entre ses ouvrages, dignes d'une grande reine, on compte les chemins des Romains qu'elle a rétablis, et les nouveaux qu'elle a construits et qui sont encore connus sous le nom de *Chaussées de Brunehaut.*

Clotaire II, réunit sous un même sceptre, en 613, tous les états de *Clovis.* Il multiplia les maires du palais: en mit en Austrasie, en Bourgogne, en Neustrie, en Aquitaine, tint des parlemens ambulatoires, et fit comme *Clovis*, la faute de partager ses états à ses deux enfans *Dagobert* et *Charibert.* La fortune corrigea cette imprudence. *Charibert* mourut. *Dagobert* s'empara de ce qu'il possédoit et fit tuer *Childéric* son neveu, pour en jouir plus surement. La cour de ce prince fut d'une magnificence qui étonneroit, si on ne savoit que les richesses de l'Orient affluoient en France par les relations avec

Constantinople, celles d'Italie par les irruptions que faisoient les Français dans ces contrées opulentes, d'où ils ne revenoient, même chassés, que chargés de butin.

Avec la richesse vint la corruption des mœurs. *Dagobert* prit publiquement trois femmes, sans compter les concubines. L'orgueil accompagnoit le faste. Quelques Esclavons avoient fait des excursions sur les terres de France, *Dagobert* envoya porter ses plaintes par un ambassadeur. Fier de la puissance de son maître, il parla avec hauteur. *Samon*, de marchand français, devenu roi de ces peuples, répondit humblement, et promit de prendre des mesures pour entretenir l'amitié des deux nations. « L'amitié! reprit brutalement « l'envoyé, peut-il y en avoir entre « des chrétiens, serviteurs du vrai « Dieu, et des chiens de payens comme « vous »? « Puisque nous sommes des « chiens, répliqua *Samon*, nous vous « montrerons que nous avons des « dents ». Il les fit si bien sentir, que le monarque français se repentit de l'avoir agacé.

680. *Dagobert* fit la faute de son père et partagea son royaume entre ses deux

fils *Sigebert* et *Clovis II*. Sous ces princes et leurs successeurs, ce fut plutôt les maires du palais qui régnèrent que les rois. Deux maires célèbres, vers 680, *Ebroin et Leger*, se disputèrent la puissance. Ils bouleversèrent les cours, intervertirent les successions des princes, et se livrèrent des batailles. Un sort bizarre les réduisit à l'état de moine. Ils se trouvèrent révêtus malgré eux d'un froc dans l'Abbaye de Luxeuil. Ils y vécurent quelques tems, comme on juge que peuvent le faire de pareils rivaux. Par des intrigues qui leur réussirent, du cloître ils revinrent dans les palais dont ils avoient été chassés, et continuèrent à se harceler. *Ebroin*, devenu le plus fort, fit crever les yeux à *Léger*; mais il fut assassiné à son tour.

Ce tems est celui des rois, qu'on a surnommé *fainéâns*, parce qu'ils le furent plus qu'aucun de leurs prédécesseurs, qui ne manquoient cependant pas d'indolence. En 690, *Pepin d'Heristel* gouverna toute la France, simple maire du palais ; mais plus roi que les quatre monarques qu'il vit passer successivement sur le trône, et sous le nom desquels il régna. Sa puissance

pensa s'anéantir à sa mort, parce qu'il ne laissoit qu'un fils très-jeune sous la tutelle de sa veuve. Mais il en avoit un autre plus âgé, nommé *Charles Martel*, né d'une concubine, qui soutint les prétentions de son père. Il trouva un adversaire digne de lui, dans *Childéric II*, qui refusa de le prendre pour son maire du palais, et entreprit de secouer le joug de ces ministres impérieux. Ce prince ne doit pas être mis au nombre des rois fainéans. La fortune lui manqua plutôt que le courage. Il ne fut pas secondé par les seigneurs français, qui aimoient mieux un maire qu'ils regardoient comme leur égal, qu'un monarque qu'ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître comme supérieur.

Charles Martel signala son gouvernement par des victoires, sur les voisins de la France, et sur les étrangers qui tâchèrent de l'envahir. En 732 il défit les Sarrasins dans les champs de Poitiers. Après la mort d'un *Thierri*, surnommé de Chelles, abbaye qu'il habitoit presque toujours, *Charles Martel* n'osant encore prendre la couronne, dans la crainte de trouver des obstacles dans la jalousie des seigneurs

français, ne voulut pas du moins qu'elle passât sur une autre tête. Il essaya d'un interrègne et continua à gouverner souverainement sans fantôme de roi. *Pepin*, son fils, qu'on a surnommé le *bref*, à cause de sa petite taille, trouvant encore aux Français trop d'attachement à la famille de *Clovis*, remit sur le trône, en 743, *Childéric III*, un de ses descendans; mais après une épreuve de sept ans, se voyant bien assuré de sa puissance, et ne craignant plus une affection, que l'incapacité de *Childéric* avoit bannie de tous les cœurs, il fit enfermer dans un monastère le malheureux monarque, ainsi que son fils encore très-jeune. Celui-ci fut élevé dans l'obscurité, ou cessa bientôt d'y vivre, sans qu'on en ait depuis entendu parler. En 750 finit la race des Mérovingiens, après 270 ans de durée.

CARLOVINGIENS.

Pepin étoit d'une vigueur étonnante, malgré sa petite taille, qu'on ne porte qu'à quatre pieds et demi. Il sut que quelques seigneurs plaisantoient de sa stature. Dans le spectacle Carlovingiens Pepin 750.

d'un combat donné en présence de toute la cour, entre un lion et un taureau, le féroce animal avoit terrassé le taureau et étoit prêt de l'étrangler. « Qui de vous, dit *Pepin* a ses courti« sans, ira délivrer le taureau! » Ils gardèrent tous le silence. « Ce sera donc « moi, reprend le roi. » En même tems, il saute dans l'arêne, d'un coup abat la tête du lion, et du revers celle du taureau.

Sans doute ce trait de force et de vaillance dut faire impression et lui concilier l'estime de cette noblesse belliqueuse; mais il y a apparence que la puissance de *Pepin* se confirma encore mieux par sa conduite adroite. Il montra une grande soumission à l'autorité des papes, qui étoit alors fort respectée. Cet exemple qu'il donna aux grands lui fut très-utile, en ce qu'ils n'osèrent contredire les décisions auxquelles acquiesçoit le roi lui-même. Quand il voulut usurper la couronne, sur le foible *Childeric*, il proposa au souverain pontife ce problême politique : « Con« vient-il de joindre le pouvoir au titre « de roi, ou le titre de roi au pouvoir ? » La réponse fut conforme à ses vues, elle l'étoit aussi à la raison, en supposant

que le pouvoir n'auroit pas été détaché du titre par ruse ou par force. Mais les peuples une fois persuadés n'y regardent pas de si près.

Pepin sut encore les gagner par des démonstrations de confiance. Il tint fréquemment des assemblées de la nation. Il leur communiquoit ses desseins d'une manière conforme à ses vues. Après leur décision, qu'il avoit eu soin de préparer, il se chargeoit de l'exécution, comme d'un devoir de sa place, laissant aux assemblées l'honneur d'avoir formé et arrangé les projets. Il étoit ainsi en apparence le ministre de leurs volontés, tandis qu'il ne faisoient que suivre la sienne. Enfin il tenoit toujours la nation en activité, tant par ces assemblées que par les guerres qu'il entreprenoit. Pendant qu'il soumettoit l'Aquitaine et la Bavière, qu'il battoit les Saxons, qu'il faisoit respecter le nom français en Italie, qu'il dictoit ses lois à Rome même, qu'il donnoit à ses peuples le spectacle d'un pape qui venoit implorer sa protection, on n'avoit pas le tems de songer à des complots, ni de ourdir des trames contre son autorité, ou contre sa vie. Aussi n'y a-t-il point

d'usurpateur, si on veut le nommer ainsi, qui ait vécu plus tranquille à cet égard. *Pepin* mourut de maladie à cinquante quatre ans. Il n'avoit pas besoin pour s'illustrer de l'épitaphe qu'on mit sur son tombeau : *Ci-gît Pepin, père de Charlemagne.*

Charlemagne. 768.

Ce prince étoit aussi grand de taille que son père étoit petit. On lui donne sept pieds de haut, une constitution robuste, l'air majestueux, en même-tems gai et affable. Ses états se sont étendus depuis la mer Baltique jusqu'aux Pyrénées, et depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, l'Italie comprise. Il passoit rapidement d'une extrémité à l'autre. On ne voit pas qu'il ait eu des demeures bien fixes. Il avoit des Palais au Nord, au Midi, au centre, et les habitoit selon ses besoins : méthode utile pour les peuples, qui parlà se ressentent successivement des richesses de la cour, et qui sont moins vexés, si le prince est homme à surveiller ceux qui gouvernent sous lui. C'étoit le grand talent de *Charlemagne*. Il savoit choisir ses ministres et ses généraux, les dirigeoit dans le conseil et dans le camp. Egalement recommandable, et comme législateur, et

omme guerrier, il a promulgué des églemens dont on admire la sagesse; t le bruit de ses armes victorieuses, retenti dans tout l'univers.

Ces lois se nomment *capitulaires*, ›arce qu'elles sont rédigées par cha-›itre. Elles se faisoient dans des assem-›lées générales, de l'avis et du consen-ement des seigneurs et des prélats ›résens. On s'y occupoit d'affaires et le plaisirs. Le luxe étoit réservé pour :es occasions. Dans les autres tems le nonarque étoit aussi sobre pour sa able, que modeste dans ses habits. On :n peut juger par les lois somptuaires, :onservées dans les capitulaires. *Char-'emagne* joignoit l'exemple et la re-nontrance à la sanction de la loi. Il ;'étoit aperçu que les courtisans s'ac-:outumoient à mettre des habits de ›oie avec des fourures de grand prix. Les voyant un jour ainsi parés, il pro-›osa une partie de chasse, et les fit :ourir dans les champs et les bois, par e vent et la pluie. Au retour, il ne voulut pas permettre qu'on changeât d'habits. Chacun se présenta au feu, n'osant trop en approcher, de peur d'exposer à son activité malfaisante sa soie et ses fourures. « Vous voilà bien

« mal en ordre, leur dit l'empereur,
« et transis de froid, pendant qu'avec
« mon manteau de peau de mouton,
« que je tourne selon le vent, mon
« habit est aussi beau qu'en partant,
« et qu'en arrivant, je me chauffe à
« mon aise. Soyez honteux, et appre-
« nez à vous habiller en hommes.
« Laissez la soie et les parures recher-
« chées aux femmes, et gardez-les pour
« les jours de cérémonie, où l'on
« porte ces habits pour la montre et
« pour l'usage. »

Charlemagne fut en guerre pendant tout son règne. Il soumit l'Aquitaine à plusieurs reprises. Lorsqu'il s'en croyoit absolument maître, un vieux duc, après vingt-cinq ans de monastère, en sortit pour le combattre, et fut recloîtré de nouveau. Il parcourut deux fois l'Italie en vainqueur, reçut à Rome la couronne impériale, détrôna *Didier*, roi des Lombards, et l'envoya avec sa famille en France, mourir dans une prison. Les Français sous ses ordres, ne furent pas si heureux en Espagne. Il eut peine à en ramener son armée presque détruite à Roncevaux, malgré les efforts du fameux *Roland*, et des autres paladins qui l'accompagnoient. Enfin, *Tassillon*, duc de Bavière, épargné

une fois, moyennant un hommage auquel il se soumit, revint à la charge, et fut confiné dans un monastère avec toute sa famille. C'étoit là moindre des punitions que *Charlemagne* infligeoit aux rois vaincus. Le silence de l'histoire sur ceux qui étoient renfermés dans ces espèces de tombeaux, a fait croire que *Charlemagne* ne leur laissoit pas faire une longue pénitence.

Ce prince avec toutes les vertus dont on le décore, n'étoit rien moins que clément. On ne lit pas sans frémir, ses exécutions sanguinaires contre les Saxons. Outre ce qu'il en périssoit dans les batailles, de sang-froid après une victoire, il en fit décapiter quatre mille cinq cents. La mort ou le baptême étoit l'alternative qu'il proposoit. Ces idolâtres ne se convertissoient que pour n'être pas massacrés. Aussi retournoient-ils à leurs dieux, sitôt qu'ils voyoient le vainqueur éloigné. A force d'en tuer et d'en transporter, l'empereur établit le christianisme dans les contrées saxonnes. Les victoires de *Charlemagne*, l'éclat de sa réputation, le succès de ses armes, n'ont point empêché que les Maures, les Danois, les Normands, n'aient quelquefois entamé ses frontières; mais il les a tou-

jours repoussés, et les a mis souvent chez eux sur la défensive.

Ces occupations bruyantes laissoient encore à l'empereur le tems de s'adonner aux soins plus calmes, mais non moins pénibles du gouvernement. Le génie embrasse tout et multiplie les heures. *Charlemagne* soumettoit à l'examen les lois des peuples qu'il conquéroit, avant que de leur en permettre l'usage. Il donnoit un soin particulier à tout ce qui regardoit la religion. Le clergé sur son avis adopta dans ses offices le chant romain, au lieu de celui qui avoit été jusques-là en usage. Il établit dans les chapitres et les grands monastères, des écoles de grammaire, d'arithmétique et de toutes les sciences alors connues. Dans son palais s'assembloit une espèce d'académie, dont chaque membre prit le nom de quelqu'ancien célèbre; *Aristote*, *Platon*, *Cicéron*, *Augustin*, *Flaccus*, surnom d'*Horace*. *Charlemagne* prenoit celui de *David*. Cette idée que notre siècle, qui regorge de sciences, traitera de puérilité, pouvoit servir d'encouragement dans un tems où on avoit besoin de quelque chose d'extraordinaire pour secouer la stupeur des esprits.

On avoit vu avec étonnement un orgue envoyé de Constantinople à *Pepin*. Sans doute on ne contempla pas avec moins d'admiration une horloge que les ambassadeurs persans apportèrent à *Charlemagne*. Ce prince conçut le dessein de joindre le Rhin au Danube, et par cette communication l'Océan au Pont-Euxin. Le défaut de machines et de moyens non encore inventés, pour l'exécution de ces grands travaux, l'empêcha de réussir. Mais on doit reconnoître du moins que cet empereur fut du petit nombre des princes qui se sont véritablement intéressés au bonheur du genre humain. Nul travail n'échappoit à son attention. On lit avec plaisir qu'il entroit dans le détail des occupations de l'agriculture, qu'il connoissoit ses fermes, leur produit, le nombre de ses bestiaux, que les dames de ses palais manioient le fuseau comme l'aiguille, et qu'il se paroit avec complaisance des ouvrages de ses femmes et de ses filles. Il eut successivement cinq épouses légitimes, indulgent pour lui-même dans ses amours, il ne fut point sévère pour les autres. On lui reproche même avec raison trop de complaisance pour l'humeur libre de

ses filles. Ses maîtresses sont inconnues. On sait seulement qu'elles lui donnèrent plusieurs enfans. Il étoit accessible, affable, et savoit goûter les douceurs de la vie privée, sans déroger à sa dignité. *Charlemagne* vécut soixante et onze ans et en régna quarante sept.

Louis le Débonaire. 814 Il avoit associé à l'empire son fils *Louis*, surnommé *le Débonnaire*. Ce prince, envoyé en Aquitaine pour s'essayer dans le gouvernement, s'y comporta si bien, que le pére, instruit de sa conduite, ne put s'empêcher de dire : « Rendons graces à Dieu, et « réjouissons-nous de ce que ce jeune « homme est encore plus sage et plus « habile que nous ». Ces belles espérances ne se réalisèrent pas dans une administration plus étendue. L'histoire du *Débonnaire* n'est presque autre que l'histoire de ses fautes. On peut mettre de ce nombre l'éclat qu'il fit à l'occasion du déréglement de ses sœurs, pour lesquelles *Charlemagne* avoit eu trop d'indulgence. *Louis*, qui en avoit besoin, puisqu'on lui connoît un bâtard, fit arrêter publiquement les amans de ces princesses, et les rélegua elles-mêmes dans des couvents, où elles passèrent tristement leurs jours comme

pénitentes : punition qui révéla au public avec ostentation le déshonneur de la famille impériale.

Ce caractère se soutint avec une dureté cruelle dans l'affaire de *Bernard*, roi d'Italie. Ce prince étoit fils de *Pepin*, l'aîné des enfans de *Charlemagne*, qui lui donna le royaume d'Italie. *Pepin* mourut avant son père. *Louis* engagea l'empereur à donner la couronne d'Italie à *Bernard*, fils de son frère; mais ce jeune prince trouva mauvais, à la mort de son grand-père, *Charlemagne*, qu'il n'eût pas transporté sur sa tête la couronne impériale, comme au fils de l'aîné de ses enfans, et qu'il l'eût donnée à *Louis*, cadet de son père. Il signifia à son oncle ses prétentions, et arma pour les soutenir. On remarque qu'il avoit pour lui les principaux ministres de son grand-père, entre autres *Théodulphe*, évêque d'Orléans. *Bernard* n'en succomba pas moins, par la défection du plus grand nombre des seigneurs. Ainsi abandonné, il vint implorer la clémence de ses oncles. *Louis* lui reprocha son ingratitude, et le renvoya pour être jugé à l'assemblée générale. Elle le condamna à la mort,

ainsi que ses complices. Le *Débonnaire* borna la punition de la plupart des évêques à la déposition ; mais il fit crever les yeux aux laïcs. *Bernard* en mourut trois jours après. Ses trois frères furent confinés dans des monastères.

Il faut rendre justice au *Débonnaire*. Cette exécution lui causa toujours des remords, qu'il laissa apercevoir en plusieurs occasions, sur-tout dans ses malheurs. On ne voit pas cependant qu'il ait réhabilité les frères de *Bernard*; mais il donna des marques éclatantes de repentir à l'égard des évêques, abbés et autres magnats du clergé, qui avoient été punis, ou par la déposition, ou par des peines corporelles, comme complices de *Bernard*. Dans une assemblée d'évêques, convoquée à Attigny, il leur demanda pardon et pénitence. Il rétablit de plus auprès de lui ces clercs suspects, ces ennemis réconciliés ; les admit dans son conseil, entre autres *Valla*, célèbre abbé de Corbie. Cette foiblesse doit être regardée comme la cause de toutes ses infortunes.

Hermengarde, sa femme, lui laissa en mourant trois fils en âge d'hommes. Sans qu'on en voie la nécessité, sans

prévoir qu'il pourroit se remarier et avoir d'autres enfans qui demanderoient un nouveau partage, *Louis* divisa entre eux ses états : à *Pepin*, le second fils, l'Aquitaine; à *Louis*, le troisième, la Bavière. *Lothaire*, l'aîné, il l'associa à l'empire. Le cas non prévu arriva. *Louis* se remaria et épousa *Judith*, princesse allemande, très-belle, intrigante, aussi galante qu'il étoit dévot. Elle eut un fils, nommé *Charles*, qui donna de l'inquiétude aux pourvus.

Ce n'étoit pas sans raison. *Judith* ne tarda pas à tâcher de procurer aussi un apanage à son fils. Les parts de *Pepin* et de *Louis* étoient trop peu considérables, pour qu'on pût les morceler. Elle s'adressa à *Lothaire*, et, à force d'instances, elle le fit consentir à un démembrement, qui donnoit au jeune *Charles* une étendue considérable dans le cœur de la France, en s'arrondissant depuis la Loire jusqu'à la Meuse. Il restoit encore à *Lothaire*, quand la succession de son père seroit ouverte, un assez beau lot, presque toute l'Allemagne, compris la Lorraine, et toute l'Italie. Afin de mieux s'assurer ses états, il eut la précaution

de ne point s'en tenir à la seule dénomination d'empereur, et de se faire sacrer à Rome du vivant de son père.

Les intrigues de *Judith* mirent du désordre dans la cour de *Louis*. Elle avoit appellé auprès d'elle *Bernard*, comte de Barcelone, comme ministre; mais beau, jeune et bien fait, on supposa qu'il tenoit une autre place. *Lothaire*, instruit des bruits qui couroient, se croit en droit de mettre la police dans la maison de son père. Il se présente avec une armée. Ses frères l'accompagnoient, dans l'espérance de profiter de l'occasion pour obtenir un nouveau partage plus avantageux pour eux, au préjudice de *Charles*, leur jeune frère. L'empereur ne se trouva pas en état de faire grande défense. Il s'abandonna à ses enfans. Les cadets se retirèrent, et laissèrent à *Lothaire*, leur aîné, le soin de donner le complément à leurs projets.

La foiblesse qu'avoit eu le *Débonnaire* de se soumettre à une pénitence publique à *Attigny*, faisoit espérer qu'on n'auroit pas de peine à obtenir une démission. Il n'y avoit que sa femme qui pût l'engager à tenir ferme. Heureusement pour *Lothaire*, elle tomba

entre ses mains avec son fils. *Lothaire* lui déclara qu'elle ne pouvoit éviter la mort qu'en prenant le voile et engageant son époux à se faire couper les cheveux, et à se retirer dans un couvent pour le reste de ses jours. Il la relâcha avec ces agréables conditions.

On ne croit pas qu'elle ait rempli bien exactement sa mission auprès de son époux ; mais du moins elle en effectua la moitié, et prit le voile. *Lothaire* se persuada que le reste iroit de lui-même. Il convoqua une grande assemblée à Compiégne. *Louis* y parut d'un air consterné, avoua les fautes qu'il avoit commises, protesta de la droiture de ses intentions, et, lorsqu'on s'attendoit qu'il termineroit cette humble confession par une abdication, il dit, à la grande surprise de *Lothaire*, qu'il gouverneroit désormais avec plus de circonspection et de prudence; à la surprise encore plus grande du fils, l'assemblée engagea le père, qui avoit parlé debout auprès de son trône, d'y remonter. Le fils n'eut d'autre parti à prendre, que de se réconcilier; ce qui ne fut pas difficile avec le *Débonnaire*. *Lothaire*, moins sincère, fit servir la réconciliation à une nouvelle offense.

Il renferma son père dans un monastère. Un moine, nommé *Gombaud*, lui procura le moyen de se sauver. Le même *Gombaud* procura à l'empereur un parti puissant de seigneurs, qui se réunirent en diète à Nimègue, et le réhabilitèrent. Il rentra en possession de ses états du centre, et rappella sa femme, qu'il n'admit cependant qu'après l'avoir fait jurer qu'elle étoit innocente des crimes dont on l'accusoit, et obtenu une dispense, parce qu'elle avoit pris le voile.

Judith ne manqua pas de rappeller son ministre *Bernard*. Nouvelles clameurs, et nouveaux troubles. *Pepin* d'Aquitaine quitte mécontent la cour de son père, où il étoit venu passer quelque tems. Il arme sous le prétexte trop usité de vouloir réformer les abus. L'empereur le déclare rebelle, et donne ses états au fils de *Judith*. Cette punition fait peur aux deux autres, *Lothaire* et *Louis* de Bavière. Appréhendant que leur intrigante belle-mère, maîtresse de l'esprit d'un vieil époux, ne les dépouille l'un après l'autre, ils se réunissent et fondent ensemble sur l'empereur. On débauche ses troupes. Dans une assemblée tenue à la hâte,

le *Débonnaire* est déposé. On envoye le prince *Charles* dans un couvent, l'impératrice dans un autre. Les deux frères se retirent, et laissent le reste à faire à leur frère *Lothaire*, plus intéressé qu'eux à enlever à son père, jusqu'au titre d'empereur.

Il convoque une assemblée solennelle dans une église de Compiegne. *Louis* y paroît comme un criminel. On lit devant lui un mémoire contenant plusieurs chefs d'accusation; et sans vouloir écouter ses réponses, on le dépouille de ses ornemens impériaux avec toutes les cérémonies humiliantes; en usage alors dans les dégradations. On le revet d'un habit de pénitent. Il jette lui-même son épée au pied de l'autel, en signe d'abdication. Son fils le renferme dans l'abbaye de *Saint-Médard* de Soissons, et l'entoure de moines chargés de l'entretenir de nouvelles désespérantes, capables de lui faire prendre le parti d'embrasser la vie monastique, savoir que l'impératrice s'étoit fait religieuse, ensuite qu'elle étoit morte; qu'on avoit rasé son fils *Charles*, et qu'on l'avoit contraint de se faire moine.

Mais parmi ces religieux, il s'en trouva un plus sincère, qui le consoloit.

en secret, le tenoit en garde contre ces mensonges affligeans, et lui inspiroit le courage de ne point se laisser surprendre. La patience, la résignation, l'humilité du reclus, touchoit les bons moines du monastère, la compassion pénétra auprès des grands. Mortifiés d'avoir concouru, par leur silence et leur inaction, à une si grande injustice, ils se liguent et lèvent une armée. *Lothaire* accourt d'Italie; mais ne se trouvant pas le plus fort, de peur d'être prévenu par ses frères, il va tirer lui-même son père de Soissons, le mène à Saint-Denis, où il le laisse libre avec *Charles* son fils. *Judith* le rejoint, il est absous par une assemblée d'évêques, qui lui rendent publiquement son épée et sa couronne, mais comme cela ne parut pas suffisant; dans une assemblée plus considérable, tenue à Thionville, tout ce qui s'étoit fait à Compiegne fut cassé et déclaré nul.

Lothaire lui demanda pardon, et l'obtint. *Judith* profita de cet instant de calme, et de l'espèce de prospérité où se trouvoit son mari, pour obtenir un nouveau partage de ses états. Il donna à *Lothaire*, l'Italie avec le titre d'empereur; à *Pepin* l'Aquitaine, à

Louis, la Germanie et la Saxe, à *Charles*, la France proprement dite, avec la Bourgogne. Ce dernier, comme on voit, n'étoit pas le plus mal traité; mais il lui survint encore un accroissement. *Pepin* mécontent de ces dispositions, se révolta, et mourut pendant sa rebellion. En punition, le *Débonnaire* priva ses deux fils de l'Aquitaine, et la joignit aux possessions de *Charles*. *Louis* de Germanie, connu aussi sous le nom de *Louis* de *Bavière*, au lieu de prendre le parti de ses neveux, contre un grand-père trop complaisant pour sa femme, songea à s'accommoder aussi de leurs dépouilles, et rogna de l'Aquitaine ce qu'il put, pour augmenter sa Bavière. L'empereur le souffroit. Sa patience enhardit *Louis*; il menace les états de son père lui-même. Déjà il étoit sur les bords du Rhin. Le *Débonnaire* se met à la tête de ses troupes, et va au devant de son fils révolté.

Il en coûtoit à ce pieux monarque pour se mettre en campagne dans le carême, tems qu'il consacroit ordinairement au jeûne, à la prière et à la retraite. Il s'y détermine cependant. Sa santé étoit déjà dérangée. Il laisse sa

cour à Aix-la-Chapelle, et s'avance pour passer le Rhin. Mais sa maladie augmentant, le retint dans une île. Il vit approcher la mort sans crainte, fit un testament dans lequel il destina pour les pauvres et les églises une partie de ses bijoux, et en sépara quelques-uns pour *Lothaire* et pour *Charles*. Un évêque lui observa qu'il oublioit son fils de Bavière, que cette omission marquoit peut être qu'il lui restoit quelque ressentiment contre lui, et qu'en qualité de chrétien, il devoit lui pardonner. Le mourant répondit: « Je lui pardonne « de tout mon cœur; mais avertissez-le « qu'il doit penser à demander pardon « à Dieu, et se souvenir qu'il a fait descendre mes cheveux blancs avec « douleur dans le tombeau. » Réflexion attendrissante à présenter aux pères et aux enfans!

Le *Débonnaire*, très-digne de ce nom, si on entend par-là l'habitude de se laisser gouverner, mourut à soixante-deux ans. Il auroit dû réserver pour ses fils une partie de la rigidité qu'il exerça contre son neveu *Bernard*. Auroit-il dû aussi punir la faute de *Pepin* d'Aquitaine, par le dépouillement de ses fils, dont l'aîné se nommoit *Pepin*

comme son père? *Louis* avoit toutes les vertus sociales. On dit qu'il s'appliquoit beaucoup à l'astronomie. A voir les malheurs qui lui arrivèrent sur la terre, on pourroit le comparer à cet astronome qui tomba dans un puits, pendant qu'il marchoit en considérant le ciel.

Lothaire s'imaginant que les titres d'aîné et d'empereur lui donnoient des droits sur ses deux frères, *Louis* de Bavière et *Charles*, affecta une supériorité qui leur déplut. Il colora sa morgue de la protection qu'il devoit à ses neveux, enfans de *Pepin*, roi d'Aquitaine. Les deux frères, d'un côté, l'oncle et les neveux de l'autre, en vinrent à une bataille dans les champs de Fontenai : bataille une des plus mémorables dont l'histoire fasse mention. Il y périt cent mille hommes. Après tant de sang répandu, les frères s'accommodèrent, comme ils auroient pu faire auparavant. *Lothaire* conserva l'Italie avec le titre d'empereur. *Louis*, la Germanie, d'où il fut appellé le *germanique*, et *Charles* les états du centre, ainsi qu'il les avoit auparavant avec la Neustrie. *Lothaire* abandonna les intérêts de ses neveux, qui avoient été

Charles le Chauve 840.

le prétexte de la guerre. Ils entreprirent de défendre l'Aquitaine leur patrimoine. *Charles* les fit prisonniers, les confina dans un monastère, et s'empara de leur royaume.

Le bonheur accompagna ce prince dans toutes ses entreprises contre sa famille. Il profita de la discorde des enfans de ses frères, pour s'attribuer dans leurs états tout ce qui étoit à sa bienséance. Il parvint ainsi à être le plus puissant des descendans de *Charlemagne*, et à porter comme lui le titre d'empereur. Sous son règne les Normands entrèrent en France plus nombreux et plus fréquemment qu'ils n'avoient encore fait. Il opposa à ces débordemens des digues d'argent. La première fois il leur en donna sept mille livres pesant, et cinq la seconde. C'étoit moins les repousser, que les engager à revenir voir s'il n'y auroit pas encore quelque lest semblable pour leurs vaisseaux. Aussi n'y manquèrent-ils pas sous lui et ses successeurs. De son tems vivoit *Robert le fort*, seigneur distingué, qui avoit déjà assez d'états pour se rendre redoutable. Par une mauvaise politique, *Charles* les augmenta encore dans le

centre de sa domination; afin de le détacher des intérêts de *Salomon*, duc de Bretagne, il lui donna le duché de Franco, ou comme d'autres l'entendent, le gouvernement, sinon la souveraineté du pays entre Seine et Loire. Il ne prévoyoit pas que cette générosité seroit un jour préjudiciable à sa famille.

Charles le Chauve mourut à cinquante-quatre ans. Il tint fréquemment des conciles, ou plutôt des assemblées mixtes, dans lesquelles se faisoient des réglemens utiles, connus aussi sous le nom de *capitulaires*. L'usage des translations d'un siége à l'autre qui s'introduisit alors, le rendit plus maître des évêques que ne l'avoient été ses prédécesseurs, parce que du monarque dépendoit le bonheur de s'élever à un épiscopat plus distingué ou plus opulent.

Est-ce la faute de sa politique, ou vice du tems qui fit que ses enfans ne lui furent pas plus soumis, que ses frères ne l'avoient été au *Débonnaire?* *Charles*, son cadet, qu'il avoit fait roi d'Aquitaine, quoique surpris par la mort dans sa jeunesse, vécut cependant encore assez pour signaler sa dé-

sobéissance. Un autre, nommé *Carloman*, força son père, par ses fréquentes révoltes, à le mettre en prison, et à le priver de la vue. *Judith*, sa fille, n'eut pas non plus une conduite fort estimable. Devenue veuve d'un roi d'Angleterre, au grand scandale du monde chrétien, elle épousa le fils aîné de son mari. Elle l'inhuma aussi. Revint en France, encore jeune et toujours galante, elle se fit ou se laissa enlever par *Baudoin*, comte de Flandres, de l'aveu de *Louis*, son frère aîné. *Charles* fut obligé de pardonner ces incartades de famille, et d'en souffrir aussi à *Richilde*, sa seconde femme. Il peut se faire aussi que toutes ces intrigues aient hâté sa mort. On dit qu'il fut empoisonné par un médecin juif nommé *Sédécias*. Non-seulement on le dit, mais on l'affirme : comme si, pour peu qu'un médecin soit habile, il étoit aisé de prouver qu'il a empoisonné : *Sedecias* ne fut ni recherché, ni puni.

Louis le Bègue. 877. Louis et Carloman. 879. Charles, le Gros. 884.

Au *Chauve* succéda *le Begue*, son fils, nommé *Louis*. Il est inutile de dire le motif de ces surnoms. Le nouveau roi, dans le dessein d'assurer sa tranquillité, donna avec profusion gouver-

nemens, évêchés, abbayes et autres places utiles et honorables à tous les grands qui se présentèrent d'abord. Ceux qui vinrent après murmurèrent, non de la prodigalité, mais de n'en pas avoir leur part. Dans leur mauvaise humeur, ils refusèrent de le reconnoître. Cependant, après y avoir réfléchi, ils se soumirent, à condition qu'il leur distribueroit le reste. C'est tout ce qu'on peut dire d'un règne de trois ans.

De *Louis III* et de *Carloman*, ses deux fils, le premier mourut de maladie, le second d'accident. Il laissa sa femme enceinte. *Charles le Gros*, cousin germain des défunts, déjà roi d'Allemagne, et déja reconnu empereur, fut agréé par les seigneurs français, les uns disent comme roi, les autres seulement comme tuteur du posthume *Charles*, dont la veuve de *Carloman* accoucha. Quelqu'ait été le titre de *Charles le Gros*, il se montra fort inférieur à ce qu'on attendoit de lui. Visionnaire, mélancolique, valétudinaire, dévôt et adonné aux femmes, il avoit la tête foible, ni courage, ni résolution. Pendant son administration, les Normands assiégèrent Paris. Il ne les éloigna qu'à force d'argent. Le mé-

pris qu'on avoit pour lui, et qu'on ne dissimuloit pas, lui fit quitter la France. En retournant en Germanie, il tomba malade; et ce qui n'a pas d'exemple, il fut tellement abandonné, qu'il manqua du nécessaire. Tous ses serviteurs le quittèrent. Sa femme, qui se prétendoit demeurée vierge, donna l'exemple du délaissement. Sans l'archevêque de Mayence, qui sut par hasard son infirmité, il seroit mort de faim. *Arnould*, roi de Bavière, assigna à cet empereur le revenu de trois ou quatre villages pour le faire vivre.

Eudes. 888. Charles III, le Simple. 898. Raoul 923. Louis IV d'Outre-mer. 936. Lothaire 954 Louis le Fainéant. 985.

En attendant que le fils posthume de *Carloman* grandît, les seigneurs donnèrent la couronne à *Eudes*, fils de *Robert le Fort*. Il s'étoit distingué pendant le siége de Paris. Placé sur le trône, il refusa de le céder au posthume *Charles III*, dit le *Simple*. Mais après la mort d'*Eudes*, *Charles* y monta. Il céda aux Normands la Neustrie, qui, de leur nom, a été appelée *Normandie*. Le *Simple* eut un fils, *Louis IV*, dit d'*Outre-mer*, parce que sa mère se sauva en Angleterre avec lui, pour se soustraire au triste sort que venoit d'éprouver son mari. Ce prince, qui n'étoit pas destitué de toute énergie avoit soutenu

avec courage sa couronne contre *Robert*, qui s'en étoit emparé après la mort de son frère *Eudes*. Le *Simple* le vainquit; puis, par une terreur panique, il abandonna ses états, et se jeta entre les mains d'*Hébert*, comte de Vermandois, qui le retint en prison, où il mourut.

Capetiens. Hugues Capet. 987.

Pendant cette désertion, *Hugues le Grand*, de la famille de *Eudes*, tint les rênes du gouvernement. Il donna aux seigneurs, pour les gagner, plusieurs domaines à charge d'hommage et de redevance. On date de cette époque la création des fiefs en France. *Hugues le Grand* dédaignant ou n'osant se faire roi, laissa prendre le sceptre à *Raoul*, son parent. *Louis* revint d'outre-mer disputer sa couronne à *Raoul*. *Hugues le Grand* soutint le phantôme de roi qu'il avoit créé. Pour lui, il s'intituloit duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans. On voit, par ces titres, combien étoit resserré le royaume que *Louis* redemandoit à *Raoul*. Il y rentra, malgré les efforts de *Hugues le Grand*, et le laissa à *Lothaire*, son fils; celui-ci à *Louis V*, dit le *Fainéant*, qui ne régna qu'un an. Il mourut empoisonné par sa

femme. Son père, dit-on, avoit eu le même sort. En eux finit la race des Carlovingiens, qui dura 237 ans.

CAPÉTIENS.

Rois Capétiens.

Tout étoit disposé quand le *Fainéant* mourut; de manière que *Hugues Capet*, fils de *Hugues le Grand*, et arrière-petit-fils de *Robert le Fort*, n'eut qu'à se montrer pour être proclamé.

Le concours heureux des circonstances qui le placèrent sur le trône, n'a cependant pas fait dire qu'il ait eu part à la mort précipitée de son prédécesseur. Il restoit un fils de *Louis d'Outre-mer*, nommé *Charles*, duc de Lorraine. La couronne devoit lui appartenir; il la réclama et soutint son droit; mais ses forces étoient trop inégales contre *Hugues Capet*, qui, avant que d'être roi, possédoit le duché de France, les comtés d'Orléans et de Paris, et étoit beau frère des ducs de Bourgogne et de Normandie. *Charles* succomba, fut fait prisonnier, et mourut en captivité. Son fils, dit-on, lui succéda en Lorraine. Mais l'opinion la plus reçue est qu'il ne laissa pas de postérité.

Hugues Capet gouverna avec une grande prudence. Environné de grands seigneurs jaloux les uns des autres, il les faisoit battre, sans se mêler de leurs querelles. Par-là, ils s'affoiblissoient, et l'autorité royale se renforçoit à proportion. Ce monarque avoit eu soin de se faire sacrer. Il prit la même précaution pour *Robert*, son fils. *Hugues Capet* ne régna que neuf ans. Il laissa le royaume aussi tranquille que si sa famille l'eût gouverné pendant une longue suite d'années. Il étoit politique habituellement, et vaillant dans l'occasion. On croit qu'il fut surnommé *Capet*, parce qu'il avoit une grosse tête. Ce nom est resté à ses descendans.

Robert, son fils, présente sur le trône un phénomène singulier : un roi saint, ou du moins reconnu pour tel dans les légendes, et ce saint excommunié, mais excommunié de manière que prélats, seigneurs, toute sa cour le fuyoient comme un pestiféré. Il ne lui resta que deux domestiques : encore faisoient-ils passer par le feu les plats où il mangeoit, les ustensiles dont il se servoit, et jetoient la desserte aux chiens, pour ne se pas souiller des restes contagieux d'un excommunié ; et ces anathêmes Robert 996.

lancés, parce qu'il refusoit de renvoyer *Berthe*, qu'il avoit épousée veuve, et dont il avoit malheureusement tenu un enfant sur les fonds de baptême; ce qui, faute de dispense, étoit cause d'*empêchement*, et rendoit le mariage nul. *Berthe* n'étoit ni jeune, ni belle; mais elle convenoit par sa douceur à *Robert*, doux, pieux, et amateur de la paix dans sa vie privée. L'excommunication lui donna une très-belle femme, nommée *Constance*; mais fière, capricieuse et si hautaine, que l'infortuné mari n'eut pas un moment de repos avec elle pendant son mariage.

Elle voulut gouverner, et gouverna, quelque effort que fit *Robert* pour se soustraire à sa domination. A l'exemple de *Hugues Capet*, son père, il résolut de faire sacrer et reconnoître roi un de ses enfans de son vivant. Il paroît que cette précaution étoit un secret de famille que les *Capétiens* se transmirent. L'impérieuse *Constance* est charmée que son foible mari se donne un rival d'autorité, qu'elle pourra faire agir si *Robert* résiste à sa volonté. En effet, elle se met à endoctriner son fils, et l'exciter à attirer à lui la puissance, dont elle comptoit profiter. Mais

ne trouvant pas au jeune prince le dévoûment qu'elle espéroit, elle le tourmente, le maltraite, le force de quitter la cour, et même de prendre les armes. Le père, au lieu de se porter en force contre son fils, sachant bien la cause de sa révolte, va le trouver, le ramène et le traite si bien, qu'il s'en fait un ami et un aide pour le gouvernement.

Malheureusement ce fils mourut. Nouvelles prétentions de la part de la mère. Elle veut que ce soit non *Henri*, mais *Robert* le cadet qu'elle espère plier plus facilement à ces idées. Le père tient bon, et fait couronner *Henri*. *Constance* aussitôt de travailler à susciter *Robert* contre son frère. Cependant elle ne réussit pas à les brouiller. Frustrée de cette espérance, elle conçoit une haine mortelle contre tous les deux, et à force de mauvais traitemens, les oblige de quitter aussi la cour. Le père va encore les chercher, les ramène, et pacifie tout, autant qu'il étoit possible, avec une pareille femme. C'est sans doute dans l'exercice de patience dont il peut être présenté pour modèle à beaucoup de maris, que le bon *Robert* s'est sanctifié. Ces vertus douces et peu éclatantes n'obtiennent

pas toujours l'estime qu'elles méritent. Mais qu'on juge s'il n'a pas été plus heureux pour la France, que *Robert*, dans ses chagrins domestiques, ait été porté, par son caractère et par sa religion, à des mesures conciliatrices, plutôt qu'à des moyens de vigueur dont l'inflexibilité auroit tenu sa cour et le royaume dans des troubles interminables. Ce prince étoit très-exact à l'office de l'église. On y chante encore des hymnes de sa composition. On voudroit ne point mettre entre ses actes de dévotion sa présence avec la reine *Constance* au supplice d'hérétiques manichéens, qui furent brûlés vifs à Orléans. *Robert* eut la modération de refuser le royaume d'Italie et la couronne impériale. Il mourut à soixante ans, universellement regretté. « Nous avons perdu « notre père, disoient en gémissant « ceux qui assistoient à ses funérailles. « Il nous gouvernoit en paix. Sous lui « nos biens étoient en sureté. » Ce que disoient ceux qui étoit présens, toute la nation au loin le répétoit. Nul prince n'a jamais été mieux loué et plus universellement.

Henri I. 1031. *Constance* n'avoit pas épuisé toute sa malice avec son mari. Il lui en res-

toit pour *Henri I*, son fils. Comme elle n'espéroit pas qu'il la laissât gouverner, elle suscita contre lui *Robert*, son frère, et eut le plaisir de voir les deux frères se fortifier d'alliance pour se combattre ; mais elle eut aussi le dépit de les voir se concilier. Pour y parvenir, *Henri* céda à son frère le duché de Bourgogne. La reine-mère fut aussi comprise dans l'accommodement. N'ayant plus à brouiller, elle mourut.

Henri imita son père et son grand-père dans la politique de laisser les seigneurs se ruiner par des guerres. Il se mêla peu de leurs querelles. Cependant comme il se trouvoit plus fort que *Hugues Capet* et *Robert*, il s'enhardit à punir quelques indociles, en commençant par les plus foibles. Sous lui se trouve le premier exemple du châtiment du crime de *Félonie*, par la confiscation des terres du vassal et leur réunion à la couronne. On fait aussi remonter à son tems la cause des longues guerres qui ont eu lieu entre les rois de France et les ducs de Normandie, d'où s'en sont suivies les guerres avec l'Angleterre.

Dans celle que *Constance* suscita à

Henri, son fils, ce prince implora le secours de *Robert le Diable*, duc de Normandie. Celui-ci fut ainsi nommé, à cause des ravages qu'il fit en France à cette occasion. Selon l'opinion du tems, il crut expier ses cruautés par un pélerinage à la Terre Sainte. En partant, il recommanda *Guillaume*, son fils, au roi de France qu'il avoit obligé. *Henri*, au lieu de soutenir le fils de son ami, confié à ses soins, contre les cabales des seigneurs normands, est accusé d'avoir fomenté les mécontentemens, et suscité beaucoup d'embarras au jeune *Guillaume*. De-là la haine entre les deux princes, haine qui s'est étendue jusqu'aux nations. *Henri* eut soin aussi de faire sacrer son fils, quoiqu'en bas âge. Il mourut à cinquante ans d'une médecine prise sans précaution. On lui est redevable de *la trève du seigneur*; c'étoit une loi qui défendoit les combats particuliers depuis le jeudi jusqu'au dimanche, par respect pour les mystères de la vie de *J. C.*, opérés pendant ces jours. C'est tout ce que pouvoit alors contre la manie des duels, tant juridiques que volontaires, l'autorité civile et ecclésiastique réunie.

Philippe I. 1060. *Philippe I* n'avoit pas huit ans. Son

père le mit sous la tutelle de *Baudoin*, comte de Flandres, son beau-frère, qui prit grand soin de son éducation. Il paroît que *Philippe* ne manquoit pas d'esprit, mais qu'il ne l'avoit pas juste, et qu'il n'étoit pas d'une probité délicate. Il rusa toute sa vie, s'applaudissant avec suffisance de sa prétendue habileté, quand il réussisoit; honteux et consterné, quand il échouoit. Ce caractère le rendit méprisable à ses sujets, et odieux aux princes voisins. Une insolente raillerie pensa lui coûter cher. Il étoit en guerre et en traités de paix perpétuels avec *Guillaume*, duc de Normandie, conquérant d'Angleterre. Quand *Philippe* l'avoit jeté dans quelques embarras, sur-tout pour des secours accordés en fraude aux enfans rebelles du Normand, le Français triomphoit de son astuce; mais sitôt que *Guillaume*, instruit de ses manœuvres menaçoit de se venger, *Philippe* l'appaisoit par des soumissions, sauf à recommencer.

Dans une circonstance où *Guillaume* qui étoit fort replet, plus patient qu'à son ordinaire, et retenu au lit par une indisposition, tardoit à se mettre en campagne, pour tirer raison d'une nouvelle

supercherie, *Philippe* dit en plaisantant à ses courtisans: « quand donc ce gros « homme accouchera-t-il? » Le duc, auquel ce propos fut rapporté, faisant allusion aux relevailles des femmes, qui portoient un cierge à l'église, dit: « Je « relèverai bientôt de couche, et j'irai « présenter tant de luminaires au roi de « France, qu'il se repentira de son bon « mot. » Ce luminaire fut l'incendie de la ville de Mantes, qui porta la peine de la fade plaisanterie de son roi. Il fut heureux de ce que le duc, qui étoit à la tête d'une belle armée, survécut peu à sa cruelle vengeance. Sa mort ouvrit une carrière d'intrigues au génie cauteleux de *Philippe*. Il eut le plaisir de brouiller les princes normands, de semer la zizanie entre les frères. Ces mésintelligences, bien ménagées, lui fournissoient le moyen de se faire accorder quelques places en les réconciliant; mais ils lui en enlevoient quelquefois davantage, en punition de ses intrigues, lorsqu'ils s'expliquoient après le raccommodement.

Par les traits suivans, on connoîtra encore mieux le caractère peu scrupuleux de *Philippe*. Il étoit depuis longtems marié avec *Berthe*, et en avoit

plusieurs enfans déjà âgés. Il se dégoûte de la reine et s'en sépare sous prétexte de parenté. On lui propose la fille d'un comte *Roger*, fort riche. Flatté de l'honneur de placer sa fille sur le trône de France, le père l'envoie à son futur époux avec un train magnifique et une grosse somme d'argent. *Philippe* s'empare des joyaux et de l'argent, et renvoie la comtesse. Des historiens assurent qu'il ne l'avoit fait venir que pour jouir de ses dépouilles. Après cette action, qu'en langage familier on pouvoit appeller un tour d'escroc, on ne sera pas surpris de lui en voir faire une autre de malhonnête homme. Si cependant il y avoit alors des gens qui pensoient comme ce qu'on appelle les *agréables* de nos jours, cette action que nous blâmons comme contraire à la probité, ils durent la trouver admirable, parce que c'étoit une surprise faite à un mari déplaisant.

Le comte de *Monfort* avoit une fille, nommée *Bertrade*, qui passoit pour la plus belle personne de France. Sur sa réputation, *Foulques*, comte d'Anjou, que sa mauvaise humeur a fait surnommer le *Réchin*, la demanda en mariage et l'obtint. *Bertrade* ne s'étoit prêtée à

cette alliance qu'à regret et par des considérations de famille. D'ailleurs son mari n'avoit pas su lui plaire. Sur la nouvelle que *Philippe* s'étoit séparé de sa femme *Berthe*, l'appât d'une couronne séduit *Bertrade*. Elle fait secrètement ses arrangemens avec le roi de France. Il vient faire une visite de politesse et d'amitié au *Réchin*, en est très-bien reçu, et par reconnoissance lui enlève sa femme.

Il y avoit deux difficultés à vaincre pour vivre tranquille avec elle : faire ratifier par l'église son divorce avec *Berthe*, et approuver celui de *Bertrade* avec le *Réchin*. Les négociations durèrent long-tems. Cependant les les amans vivoient en époux, mais excommuniés. A la fin la mort de *Berthe* leva un des obstacles. On parvint aussi à faire entendre raison au *Réchin*; il se prêta et revit même son infidèle, sans marquer trop de mauvaise humeur.

Alors il fut permis au monarque de passer le reste de ses jours dans l'indolence, aux pieds de son *Omphale*. Non qu'il fut un *Hercule*; au contraire, loin de se montrer propre aux travaux qui ont illustré le héros fabuleux, il

abandonna même tous les soins du gouvernement à son fils, connu depuis sous le nom de *Louis-le-Gros*. Si on vouloit encore un parallèle, tiré de la vie d'*Hercule*, on diroit que comme lui, *Louis-le-Gros* a été en butte à la haine de sa belle-mère. *Bertrade*, impérieuse et jalouse comme *Junon*, persécuta son beau-fils. Elle voulut s'en défaire par le poison, afin de faire tomber la couronne à ses propres enfans. La dose ne fut pas assez forte, ou le contre-poison administré à tems par un médecin habile, le sauva. *Louis* pardonna à sa belle-mère. Elle vécut si bien avec lui, qu'on a cru que le repentir qu'elle montra fut sincère. *Philippe* se mêla désormais très-peu des affaires de son propre royaume, encore moins de celles de ses voisins. Il mourut à cinquante ans, esclave soumis de *Bertrade*. Sous ce prince commencèrent les croisades. La première fut résolue dans un concile tenu à Clermont, et commandée par *Godefroi de Bouillon*, qui devint roi de Jérusalem.

Louis avoit été associé au trône par son père, qui le fit sacrer de son vivant. Il se fit couronner une seconde Louis VI, le Gros. 1103

fois, et s'appliqua, comme il avoit déjà fait n'étant qu'héritier de la couronne, à faire reconnoître les droits de son scèptre par les seigneurs environnans. On met de ce nombre les comtes de *Corbeil*, de *Mantes*, de *Couci*, de *Montfort*, et autres, dont les fiefs étoient situés dans l'étendue du domaine royal, ou le traversoient. Ce domaine étoit alors borné à *Paris*, *Etampes*, *Orléans*, *Compiègne*, *Melun*, *Bourges* et quelques villes peu considérables dans cet arrondissement.

En considérant ces limites retrécies, on est étonné de voir *Louis le Gros* aller à la tête de deux cent mille hommes, au devant de l'empereur *Henri V*, qui amenoit contre la France toutes les forces d'Allemagne. C'est que dans ces occasions importantes, les grands, vassaux tels que les ducs de *Bourgogne* et d'*Aquitaine*, les comtes de *Champagne* et de *Flandres*, et autres semblables, se réunissoient. Alors véritablement un roi de France pouvoit se dire un grand monarque. Les ducs de *Normandie* n'étoient pas du nombre de ces défenseurs de l'intégrité du royaume. Au contraire, depuis qu'ils étoient devenus

rois d'Angeleterre, ils ne songeoient qu'à resserrer celui de France, en s'étendant sur le continent. *Louis* leur opposa de puissans obstacles. Il avoit pour ministres quatre frères, nommés *Garlande*, mais point de favoris. « Un « roi, disoit-il, n'en doit avoir d'autres « que son peuple ». Ce mot contient son éloge : il est inutile de dire que ce fut un monarque excellent. *Louis le-Gros* vécut soixante ans.

Il avoit été élevé dans l'Abbaye de St.-Denis, et y fit élever aussi son fils, qu'on a nommé *Louis-le-Jeune*, pour le différencier de son père. Ces grands monastères étoient les écoles de la jeune noblesse. Il s'y trouvoit des hommes d'un mérite éminent, l'honneur de leur siècle : un *Suger*, abbé de Saint-Denis, profond politique, ministre sage, conseiller des rois et leur ami : *Bernard*, abbé de Clervaux, génie brillant, doué d'une éloquence douce, insinuante, pleine de chaleur, tenant, comme l'Hercule gaulois, les oreilles de ses auditeurs attachées à sa langue par des chaînes. On peut ajouter *Abailard*, puni d'avoir aimé et d'avoir écrit. On sait son sort comme amant. Il chercha à se distraire par la métaphysique, le

Louis VII, le jeune. 1137.

roman de l'esprit ; mais il s'égara dans le labyrinthe d'une abstraite dialectique. On l'accusa d'hérésie. Il fut forcé de subir l'humiliation d'une rétractation publique.

St. Bernard prêcha la seconde croisade et la persuada. On a dit que les rois encourageoient ces pélerinages militaires pour affoiblir les vassaux par les dépenses qu'ils y faisoient, et pour établir l'autorité royale sur leur ruine. Mais dans les deux premières, il y eut plus d'enthousiasme que de politique. Toute la cour, on pourroit dire tout le royaume, prit la croix dans celle-ci, comme par une inspiration subite. La reine elle-même se croisa avec les principales dames de la cour. *Eléonore* avoit apporté à *Louis*, en mariage, le duché de Guyenne et le comté de Poitou. Elle partit pour la Terre-Sainte, peut-être moins par zèle que par curiosité et délassement. Les relations du tems nous apprennent que peu de croisés eurent des intentions purement religieuses; ou, s'ils en eurent, elles se corrompirent en route. Arrivée à Antioche, *Eléonore* trouva, dans le prince souverain de cette ville, un chrétien qui lui plut, et dans le jeune *Sa-*

ladin, soudan d'Egypte, un mahométan qui la toucha. Cette sensibilité ne fut point agréable au mari. Il tira son épouse d'Antioche malgré elle, lui fit faire ses dévotions à Jérusalem, et en arrivant en France, il s'en sépara sous prétexte de parenté.

Louis lui rendit les belles provinces qu'elle avoit apportées en dot. Six semaines après elle, les donna, avec sa main, à *Henri*, comte d'Anjou, duc de Normandie, et héritier du royaume d'Angleterre. Quand il monta sur ce trône, il se trouva possesseur des duchés de Normandie et de Guyenne, des comtés d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine, et aussi puissant en France que le roi lui-même. *Louis VII* passe pour avoir été pieux et chaste. Il n'est pas étonnant qu'une femme galante lui ait déplu; mais moins scrupuleux ou plus politique, il auroit trouvé moyen de s'en débarrasser, sans laisser échapper une dot aussi considérable. Il mourut à soixante ans.

Il eut d'une troisième femme, *Philippe II*, surnommé *Auguste*, qui lui succéda. L'histoire de ce prince, comme conquérant, pourroit être longue; mais, on l'a déjà dit et répété, Philippe Auguste. 1180.

toutes ces histoires de guerres se ressemblent : ravages et destruction, paix et trêves pour reprendre haleine, et recommencer la misère des peuples. Cependant les guerres de ce monarque peuvent s'excuser, en ce qu'elles avoient pour but de rattacher à sa couronne les parties qui en avoient été arrachées. De cette manière, il réunit sous son sceptre la Normandie qui s'y étoit soustraite depuis trois cents ans, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, et beaucoup d'autres villes intermédiaires. Outre le desir de réunir à son royaume les provinces qui en avoient été détachées par guerres et mariages, *Philippe-Auguste* avoit un juste sujet d'agir hostilement contre *Jean Sans-Terre*, roi d'Angleterre. Ce prince étoit vassal de la France par son duché de Normandie. Il fit assassiner *Artus*, duc de Bretagne. *Philippe*, seigneur suzerain de tous les deux, déclara la guerre à l'assassin pour le punir de son crime; et cette guerre valut au roi de France la conquête de la Normandie.

Quoique *Philippe* fût un prince sage, il céda à la manie du siècle, et fit le

voyage de la Terre-Sainte ; mais il n'y resta que le tems nécessaire, pour faire voir qu'il y étoit allé, et qu'il avoit accompli son vœu. Il eut, comme son père, le caprice de changer de femmes, cependant avec moins de risque ; car en renvoyant *Ingelburde*, il ne la vit point emporter, ainsi qu'avoit fait *Eléonore*, une partie de son royaume. Il en fut quitte pour trois ou quatre ans d'excommunication ; mais voyant que l'affaire devenoit sérieuse, et que les peuples commençoient à murmurer de ce qu'il restoit intrépide au milieu des éclats des foudres ecclésiastiques, il demanda que son divorce fût jugé par une assemblée d'évêques. Pendant qu'ils étoient aux opinions, soit crainte qu'elles ne lui fussent pas favorables, soit remords du traitement fait à une épouse pieuse, patiente, qui s'étoit attiré l'estime générale, *Philippe* fait dire aux évêques qu'il a jugé l'affaire, prend *Ingelburde* en croupe, la ramène dans son palais, et depuis il a toujours bien vécu avec elle.

Ce prince peut être appellé le père des villes. Il leur donna des privilèges, des lois de police, et les embellit autant que les arts en enfance le permet-

toient. Ses exploits militaires ont été couronnés par la victoire de *Bovines*. C'étoit *Jean Sans Terre*, qui par vengeance avoit formé une ligue et attiré l'empereur *Othon* contre la France. Il vint à la tête de cent cinquante mille hommes. *Philippe* ne put lui en opposer que cinquante mille. Les deux armées se rencontrèrent près de Tournay dans un lieu nommé *Bovines*. Avant que d'en venir aux mains, le roi de France, soupçonnant qu'il y avoit des traîtres dans ses troupes, leur tint ce discours : « Seigneur français, et vous, « valeureux soldats qui êtes prêts d'ex- « poser votre vie pour la défense de « cette couronne, si vous jugez qu'il « y en ait quelqu'un parmi vous qui « en soit plus digne que moi, je la lui « cède et la résigne volontiers, pourvu « que vous vous disposiez à la conserver « entière». Toute l'armée touchée de ces généreuses paroles, s'écrie : *vive et règne éternellement* Philippe, *vive le roi* Auguste ! *que la couronne lui demeure à jamais ; nous la lui conserverons tous aux dépens de nos vies*. Après cet élan d'affection, ils se jettent à genoux, lui demandent sa bénédiction. Le clergé entonne des pseaumes : les trompettes

sonnent la charge ; les Français fondent en désespérés sur les ennemis, les enfoncent, les mettent en déroute, et remportent une victoire complette. Pendant les années qui suivirent ce triomphe, *Philippe* ne s'occupa plus que des vertus pacifiques utiles à ses peuples dont il se fit craindre, aimer et respecter. Après sa mort, arrivée à soixante ans, lorsque la flatterie se tait, la voix publique lui a donné le surnom d'*Auguste*.

Celui de *Lion*, donné à *Louis VIII*, son fils, marque une grande ardeur dans les combats. Il en fit preuve principalement contre les Albigeois hérétiques, coupables de cruauté et de libertinage ; mais ceux qui les combattoient n'en étoient pas exempts; à l'exception de *Louis*, qui a été un modèle de pureté dans ses mœurs, et d'exactitude dans les devoirs de la religion. Il mourut à trente-neuf ans, et laissa son fils âgé de douze, sous la tutelle de la reine *Blanche*, sa mère. Louis VIII, le Lion. 1223

La régence de cette princesse fait honneur à son esprit. Elle fut ferme et politique. Supérieure aux événemens, elle les dirigeoit. *Blanche* contint dans le devoir, non à la vérité sans peine, Louis IX, saint. 1226.

les seigneurs qui croyoient pouvoir reprendre facilement, sous le gouvernement d'une femme, leur ancienne autorité. Elle réprima les uns par la force, gagna les autres par la douceur. Son âge de quarante ans, ne l'a pas exempté des soupçons de galanterie. En général les propos hasardés sur la conduite de la reine *Blanche*, sont une preuve de la légèreté et de la méchanceté qui président aux jugemens qu'on porte quelquefois des souverains, dans leurs propres cours. *Thibaut*, comte de Champagne, est assidu auprès d'elle ; donc il en est amoureux: elle le souffre parce qu'il seroit dangereux de le choquer, donc elle l'aime : elle marque de la déférence pour les conseils d'un légat du pape ; il est fréquemment admis dans sa société, donc il a de la passion pour elle, et n'en est pas haï. Mais la reine laissoit dire, et agissoit. Personne n'a jamais été aussi indifférent sur les bruits publics, et les événemens l'ont justifiée, plus que toutes les mesures qu'elle auroit prises pour les faire cesser.

Une calomnie maligne s'est attachée à toutes ses actions. *Blanche* élevoit son fils dans une grande piété, et dans

les principes d'une vertu sévère. C'est, disoit-on, qu'elle vouloit en faire un moine plutôt qu'un monarque, afin de continuer à gouverner sous son nom. Quand *Louis* fut marié, comme il étoit fort jeune, dans la crainte des excès capables de l'énerver, elle gênoit le commerce des deux époux : c'étoit, publioit on, de peur que la jeune reine n'acquît trop d'empire sur son époux. Mais les mauvaises interprétations données aux sages précautions de la mère, ne réussirent point à détacher d'elle son fils ; elle lui avoit inspiré, par le succès de son gouvernement, une estime et une tendresse qui ne se démentirent jamais.

Cette éducation, qu'on disoit monacale, ne donna au monarque ni excès ni foiblesse dans l'administration. Il étoit dévot, sans être superstitieux. Il respectoit l'autorité des souverains pontifes, et savoit la borner. Il considéroit le clergé, et le tenoit dans la régularité ; ne pilloit point les biens de l'église, mais les appeloit au secours de l'état. Tout ce qu'opéra la rigueur des principes religieux, ce fut de le rendre inflexible dans les principes de la justice. Il la rendoit patriarchalement,

sous un chêne, dont l'ombre couvroit les cliens, à la porte de son palais. Dans les procès où son domaine étoit intéressé, on ne craignoit pas de le prendre lui-même pour juge. Les seigneurs anglais, dans la plus importante des causes, où il étoit question de décider entre eux et leur roi, prirent *Louis* pour arbitre, et en passèrent par sa décision.

Si on peut lui reprocher quelques travers religieux, ce sont ses deux croisades : encore doit-on avouer que c'étoit la manie du tems; qu'il apporta aux préparatifs toutes les précautions capables de les faire réussir, et que jamais projet imprudent ne fut commencé avec plus de prudence. Il échoua, tomba dans les fers des infidèles, se montra grand et ferme, et fit respecter sa vertu dans les chaînes. Il mourut de la peste à cinquante-six ans, dans son expédition contre Tunis, qui n'avoit pas été plus heureuse que celle d'Egypte.

Si quelqu'un pensoit que la dévotion retrécît l'esprit, qu'il lise les *Etablissemens de Saint Louis*, où se trouvent toutes les institutions civiles qui ont rendu le royaume florissant. En faisant

des lois pour les peuples, il n'oublia pas d'en prescrire aux rois. Ses *Instructions à Philippe*, son fils, sont un modèle en ce genre. Il fut guerrier infatigable, brave de sang-froid, bon fils, bon mari, bon père, monarque juste et compatissant. A ces qualités il a réuni le titre de *Saint*, qui sert à faire connoître que *Louis IX* possédoit toutes les vertus, autant que la foiblesse humaine en permet la réunion.

Philippe III — le Hardi. 1270.

Philippe III, son fils, a été nommé le *Hardi*, parce qu'au milieu des Sarrasins, prisonnier avec son père, il eut la hardiesse de punir un soldat insolent, qui leur manquoit de respect. Il marcha sur les traces de l'auteur de ses jours. Dans la carrière militaire, il eut des succès tant contre ses vassaux que contre les étrangers. On lui a reproché la faveur de la *Brosse*, qu'il éleva de l'état de barbier à la place de chambellan. On n'a pas moins reproché à la reine le supplice de ce favori, qu'elle fit pendre, plus, à ce que l'on croit, par vengeance que par justice. On n'estimoit pas la *Brosse*, mais on n'approuva pas qu'il fût puni d'un crime qui n'étoit prouvé que par la révélation d'une *béguine*. Sous *Philippe* se passa

l'affreux massacre appelé les *Vêpres Siciliennes*. Le *Hardi* ne le vengea pas. Quoiqu'il aimât l'argent, il étoit réservé sur l'imposition des tributs, modéré et juste dans la levée. Il mourut à quarante-un ans.

Chevalerie. A son règne cessèrent les croisades. La *chevalerie*, à laquelle on avoit joint des cérémonies qui la rendoient presque une institution religieuse, commença aussi à perdre son éclat. Un *chevalier* étoit un gentilhomme auquel on avoit inspiré, dès l'enfance, *l'amour de Dieu et des dames*. Il falloit être aussi fidèle à l'un qu'à l'autre. Quand il atteignoit l'âge de couvrir sa tête d'un armet et d'endosser le harnois, après l'avoir fait passer par les degrés de *varlet*, *garçon*, *page*, *damoiseau*, noms presque synonimes, qui indiquoient le premier apprentissage des armes, on l'admettoit au degré d'*écuyer*, qui l'autorisoit à tenter déjà des exploits propres à lui procurer le grade de *chevalier*.

Lorsqu'il en étoit jugé digne, on assembloit les chevaliers du canton. Pendant la nuit qui précédoit la cérémonie, le candidat, qu'on avoit fait jeûner tout le jour, entendoit dévote-

ment l'office ; ce qui s'appeloit *faire la veille d'armes*. On le baignoit, il se confessoit, pour effacer les souillures tant internes qu'externes. Le plus ancien des chevaliers, ou le plus distingué par son mérite, lui donnoit l'accolade, c'est-à dire, lui frappoit l'épaule de son épée, et l'embrassoit en disant : *je te fais chevalier*. La dame la plus respectable lui ceignoit l'épée; les plus jeunes lui chaussoient les éperons, et lui passoient le baudrier, qu'elles avoient souvent brodé elles-mêmes.

Alors le chevalier avoit droit de courir le monde, de proposer le coup de lance à tous ceux de son ordre qu'il rencontroit; de les combattre à outrance, s'ils refusoient de reconnoître que la dame de l'assaillant, qu'ils n'avoient jamais vue, *étoit la plus belle des belles*. Les chevaliers, quoique inconnus, étoient bien reçus dans les châteaux. S'ils y arrivoient blessés, ils étoient bien soignés par les dames et demoiselles, qui se faisoient honneur de posséder des remèdes et des recettes propres à ces circonstances. A la compassion pour le blessé, succédoit souvent la tendresse, et toujours, malgré l'intimité de la fréquentation, la sagesse

la plus sévere. Rien n'est si conforme à la vérité que la peinture des pratiques respectueuses de la chevalerie, conservée dans les anciens romans, et qu'on ne peut refuser de croire, tout éloignées qu'elles sont de nos mœurs. Les *Tournois* ont soutenu cette institution, parce qu'ils ouvroient des lices à l'adresse, et fournissoient aux grands seigneurs des occasions de déployer leur magnificence.

Philippe IV le Bel. 1285. La beauté du visage et l'agrément de toute sa personne, ont fait appeller *Philippe IV, le Bel*; il étoit cauteleux dans ses traités et peu fidèle à sa parole. Cette inexactitude lui a attiré des guerres. On est encore scandalisé de la grossièreté choquante que *Philippe* et *Boniface VIII* mirent dans leurs querelles. Le pape écrivoit au monarque : « Il n'y a qu'un insensé qui puisse « douter du droit que j'ai de vous faire « rendre compte de votre conduite et « de vous corriger ». Le monarque répondoit au pape : « Que votre fatuité « sache que je méprise autant ses con- « seils que ses ordres ». La dispute s'étoit élevée sur ce que le pontife avoit défendu aux ecclésiastiques de laisser lever sur eux de l'argent sans

sa permission. La discussion donna lieu en France au premier frein qu'on mit à l'autorité des papes, savoir l'appel au futur concile. *Philippe* se vengea de *Boniface*, en le faisant surprendre dans *Anagnide*. Le fier pontife y essuya des traitemens humilians, et en mourut de chagrin.

Ce que le roi avoit éprouvé de ce pape hautain, dont les foudres, quoique lancées mal-à-propos, n'avoient pas laissé de causer des troubles dans le royaume, lui fit chercher les moyens de n'y être plus exposé par la suite. Il sut que les cardinaux ne s'accordant pas, après la mort du pape, sur l'élection de son successeur, en avoient remis le choix à trois prélats. *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, étoit un de ces électeurs. *Philippe* lui assigne un rendez-vous dans un lieu écarté, s'abouche avec lui et s'engage à lui faire obtenir les voix des deux autres électeurs, à trois conditions : la première, d'annuller tout ce que le pape *Boniface* avoit fait contre lui ; la seconde, de lui accorder les décimes de son royaume pendant cinq ans ; la troisième, le roi se la réserve pour être révélée en tems et lieu ; mais il se fait

promettre par *Bertrand* de l'exécuter, quelle qu'elle soit : juste ou non, l'ambitieux promet tout, se couronne de la tiare, et au lieu d'aller siéger à Rome, place son trône à Avignon, au grand regret des Italiens.

La troisième condition que *Philippe* retint dans son cœur royal, on a cru que c'étoit la destruction des *Templiers*. Ces religieux possédoient d'immenses richesses, qui vraisemblablement ont été leur crime. Ce n'est pas que la licence militaire n'ait pu introduire des vices parmi ces religieux, qu'il ne se soit peut-être glissé entr'eux des abus répréhensibles. Il est possible qu'une jeunesse pétulante, dans des accès de gaieté et des orgies, ait imaginé et comme consacré des pratiques absurdes et ridicules. De nos jours, ne voit-on pas une société célèbre n'ouvrir à ses néophytes l'entrée de son sanctuaire, que par des cérémonies bizarres? Mais que tout un corps religieux, les vieillards comme les jeunes, aient érigé en lois, et fait pratiquer à la réception dans l'ordre des rites anti-chrétiens et abominables, c'est ce que l'on ne peut croire.

Et c'est cependant de ces crimes que

le grand nombre, même le grand-maître et les principaux officiers, très-graves personnages, ont été accusés. On les mit à la torture; on leur promit la vie s'ils avouoient; ils avouèrent et furent brûlés vifs, au nombre de cinquante. On confisqua leurs biens. Le roi et le pape s'accommodèrent de la meilleure partie. Le reste fut distribué *aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, qu'on a, depuis, nommés *chevaliers de Malte.* Les malheureux, sur le bûcher, ajournèrent leurs bourreaux à paroître devant le tribunal de dieu; le pape, dans deux mois, le roi, au bout de quatre. A époque fixée, tous deux y comparurent. Si les forfaits reprochés aux Templiers n'ont pas été évidemment prouvés, *Philippe* est un juge inique. S'il les savoit innocens, c'est un tyran. Laissons-le chargé de l'une ou l'autre de ces imputations, dont il ne s'est montré que trop digne. Il mourut à quarante-six ans, déshonoré dans sa famille. Les femmes de ses trois fils furent accusées d'adultère. Les amans subirent une punition qui fait supposer ces princesses coupables.

Hutin, dont *Louis X* porta le surnom, veut dire *mutin.* C'est signe qu'il Louis X. Hutin. 1314.

étoit très-entêté. On n'en donnera que cette preuve. Il se mutina contre sa cour et contre toute la nation, dans l'affaire d'*Enguerand de Marigni*. Cet homme étoit ministre. Chargé des finances, il s'attira la haine de *Charles de Valois*, oncle du roi, parce qu'il refusoit de se prêter aux dilapidations de ce prince. On l'accusa lui-même d'infidélité dans sa gestion. Les fautes, dont on le convainquit, inévitables dans sa place, méritoient à peine quelque réprimande. Cependant, par le crédit de l'oncle, il fut condamné à mort; et par l'ascendant qu'il avoit sur son neveu exécuté, quoique tout le monde priât pour lui, et reconnût son innocence. *Charles* eut des remords, et dans sa dernière maladie, il donna des marques tardives, mais sincères de repentir. *Louis X* mourut à vingt-quatre ans, avec soupcon de poison, sans enfans mâles.

Philippe V, le Long, 1316.

Son successeur, *Philippe le Long*, périt, dit-on, du même genre de mort. L'opinion sur les empoisonnemens étoit alors fort accréditée. On accusa les Juifs d'avoir empoisonné les puits, les fontaines et jusqu'aux rivières. En conséquence de cette persuasion, ils furent

massacrés et brûlés par milliers. C'est aux chimistes à prononcer si on peut trouver un poison assez actif dans sa permanence pour rendre mortelles même les eaux courantes.

Charles le Bel, son frère, lui succéda, quoique *le Hutin* et *le Long* eussent laissé des enfans, mais c'étoient des filles. Il fut décidé, dans une assemblée des états, que le royaume de France, comme *fief salique*, ne pouvoit appartenir aux femmes. Ces trois princes ont toujours été à l'étroit dans leurs finances. Il n'y a pas de moyens qu'ils n'aient imaginé pour se mettre plus à l'aise. Ils forçoient les Juifs d'acheter le droit d'être roturiers; ce qui les rendoit aptes à posséder des terres, et engagèrent les riches roturiers à acheter la noblesse, qui leur donnoit des priviléges. Ils altérèrent et diminuèrent les monnoies. Enfin, *Charles le Bel*, donna un exemple fréquemment usité depuis; il pressura les Maltotiers et leur fit rendre gorge. Ils étoient presque tous Lombards et avoient amassé d'immenses richesses en pillant le peuple. « Le roi, dit Mézeraí, avec son âpre franchise, les « renvoya en Italie, aussi nuds qu'ils

Charles, le Bel. 1322.

« en étoient sortis, ce qui est la plus « grande punition de ces coquins. » *Charles* mourut à trente-quatre ans et laissa la reine enceinte.

Philippe VI de Valois. 1328. Il y eut pour la régence, en attendant l'accouchement, des débats entre *Philippe de Valois* et *Edouard*, roi d'Angleterre ; débats très-vifs, parce que les contendans se flattoient de l'espoir que celui qui auroit la régence, si la reine mettoit au monde une fille, auroit aussi la couronne. *Edouard* étoit plus proche parent, comme neveu du feu roi ; mais par les femmes, né d'une de ses sœurs. *Philippe* n'étoit que cousin, mais par les mâles, étant fils de *Charles de Valois*, frère de *Philippe le bel*, ce *Charles*, persécuteur d'*Enguerand*. Le parlement lui adjugea la régence. La reine accoucha d'une fille. Il prit la couronne. En lui commença la branche des *Valois*. On l'appella le *fortuné*, parce qu'il arrivoit de loin au trône. D'ailleurs son règne fut peu favorisé de la fortune.

Philippe de Valois eut trois guerres fâcheuses à soutenir; l'une en bretagne: cette province servit aux rois de France et d'Angleterre, d'arêne, où ils s'essayèrent pour se porter de plus grands coups dans une lice plus étendue.

L'autre guerre se fit en Flandre. Un simple brasseur, nommé *Jacques d'Artevelle*, gouvernoit ce pays presqu'en souverain, pendant la minorité du duc. *Philippe* remporta une grande victoire sur les flamands. Il leur imposa un tribut considérable qu'ils promirent par serment de payer au roi de France.

Edouard n'avoit point acquiescé au jugement qui donnoit le sceptre de France à *Philippe de Valois*. Il se prétendoit au contraire en droit de réclamer cette couronne. *Artevelle*, pour décharger ses compatriotes du tribut promis au roi de France, sans paroître fausser leur serment, conseille au roi d'Angleterre de prendre le titre de roi de France. Le nouveau roi libéra les Flamands de leur dette, et ils se déclarèrent pour lui. Cette prétention, *Edouard* ne la montra d'abord que timidement; mais il la publia avec audace, lorsqu'il entreprit la guerre qui fut la troisième dont le règne de *Philippe* fut affligé. Elle prit la tournure la plus fâcheuse par la fameuse déroute de *Creci*: la source de tous les maux qui inondèrent la France sous les successeurs du peu fortuné *Valois*. Il eut cependant le bonheur de réunir le Dauphiné à la

couronne, sous la condition que le premier né des rois de France se nommeroit *dauphin*, ce qui s'est toujours pratiqué depuis. *Philippe* se trouvant veuf ainsi que *Jean*, son fils aîné, demanda pour ce prince, *Blanche*, sœur de *Charles*, roi de Navarre. Quand elle arriva, le monarque la trouva si belle et en fut si épris, que quoiqu'âgé de cinquante-six ans, il n'hésita pas à épouser une princesse de dix-sept ans. Il en mourut un an après.

Jean. 1350. *Jean* avoit le titre de duc de Normandie, quand il monta sur le trône. Il étoit âgé de près de quarante ans. Son père l'employoit dans les affaires, et il avoit souvent commandé les armées avec succès. On attendoit donc avec raison de grands avantages de son gouvernement. Cependant aucun règne n'a été plus désastreux. Ses malheurs commencèrent à la bataille de *Poitiers*, qu'il perdit par sa faute. Le prince de *Galles*, nommé le prince *Noir*, à cause de la couleur de ses armes, se trouvant dans une position fâcheuse, enveloppé et menacé de mourir de faim, proposoit, pour se tirer de ce mauvais pas, de restituer plusieurs provinces. Le roi de France, non-seulement refusa

ses offres, mais encore, au lieu d'attendre que la famine réduisît le prince à se rendre, ce qui ne pouvoit retarder son triomphe que de quelques jours, il l'attaqua sans ordre et sans précaution, comme allant à une victoire certaine, fut vaincu et fait prisonnier. De là suivirent des troubles et des désordres qui mirent le royaume à deux doigts de sa perte.

Le gouvernement se trouva entre les mains du fils aîné du roi, *Charles*, alors dauphin, nommé depuis *Charles V*, prince de quinze ans. Outre les factions qui l'environnoient, il étoit en butte à la méchanceté de *Charles le mauvais*, roi de Navarre, son beau-frère, qui lui envioit la régence. Le Navarrois joignoit à une malice profonde, de grands talens. Il s'empara de la faveur des Parisiens par une éloquence véhémente et rapide, et en flattant la vanité des bourgeois, par l'espérance de les rendre dépositaires de toute la puissance. Les états-généraux, assemblés d'abord en bonne intention, tournèrent en cabales. Il s'y forma un parti qui projeta de changer le gouvernement, de mettre le pouvoir souverain entre les mains du tiers état, ne

laissant au roi qu'un vain titre. Cette proposition, faite par les Parisiens aux provinces, ne fut pas goûtée.

La capitale resta deux ans dans une confusion effroyable. Tantôt le *mauvais* y dominoit, tantôt il étoit chassé. Ces fluctuations donnoient lieu à des meurtres réciproques. Les prisons, remplies par ceux que la faction contraire y entassoit, ou devenues les asiles de ceux qui s'y réfugioient, furent forcées et inondées de sang. Un *Marcel*, prévôt des marchands de Paris, s'y rendit tout puissant. On n'étoit sûr de sa vie qu'en arborant ses couleurs. Il eut l'audace de faire massacrer deux maréchaux de France, sous les yeux et à côté du dauphin. « En « voulez-vous donc à ma vie, s'écria « le jeune prince? --- Non, répondit « *Marcel*, mais pour vous mettre en « sûreté, prenez mon chaperon. » Il le mit sur la tête du dauphin, qui s'en laissa docilement coëffer, heureux de pouvoir se garantir de la fureur du peuple, par ce signe tutélaire! *Charles le mauvais* avoit épousé la sœur du dauphin. Celui-ci n'échappa pas à la perfidie de son beau-frère, sans en porter les marques. On dit que le Na-

varrois l'empoisonna; que la violence du venin lui fit tomber les cheveux et les ongles, et lui auroit donné la mort, sans l'habileté d'un médecin qui le sauva; mais il lui resta une grande débilité de tempérament.

De la capitale, le désordre se répandit dans les provinces. Les paysans prirent les armes de tous côtés. Plusieurs motifs concoururent au soulèvement: le dépit de voir les Anglais, nation rivale, triompher; l'indignation contre les grands, de ce qu'ils laissoient dans les fers le roi *Jean*, qu'on aimoit, et plus que tout le reste, le desir de se venger des mauvais traitemens qu'ils essuyoient de la noblesse. Elle pilloit les habitans des campagnes sans ménagement, pour soutenir son faste et sa magnificence. A l'oppression les gentilshommes joignoient la raillerie. Ils appelloient entre eux le paysan, *Jacques bonhomme*. Les *bons-hommes* se lassèrent de souffrir et d'être humiliés. Ils s'armèrent de fourches, de bâtons, de tout ce qu'ils trouvèrent sous leurs mains, pillèrent les châteaux et égorgèrent les familles nobles qu'ils purent surprendre. On donna à cette espèce de milice, le nom de *Jacquerie*. Comme

le danger étoit général, les gentilshommes s'armèrent pour la défense commune, et châtièrent cruellement cette multitude indisciplinée. A force de défaites, qu'on pourroit appeller des massacres, elle se dissipa.

Le dauphin prit l'ascendant par sa sagesse, dans un âge si peu avancé. Il ouvrit les yeux au peuple, ramena les esprits à la modération, et en sut inspirer même à son beau-frère. Il traita de la paix avec les Anglais à Brétigni en Beauce. A la vérité elle fut peu avantageuse; mais c'étoit beaucoup de la faire. Le roi *Jean* revint, moyennant qu'on laissât aux Anglais deux de ses fils en ôtage, jusqu'à l'entière exécution du traité.

A considérer la conduite du monarque depuis son retour, on juge qu'il rapporta plus d'indifférence pour son royaume, que de joie de sa délivrance. Il étoit intérieurement piqué du peu d'intérêt que les grands avoient marqué pour lui pendant sa prison. Dans les états-généraux on avoit plus songé à profiter de l'occasion pour restreindre son autorité, qu'à le rappeller. Il trouva les affaires bien menées par son fils; il les laissa entre ses mains,

ne se montrant guères que dans les actions d'éclat. Chancelant dans ses résolutions, et irrésolu sur ce qu'il devoit faire, il auroit desiré effacer par quelqu'exploit éclatant la honte de sa prison. Dans cette intention, il prit la croix. On donne aussi à sa dévotion un autre motif utile.

Après la paix, les soldats licenciés se réunirent sous des chefs de leur choix et commirent mille désordres. Ils se nommoient eux-mêmes les *tard venus*, voulant marquer qu'ils venoient seulement glaner, après la riche moisson que les pillards avoient faite. Un de leurs capitaines se disoit *ami de Dieu et de tout le monde*, deux titres assez difficiles à concilier. Quand les chefs furent suffisamment enrichis, ils se retirèrent pour jouir, quittèrent leurs compagnies, qui cessèrent de former des corps; mais il resta beaucoup de soldats errans, les meilleurs et les plus scélérats de l'Europe.

Le roi *Jean* se proposa, en prenant la croix, de les rassembler tous, et de les mener, comme généralissime des armées chrétiennes, dans des lieux où ils pourroient exercer leur valeur et assouvir leur avidité sur une proie étran-

gére, au lieu de désoler la chrétienté. Ce projet bien imaginé, qui auroit fait que du moins une croisade se seroit trouvée utile, n'eut point d'exécution. Un des fils du roi, laissé en ôtage en Angleterre, se sauva avant que toutes les conditions du traité fussent exécutées. Son pére voulut l'engager à retourner. Il résista. *Jean* se crut obligé d'aller reprendre sa place, et mourut en Angleterre, âgé de cinquante-six ans. On dit qu'il y fut rappellé, parce qu'on pourroit nommer une amourette; mais il est vraisemblable qu'un homme de son âge et de son caractère céda à une impulsion plus noble: savoir la fidélité à sa parole. C'est ce qu'on doit penser d'un prince qui disoit, « que si la bonne-foi étoit perdue « sur la terre, elle devroit se retrouver « dans le cœur des rois. » Il a eu le surnom de *Bon*, qu'on doit lui laisser malgré ses imprudences et ses malheurs.

Charles V, le sage. 1364. Son fils *Charles V* a mérité celui de *Sage*. Une simple indication de ses principales actions prouvera qu'il l'a obtenu à juste titre. Ce que son père, prévenu par la mort, n'avoit pu faire, il l'exécuta. Il délivra la France de brigands qui la désoloient sous le nom de

Malandrins, ou *grandes compagnies.* Comme le vent chasse les sauterelles des plaines de l'Afrique dans la mer, *Charles V* soufla, pour ainsi dire, ces pillards en Espagne, sous la conduite du célèbre *du Guesclin.*

Ils prirent leur route par Avignon. Le pape en fut alarmé, et envoya un cardinal leur demander : « Qui êtes-« vous? Où allez-vous » ? *Du Guesclin* répondit : « Nous sommes trente mille « croisés, qui allons faire la guerre « aux infidèles. Nous demandons l'ab-« solution, et deux cent mille francs « pour faire le voyage ». L'absolution leur fut accordée sans difficulté, mais on marchanda sur l'argent. Enfin le pape se détermina à mettre une taxe sur les habitans d'Avignon, et on porta le produit à *du Guesclin.* « Ce « n'est pas ainsi que je l'entends, dit-« il. Nous ne sommes pas venus pour « piller le pauvre peuple, mais pour « recevoir une contribution des gens « riches. Rendez cet argent à ceux sur « qui on l'a levé, et que ce soient le « pape et les cardinaux qui fournissent « notre somme ». Il fallut en passer par-là. Ils reçurent ensuite humblement l'absolution.

Charles gagna à cette émigration, d'abord de délivrer son royaume du ravage et de l'indiscipline, de pouvoir y rétablir la police et les mœurs, ensuite de se faire de *Henri de Transtamare*, que *du Guesclin* mit sur le trône, un allié fidèle, qui envoya une flotte puissante à son secours, contre les Anglais. Pendant tout son règne, il fut en guerre avec cette nation. Il se vit jusqu'à cinq corps de troupes en campagne, reconquit ses provinces, les unes en partie, les autres entières et beaucoup de villes importantes. Entre ses excellens généraux, on doit compter *du Guesclin*, qu'il fit connétable. Pour lui, il paroissoit rarement à la tête de ses armées. *Edouard* disoit de lui : « Il n'y eut onc « roi qui si peu s'armât, et qui m'ait « donné tant d'affaires ». Il consultoit volontiers publiquement, mais décidoit seul dans le secret de son cabinet. « En « affaires d'état, disoit il, les raisons « peuvent être connues, pourvu que « les décisions soient tenues secrètes ».

Sous son règne parurent les comtesses de *Montfort* et de *Penthièvre*, deux héroïnes qui se disputèrent la Bretagne,

pendant la captivité et après la mort de leurs maris, sous les étendards des rois de France et d'Angleterre. On parle aussi de plusieurs autres guerrières, qui attaquoient et défendoient des villes. Une d'entr'elles arrêta toutes les forces du connétable devant *Fontenai-le-Comte*, et s'exposa comme un soldat. Elle étoit jeune et belle. Quand elle voulut capituler, *du Guesclin* la laissa galamment maîtresse des conditions.

Ce grand homme ne savoit pas lire. Cette ignorance étoit fort ordinaire chez les guerriers. Un maire de la Rochelle en profita adroitement contre un d'entr'eux. Les Anglais tenoient la citadelle. Le maire, français d'inclination, vivoit cependant bien avec le commandant. Il l'invite un jour à dîner dans la ville. Au moment de se mettre à table, arrive une lettre du roi d'Angleterre, pour le commandant. Il l'examine, reconnoît le sceau, est bien persuadé que c'est de son maître, et, comme il ne savoit pas lire, il prie le maire de lui en dire le contenu. Le rusé bourgeois, qui avoit fait arriver le messager avec une ancienne lettre, s'attendoit à la demande, et avoit pré-

paré sa leçon. Il lit, non ce qui étoit contenu, mais un ordre qu'il suppose du roi d'Angleterre, de faire sortir la garnison du château pour une revue. Le commandant obéit, et pendant que les troupes sont dehors, le maire s'empare de la citadelle.

Charles V fit ce qu'il put pour chasser l'ignorance de son royaume, et y répandre le goût des lettres. Il marquoit beaucoup d'estime à ceux qui les cultivoient. On les appelloit dans ce tems *clercs*. Quelqu'un murmuroit des distinctions qu'il leur accordoit; *Charles* répondit: « Les clercs ont la sapience, « on ne peut trop l'honorer; et tant que « sapience sera honorée en ce royaume, « il continuera à prospérité; mais quand « déboutée sera, il déchéra ». C'est en effet autant par les sciences que par les armes, que la France a acquis une espèce de domination sur l'univers. *Charles V* doit être regardé comme fondateur de l'immense bibliothèque dont Paris s'énorgueillit avec raison. *Jean*, son père, lui avoit laissé à-peu-près vingt volumes. Il en réunit neuf cents, quantité énorme pour ce temps où l'imprimerie n'étoit pas encore inventée. Le présent le plus flatteur qu'on pût lui

faire, étoit un livre. Il aimoit à s'entretenir des sciences. C'étoit son seul délassement.

La foiblesse de son tempérament ne lui permettoit pas les exercices violens pratiqués par ses prédécesseurs. Il restoit volontiers dans son palais, mais il y étoit accessible. Grave par caractère, néanmoins point ennemi d'une douce gaîté; modeste dans ses habillemens, cependant aimant la propreté dans sa cour, et la magnificence dans les occasions d'éclat; fidèle aux pratiques de la religion; réglé dans sa vie privée, toujours égal, il expédioit ses ordres dans les revers, avec le même sang-froid que dans la prospérité. Il eut, dans *Jeanne de Bourbon*, une épouse digne de lui, sage, pieuse, aumônière, exemple de mœurs, modèle vivant de vertus pour les filles des plus grands seigneurs, qui étoient alors élevées à la cour.

Charles V mourut à quarante-quatre ans. Le royaume étoit tranquille, les troupes assujéties à la discipline, les finances dans le meilleur état, le trésor plein, quoique jamais le monarque n'ait été plus libéral; mais sa générosité étoit une espèce de commerce avec les

peuples. Par exemple, il donnoit des terres au connétable; celui-ci les vendoit, dépensoit l'argent en récompenses aux soldats, en dédommagemens aux pays ruinés par la guerre, en entretien de familles nobles, et en édifices publics. Le roi savoit bien tout cela; quand le prix de la terre étoit consommé, il en donnoit une autre, et en agissoit de même avec ses ministres. Par ce moyen l'argent circuloit, l'industrie augmentoit, et mettoit le peuple en état de payer les impôts. Quelqu'attentif qu'il fût à les modérer, il se fit scrupule en mourant de ceux qu'il avoit mis, recommanda qu'on les diminuât sous son successeur. Il seroit à désirer que les princes ne réservassent pas ces regrets au moment de leur mort.

Charles VI. 1380. Les contrastes se trouvent jusques sur les trônes. A un sage succède un fou. *Charles VI* n'avoit que douze ans. Le duc d'Anjou, l'aîné de ses oncles, se fit déférer la régence. Revêtu de cette autorité, il entreprit de faire valoir, aux dépens de la France, les droits que *Jeanne*, reine de Naples, lui avoit donnés sur ce royaume, en l'adoptant. Il se saisit des trésors du feu roi, qui alloient à plusieurs mil-

lions, de sa vaisselle et de ses bijoux. La partie la plus précieuse de ce dépôt fut trouvée dans un mur du château de Melun. Un chambellan de *Charles V* en avoit le secret. Le duc d'Anjou le força, par la torture, de le révéler. Les ducs de Bourgogne et de Berry, les deux autres oncles paternels, pillèrent de leur côté. Le seul duc de Bourbon, oncle maternel, se conduisit d'une manière digne de son rang. Il donna tous ses soins à l'éducation du jeune roi. Mais le duc de Bourgogne, qui en avoit été chargé avec lui, rendit ses bonnes intentions inutiles, en s'accommodant à l'humeur de son pupille, et en favorisant le penchant effréné qu'il montroit pour le plaisir.

Le duc d'Anjou, à l'aide de son trésor, assembla la plus belle armée qui fût jamais sortie de France, pour l'Italie. On le vit partir avec plaisir, comme on voit partir un voleur, dont on a été attaqué, quoiqu'il emporte son butin. Le duc de Bourgogne prit l'autorité. Il persuada à son neveu de porter la guerre en Flandres, dont les habitans n'étoient coupables que de ne vouloir pas souffrir les exactions de leur souverain, beau-père du duc de Bour-

gogne. Ainsi il sortit encore une armée de France, pour des intérêts qui lui étoient absolument étrangers. Il fallut aussi envoyer des troupes en Languedoc, dont le duc de Berry avoit été nommé gouverneur. La province ne vouloit pas le recevoir, ayant déjà éprouvé ses vexations du vivant du feu roi. Ce sage prince, cédant aux vœux de ses peuples, avoit rappellé son fils. Le neveu le renvoya, armé et plus redoutable. Tel étoit l'état de *Charles VI*, forcé d'être l'instrument de la cupidité de ses trois oncles.

A l'âge de dix-huit ans, il épousa la princesse *Isabeau de Bavière*, et son frère, le duc d'Orléans, *Valentine*, fille du duc de Milan. Alors le roi conçut le dessein de s'affranchir de la tutelle de ses oncles. Il lui suffit de déclarer dans un conseil qu'il assembla exprès, que désormais, il gouverneroit lui-même, et toute leur autorité les abandonna. Il s'entoura des ministres de son père. La face des affaires changea. Le jeune monarque s'appliqua à soulager ses peuples, diminua les dépenses nécessaires, retrancha les superflues, s'occupa du soin de redresser les griefs. Il étoit affable, familier avec

ence, aimoit à dire des choses obligeantes. Alors le suffrage des peuples, enchantés de ses belles qualités, lui donna le surnon de *Bien Aimé*. Des projets de guerres qui lui échappoient quelquefois, guerres romanesques, comme d'aller combattre les Turcs, de rétablir le pape à Rome, d'où des factions l'éloignoient, faisoient craindre qu'ils ne se livrât à cette passion, au grand détriment de son royaume. Mais ses ministres le contenoient. Cependant, ils ne purent s'opposer à la juste vengeance d'un noir assassinat commis presque sous ses yeux.

Dans une cour composée de princes avides, qui, déchus de l'autorité, cherchoient à la ressaisir ; de femmes galantes autorisées par l'exemple de leurs maris et jalouses entr'elles, on doit s'attendre à des intrigues particulières, avant-courrières de troubles généraux. Le duc d'Orléans peu régulier dans sa conduite, faisoit cependant mystère de ses désordres à sa jeune épouse. Elle en fut instruite et en fit des reproches à son mari. Il tira d'elle l'aveu que cette confidence lui avoit été faite par *Pierre de Craon*, son favori, et le chassa de sa cour.

Pierre de Craon etoit un de ces hommes dangereux auprès des jeunes princes, audacieux, prodigue, sans mœurs et sans principes. *Olivier Clisson*, connétable, homme grave et réglé, avoit tâché d'éloigner du duc ce corrupteur, sans pouvoir y réussir. *Craon* n'ignoroit pas ses efforts. Il crut que les anciennes tentatives de *Clisson*, pouvoient bien dans cette circonstance avoir contribué à sa disgrace. Sur ce soupçon il l'attaque dans Paris à la tête de plusieurs assassins, le laisse pour mort et s'enfuit en Bretagne, dont le duc, ennemi de *Clisson*, le reçut avec plaisir.

Le roi irrité d'un pareil attentat, demande qu'on lui livre l'assassin. Le duc refuse. *Charles* se prépare à forcer le duc d'obéir et se met à la tête de ses troupes. Le duc de Bretagne avoit un fort parti pour lui à la cour, entre autres les ducs de Bourgogne et de Berri, qui tâchoient de détourner leur neveu de cette guerre, et qui cependant le suivoient. Arrivé au Mans, il est attaqué d'une fièvre. Ses oncles lui conseillent de s'arrêter, mais il continue sa marche. Dans cette mauvaise disposition de santé, un des plus chauds jours

du mois d'août, après avoir marché plusieurs heures à l'ardeur du soleil, le jeune prince, comme sommeillant sur son cheval, est tout-à-coup réveillé en sursaut. Un homme de mauvaise mine, couvert de haillons, sort brusquement de derrière un arbre, saisit la bride de son cheval, lui crie d'une voix terrible: « Arrête, roi! où vas-tu? « tu es trahi », et disparoît.

On croiroit volontiers que cettte espèce de fantôme fut aposté par les oncles et les ennemis de cette guerre, qui sans doute ne prévoyoient pas toutes les funestes suites de leur stratagême. Le premier effroi de cette vision étant passé, on continue la marche. Un page qui portoit une lance, s'endormant à cheval, la laisse tomber sur un casque que portoit un autre page derriere le roi. A ce son aigu, *Charles* se retourne, et voyant cette lance tournée contre lui, il fond avec impétuosité sur le page, le tue et court en furieux de tous côtés, frappe à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'on puisse le saisir. On le reporte au Mans. Il y fut deux jours en léthargie, sans qu'on pût conjecturer qu'elle se-

roit la suite de cet étrange accident.

En attendant, les ducs de Berri et de Bourgogne reprennent l'autorité au préjudice du duc d'Orléans, qu'ils disoient trop jeune. L'état du roi, dont l'esprit resta affoibli et sujet à des absences, servit de prétexte pour lui cacher les affaires et les conduire sans lui. C'etoit aussi une raison de multiplier les plaisirs afin de dissiper la mélancolie dont il étoit quelquefois accablé.

Dans une des fêtes qn'on donnoit à cette intention, on imagina une mascarade de six satyres, qui pour marquer le nud, n'avoient que de la toile exactement appliquée sur la peau, et un enduit de poix, afin de retenir la laine qui figuroit le poil. Le roi étoit du nombre. Ils se tenoient par une chaîne. Le duc d'Orléans, par imprudence approche un flambeau d'un d'entre eux pour le reconnoître. Le feu prend à son habit et se communique aux autres. Quatre furent si profondément brûlés qu'ils moururent deux jours après. Un cinquième eut le bonheur de rencontrer une cuve pleine d'eau où il se jeta. Le roi que le feu gagnoit déjà fut garanti

par la duchesse de Berri, qui étouffa la flamme avec sa robe dont elle l'enveloppa.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, ce prince eut toujours trois ou quatre attaques par an. Elles duroient plus ou moins, avec des symptômes différens. La veille il devenoit pesant et inquiet, le matin à son reveil il étoit furieux, ou imbécille, tantôt violent et ardent, tantôt triste et mélancolique. Alors il pleuroit. Quelquefois aussi il badinoit et jouoit comme un enfant. Dans ces circonstances, il ne reconnoissoit personne que la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, et ne vouloit rien prendre que de sa main. On débita qu'elle avoit empoisonné son beau-frère, pour faire passer l'autorité à son mari. D'autres dirent qu'elle devoit cet ascendant à des complaisances criminelles. Comme si on pouvoit trouver la cause des préférences d'un fou. La reine et les tantes de Berri et de Bourgogne devinrent jalouses du crédit que la prédilection du roi donnoit à sa belle-sœur. Les maris épousèrent les querelles des femmes. De là les haines qui causèrent tant de troubles dans le royaume. Le principe une fois connu, on ne

doit pas être surpris des étranges événemens, qui ont signalé ce malheureux règne.

Le duc d'Orléans, à l'aide de l'ascendant de sa femme, se fit déclarer, dans un bon intervalle du roi, lieutenant-général et gouverneur du royaume, pendant les rechutes de son frère. Le duc de Bourgogne s'opposa à cet édit. Les rivaux se préparèrent à des hostilités. Elles furent suspendues par le duc de Bourbon, tant que dura l'accès de la maladie du roi. Revenu dans une demi-santé, il cassa ce qu'il avoit fait pour son frère, et donna toute l'autorité à son oncle. Le duc d'Orléans profita d'un autre accès de son frère pour se faire rétablir, aidé par la reine *Isabeau*, sa belle sœur. La parfaite intelligence qui régnoit entre ces deux personnes, non sans scandale, maintenoit leur autorité, et leur donnoit une espèce de droit de piller le peuple, qu'elles n'épargnoient pas.

Le duc de Bourgogne mourut, et laissa ses états à *Jean*, surnommé *sans Peur*. Aussi ambitieux que son père, il prétendit avoir sa part au gouvernement, dont la reine et le duc d'Orléans vouloient l'exclure. Le beau-frère et la

belle sœur se conduisoient avec la plus grande imprudence, et n'épargnoient ni bassesses, ni vexations pour amasser de l'argent. On disoit que la reine en faisoit passer en Allemagne, pour s'y retirer et y vivre splendidement, si le roi venoit à mourir. Le duc d'Orléans achetoit des terres, et ne payoit pas ses dettes. Leur cour étoit splendide. Celle du roi et de ses enfans manquoit souvent du nécessaire. Le malheureux monarque, trop instruit de ces manœuvres, créa, dans un moment lucide, un conseil chargé de gouverner l'état *pendant l'absence du roi;* ainsi nommoit on sa maladie, par ménagement.

Cette précaution ne fit point cesser les troubles, et n'imposa pas silence aux animosités. Par vengeance, par rivalité d'amour et de puissance, le nouveau duc de Bourgogne fait assassiner son cousin, le duc d'Orléans, avoue publiquement son crime, prétend le justifier, et s'en fait donner l'absolution par le roi, qu'il retenoit à Paris, après en avoir chassé la reine, les enfans d'Orléans et leurs partisans. Toutes ces personnes revinrent dans la capitale, et s'y rendirent les plus fortes; mais intimidée par le duc de Bourgogne, que

les Parisiens favorisoient, la cour se retira à Tours. Il y eut un accommodement facilité par la mort de la douairière d'Orléans. *Jean* fit quelques excuses au nouveau duc d'Orléans, son cousin. La reine, d'abord irritée du supplice de *Montaigu*, que le duc de Bourgogne avoit fait mourir pour le punir de son attachement à cette princesse, s'appaisa, parce que le duc lui donna une partie de la confiscation des biens du mort.

Le Bourguignon eut aussi le crédit de se faire confier l'éducation du dauphin, au préjudice du duc de Berri. Pour se venger de cette préférence, celui-ci renouvella les plaintes de l'assassinat du duc d'Orléans, et en demanda justice. En même tems il leva des troupes, et s'avança vers Paris. Un retour de la santé du roi calma l'orage prêt à éclater. Il éloigna les rivaux de la cour, ôta le gouvernement de Paris au duc de Berri, son oncle, et le donna, selon le vœu des habitans, au comte de *Saint Paul*. Ce capitaine avoit été privé de celui de Gênes, et rappelé. Il déplaisoit, dit-on, aux Génois, parce qu'il plaisoit trop à leurs femmes. Il ne prit pas les moyens de douceur pour s'éta-

blir solidement dans son nouveau gouvernement. Ne comptant pas sur l'obéissance de la bonne bourgeoisie, qui montroit de l'attachement pour le duc de Bourgogne, il forma un corps de milice de cinq cents bouchers, qui n'eurent pas plutôt les armes à la main, qu'ils firent trembler toute la ville.

Alors elle se trouva divisée en trois factions : celle du duc d'Orléans, dite des *Armagnacs*, du nom du comte d'*Armagnac*, beau-père du duc. Ils portoient une écharpe blanche, traversée d'une croix de Saint-George; celle des *Bourguignons*, l'écharpe rouge et la croix de Saint André: et enfin celle des bouchers, appelés *Cabochiens*, du nom de *Caboche*, leur chef. Celle-ci, espèce de faction volante, étoit redoutée et invoquée alternativement par les deux autres. Altérée de sang et de pillage, elle indiquoit les meurtres et les brigandages, les ordonnoit, les exécutoit, et rendoit dominante la faction à laquelle elle se joignoit.

Le duc de Bourgogne maria sa fille au dauphin *Louis*, qui commençoit à se mêler des affaires. Voyant les ducs de Berri et d'Orléans approcher de Paris, où les *Armagnacs*, sous *Saint-*

Paul, étoient fort puissans, il y appela son beau-père, pour soutenir sa cause. Le Bourguignon vint, menant avec ses troupes un corps considérable d'Anglais; mais *Jean sans Peur* ne fit que paroître, rappellé en Flandres par une révolte des Flamands. Dans le tems que cette révolte exposoit Paris à devenir la proie des *Armagnacs*, le roi se réveilla de sa démence, rassembla une armée, chassa son oncle et son neveu jusqu'à Bourges, où il les assiégea. Quoique foibles et pressés, ils ne firent aucune proposition de paix, parce qu'ils attendoient un corps de six mille Anglais, qu'ils avoient appellés aussi de leur côté. Ainsi chaque faction, également traître à sa patrie, s'embarrassoit peu de la livrer à ses ennemis, pourvu qu'ils l'aidassent à détruire ses rivaux. La crainte de ces auxiliaires engagea le roi à recevoir en grâce les ducs de Berri et d'Orléans; mais les Anglais qui étoient arrivés, et qu'on ne pouvoit payer, se dédommagèrent en pillant.

Le roi retomba. Le dauphin prit en main les rênes du gouvernement. Quoique gendre du duc de Bourgogne, qui étoit revenu à Paris, il résolut de se soustraire à sa domination, et le pria

de trouver bon qu'il mît pour commandant dans la Bastille *Désessarts*, homme qui lui étoit affidé. Loin de s'y opposer, le malin Bourguignon signe les lettres de gouvernement. Mais *Désessarts* n'est pas plutôt entré dans la forteresse, qu'il se voit investi par une multitude de gens ramassés sous *Caboche* et *Jean de Troie*, autre chef, chaud partisan du duc de Bourgogne. Le dauphin, très-embarrassé, engage son beau-père à faire retirer ces séditieux. Il y consentit. Mais il fallut livrer *Désessarts*, qui fut décapité, pour servir d'avertissement à ceux qui oseroient se prêter à des mesures désagréables au duc. Les *Cabochiens* se répandirent ensuite dans la ville, et massacrèrent tous ceux que le Bourguignon et ses amis indiquoient comme suspects. Le Dauphin et le duc de Berri furent obligés de prendre l'écharpe rouge, pour se mettre en sûreté. Cependant les bourgeois de Paris, réveillés par ces violences de la stupeur dont ils étoient frappés, chassèrent les *Cabochiens*, non sans grande effusion de sang. Le reste de ces forcenés se retira en Flandre avec le duc de Bourgogne.

Paris fut àlors absolument déclaré

contre lui. Comme il menaçoit de revenir, les Parisiens prirent les armes, et s'assujétirent aux fonctions militaires. Le Bourguignon vint en effet jusqu'aux murailles, se présenta devant les portes; mais ne voyant aucun mouvement en sa faveur, comme il l'espéroit, il se retira. Le roi *de retour*, ainsi qu'on parloit, le suivit; mais il lui accorda la paix, parce qu'il s'agissoit de se défendre contre les Anglais, qui étoient descendus en France en grande force. L'armée du roi, qui alla à leur rencontre, étoit fort supérieure, mais mal commandée : elle fut totalement mise en fuite à Azincourt. Défaite encore plus désastreuse par les circonstances que celles de Créci et de Poitiers. Le Bourguignon profite de ce malheur pour rentrer en grâce et revenir à la cour, protégé par le dauphin *Louis*, son gendre. Mais ce jeune prince mourut à la fleur de son âge, empoisonné, dit-on, tué, selon d'autres, par la débauche, quoique d'un tempérament fort et vigoureux. Les *Armagnacs* reprirent alors le dessus; mais ce ne fut pas pour long-tems. Le Bourguignon s'empara de l'esprit du nouveau dauphin *Jean*. Il mourut d'un abcès dans

la tête, trop tôt pour relever la faction bourguignone dans Paris. Mais les intrigues de cour lui donnèrent une nouvelle force.

A *Jean*, dauphin, succéda *Charles*, qui, depuis, occupa le trône. Ce jeune prince donna sa confiance au connétable d'*Armagnac*. Dans l'extrême disette où se trouvoit le royaume, menacé de nouveau par les Anglais, le connétable conseilla au dauphin de s'emparer du trésor d'*Isabeau*, sa mère, qui étoit fort considérable. Elle fut outrée de cette entreprise; et laissant son mari avec son fils, elle se retira à Vincennes, et y tenoit une cour brillante et galante. Le connétable fit voir au roi, dans un de ses *retours*, qu'il avoit droit d'être choqué de ce qui s'y passoit. Le mari alla à Vincennes, fit arrêter et mettre à mort un homme qu'on disoit amant de sa femme, et la relégua à Tours, avec *Catherine*, sa plus jeune fille. Outrée de cet affront, dont elle croyoit son fils complice, quoiqu'il fût presque encore enfant, *Isabeau* appella *Jean sans peur* à son secours. Il la tira de son exil. Par son conseil, elle fit revivre une ordonnance du roi, qui l'avoit autrefois déclarée régente du royau-

me. Elle en reprit le titre et l'autorité, fixa sa résidence à Troyes, créa un chancelier au parlement, et nomma à la place d'*Armagnac* le duc de Lorraine connétable.

Cette puissance rivale de celle du roi, et accompagnée de toutes les autorités qui pouvoient la rendre respectable, fit craindre un schisme politique dans l'état. Le légat du pape s'entremêla de la paix. Pendant qu'elle se négocioit, huit cents Bourguignons s'introduisirent par surprise dans Paris. La populace se joignit à eux ; elle força les prisons, massacra ceux qui s'y étoient réfugiés. Le connétable d'*Armagnac* fut tué. Le dauphin se sauva à peine. La reine et le duc de Bourgogne instruits de cet évènement, ne tardèrent pas à se rendre dans la capitale ; mais ils ne tardèrent pas non plus à être embarrassés eux-mêmes de l'esprit de sédition qui y régnoit. Tout homme riche étoit un *Armagnac* que l'on pilloit et tuoit sans miséricorde. La canaille déchaînée se livroit à toute sorte d'excès. Le bourreau étoit à la tête. Il eut l'impudence de toucher dans la main du duc de Bourgogne, obligé de le souffrir ; cependant on fit entrer des troupes dans la ville.

Elles y remirent l'ordre. Le dauphin s'éloigna. Retiré à Poitiers, il y établit un parlement, formé de conseillers qui s'étoient sauvés de Paris, nomma un chancelier et se déclara régent, tant que dureroit *l'occupation* de son père.

Pendant ce tems, la reine *Isabeau*, toujours courroucée contre son fils, traitoit avec *Henri*, roi d'Angleterre, qui s'étoit avancé jusqu'à Mantes. Elle lui offrit, pour se procurer son secours et la rétablir dans l'autorité absoluë, *Catherine*, sa fille, en mariage, avec des conditions très avantageuses. Elles ne le parurent pas encore assez à l'Anglais. Le duc de Bourgogne tenoit la balance entre les contractans. *Henri* ne le trouva pas aussi disposé qu'il auroit voulu à seconder ses prétentions. Elles n'alloient pas à moins qu'à obtenir la couronne de France avec la main de *Catherine*. Croyant pouvoir se passer du Bourguignon, il le négligea. Piqué de ce refroidissement, *Jean sans peur* prêta l'oreille aux sollicitations du dauphin, qui offroit une réconciliation. Les préliminaires en furent posés par des négociateurs; et pour convenir des derniers articles, les deux princes se donnèrent rendez vous à Montereau.

Le duc de Bourgogne fut assassiné dans la conférence, sous les yeux du dauphin.

Ce prince nia d'avoir eu part au meurtre; il affirma qu'il s'étoit commis sans son consentement; mais ses désaveux n'empêchèrent pas que Paris, et à l'exemple de la capitale, toute la France ne se souleva contre cette perfidie. Elle avança en un moment les affaires du roi d'Angleterre plus que n'auroient pu faire les plus grands succès militaires. Il fut conclu un traité par lequel on convint que *Henri IV* épouseroit *Catherine*, qu'il gouverneroit le royaume de France comme régent, tant que *Charles* vivroit, et qu'après sa mort, il lui succéderoit au trône. Ce traité fut approuvé comme par un enthousiasme général du parlement, de tous les corps et des principales villes du royaume. Le nouveau duc de Bourgogne, *Philippe le bon*, y accéda. Les autres princes du sang avoient été menés prisonniers en Angleterre, après la bataille d'Azincourt. Le dauphin fut déclaré ennemi de l'état et incapable de succéder à la couronne.

La guerre commença inégalement entre le dauphin, qui n'avoit qu'un petit nombre de partisans, et seulement quel-

ques provinces de la partie méridionale, et entre *Henri*, appuyé de toutes les forces d'Angleterre, des secours du duc de Bourgogne, du suffrage de Paris et des principales villes, du nom de roi et de la haine de la mère, pour son fils. Qui n'auroit cru la perte du dauphin certaine et le triomphe de l'Anglais assuré? Mais *Henri IV* mourut à l'âge de trente six ans, laissant de *Catherine* un enfant de neuf mois, qui fut nommé *Henri V*. Deux mois après mourut à cinquante-quatre ans l'infortuné *Charles VI*, devenu imbécille à force de rechûtes, et heureux de ne pas connoître les malheurs de son royaume. La régence, sous le jeune roi *Henri V*, fut déférée au duc de *Bedfort*, frère du roi *Henri IV*, au défaut du duc de Bourgogne, qui ne voulut pas s'en charger. *Charles de Valois*, ainsi appelloit-on le dauphin, se fit proclamer roi dans ses provinces, et fut reconnu dans sa petite cour si resserrée, que par dérision, on l'appelloit le *roi de Bourges*.

De cet état à celui d'un monarque, qui ne connoît de bornes à son royaume que celles de ses anciennes limites, il y a un grand espace à parcourir. *Charles*, sur-nommé le *Victorieux*, mit

quinze ans à le franchir. Il a été aussi nommé le *Bien servi*, et il étoit bien servi, parce qu'il récompensoit noblement. Il n'avoit que vingt ans. Peu de seigneurs s'attachèrent d'abord à sa fortune; mais ils étoient braves, fidèles et zélés. Il lui vint aussi des secours étrangers. Le roi d'Ecosse lui envoya six mille hommes. Le duc de Milan lui fit passer six cents lances et un corps d'arbalétriers. Avec ces auxiliaires, et ce qu'il put ramasser de volontaires français, il tint la campagne. Ses finances étoient si courtes, qu'il n'eut d'abord que des soldats capables de se contenter de gloire et d'espérance.

Le caractère de *Charles VII* étoit approprié aux circonstances : ouvert, caressant, généreux, d'une humeur égale, porté au plaisir, sans redouter la peine, s'occupant aussi volontiers des préparatifs d'un combat que des apprêts d'une fête. Dans une circonstance très-critique, après un échec important, il faisoit à un de ses généraux la description d'un divertissement qu'il comptoit donner à *Agnès Sorel*, sa maîtresse. *Qu'en dites-vous*, demanda-t-il au vieux guerrier. *Je dis*, répartit

celui-ci, *qu'on ne peut perdre son royaume plus gaiement.*

On prétend qu'il a eu de grandes obligations à cette favorite, qu'elle le tira de l'indolence où il auroit volontiers langui; content de la part de son royaume que les Anglais avoient bien voulu lui faire. Le sachant un jour dans ces dispositions, *Agnès* vint lui faire ses adieux. « Je suis, dit-elle, destinée à « un roi, puisque vous consentez à ces- « ser de l'être, je vais chercher un « monarque ailleurs. » Cette menace faite à propos, donna au prince l'énergie dont il manquoit quelquefois. Modéré et tranquille, il est certain qu'il avoit besoin d'être excité, mais aussi dans les occasions importantes, aucun de ses guerriers ne pouvoit lui disputer la palme de l'honneur. Plus d'une fois on l'a vu le plus avancé dans les rangs ennemis, et le premier sur la brêche. Mais la grande supériorité des Anglais l'affaissoit. Après sept ans de combats, prêt à perdre Orléans, que les Anglais assiégeoit, la seule ville qui lui offroit un point d'appui dans le centre du royaume, il se voyoit exposé à être repoussé dans les extrémités, sans autre asyle peut-être que les montagnes du

Dauphiné, son apanage avant que d'être roi. Dans une conjoncture si fatale, un miracle, si on en croit quelques historiens, un singulier et heureux stratagême, selon d'autres, sauva Orléans et assura le trône à *Charles VII.*

Quel qu'ait été la cause ou le motif qui ait fait agir l'héroïne, inspiration ou ruse politique, séduction étrangère ou conviction intime; voici le fait dans la plus grande simplicité. Une jeune paysanne, approchant de vingt ans, appellée, *Jeanne*, d'un village de Lorraine, nommé *Arc*, se présente au gouverneur de *Dom remi*, le prie de l'envoyer au roi, parce que Dieu lui a révélé que sous son commandement les troupes royales feront lever le siège d'Orléans. Le gouverneur la refuse. Elle revient à la charge. Vaincu par ses instances, il la met sous la garde de deux gentilshommes et l'envoie au roi.

Le voyage à travers un pays entiérement occupé par les Anglais étoit périlleux. Elle promet qu'il se fera heureusement, et il réussit. Arrivée à la cour, le roi, après avoir consulté son conseil, la fait paroître devant lui. Il étoit vêtu simplement, et confondu dans la foule des courtisans: elle le démêle,

lui adresse la parole, se dit chargée de deux choses seulement : faire lever le siège d'Orléans, et mener le monarque à Reims, pour y être sacré. Elle subit sur sa mission un examen des docteurs et des théologiens, dont le témoignage lui est favorable. On met un grand convoi sous sa direction. Elle l'introduit dans Orléans, fait tant de sorties, obtient tant d'avantages, que les Anglais lèvent le siège. Du nom de son triomphe on l'appella *la pucelle d'Orléans.*

Elle étoit à cheval, habillée en homme, chargeoit à la tête des troupes avec beaucoup d'intrépidité. D'ailleurs elle montroit une grande piété ; beaucoup de modestie, et une sagesse qui n'a jamais été suspectée. Après cette victoire, la *Pucelle* propose le voyage de Reims. La plupart des capitaines s'y opposent comme à une démarche impossible. Elle répond de l'évènement, surmonte touts les obstacles, disperse les troupes ennemies, fait ouvrir les portes des villes *de la part de Dieu*, entre dans Reims, y fait sacrer le roi, et demande à se retirer, parce que sa mission est finie.

Comme on croit encore sa présence nécessaire, on la retient. Elle ne reste

qu'à regret, présageant une issue funeste. En effet, elle est prise par les Anglais. Son procès lui étant fait comme sorcière, elle est brûlée vive à Rouen. L'infortunée souffrit ce barbare supplice avec un grand courage, et soutint, jusqu'à la fin, qu'elle n'étoit coupable d'aucune imposture. On doit la mettre au nombre des victimes innocentes immolées au ressentiment, à la cabale, ou à des raisons politiques. Est-il possible que *Charles* ait ignoré le sort affreux qu'on préparoit à cette héroïne? Et, s'il l'a su, comment ne l'a-t-il pas prévenu par des menaces de représailles sur les prisonniers qu'il avoit entre les mains?

Depuis le sacre de *Charles VII*, le règne ne fut plus qu'une continuité de victoires. Il chassa les Anglais de la France, eut la satisfaction de mettre la police dans son royaume. Les soldats, que la guerre civile avoit rendus brigands, il les renvoya à la culture des terres et à la pratique des arts. Ainsi il s'en débarrassa, non en les chassant de la France, comme on avoit fait à l'égard des *Malandrins* et des *grandes compagnies*, mais en les rendant utiles. A examiner l'ordre qu'il mit dans toutes

les parties de l'administration, finance, police, discipline, on jugera qu'il fut un grand roi.

Il lui arriva le contraire des autres monarques. Ce ne fut pas au commencement de son règne, lorsque son trône étoit encore chancelant, qu'il fut ébranlé par des cabales; mais c'est lorsqu'il paroissoit le mieux affermi, après dix-sept ans de victoires, qu'il se vit assailli par une faction dangereuse. On l'a nommée la *Praguerie :* mot dont on ignore l'origine. Elle tira sa principale force de l'accession de *Louis* dauphin, fils de *Charles*. Le père le soumit et lui pardonna, ainsi qu'à presque tous ses complices.

Charles a été malheureux et comme fils, et comme père. Né d'*Isabeau de Bavière*, haï, détesté, dépouillé, s'il eût pu l'être, par cette marâtre, y a-t-il quelque reproche à lui faire s'il a été indifférent à sa mort? La haine et le mépris public la suivirent dans son tombeau. Malheureux comme fils, on vient de voir que le sien se mit dans le cas d'avoir besoin de pardon; chose douloureuse pour un père. Mais il fut encore plus affreux pour ce prince de croire que ce fils cherchoit à l'empoi-

sonner. Cette persuasion se grava si profondément dans son esprit, que, dans cette crainte, il s'abstint plusieurs jours de manger. Quand, vaincu par les instances de ses domestiques, il consentit à prendre quelque nourriture, il étoit trop tard. L'estomac ne pouvoit plus faire ses fonctions. Il mourut dans sa soixantième année.

Louis XI. 1461. *Louis XI*, ce fils qui remplit les dernières années de son père d'amertumes, quelque accoutumé qu'il fût à dissimuler, ne put cacher sa joie, quand il apprit la mort du roi. Il étoit hors du royaume, sous prétexte de craindre quelque violence de la part de son père, qui le redoutoit à bien plus juste titre. Il rentra en France, alla droit à Reims, et s'y fit sacrer. On lui a donné la réputation de grand politique. La signification de ce terme est si équivoque, qu'il est difficile de la fixer. Il convient à *Louis*, si on entend par-là un prince qui ne marche que par les voies tortueuses, qui prend pour base de sa conduite la dissimulation, qui s'étudie à dresser des embûches, et qui est quelquefois pris dans ses propres piéges. Telle est la vie politique de *Louis XI*. On peut y ajouter le penchant à la

haine, l'art de préparer ses vengeances et de les rendre cruelles, et on aura un portrait de ce prince, assez ressemblant.

Il approchoit quarante ans quand il monta sur le trône. C'étoit à-peu-près l'âge de *Tibère*. Comme le Romain, le Français avoit rongé son frein impatiemment, en attendant la souveraine puissance. On croit que le premier empoisonna *Auguste*, et que le second fit mourir son père de chagrin. Il chassa tous ses ministres, rappella ceux que *Charles* avoit relégués, et affecta un gouvernement tout différent. Il avoit de grandes obligations à *Jean*, duc de Bourgogne. Ce prince l'avoit reçu avec toute sorte d'égards, lorsqu'il s'étoit cru forcé de fuir la colère de son père. En reconnoissance de ces bons traitemens, *Louis* se lia avec l'héritier de Bourgogne, le comte de *Charolois*, nommé depuis *Charles le Téméraire*, aussi mauvais fils que lui. Placé sur le trône de France, il continua ses intelligences avec le *Téméraire*, tant qu'il se flatta d'entretenir les brouilleries du père et du fils. Quand il vit qu'ils se raccommodoient, il devint ennemi de l'un et de l'autre.

Tout lui étoit bon pour parvenir à

ses fins. Le duc de Savoie lui avoit rendu des services pendant qu'il soulevoit le Dauphiné contre son père; *Louis*, en reconnoissance, s'engagea de lui faire épouser l'héritière de Bretagne. Comme il crut ne pouvoir réussir auprès du Breton par l'insinuation, il l'appella à sa cour sous un prétexte. Pendant qu'il retenoit le père, il prit des mesures pour faire enlever la fille, et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Ce même duc de Savoie, brouillé avec son fils, vient demander la médiation de *Louis*. Le monarque invite le fils à venir s'expliquer avec son père, et lui donne sa parole pour sauf conduit, l'écoute et le fait enfermer. Toujours également enclin à la trahison, il avoit pris des mesures pour enlever en pleine paix le duc de Bourgogne et le comte de Charolois; mais elles manquèrent par l'imprudence de l'un de ceux qui étoient chargés de l'exécution.

Cette conduite oblique, bien capable d'inspirer des craintes, non seulement aux étrangers, mais encore aux grands seigneurs du royaume, occasionna ce qu'on a appellé *la guerre du bien public*, c'est à-dire la guerre de ceux qui vouloient engager le peuple, sous pré-

texte de procurer son avantage à servir leur ambition ou leur ressentiment. A la tête étoient les ducs de Bourgogne et de Bretagne, et presque tous les seigneurs de l'ancienne cour. Il se livra auprès de Paris une bataille, suivie d'un accommodement. Jamais il n'y eut tant de traités à la fois. Le roi en fit avec chacun des chefs qu'il avoit eu l'art de diviser. Il accorda à chaque prétendant ce qu'il voulut. La concession faite à l'un contredisoit celle qui étoit faite à l'autre. Ainsi *Louis* se trouva autant de raisons qu'il lui en falloit pour exécuter ce qui lui plaisoit, et rejeter le reste. Quant au *bien public*, il montra une grande ardeur pour le procurer, et nomma avec ostentation une commission chargée de réformer les abus. Elle lui servit comme d'inquisition contre les seigneurs révoltés. *Louis* les fit citer comme coupables de vexation, et couvrit sa vengeance du manteau de la justice.

Pour plus grande sureté, il convoqua les états-généraux, et y fit confirmer tout ce qu'il avoit fait. Il eut grand soin de recommander des réglemens pour le *bien public* à l'avantage des peuples. Dans cette assemblée, la Normandie

fut irrévocablement réunie à la France. Comme tout réussissoit assez ordinairement au roi quand il traitoit lui-même, ce qui lui donnoit une grande idée de sa capacité, il eut la fantaisie de s'aboucher avec le comte de Charolois, devenu duc de Bourgogne, pour convenir d'un accommodement qui demandoit de la finesse et de la dextérité. Point de doute qu'il n'eût dessein de tromper le *Téméraire;* il lui demanda une entrevue. Elle eut lieu à Péronne, qui faisoit partie des états de Bourgogne. Pour inspirer plus de confiance, *Louis* s'y rendit sans gardes.

Pendant qu'ils conféroient, les Liégeois, gagnés par le roi, auxquels apparemment ce prince n'avoit pas marqué assez précisément le moment d'éclater, se révoltèrent et taillèrent en pièces la garnison bourguignone. Le duc, instruit des menées du roi, le fit arrêter, et le tint trois jours prisonnier dans le donjon du château. *Louis* se plia à toute sorte de bassesses, pour se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il n'en sortit qu'à force de sacrifices, et s'obligea d'aller avec le duc devant Liége, et non-seulement d'être témoin de la punition de ses protégés, mais d'y coo-

pérer lui-même par ses propres troupes. Toute sa vie il fut honteux de cette imprudence. Les Parisiens, peuple railleur, s'en réjouirent. Ils apprirent à leurs pies et à leurs geais à répéter *Péronne*, *Péronne*. Le monarque choqué fit tuer par-tout ces oiseaux babillards.

Il étoit juste qu'un prince qui trompoit si volontiers, fût trompé lui-même. On pourroit citer plusieurs ministres qui lui manquèrent de fidélité. Un des plus notés est le cardinal de *la Balue*, son plus intime confident. Il entretenoit correspondance avec le duc de Bourgogne. Le roi le découvrit. Il fit enfermer *la Balue* au château de Loche, dans une cage de fer de huit pieds en carré : châtiment d'autant plus approuvé, que le cardinal en étoit l'inventeur, et l'avoit fait subir à d'autres. Il y resta onze ans.

La mort délivra *Louis XI* des princes qui l'embarrassoient le plus; de son frère, qu'on croit avoir été empoisonné; de *Charles le Téméraire*, qui périt dans une bataille en Lorraine. On croît que le roi avoit tenté de s'en défaire par le poison, et que le duc lui avoit rendu la pareille : soupçons hono-

rables pour ces princes. Le duc de Bourgogne ne laissa qu'une fille. Le roi profita de sa minorité pour envahir la meilleure partie de ses états. Il aima mieux les devoir à la ruse et aux armes, qu'au mariage qu'il auroit pu faire contracter au dauphin, son fils, avec cette héritière.

On a cherché le motif de cette préférence, et on a cru le trouver dans le caractère ombrageux de *Louis*, qui craignoit de rendre, par cette alliance, son fils trop puissant de son vivant. Quand il fut parvenu à se rendre maître de ses affaires, il tint les seigneurs et toute sa cour dans un état de sujétion. Son regard faisoit trembler ceux qu'il fixoit. On a un exemple de son caractère cruel et vindicatif, dans le supplice de *Jacques d'Armagnac*, duc de Nemours, homme à la vérité chargé de crimes, mais qui auroit échappé au châtiment, si le monarque n'eût pas eu des fautes contre lui-même à punir. Il le fit décapiter, et ordonna que ses deux fils fussent sous l'échafaud, afin que le sang de leur père coulât sur eux. trait d'inhumanité atroce !

La vie domestique de *Louis* étoit triste et sévère. « Il étoit, dit son histo-

« rien, naturellement ami des gens de « moyen état ». Son principal favori étoit *Olivier le Daim*, qui avoit été son barbier. Il étoit avec ces sortes de gens plus familier qu'il ne convient. Quand on lui en faisoit des reproches, il répondoit par une maxime vraie, mais dont il étendoit trop l'application : *Lorsqu'orgueil chemine devant, honte et dommage cheminent de bien près*. Il s'habilloit et se présentoit de manière à ne point attirer le respect; mais il inspiroit de la crainte : c'est tout ce qu'il vouloit. Ses ministres avoient peu à faire autour de lui. Il disoit qu'il *portoit tout son conseil dans sa tête*. On a dit qu'il étoit *léger à parler des gens, sauf ceux qu'il craignoit; car il étoit assez craintif de sa propre nature.* Cette pusillanimité étoit le principe de sa superstition. Aucun roi ne l'a portée si loin en signes extérieurs de dévotion et en pratiques minutieuses. Il promettoit et juroit tout ce qu'on vouloit, pourvu que ce ne fût pas sur *la croix de Saint-Lo*; parce qu'il étoit persuadé que ceux qui se parjuroient après ce serment, mouroient dans l'année. Or, comme il étoit toujours disposé à ne pas tenir sa parole, il ne vouloit pas

s'exposer. Mais il juroit volontiers sur une petite Notre-Dame de plomb, qu'il portoit à son bonnet.

Dans sa dernière maladie il s'entoura de reliques. Il en fit venir de tous côtés, même la Sainte-Ampoule, qu'il tira de Reims. *François de Paul*, fondateur des Minimes, jouissoit en Calabre de la réputation de saint. Un saint, selon l'opinion de *Louis*, devoit faire des miracles. Il l'appela *pour qu'il lui rendît la santé*, et ne fut pas content quand le saint lui dit *qu'il ne pouvoit que prier Dieu de le guérir.* Ce n'étoient pas des prières que le malade demandoit. Il mourut dans la soixante-unième année de son âge.

Il fut, comme on l'a vu, mauvais fils, mauvais mari, n'ayant même pas pour *Charlotte de Savoie*, son épouse, les égards extérieurs qui pouvoient lui faire supporter patiemment ses infidélités et ses caprices; enfin père indifférent pour son fils, puisqu'il le fit élever loin de lui, et qu'il le voyoit rarement. Quelques jours avant sa mort il le fit venir, et lui donna des conseils dignes d'un monarque sage et vertueux : d'aimer la paix, de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, de

traiter ses sujets avec équité et douceur. *Louis XI* fut très-bien servi par les évènemens. Tous ceux qui pouvoient lui tenir tête, borner son ambition et sa cupidité, moururent avant lui. Il s'appropria leurs dépouilles sous toutes sortes de prétextes, d'hommages, d'héritages, d'hypothèques, de reversions, d'achats même, qu'il soldoit quand il vouloit. Chose singulière, remarque un historien, il releva l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son extérieur auroient semblé devoir l'avilir. Il réunit sous son sceptre l'Anjou, le Maine, le Barrois, la Provence, presque tout l'Artois, plusieurs villes de Picardie, le Roussillon, la Cerdagne et le comté de Boulogne.

Comme *Charles VIII* étoit majeur, il n'y eut point de régence proprement dite. Selon les dispositions de *Louis XI*, l'autorité fut remise entre les mains d'*Anne de Beaujeu*, sa fille, sœur du jeune roi. *Louis*, duc d'Orléans, le duc de Bourbon, princes du sang les plus proches, voulurent disputer cette espèce de tutelle à madame de *Beaujeu*. Elle en appella aux états-généraux, qui lui confirmèrent sa puissance : décision Charles VIII. 1483.

qui fait honneur au choix de *Louis XI* et à celle qui en étoit l'objet. En effet, elle gouverna avec beaucoup de prudence.

On crut devoir satisfaire l'animosité publique par le supplice de trois favoris insolens. *Olivier le Daim*, de barbier devenu comte de Melun, fut pendu pour meurtre et adultère. *Jean Doyac*, parvenu d'aussi basse naissance à une dignité dans le parlement, et comblé de richesse, après avoir été fustigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille coupée et la langue. Delà on le conduisit en Auvergne dont il avoit été gouverneur. On lui coupa l'autre oreille dans la ville de Montféraud sa patrie, et il y fut de nouveau fustigé; mais il garda son trésor qu'il avoit si bien caché qu'on ne put le découvrir. *Jacques Coctier*, le troisième, étoit médecin. *Louis XI* n'osoit rien lui refuser, ni le punir de son insolence. « Je sais bien, disoit-il effrontément à ce foible prince, que vous « me traiterez quelque jour comme « les autres, que vous me ferez mettre « en prison ou mourir, mais vous ne « vivrez pas trois jours après moi ». On se contenta de le chasser. Il racheta

ses richesses par une forte amende. Avis aux intrigans qui s'insinuent dans les cours.

Le duc d'Orléans ne resta pas long-tems soumis à la décision des états. Il cabala pour s'emparer de l'autorité, et leva quelques troupes. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux pour madame de *Beaujeu*, c'est que ce prince affable, complaisant, doué de qualités aimables, avoit beaucoup de crédit auprès du jeune roi. Cependant elle réussit à l'éloigner. Il se retira en Bretagne, et détermina le duc à embrasser sa querelle. Il y eut une bataille. Le duc d'Orléans la perdit et fut fait prisonnier. Trois ans après le roi alla lui-même le délivrer de la tour de Bourges où il étoit renfermé, et le chargea de négocier son mariage avec *Anne*, héritière de Bretagne.

Cette princesse étoit fort recherchée: le duc d'Orléans avoit été un des mieux reçus entre les prétendans. Néanmoins il eut la générosité, pour la tranquillité de la France et de la Bretagne, de la déterminer à épouser *Charles VIII*. Ce jeune monarque, plein de bonnes intentions, avoit le malheur de se laisser aisément engager à de fausses mesures.

On lui mit en tête la conquête du royaume de Naples, comme lui appartenant à titre d'héritier de la maison d'Anjou, d'ailleurs, objet de gloire, convenable à un jeune prince auquel il seroit honteux de languir dans le repos. Plein d'idées gigantesques, *Charles* rassemble une armée, traverse l'Italie sans obstacles, entre dans Rome en vainqueur et en maître, subjugue le royaume de Naples à une ville près, est attaqué au retour à Fournoue, par une armée formidable des princes ligués d'Italie, qu'il défait et rentre en France triomphant et ruiné. Cet essai ne lui suffit pas. Il méditoit une nouvelle expédition contre le même royaume de Naples, d'où ses soldats avoient été chassés après son retour jusqu'au dernier; mais il mourut d'accident à l'âge de vingt-huit ans, avec le surnom d'*affable* et *civil*.

Louis XII. 1498. *Louis XII*, duc d'Orléans, menacé par les intrigues de cour, craignoit encore la prison ou la disgrace, lorsque la mort de *Charles VIII*, qui ne laissa pas d'enfans mâles, lui ouvrit le chemin au trône. Il étoit petit-fils du duc d'Orléans, frère de *Charles VI*, assassiné par le duc de Bourgogne. On auroit cru

en voyant *Louis XII* au milieu de la cour de son prédécesseur, qu'elle avoit toujours été la sienne. Il n'y eut aucun changement. Les ministres restèrent les mêmes. Ceux qui avoient maltraité Louis avant qu'il eût la dignité royale, n'éprouvèrent ni vengeance ni défaveur. « Il n'appartient pas, disoit il « au roi de France, de punir les in- « jures faites au duc d'Orléans. » Ils conservèrent leurs places et leurs biens. Il n'y eut enfin que la personne de *Charles VIII* qui disparut. Sa veuve, *Anne* de Bretagne, après un an donné à la bienséance et aux formalités nécessaires pour séparer *Jeanne*, fille de *Louis XI*, que *Louis* étant duc d'Orléans avoit épousée malgré lui, reprit sa place sur le trône et au lit du nouveau roi. Jusques dans la guerre il y eut une ressemblance parfaite. *Louis XII* la porta aussi en Italie, non plus comme roi de Naples : il abjura le prétendu droit d'héritier de la maison d'Anjou ; mais comme représentant de sa grand'mère, *Valentine* de Milan, héritière légitime de ce duché.

Louis XII se rendit formidable à deux républiques, Gênes et Venise. La première humiliée et assujétie, reçut

des lois sévères. La seconde, devenue orgueilleuse par ses richesses, se vit, non-seulement abandonnée de ses alliés, mais encore attaquée par une ligue dont le roi de France se rendit chef et agent. Venise échappa à sa ruine par des sacrifices et des souplesses. Les papes jouèrent un grand rôle dans cette guerre. *Alexandre VI* excommunioit et empoisonnoit. *Jules II*, la cuirasse sur le dos, et le casque en tête, prit des villes et gagna des batailles. *Louis XII*, tantôt ennemi, tantôt reconcilié, n'usa pas assez de sa puissance contre ces pontifes, par complaisance pour *Anne* de Bretagne, son épouse, très-dévote et très-craintive. Quand ces papes se trouvoient pressés par les armes du roi, ils faisoient appréhender à la reine la révision des procédures faites pour la dissolution du mariage de la princesse *Jeanne*, et de casser le sien. Ces insinuations adroites faisoient que la reine empêchoit le roi d'user de ses avantages. A force d'égards, il perdit en Italie les conquêtes qui avoient coûté tant de sang et d'argent à la France.

C'est presque le seul reproche qu'on

puisse faire à ce prince affable, accessible, compatissant. Nul monarque ne respecta plus la liberté de ses sujets. Il seroit à desirer que ceux qui ont droit de condamner à la prison, en eussent auparavant éprouvé comme lui les inquiétudes, le mal-aise et les impatiences. On l'a blâmé de son mariage, à cinquante-quatre ans, avec *Marie*, fille d'*Henri VIII*, roi d'Angleterre, qui n'en avoit que dix-sept. Mais il ne porta pas loin la peine de cette faute. Elle changea toute sa manière de vivre. « Où il souloit dîner « à huit heures, il convenoit qu'il « dînât à midi, et où il souloit se cou- « cher à six heures du soir, souvent se « couchoit à minuit. » Ces complaisances pour sa jeune épouse, le conduisirent au tombeau deux mois et demi après son mariage. On le trouvoit trop économe. Les courtisans avides débitèrent à ce sujet des satyres. On le fit même jouer sur le théâtre. Il ne s'en fâcha pas. « J'aime mieux, dit-il, « que mes sujets rient de mon éco- « nomie, que s'ils pleuroient d'être « foulés. » En effet, il diminua les impôts de plus de moitié, et n'en recréa jamais. Enfin, le murmure de la

critique, s'il en mérita quelqu'une, est étouffé par cette proclamation du crieur public, lorsqu'il annonça sa mort : « Priez Dieu pour le bon roi *Louis*, « père du peuple. ». La plus belle de toutes les oraisons funèbres.

François Ier, 1515. Son successeur, *François* Ier., venant de la même souche, le duc d'Orleans et *Valentine* de Milan, étoit éloigné de la couronne d'un degré plus que *Louis XII*, qui ne laissa pas d'enfans mâles. Il avoit un caractère *chevaleresque*, c'est-à dire, passionné pour les armes, mettant sa gloire à affronter les dangers, à courir les hasards sans s'embarrasser des risques, ni prévoir les conséquences. Presqu'en montant sur le trône, il eut occasion d'exercer son courage contre les Suisses. Ces peuples avoient fait sous *Louis XII*, une irruption en France. Ils n'en sortirent que sous la promesse d'une somme d'argent. *François* les trouva nonpayés, et par conséquent fort mécontens, lorsqu'il passa les Alpes pour aller s'emparer du Milanez. Il y eut à Marignan une sanglante bataille qui dura deux jours. Elle fut plus à l'avantage des Français que des Suisses ; mais les deux nations y apprirent à s'estimer. De ce moment, *François* Ier. eut tou-

jours des compagnies suisses dans ses troupes. Il s'assura du Milanez par des garnisons, et revint triomphant.

Jeune, ambitieux, déjà vainqueur, il se mit sur les rangs pour la couronne impériale; mais *Charles-Quint*, meilleur négociateur, l'emporta. Ce fut l'origine ou l'occasion de la haine de ces deux princes, à-peu-près égaux d'âge et de puissance; mais on vit, par les succès constans de l'empereur, ce que peut la prudence sur la bravoure dénuée de conseils. *Charles* maîtrisa, pour ainsi dire, les évènemens; tout lui étoit bon pour embarrasser son ennemi. Il enleva plus d'une fois à *Francois* I^r. des alliés que leur intérêt même portoit à lui être fidèles; entr'autres, *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Le Français et l'Anglais s'étoient juré une amitié sincère dans une entrevue, dont la magnificence fut alors célèbre. L'endroit où elle eut lieu, s'appella *le Champ du drap d'Or.* Mais les sermens de *Henri VIII*, quoiqu'il eût véritablement de l'estime et de l'affection pour *François Ier.*, ne tinrent presque jamais contre les sollicitations artificieuses de *Charles*.

Un des grands malheurs de *Fran-*

çois I[er].; malheur qui en entraîna après lui beaucoup d'autres, a été la défection du *connétable de Bourbon*. On convient que ce seigneur fut poussé à bout par madame d'*Angoulême*, mère du roi. Elle avoit pris du goût pour lui dans un voyage qu'elle fit à la cour du tems de *Louis XII*. Lorsqu'elle se vit, en quelque manière, assise sur le trône avec son fils, elle s'imagina que *Bourbon* n'hésiteroit pas à accepter sa main qu'elle lui offroit. Non seulement il la refusa, mais ce qui n'est jamais permis, il donna de son refus des raisons qui attaquoient le caractére et la beauté de la princesse. Quoique vieille, elle n'en fut pas moins sensible à la critique de ses graces. Son amour se tourna en haine violente. Le roi, son fils, eut la foiblesse de n'en point réprimer les effets, qui n'allèrent pas à moins qu'à ruiner le *connétable* par un procés injuste.

Bourbon passa chez l'empereur. *François* eut d'autant plus de tort de s'exposer à perdre un si bon capitaine, qu'il étoit alors en guerre avec *Charles-Quint*. Il avança très-heureusement en Italie, et mit le siége devant *Pavie*. Les généraux de l'empereur

n'avoient pas assez de troupes pour délivrer la ville, qui étoit prête à se rendre. Le connétable leur amena douze mille Allemands levés à ses dépens. La prudence dictoit au roi de se retirer; mais il crut son honneur intéressé à prendre la ville. Cependant « à « la guerre, lui disoit *la Trimouille*, « le véritable honneur est de réussir. « Aucune raison ne peut jamais justi- « fier une défaite. » Indocile à une remontrance si sage, *François* attendit l'ennemi. Il fut battu et fait prisonnier.

Charles-Quint n'en agit pas généreusement avec lui. Il en tira, pour sa délivrance, plus de promesses qu'il ne devoit croire que le roi une fois libre voudroit en tenir. Les infractions à ce traité causérent entre eux de nouvelles guerres, des bravades, des défis insultans. Ces procédés répréhensibles, même entre particuliers, n'empêchérent pas *Charles* de se fier à la parole de *François*, quoiqu'il l'eût insulté et souvent trompé, et de passer par la France avec un simple sauf-conduit de ce prince. Il y fut magnifiquement reçu et traité amicalement. en reconnoissance, l'empereur manqua à la promesse faite au roi, de don-

ner l'investiture du duché de Milan à son second fils. Nouvelle guerre en conséquence. Comme l'âge rallentissoit l'activité des deux rivaux, la guerre se rallentit aussi. De sorte que *François* Ier. n'ayant pas été un seul jour de son règne en paix, s'y trouva lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il étoit noble, généreux, magnifique, et a mérité le titre glorieux de *père et restaurateur des lettres*.

Henri II. 1547. *Henri II* avoit vingt-neuf ans quand il monta sur le trône. *Diane de Poitiers*, duchesse de *Valentinois*, sa maîtresse, en avoit quarante-sept. Elle sut fixer son cœur jusqu'à la mort, au grand déplaisir de *Catherine de Médicis*, son épouse, frappée du double chagrin d'être privé de l'amour de son mari et de la domination qu'elle voyoit entre les mains d'une autre. Treize ans de règne furent treize ans de guerres extérieures, pendant lesquels la paix demeura constante en France, malgré quelques intrigues de cour et la persécution qu'on faisoit souffrir aux protestans. *François Ier* en avoit donné l'exemple et s'en repentit. *Henri II* enchérit. Il ne se refusa pas à l'affreux spectacle de voir brûler vifs plusieurs

de ces sectaires. Les cris de ces malheureux l'émurent ; mais il n'en donna pas moins contre eux des édits foudroyans. Ainsi se fomentoient la haine et l'animosité, qui rendirent ensuite les guerres civiles si acharnées et si cruelles. *Henri II* fut frappé à l'œil d'un éclat de lance dans un tournois, et mourut de sa blessure à quarante-deux ans. Si on avoit un caractère à lui donner, ce seroit celui d'avoir été peu constant dans ses projets politiques, de s'être permis des variations nuisibles aux affaires, et d'avoir adopté trop facilement les idées du dernier qui lui parloit. D'ailleurs il étoit affable, poli, brave comme son père et loyal chevalier.

Avec lui finit cette institution, qui nous donna les *Pothon*, les *Lahire*, les *Bayard*, et tant d'autres dignes d'être nommés comme ce dernier chevalier, *sans peur et sans reproche*. Ces deux mots désignent les qualités qui constituoient le vrai chevalier, la bravoure et l'assemblage de toutes les vertus sociales. On a remarqué que dans la réception étoient employés des rites religieux, et galans, qu'il y avoit *fraternité* entre les chevaliers, et que

l'hospitalité se pratiquoit avec empressement et gaieté. L'arrivée d'un chevalier dans un château étoit une fête. Les *Menestrels* et les *Troubadours*, poëtes et musiciens ambulans mettoient en vers et en chants les hauts faits d'armes de ces preux, et enflammoient les jeunes *chevaliers* du desir de leur ressembler. C'est moins le malheur de *Henri II*, dans un de ces spectacles, qui a détruit cette société, que l'usage des armes à feu, qui a changé l'attaque, la défense particulière et l'ordre des combats.

François II. 1550. Tout le règne de *François II*, âgé de seize ans, n'est qu'une conspiration. Les *Guises*, princes cadets de la maison de Loraine, ayant fait épouser à *François*, *Marie Stuart*, leur nièce, s'attribuent toute l'autorité. *Antoine*, roi de Navarre et *Condé*, prince de Bourbon, tâchent d'en avoir leur part. Aidés de *Coligni* et d'autres mécontens, ils projettent de se saisir du roi, qui étoit dans le château d'Amboise, afin de gouverner sous son nom. La conjuration est découverte : trois des chefs sont exécutés en présence de la reine mère et des dames de la cour. Près de douze cents furent pendus,

noyés ou décapités. Le sang ruisseloit dans les rues d'Amboise.

On fait le procès au prince de *Condé* et au roi de Navarre. Il ne se trouve aucune charge contre celui-ci; mais le premier est condamné à mort. Il alloit être exécuté, et le roi de Navarre devoit être assassiné faute de preuves. *François II* meurt presque subitement d'un abcès dans la tête à dix-huit ans. La conjuration d'*Amboise* est le premier évènement de la guerre civile qui a embrâsé la France pendant quarante-cinq ans. Elle mit une ligne de démarcation entre les *Catholiques* et les *Réformés*, dits *Protestans* ou *Huguenots*. Il y eut alors deux factions bien prononcées à la cour, et deux partis bien distincts dans le royaume.

La mort précipitée de *François II* change en un clin-d'œil la face de la cour. La reine-mère, négligée par les *Guises* pendant leur autorité, en est recherchée, parce qu'ils connoissoient son empire sur *Charles IX*, qui n'avoit que dix ans; mais elle ne se laisse pas prendre à leurs amorces. Par insinuation et par douceur, elle éloigne les chefs de parti, et gouverne assez tranquillement. Ce calme ne plaisoit pas à

Charles IX. 1560.

François de Guise, qui s'érigeoit en chef des catholiques. Il avoit besoin de la guerre, et la commence en faisant massacrer des protestans dans leur prêche, à *Vassi*. Ses rivaux acceptent cette espèce de défi. La guerre se fait avec fureur. *Antoine*, roi de Navarre, est tué devant Rouen, qu'il assiégeoit. *Guise* assassiné sous les murs d'Orléans, qu'il serroit de près. Le prince de *Condé* avoit été blessé et fait prisonnier à la bataille de *Dreux*. La mort de deux chefs, la captivité de l'autre, rend la paix ménagée par *Catherine* plus facile à conclure. Elle se fait à des conditions assez équitables.

Mais elle ne dure pas. *Condé* n'y trouve pas assez d'avantage. Il tente, avec *Coligni*, de surprendre la cour à Mousseaux. Elle se sauve à Paris. On combat encore sans succès décisifs dans la plaine de Saint-Denis. Le connétable de *Montmorenci*, commandant de l'armée catholique contre son neveu *Coligni*, général avec *Condé* de la protestante, est tué. Nouvelle paix, pas plus stable que les autres. Bataille à Jarnac, où le prince de *Condé*, blessé sur le champ de bataille, est assassiné de sang froid. *Coligni* sauve les débris de l'armée protestante, se représente

à *Montcontour*, est encore battu, et se retire en vainqueur : les catholiques, dans ces deux occasions, étoient commandés par *Henri*, duc d'Anjou, frère puiné de Charles IX, qui depuis a été Henri III, et Henri, prince de *Béarn*, fils d'*Antoine* et de *Jeanne* de Navarre, qui a depuis été Henri IV, y faisoit ses premières armes sous l'œil de *Coligni*. Malgré les victoires des catholiques, les réformés obtinrent encore une paix honorable.

Indestructibles par la force ouverte, *Catherine* et son conseil résolurent de s'en défaire par la trahison. On attira à la cour les principaux chefs réformés par l'appât du mariage du jeune prince de Béarn, avec la princesse *Marguerite*, sœur de *Charles IX*. La reine *Jeanne* amena elle-même son fils, et mourut presque subitement. L'empoisonnement, s'il eût lieu, fut si bien déguisé, que cet accident n'épouvanta pas les seigneurs protestans. Ils se laissèrent tous envelopper à Paris comme dans une nasse, et périrent massacrés la nuit de la *St.-Barthélemi*, 1572, dans la capitale et dans tout le royaume, avec les circonstances barbares qui caractérisent les assassinats religieux.

Charles IX prononça au jeune ro de Navarre, son beau-frére, et au prince de *Condé*, fils de celui qui avoit été tué à *Jarnac*, cette terrible sentence en trois mots : *messe*, *mort*, *ou bastille*. Ils fléchirent. Le roi, maître des chefs, crut le parti exterminé ; mais il se soutint dans les provinces. Bientôt même il trouva des protecteurs à la cour, d'où *Navarre* et *Condé* s'étoient sauvés. *François*, duc d'*Alençon*, le dernier des fréres du roi, s'appuya des réformés pour lui arracher des grâces. Ces rebelles, que *Charles IX* avoit espéré de détruire en se plongeant dans leur sang, reparurent comme des spectres effrayans auprès de son tombeau. Ils s'étoient rassemblés dans la Normandie : pour les éviter, il fut contraint de fuir, dans sa dernière maladie, du château de Saint-Germain, où il attendoit la mort. Elle le frappa à vingt-quatre ans, précédée de grandes douleurs, qu'on regarda comme un juste châtiment du massacre de la *Saint-Barthélemi*.

Henri III. 1574. *Henri III* étoit en Pologne, dont la couronne lui avoit été déférée à la grande satisfaction de *Charles IX*, son frère, qui fut charmé de voir éloigner

cet objet de jalousie. Il mit, à vingt-trois ans, celle de France sur sa tête déjà ornée du laurier de plusieurs victoires. En l'attendant, sa mère gouverna avec adresse et habileté. *Henri* donna, en arrivant, bonne idée de son administration, par une neutralité apparente entre les partis, la fermeté dans ses résolutions et l'application aux affaires; mais ces belles dispositions ne durèrent pas.

Les réformés avoient contre lui des préventions fondées. Ils le regardoient comme complice très chaud des massacres de la *Saint Barthélemi*, et ne se fioient ni à ses démonstrations de neutralité, ni à sa fidélité aux paroles données, parce qu'ils le connoissoient inconstant, variable, très-aisé à séduire. En effet, la reine-mère, dont le but étoit de gouverner, l'eut bientôt dégoûté des soins pénibles de la royauté. Elle lui présenta des plaisirs faciles, l'endormit dans l'indolence de la volupté, favorisa, excita même ses passions avec une complaisance indigne non-seulement d'une mère, mais encore d'une femme honnête. La nature, à ce qu'on croit, fut outragée dans ses débauches, ou si elle fut respectée,

ses désordres parurent assez licencieux pour qu'on donnât publiquement à ses favoris le nom de *mignons*.

Henri crut regagner ou conserver l'estime des catholiques par des démonstrations de dévotion bisarres. Il établit des confréries de *pénitens*, associations familières dans le Midi, distinguées entr'elles par les couleurs blanche, bleue et noire. On le vit assister, pieds nuds, à leurs processions, couvert de leur sac, masqué de leur capuchon où la tête s'enfonçoit. Mais les chefs catholiques lui enlevèrent le fruit de ces affectations ridicules, en dévoilant sa turpitude. Ils rendoient aussi sa religion suspecte, en publiant que la tranquillité dans laquelle il laissoit vivre les protestans sans les persécuter, étoit moins l'effet de la crainte de leur puissance, que de son affection pour eux.

Ces chefs catholiques étoient les deux fils du duc de *Guise*, assassiné à Orléans: l'un cardinal, hardi dans les conseils; l'autre guerrier, intrépide dans l'exécution. Un troisième, nommé le duc de *Mayenne*, étoit encore trop jeune pour figurer. En observant l'indolence du roi, sur le soupçon que ses débauches le priveroient de postérité, ne

voyant après lui que le duc d'*Alençon*, non marié, d'un génie étroit; on ne doute pas que le duc de *Guise* n'ait eu le projet de se procurer la couronne, par l'appui des catholiques, au préjudice du roi de *Navarre*, héritier présomptif, qui étoit retourné à la religion réformée. *Henri III* favorisa, sans le vouloir, cette prétention, par sa conduite maladroite.

Il se laissa arracher par les protestans, des places fortes, comme nécessaires à leur sureté contre les entreprises des catholiques. Ceux-ci prétendirent avoir aussi besoin d'asiles, et, refusés, ils se crurent en droit de se lier par des sermens, pour la défense de leur religion, qui paroissoit abandonnée par le roi. De-là la *Ligue* ou la *Sainte-Union*. *Henri III* la laissa établir, au lieu de la réprimer; et quand elle eut acquis de la force, il crut que le meilleur moyen de déconcerter ses projets, étoit de s'en rendre chef; qu'ainsi il en pénétreroit les secrets, et modéreroit les mouvemens. Mais les *Guises* ne lui laissèrent que l'apparence de l'autorité dans leur parti, et seulement ce qui étoit strictement nécessaire pour qu'il y représentât, et que son

nom donnât un air de légitimité à la *Ligue*.

Henri III auroit voulu tenir la balance entre les deux ligues; car il ne faut pas s'y tromper, l'association des réformés qui avoient des places fortes, des troupes et des chefs étoient une véritable ligue; mais la catholique ne laissa pas au roi la liberté de faire la paix. Elle l'entraîna malgré lui à la guerre. Comme il ne la faisoit pas assez vigoureusement au gré des ligueurs, ils donnèrent toute leur confiance aux *Guises*, et forcèrent le roi, à la journée des *Barricades*, de sortir de sa capitale. Prêt à être déposé dans les états de Blois, ou à éprouver un sort plus funeste, s'il y en a un pire pour un monarque, il le fit assassiner.

La *Ligue* étoit si bien cimentée, le peuple si bien persuadé et dévoué, que ce meurtre, loin de rendre à *Henri III* sa puissance, le jeta dans le plus grand embarras. Il y eut un soulèvement général des catholiques. Le roi, poursuivi par eux, abandonné des réformés, se trouva presque seul. Le malheur réveilla en lui son ancienne bravoure. Le duc de *Mayenne*, reconnu chef du parti à la place de ses fréres, suivoit de

près *Henri III*, forcé de fuir, et l'accula, pour ainsi dire, dans les faubourgs de Tours. Comme un animal furieux se retourne contre les chasseurs qui le pressent, il sortit contre les ligueurs, les battit, les força de se retirer, et de lui laisser la liberté de se joindre au roi de Navarre.

Depuis long-tems ce prince l'avertissoit des perfidies de la *Ligue*, et lui offroit ses services. Attaqué avec acharnement par les ligueurs, sous les bannières d'*Henri III*, il les avoit défaits à *Contras;* mais, après sa victoire, il restoit incertain et indécis, dans les pays montagneux de la France, les plus commodes à soutenir une guerre défensive, attendant avec anxiété quelles seroient les résolutions de la *Ligue* contre lui. Il ne pouvoit douter que les *Guises* ne lui en voulussent personnellement, depuis que la mort du duc d'*Alençon* le rendoit héritier du trône. Il apprit donc avec un contentement intérieur, le meurtre de ce rival; mais il eut la modestie de n'en pas triompher, se contentant de s'offrir de nouveau à *Henri III*. Ce prince hésitoit, dans la crainte que sa jonction avec les réformés ne confirmât les bruits qu'on

avoit répandus de son penchant pour leur religion ; mais se trouvant réduit à un très-petit nombre de sujets fidèles, il se détermina à appeller le roi de Navarre. Celui-ci vint assez à tems pour l'aider à repousser les ligueurs des murs de Tours.

Marchons à Paris, lui dit le prince plein de vivacité et d'ardeur. La résolution en fut aussi-tôt prise. Cette capitale étoit gouvernée par les *Seize*, c'est-à-dire que, divisée en seize quartiers, les chefs du conseil de chaque quartier, rassemblés sous l'influence des chefs des ligueurs, prenoient des décisions qu'ils faisoient adopter par les quartiers. Le peuple étoit entraîné et entretenu dans ses préventions par des orateurs, qui, dans une faction catholique, devoient naturellement être des prédicateurs. On répandoit avec profusion des écrits dans le sens de la faction, et on n'en permettoit point d'autres. La fureur, la rage étoient au comble contre *Henri III*, dans cette grande ville. A la nouvelle de la mort du duc de *Guise*, on avoit déclaré son assassin déchu du trône, et retranché son nom des prières. On ne se cachoit pas de dire que ce seroit action méri-

toire de lui ôter la vie. Un religieux, qu'on croit, outre le fanatisme, avoir été engagé à ce crime par les complaisances de la duchesse de *Montpensier*, soeur des *Guises*, se proposa pour ce forfait, et l'exécuta. *Henri III*, frappé par le couteau de l'assassin, auprès de Paris, mourut à trente-neuf ans. Doué des plus belles qualités, vaillant, populaire, éloquent, il auroit été jugé digne du trône, s'il ne l'avoit pas occupé.

Il ne s'éleva pas de difficultés sur le droit d'*Henri IV* à la couronne, quoiqu'il y eût trois cent trente-trois ans entre lui et *Robert*, sixième fils de *Saint Louis*, seigneur de la baronnie de *Bourbon*, dont il tiroit son origine. Mais sa religion servit de raison ou de prétexte à plusieurs seigneurs catholiques, pour l'abandonner. Leur désertion le força de décamper de devant Paris. Le duc de *Mayenne* le poursuivit en Normandie, où il se retiroit pour gagner l'Angleterre, s'il étoit trop pressé. Mais auparavant il hasarda une bataille à *Arques*, auprès de Dieppe, et la gagna. Cette victoire lui donna la confiance de retourner vers Paris. *Mayenne* lui opposa une nouvelle armée dans les plaines d'*Ivry*, et fut en-

Henri IV. 1589.

core battu. *Henri* campa devant Paris. Il auroit pu s'en rendre maître par famine, s'il avoit refusé de laisser passer une multitude de vieillards, de femmes et d'enfans, que le duc de *Nemours*, qui en étoit gouverneur, mettoit dehors, pour épargner les vivres. Les généraux du roi lui reprochèrent son indulgence; « mais, disent les historiens, *Henri IV* se seroit exposé à « tous les reproches du monde, plutôt « qu'à ceux de son cœur ».

Il est d'expérience que le ferment des guerres civiles est bientôt épuisé, quand les étrangers ne viennent pas l'alimenter. Les réformés avoient appellé les Allemands, les ligueurs, les Espagnols. *Philippe II*, leur roi, prévoyant que la ligue seroit anéantie, si Paris étoit pris, envoya à son secours le *prince de Parme*, qui fit lever le siége. *Henri IV* s'éloigna, et laissa un libre cours aux cabales qui troubloient la capitale. Les *seize* y dominoient, mais avec un despotisme et une insolence qui irritoient le duc de *Mayenne*. Ils avoient fait pendre deux magistrats respectables, qui leur étoient suspects. *Mayenne* leur rendit la pareille, et fit pendre quatre d'entr'eux; les autres

se dissipèrent. Paris resta dans une espèce de calme, amusé par le spectacle des prétendus états qui s'y assemblèrent. *Philippe II* ne tendoit pas moins qu'à y faire déclarer reine de France l'infante, sa fille; mais il ne trouva pas *Mayenne* docile à ses desirs. Et *Henri IV* déconcerta toutes les factions, en revenant à la religion catholique, dont il fit profession ouverte.

Ce changement ne le mit cependant pas d'abord en possession de la totalité de son royaume. Il fut obligé de vaincre des provinces par la force; d'autres le reconnurent volontairement. Les réformés, mécontens de sa conversion, furent appaisés par un édit donné à *Nantes*. Edit très-prudent, fait pour convenir également aux catholiques et aux protestans raisonnables. Les plus difficiles à contenter, furent les seigneurs qui s'étoient attachés à lui pendant sa détresse. Ils ne se croyoient jamais assez récompensés. Ils murmuroient et menaçoient. Le roi fut contraint de faire un exemple du plus dangereux d'entr'eux. *Biron* paya de sa tête ses complots mal concertés.

Henri IV eut quatre maîtresses connues, qui chacune lui donnèrent

des enfans, sans compter celles que leur obscurité a dérobées aux regards. Il n'est que trop prouvé que quand il mourut, il alloit mettre l'Europe en feu, pour une amourette. Galant à barbe grise, il étoit devenu passionné pour la jeune *Montmorenci*, épouse du prince de *Condé*, son cousin. Celui-ci enleva sa femme de la cour, et trouva un asile pour elle et pour lui chez les Espagnols. *Henri* se prétendit insulté par cette protection, et s'occupa avec ardeur des préparatifs d'une guerre formidable, à laquelle on croit bien qu'il donna d'autres prétextes.

Ces foiblesses le rendroient méprisable à la postérité, si elles n'étoient rachetées par les qualités qui font le grand roi, les talens militaires, l'art et le desir de rendre ses peuples heureux, le discernement dans le choix des ministres. A cette occasion on se souviendra de *Sully*, qui a si souvent été cité pour modéle en administration. *Henri IV* étoit bon, franc, familier. Cependant il a été attaqué par le couteau de deux assassins, et est mort à cinquante-huit ans, frappé par le troisième. C'est une tache pour la réputation d'*Henriette* de Balzac, sa maî-

tresse, et de *Marie de Médicis*, sa femme, qu'on hésite de décider entre elles deux, laquelle a armé le bras de l'assassin. On leur a donné pour complices, des seigneurs que ce prince avoit comblés de bienfaits. D'autres rejettent le crime sur des ageas de la cour d'Espagne. Néanmoins il peut se faire que l'assassin ait été un scélérat mélancolique, fanatique de religion, sans conseillers ni complices, ainsi qu'il le fit entendre. *Henri IV* a été nommé *Henri le grand*. On approuve généralement ce vers, qui peut lui servir d'épitaphe :

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Le règne de *Louis XIII*, son fils, peut se partager en trois époques : sous *Marie de Médicis*, sa mère, sous le *connétable de Luynes*, et sous le *cardinal de Richelieu*. Louis XIII. 1610.

Marie de Médicis ne régna elle-même que sous *Concini* et *Léonore Galigaye*. Le premier, pauvre gentilhomme florentin, venu en France avec la reine pour faire fortune, y réussit en épousant *Léonore*, fille d'un artisan de Florence, que *Marie* avoit amenée en qualité de basse domestique, et qui

devint sa favorite. L reine fut quatre ans régente de son fils, qui n'avoit que quatre ans quand il parvint au trône. Après sa majorité elle continua à tenir les rênes, environnée de cabales et d'intrigues.

Les princes de *Condé* et de *Soissons* étoient à la tête d'une foule de mécontens. *Condé* fut arrêté et relâché. On leva des troupes; mais les mécontens comptoient moins sur les armes que sur les négociateurs secrets qu'ils avoient auprès du roi. Ils persuadèrent à ce jeune prince, que la discorde ne venoit que de l'obstination de sa mère à soutenir un favori indigne de ses bontés. On convint que *Concini* seroit sacrifié. Il s'étoit fait donner le bâton de maréchal de France, sans aucun service militaire, uniquement parce qu'il lui convenoit. *Vitri*, capitaine des gardes, l'obtint pour l'avoir assassiné. La reine fut envoyée prisonnière dans le château de Blois, et *Léonore* punie du dernier supplice, comme sorcière. Tous leurs biens furent donnés à *Luynes*, qui avoit été l'ame de l'intrigue.

Il avoit deux frères, *Brantes* et *Cadenet*, tout au plus, dit-on, gentilshommes provençaux. De gardes du

roi, ils s'étoient introduits dans sa faveur par des amusemens d'enfans. Ces puérilités firent que la reine ni son favorine se défièrent pas d'eux, et leur laissèrent prendre empire sur l'esprit du jeune *Louis*. Au commencement de cette révolution qui assura l'autorité à *Luynes*, la cour fourmilloit d'intrigues. C'étoit la route de la fortune, mais tout le monde n'y parvenoit pas. Un nommé *Gignier* y fut arrêté désagréablement. Il avoit imaginé une prétendue conspiration qu'il alla révéler à *Luynes*, espérant en tirer récompense. Mais en examinant l'affaire à fond, on reconnut de la fourberie. L'intrigant pressé de dire le motif de sa délation, répondit de bonne foi: « Voyant que les com-« plots étoient à la mode, j'en ai forgé « un pour mon avantage. Malheureu-« sement il a mal tourné ». *Gignier* ne vit en cela qu'une mauvaise chance et paya de sa tête.

La reine mère conserva dans son exil, d'autant plus de partisans, que *Luynes* s'attira beaucoup de jalousie par son pouvoir et ses richesses. Il s'étaya du mariage de la fille d'un des principaux seigneurs de la cour, et en fit contracter à ses frères d'aussi utiles.

Mais les mécontens tirèrent la reine de sa prison. Ils se trouvèrent assez puissans pour lui fournir une armée. *Luynes*, d'un caractère doux et conciliant, s'accommoda avec elle. *Marie de Médicis* revint auprès de son fils et reprit de l'influence dans les affaires. Afin de rompre le cours de ces cabales et d'occuper *Louis*, qui marquoit du gout pour la guerre, *Luynes* quoiqu'ami de la paix, donna aux réformés quelques mécontentemens, qui leur firent prendre les armes. Le jeune monarque entra avec ardeur dans la nouvelle carrière qu'on lui ouvroit, et s'y distingua. *Luynes* y gagna l'épée de connétable, sans y avoir un droit plus légitime que celui de *Concini* et de *Vitri* au bâton de maréchal. Le connétable joignit les sceaux à cette dignité : de sorte que tous les pouvoirs se trouvèrent réunis en lui. Mais il n'en jouit pas long tems. Il mourut au moment où élevé au faîte des honneurs et du pouvoir, il alloit en être précipité par la perte de sa faveur.

Marie de Médicis devint maîtresse du conseil, en y introduisant *Richelieu* évêque de Luçon, qui avoit contribué à la reconcilier avec son fils et *Luynes*.

Le prélat argus en politique, examine la conduite de ses collègues; voit qu'ils travaillent à se supplanter dans la confiance du roi, les laisse se ruiner les uns les autres, et quand il les voit affoiblis en nombre et en force, il les chasse du conseil, s'installe à leur place, et entoure la base de sa puissance seulement de quelques foibles états dont il pourra se défaire, s'ils lui nuisent. Mais on donne aussi à l'ascendant qu'il prit, une origine plus louable que ces ruses de cour. Il s'empara, dit-on, de *Louis XIII* par l'estime. Il montra à ce prince qui avoit l'esprit juste, un système de gouvernement bien suivi, des vues sages, des moyens proportionnés. Il lui expliquoit les causes et les motifs, et ce qui est encore plus efficace, il lui procuroit des succès.

Ainsi il rendit le monarque maître des protestans en France, et étouffa le germe des guerres civiles par la prise de la *Rochelle*. La mer étonnée, fut contenue par une digue, et reçut un frein qu'elle n'avoit pas senti depuis le tems d'*Alexandre*. Les Anglais qui vouloient s'opposer à ses efforts, sont rappellés dans leur île par les troubles qu'il y fomente. Il conduit *Louis* en Italie et le fait accompagner de la vic-

toire, dans ce pays si stérile en lauriers pour les Français, depuis les guerres de Naples et de Milan. En Flandre et en Allemagne, la maison d'Autriche domptée, jusqu'alors attaquante, est forcée de se tenir sur la défensive. Le commerce fleurit, la puissance royale prend du nerf et se fait respecter; les peuples sont affranchis de la tyrannie des seigneurs; leurs châteaux sont démolis. Les sciences négligées pendant le fracas des guerres civiles, se cultivent avec éclat. De superbes édifices leur servent d'asyle et de sanctuaire. La France en un mot, squélète décharné, épuisée d'hommes et d'argent, reprend de la vigueur et de l'embonpoint.

Il ne tenoit qu'à la reine mère de jouir de tous ces avantages à la cour de son fils, avec tous les agrémens que *Richelieu* ne demandoit pas mieux de lui procurer. Mais des jaloux du crédit de son ancien protégé, la préviennent contre lui. Ils lui persuadent que ses volontés bonnes ou mauvaises, doivent être servilement exécutées par l'homme qui lui doit sa puissance, que la moindre résistance, quoiqu'accompagnée de tous les égards qui peuvent adoucir un refus, est une ingratitude et un af-

front. Ses flatteurs lui disent et répètent que ce colosse qu'elle a élevé, elle a le pouvoir de l'abattre : elle s'en flatte et s'en vante. L'idole que j'ai formé, se dit elle, je saurai bien le détruire. *Marie* intrigue, cabale et entreprend de ruiner le cardinal dans l'esprit de son fils.

Il s'agit de crédit, d'autorité, de perdre toute sa puissance : Richelieu ne connoît plus de ménagemens. Par l'ascendant des ames fortes sur les foibles, après une légère éclipse, il reprend plus d'empire que jamais sur *Louis*. Il lui commande les sacrifices qu'il croit nécessaires au soutien de sa propre puissance. La reine mère est arrêtée. Au lieu de fléchir et d'entrer en accommodement, elle fut en Allemagne. Elle y languira dans la pauvreté. Les plus humbles supplications ne pourront toucher l'inexorable ministre, et obtenir de lui la permission de revenir en France; elle mourra dans l'exil et la misère. La jeune reine, qui s'étoit prêtée aux desseins de sa belle-mère, sera rendue suspecte. Son époux ne jetera plus sur elle que des regards glacés, et, si elle devient mère, ce ne sera que par une surprise faite à l'indifférence.

Gaston, frère du roi, trop complai-

sant pour les ennemis du ministre, sera esclave au milieu de la cour; s'il échappe à ses liens, s'il prend les armes, ce sera un moyen de le décréditer sans ressource dans l'esprit de son frère. Il ne rentrera en grace que par la médiation du prélat. Il faudra qu'il ait obligation à son ennemi. Le comte de *Soissons*, prince altier, ferme dans ses résolutions, adversaire dangereux, sera poussé à la révolte. S'il a des succès, les suites en seront prévenues par sa mort, effet du hasard, ou procurée sur-le-champ de bataille. Il n'y a que *Condé* qui, non-seulement sut se préserver de la disgrace, mais qui accrut sa maison en autorité et en richesses, par des alliances avec l'impérieux cardinal.

Quant à ceux des seigneurs qui lui étoient contraires, ou qu'il jugea tels, aucun ne fut épargné. *Puylaurent*, favori de *Gaston*, auquel le prélat avoit donné sa nièce en mariage, soupçonné de n'être pas assez dévoué à l'oncle, fut mis en prison et y mourut. *Montmorency* pris les armes à la main en faveur de *Gaston*, étoit à la vérité coupable; mais il avoit sauvé la vie à *Richelieu* dans une occasion où le poi-

gnard étoit levé sur lui. Cependant il ne put obtenir grace et périt sur l'échafaud. Les griefs à peine dignes d'amende, servirent de prétexte à la condamnation du maréchal de *Marillac*. Mais son vrai crime étoit que dans une assemblée d'ennemis du prélat, où on délibéroit sur la manière de se défaire du ministre, il avoit opiné à le mettre en jugement, persuadé qu'on trouveroit assez de manquement dans une grande administration, pour le condamner à la mort. Richelieu le punit de la peine du talion.

Enfin il arracha du cœur de *Louis* toute affection et toute pitié en faveur du jeune *Cinqmars*, son favori, plus étourdi que méchant. Mais il vouloit rivaliser de crédit avec Richelieu : quel plus grand crime pouvoit-il commettre? A vingt-deux ans il fut décapité. *Dethou*, son ami, auquel on ne put prouver de crime, subit le même sort. On n'hésita pas à attribuer ces exécutions au cardinal, parce qu'aussitôt qu'il fut mort, le roi fit mettre en liberté tous les malheureux qui attendoient leur jugement, et rappella les exilés : preuve certaine que c'étoit le ministre qui avoit régné jusqu'alors. *Louis* XIII ne

lui survécut que cinq mois, et mourut à quarante deux ans. On l'a surnommé le *Juste* et le *Sévère*. Ces deux épithètes peuvent aller ensemble; mais en le rendant responsable de la dureté immiséricordieuse de son ministre, on conviendra que la sévérité lui convient encore mieux que la justice.

Louis XIV. 1643. *Louis XIV* naquit après vingt trois ans de mariage stérile. C'est pourquoi on le surnomma *Dieu-donné*. Il n'avoit que cinq ans, quand il succéda à son père. La reine fut déclarée régente par le parlement. Au grand étonnement de toute la France, *Anne d'Autriche*, si vexée par le cardinal de *Richelieu*, prit pour ministre le cardinal *Mazarin*, créature de son persécuteur. Un poëte a dit: *le monde est une œuvre Scenique*. En suivant cette idée, on aura vu dans le règne de Louis XIII, la tragédie environnée de catastrophes et dégoûtante de sang. On se figurera sous Mazarin le jeu des passions moins violentes, représentées par les auteurs de la fronde. La plus grande partie du règne de Louis XIV, on peut se la peindre comme un spectacle à grandes machines, fait pour étonner. Sur la fin on ne voit plus que les débris

de cette majesté théâtrale, et l'illusion s'évanouit.

Lorsque la crainte inspirée par le terrible *Richelieu* cessa, que le sombre répandu par le sérieux Louis XIII sur sa cour, commença à s'éclaircir, les personnes qui avoient souffert des persécutions pour la reine, ou qui avoient partagé celles qu'elle avoit éprouvées, revinrent bouffies de prétentions et d'espérances. On les appella *importans*, parce que hommes et femmes s'imaginèrent être en droit de se mêler des affaires, et qu'on devoit déférence entière à leurs avis. Ils protégèrent hautement et disgracièrent. La reine se lassa de leur importance, renvoya les femmes dans leurs terres, et se débarrassa des hommes par quelques mois de prison.

Anne d'Autriche s'impatienta aussi des remontrances du parlement, à l'occasion de quelques impôts. Cette compagnie, fière d'avoir donné la régence, prit pour engagement sérieux le compliment que la reine fit alors aux chambres, en disant qu'elle se conduiroit par leurs conseils. Ces conseils peu écoutés, ils les convertirent en arrêts. La régente les cassa. Occasion de mur-

mure. Le peuple partagea le mécontentement des magistrats, et se montra disposé à les soutenir. Le duc d'*Anguien*, héros de vingt-deux ans, couronné des lauriers cueillis à *Rocroi*, se présenta pour réprimer cette bourgeoisie indocile. Enorgueillis d'avoir été utiles à la reine, le prince et les jeunes officiers et seigneurs dont il étoit environné, prirent un air de hauteur, qui les fit appeller *petits-maîtres*.

La reine non seulement se dégoûta de leurs services, mais encore les punit de leur audacieuse présomption par la disgrace. La fermeté de la régente fut attribuée aux conseils de *Mazarin*. Tous les partis se déclarèrent contre lui, tantôt réunis, tantôt séparés. Il devint comme le but de direction de tous les corps des mécontens. On nomma la faction qui lui étoit la plus contraire, la *fronde* : elle se partagea en grande et petite. Toutes les cabales pendant ces troubles, en conservant les noms, changèrent plusieurs fois d'intérêt; car il y eut aussi une fronde favorable à *Mazarin*. Pendant ces espèces de tracasseries domestiques, la guerre se faisoit avec succès sur les frontières, contre les Espagnols. Le

jeune monarque donnoit des espérances en grandissant, et l'intérieur du royaume assez bien gouverné étoit tranquille. *Mazarin* esquivoit adroitement les attaques de ses envieux. Il n'y en avoit qu'un avec lequel il ne pouvoit faire ni paix ni trêve, parce que le dessein de ce rival étoit de le débusquer et de se mettre à sa place. On parle du fameux *Gondi*, coadjuteur de son oncle, évêque de Paris, depuis *cardinal de Retz*. Il étoit l'ame de toutes les intrigues contre *Mazarin*.

Celui-ci fournit inconsidérément un prétexte aux mauvaises intentions de ses ennemis. Il fit venir d'Italie une sœur, une belle sœur et une troupe de nièces. On sentit que cette famille n'étoit appellée que pour s'enrichir. On la représenta dans les pamphlets comme une charge pour l'état, dans le moment que la cour demandoit de nouveaux impôts. Le parlement refuse d'enregistrer les édits burseaux. La cour s'obstine, le parlement s'opiniâtre. Il déclare le cardinal perturbateur du repos public et ennemi de l'état. La cour quitte Paris qui est assiégé.

Cependant la paix se fait. *Condé* et ses frères avoient été chargés du siége.

Ils mirent à trop hauts prix le service qu'ils avoient rendus en cette circonstance. Mazarin les fit arrêter. Les parisiens sont transportés de joie, en voyant prisonniers ceux qui les avoient assiégés. Mais la fronde reprend des forces. Le cardinal est obligé d'aller lui-même rompre les fers de ceux qu'il avoit enchaînés et de quitter le royaume. Paris fait des feux de joie au retour des princes. Un accommodement permet à Mazarin d'y revenir; mais on se brouille de nouveau. La cour se trouve exposée à être enfermée dans la capitale, par des *barricades*. Elle se sauve. Mazarin, dont la tête avoit été mise à prix au grand applaudissement des Parisiens, sort encore du royaume.

La cour erre dans les provinces. Elle y rassemble une armée. *Mazarin* envoie aussi d'Allemagne un bon corps de troupes. Le parlement pour soutenir ses arrêts contre le prélat, fait de son côté des levées, de sorte que quatre armées se rencontrent sous les murs de Paris. Il n'y eut cependant qu'un combat funeste à *Condé*, ennemi irréconciliable de Mazarin. Ce prince y devoit périr. Les parisiens le sauvèrent par pitié, en le recevant dans leurs

murs; mais il fut obligé de sortir du royaume. Mazarin y rentre triomphant de toutes les cabales. Les Parisiens le reçoivent avec des transports de joie. Le parlement le félicite en corps et l'accable de pompeux éloges. Le *cardinal de Retz* est mis en prison, s'en sauve, perd l'évèché de Paris et va traîner des jours obscurs dans une petite ville de Lorraine. La vie de *Mazarin* ne fut plus ensuite qu'un triomphe perpétuel. Il la termina par le traité des Pyrénées, en 1659, et donna avant que de mourir, la paix à l'Europe.

Il faut être Français et se placer dans la circonstance, pour concevoir l'enthousiasme de la nation dans ces années brillantes du règne de *Louis XIV*. Ce jeune prince, entouré des graces, servi par les arts, suivi de la victoire, paroissoit fait pour donner des lois à l'univers. Il force l'Espagne de céder le pas à ses ambassadeurs. Rome ose résister à ses prétentions hautaines, il lui impose des conditions humiliantes. Sur sa demande, équivalente à un ordre, la garde corse est cassée, et une colonne, élevée dans le palais des Césars, atteste la supériorité de la France. Louis signifie à l'Espagne des droits à la vérité litigieux;

mais ses armées, qui volent à la suite des négociateurs, abrègent la discussion, et le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, légitime ses prétentions.

Accoutumé à vaincre les rois, il s'indigne de trouver de la résistance dans une république. La Hollande porta la peine de son audace. Elle se vit sur le penchant de sa ruine; mais l'Angleterre la soutint; l'Allemagne entière se leva pour elle; l'Espagne, si abattue, fit aussi des efforts. L'Europe presque entière se ligua contre une puissance envahissante, dont on ignoroit le but et le terme où elle voudroit s'arrêter. *Louis XIV* tint tête à tous ses ennemis, et dicta, en 1678, les conditions de la paix de *Nimègue*, encore brillante, mais moins impérieuse que celle d'Aix-la Chapelle. Les forces qu'il retint sur pied, prévoyant ou méditant une nouvelle guerre, lui servent à humilier Alger et Gênes. La première, de dessous ses ruines, pousse des cris, et fait des prières qui ne sont exaucées que quand elle rompt les chaînes des esclaves français, et qu'elle promet de n'en plus remettre dans les fers. La seconde, déjà maltraitée par les bombes, ne suspend celles qui alloient

l'écraser, qu'en envoyant son *doge* à Versailles, faire d'humbles excuses.

La guerre recommence. Le Palatinat est désolé. Les feux qui embrâsent ce malheureux pays, sont un signal pour réunir toute l'Europe contre les Français, dont le nom est en horreur. Cependant *Louis XIV* se soutient, mais il essuie des échecs. Sa marine est détruite à *la Hogue*; les côtes sont infestées. Les Anglais font des descentes; leurs bombes, dont les Français avoient montré l'usage par mer, écrasent le Havre et réduisent Dieppe en cendres. Néanmoins la victoire n'abandonna pas *Louis* sur terre. *Fleurus*, *Steinkerque*, champs de ses triomphes, *Mons*, *Namur*, trophées de sa gloire, attestèrent encore sa supériorité. Mais les nombreuses armées qu'il mettoit sur pied, dépeuploient le royaume et causoient la famine. Au milieu de sa grandeur et du luxe de sa cour, *Louis XIV* sentoit les approches de la disette. Les peuples commencèrent à ne plus admirer et murmuroient. Cette situation affligeante lui arracha des sacrifices à Ryswik, en 1697.

Ils furent commandés par la nécessité de se préparer à la guerre pour la

succession d'Espagne. Peu importoit aux Français qu'un *Bourbon* occupât ce trône; mais il plut a *Louis XIV* et à son conseil, au lieu d'un partage pacifique qui étoit proposé, d'accepter le testament de *Charles II*, qui donnoit l'Espagne au duc d'*Anjou*, et avec ce funeste présent, de recevoir la dépopulation, la famine, et les autres fléaux qui affligèrent bientôt le royaume. L'Allemagne et la Flandres, autrefois théâtres des triomphes des Français, devinrent leur tombeau. *Tallard*, avec des corps entiers, est fait prisonnier à *Hochstet*, dans les mêmes plaines où *Villars* avoit chassé les ennemis devant lui. *Villeroi* perd une armée entière à *Ramillies*; les champs espagnols s'imbibent du sang français. Afin qu'il ne manquât aucune calamité à la France, la guerre civile y déploie ses fureurs; les protestans se révoltent, poussés à la rebellion par l'imprudence qu'avoit eue *Louis XIV* de révoquer le sage édit de Nantes. Il soutient l'adversité avec courage. Sa constance lasse l'opiniâtreté de ses ennemis. Ses malheurs désarment leur haine. *Villars*, vainqueur à *Denain*, fait conclure la paix d'*Utrecht* en 1713. Lui-même, avec

son digne émule, le *prince Eugène*, assure à Rastadt la paix de l'Europe, en 1714.

Après les plus cruelles extrémités, forcé d'abandonner son petit fils, amené presque à la triste promesse de fournir de l'argent et des troupes pour le détrôner, *Louis XIV* vit la couronne d'Espagne affermie sur la tête de ce prince. Son propre royaume, morcelé par les conquêtes des ennemis, revint à son intégrité, mais dénué et affoibli. Cependant, si on lui reproche avec raison son excessive ambition, qui a causé les malheurs de la France, sa passion pour la guerre, qui a fait répandre tant de sang, son goût de luxe et de bâtimens, qui a enfoui tant de trésors extorqués aux peuples par les impots, on ne peut refuser son estime à ses grandes qualités, qui le distinguent entre les souverains.

La fermeté de son gouvernement dissipa les cabales de la cour et les empêcha de reparoître. Il sut choisir ses ministres, et leur assigner à chacun les fonctions qui leur étoient propres. Les sciences fleurirent sous son règne; aucun art ne fut négligé. Le commerce intérieur et étranger, les communica-

tions par les canaux et les grands chemins, attirèrent son attention. Il créa la marine militaire, soutint les colonies, creusa des ports, fortifia les frontières, réforma les lois, établit la police. La poésie, l'éloquence du barreau et de la chaire, furent portées à sa perfection sous son règne. Il encouragea les recherches de l'histoire et les voyages propres à agrandir la sphère des connoissances. Des savans en tout genre s'assembloient sous ses auspices dans son palais, et il les entretenoit noblement. Enfin, sous son règne, la France s'enrichit de chefs-d'œuvre, et devint, pour les autres nations l'école de la politesse, du goût et de tous les talens utiles et agréables.

Louis XIV étoit un des plus beaux hommes de son royaume. Il aima les femmes et en fut aimé. Il ne se piquoit pas de fidélité, même à l'égard de ses maîtresses les plus chéries. *Marie-Thérèse* d'Autriche, son épouse, méritoit, par ses charmes et sa vertu, de conserver sa tendresse. En la privant de ce droit légitime, il eut soin d'observer les égards qui pouvoient rendre son inconstance moins chagrinante. Il lutta contre les parlemens, ou plutôt

il les assujétit par la terreur ; mais c'étoit un ressort qu'il comprimoit, et qui devoit se relever si-tôt qu'il ne seroit plus pressé. En donnant trop d'attention aux querelles de religion, il les rendit plus ardentes par sa partialité. Son règne a été le plus long de la monarchie, et après celui de Charlemagne, le plus glorieux, s'il ne l'a pas égalé ou surpassé. Il mourut à soixante-dix-sept ans.

On remarque que le commencement d'un régne est assez ordinairement le contraste et comme la critique de la fin de l'autre. A l'avènement de *Louis XV* au trône, habitudes, opinions, relations politiques, tout changea. Non que les anciennes déplussent au nouveau roi (il n'étoit que dans sa 6.e année, et par conséquent sans influence prépondérante), mais parce que l'autorité tomba entre les mains du duc d'*Orléans*, neveu de *Louis XIV*, qui ne l'aimoit pas. Le régent rendoit à son oncle le réciproque; par conséquent il se fit un plaisir de changer tout ce qu'avoit fait le vieux monarque. Louis XV. 1715.

Il donna donc une face toute différente à la cour. Au lieu de l'extérieur grave et austère qui dominoit, on n'y

vit plus que légèreté et dissipation. De la religion si scrupuleusement pratiquée, il ne resta plus que ce qu'on ne pouvoit point rigoureusement retrancher aux regards du public. Jamais *Louis XIV* n'a eu avec les Anglais que les liaisons indispensables : il les regardoit comme les rivaux nés de la France, et s'en défioit. Le régent se livra entièrement à eux, se laissa guider par leurs conseils, afin de s'assurer leur protection, si le jeune roi, dont la santé étoit chancelante, venoit à mourir.

On ne peut douter que cette mort arrivant, le régent n'eût dessein de se placer sur le trône, au préjudice de la branche espagnole; mais c'est une calomnie de dire qu'il essaya d'empoisonner son pupille. Peu délicat en fait de mœurs, et assez indifférent sur les principes, *Philippe d'Orléans* n'étoit cependant pas capable d'une action noire. Une preuve qu'il ne le voulut pas, c'est qu'il ne le fit pas, car il le pouvoit. Tout au plus étoit-il possible que ce crime fût tenté par les gens sans probité dont il étoit environné, un cardinal *Dubois* et d'autres scélérats pareils, qui se seroient flattés de devenir despotes de la France, sous un

maître ennemi de la gêne du travail. Ils avoient l'expérience que, plus capable qu'eux, il s'en laissoit cependant gouverner, pour donner plus de tems au plaisir. On ne lui reprocha pas de s'être enrichi par le systême des billets, qui bouleversa le royaume. Il n'y vit que la libération du trésor royal, sans songer qu'il portoit une atteinte injuste aux fortunes particulières. Il réussit à-peu-près comme un intendant qui, pour payer les dettes de son maître, rançonne et ruine les fermiers. La France se sentit long-tems de l'état de langueur où cette opération funeste l'avoit réduite.

Philippe d'Orléans mourut subitement. Il fut remplacé par le duc de *Bourbon Condé*. Ce prince, comme un particulier avide, chercha à s'enrichir des débris du systême. Il n'avoit pas la familiarité, l'espèce de bonhommie, la popularité, qui avoient fait supporter les défauts et les fautes du régent. Le peuple murmura de ses déprédations. Il n'en tint compte, assuré, à ce qu'il croyoit, d'être soutenu par le roi devenu majeur, parce qu'il croyoit s'être rendu nécessaire à un prince qu'il amusoit de plaisirs; mais *Condé* fut

dupe d'un enfant de dix-sept ans et d'un vieillard de soixante treize. *Louis* priva son parent du ministère, et le renvoya sans explication, comme on congédie un domestique : ainsi en agit-il par la suite avec ses ministres. *Fleury*, son précepteur, se mit à la place du disgracié, sans préliminaire, comme si elle lui eût toujours appartenu.

On regarde avec raison ce cardinal comme un enfant privilégié de la nature. « Jusques à soixante-treize ans, « dit un historien, il passa pour un « homme des plus aimables et de la « société la plus délicieuse ; et lorsqu'à « cet âge où tant de vieillards se reti- « rent du monde, il eut pris en main « le gouvernement, il fut regardé « comme un des plus sages, et con- « serva jusqu'à près de quatre vingt-dix « ans une tête saine, libre et capable « d'affaires ». Il paroît qu'il prit pour base de son systême de gouvernement, la paix intérieure et extérieure : projet louable, parce qu'avec la paix on a tout ; mais avec les meilleures intentions, les moyens ne sont pas toujours bien choisis.

Persuadé qu'il n'y avoit que les Anglais capables de troubler la tranquil-

lité dont il vouloit jouir au-dehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Se voyant choyés, ils devinrent exigeans. *Fleury* porta la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs desirs, quelquefois impérieux, lès forces de la marine. D'ailleurs, dans le retranchement des dépenses qu'il auroit fallu faire pour cet objet, il trouvoit à satisfaire l'économie qui lui étoit naturelle. Ainsi il vécut tranquille de ce côté; mais quand les circonstances ramenèrent la guerre, la marine décrépite qui restoit, l'adolescente qu'on y joignit, ne purent résister à celle des Anglais en pleine vigueur.

Fleury se trompa aussi dans l'espérance qu'il avoit conçue de l'efficacité de ses mesures pour la paix intérieure. Elle étoit ébranlée par les troubles de l'église. Une grande partie du clergé de France étoit opposée à l'opinion que le ministre voulut faire prévaloir. Il entreprit de subjuguer ses adversaires par l'autorité. Comme si en fait d'opinion la rigueur pouvoit jamais l'emporter, il exila, renferma, proscrivit. Les places ne furent plus données qu'à ceux qui acceptèrent ou signèrent des formules prescrites. Comme il étoit plus aisé de

montrer cette soumission, que d'étudier et de régler sa conduite, la jeunesse choisit le plus facile. Insensiblement la décence extérieure, qui attire le respect, se relâcha, les manières mondaines s'introduisirent dans les cloîtres. Aux études pénibles et approfondies succédèrent des connoissances vagues, prises dans des abrégés superficiels et les dictionnaires qui se multiplièrent. Le cardinal souffrit beaucoup d'évêques à la cour. Les assemblées du clergé fournirent à quelques-uns l'occasion de montrer du talent pour le gouvernement et l'administration des finances. Delà sont venus ceux qu'on a appellés depuis *évêques administrateurs*. La religion déchut, non pas sous *Fleury*, qui, par la puissance dont il jouissoit, repoussoit encore avec succès les atteintes portées à la sécurité du sanctuaire; mais on voit que, par des mesures mal prises, il contribua, sans le vouloir, à la dénuer de ses meilleures défenses, qui sont la science et la régularité des ministres, et l'estime des peuples.

On pourroit faire aussi quelques réflexions désavantageuses à sa prévoyance, sur sa conduite à l'égard des parle-

mens, conduite marquée du sceau de sa timidité ordinaire. Il souffrit que ces corps donnassent à leurs remontrances, souvent bien fondées, une publicité dangereuse. Elle accoutuma les peuples à prendre connoissance du gouvernement, et à moins respecter l'autorité dont ces écrits montroient à nud les ressorts, qui perdent souvent de leur force quand ils sont manifestés au vulgaire. *Fleury*, en commençant son ministère, avoit donné grande idée de ses connoissances diplomatiques, et de son adresse en négociations, par la réunion de la Lorraine à la France, qui avoit été inutilement tentée pendant plusieurs siècles. Il éluda avec le même art plusieurs insinuations de guerre, dont les intrigans de la cour cherchoient à faire naître l'occasion; mais il ne put enfin éviter ce fléau, et la France se trouvoit engagée dans des entreprises hostiles, auxquelles il répugnoit quand il mourut.

Louis XV se distingua par une bravoure qui lui acquit l'estime des Français. A peine l'avoit-on connu jusqu'à ce moment. Après des exploits militaires en Flandres, dignes d'éloges, allant chercher les ennemis qui pénétroient

en France du côté de l'Allemagne, il tomba malade à Metz. Il est difficile de peindre la consternation de tout le royaume, plus difficile encore d'exprimer les transports de joie qui éclatèrent de tous côtés à la nouvelle de sa convalescence. « Tel est, dit un historien, « le peuple de France, sensible jusqu'à « l'enthousiasme, et capable de tous « les excès dans ses affections comme « dans ses haines ». L'acclamation générale donna à *Louis* le nom de *Bien-aimé*.

Il falloit mourir alors.

Louis XV survécut pour gouverner, disoit-il par lui même; mais il ne fit que changer de ministres, comme de maîtresses. Ce n'étoit, la plupart du tems, ni les talens, ni les succès qui plaçoient à la tête des affaires, mais le plus ou moins de condescendance aux goûts du monarque. Le ministre le plus capable à ses yeux étoit celui qui écartoit de lui tout soin, toute inquiétude, et qui lui procuroit la facilité de suivre son penchant pour l'indolence et le plaisir. On dit qu'il connoissoit la misère des peuples, qu'il en étoit touché, qu'il auroit voulu y apporter remède; mais qu'il croyoit n'être pas capable de le

faire par lui-même, et qu'il s'imaginoit n'être pas entouré de coopérateurs assez honnêtes gens pour le tenter. Il avoit le malheur de ne pas croire à la probité. Etoit-ce d'après sa propre conscience, ou à force d'avoir été trompé ?

Après une vie très-voluptueuse, *Louis XV* déshonora sa vieillesse par des désordres, dont le bas peuple même fuit la honte. Il craignoit les affaires, et en montroit ouvertement le dégoût. Les plaisirs mêmes l'ennuyoient, s'ils n'étoient aiguisés par une variété difficile à inventer. Tout ce qui ne lui étoit pas personnel lui étoit comme étranger. Il a laissé à son petit-fils, qui lui a succédé, une cour livrée à un faste dévorant, des finances en désordre, un royaume intérieurement troublé par des mécontentemens sourds. Le murmure, l'inquiétude générale annonçoient des orages; le relâchement des liens entre le peuple et le souverain, faisoit craindre la dissolution totale de l'état. Le monarque, dit-on, prévoyoit ces malheurs; mais au lieu de travailler à les prévenir, craignant la peine, et tout entier à sa jouissance, il sembloit

dire à la révolution : *Attendez que je n'y sois plus.*

Ce prince étoit bon maître, mais mauvais mari et père indifférent. Il avoit des principes de religion, que son penchant pour les plaisirs, et l'empire que ce penchant prenoit sur lui, n'effaça jamais. *Louis XV*, entouré de l'éclat des sciences, rendues si brillantes sous *Louis XIV*, ne s'en laissoit pas éblouir. Il les favorisoit avec discernement. Les écrivains en tout genre, trop multipliés alors comme ils le sont encore, ne trouvoient pas auprès de lui un accès encourageant. Mais il protégeoit noblement les entreprises littéraires, et les autres projets dont on lui démontroit l'utilité. Il a fait assez avantageusement la guerre sur terre ; mais celle de mer lui a presque toujours été funeste. Les Anglais ont pris, sous son règne, par leurs flottes, un ascendant que des traités arrachés à la lassitude du monarque français leur ont assurés.

Le *Bien-aimé* est mort le 10 mai 1774, âgé de 64 ans. Il n'avoit eu qu'un fils, *Louis*, dauphin de France, enlevé avant lui, et qui a laissé trois fils et une fille.

Louis XVI. 1774. *Louis XVI* prit la couronne sous

de fâcheux auspices. Un accident funeste, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes dans une fête donnée à l'occasion de son mariage avec *Marie Antoinette*, fille de l'impératrice, reine de Hongrie, avoit fait tirer, par ceux qui aiment à se créer des présages, de fâcheuses conjectures sur son règne.

Il commença cependant par un trait de prudence capable de rassurer contre les pronostics. Elevé dans l'ignorance absolue des affaires, *Louis*, âgé de vingt ans, sentit qu'il avoit besoin d'un conducteur dans le dédale du gouvernement où il alloit entrer. Fit-il bien? Fit-il mal de prendre pour Mentor un homme éloigné des affaires par une disgrace de vingt trois ans? N'y avoit-il pas à craindre que, rentré dans cette carrière, un vieillard amolli par un si long repos ne songeât plutôt à jouir tranquillement du crédit et des honneurs de sa nouvelle dignité, qu'à se livrer au travail actif qu'exigeoient les circonstances?

Un des principaux embarras de *Louis XV*, pendant son long règne avoit été sa lutte perpétuelle contre les parlemens. Souvent ils avoient fa-

tigué et molesté le monarque par des remontrances pressantes, des cessations de service et de coalitions menaçantes, *Louis XV* leur avoit bien rendu la pareille en les humiliant, cassant leurs arrêts, les exilant; et ils étoient encore pour ainsi sous l'anathême quand ce prince mourut.

Il auroit peut-être été d'une bonne politique de profiter de l'occasion pour mettre un frein à l'autorité de ces compagnies, soit en consolidant les changemens que *Louis XV* avoit introduits dans leur régime, soit en ne leur rendant le pouvoir qu'avec des restrictions très-atténuantes; mais le vieux ministre trouva plus commode de les rétablir presque comme ils étoient auparavant, que de s'embarrasser dans un labyrinthe de négociations, qui auroient nui à sa tranquillité. D'ailleurs son caractère étoit de ne pas attacher grande importance aux affaires les plus sérieuses. Il se délivra donc le plutôt qu'il lui fut possible de ce sujet d'inquiétude, et le rappel du parlement fut une des premières opérations du règne de *Louis XVI.*

Elle plut au peuple, sur-tout au peuple de Paris, très-attaché à ses ma-

gistrats. Le prince avoit fait précéder cette grâce par l'exemption des droits de *joyeux avènement*, qui auroit rempli ses coffres. Ce fut son premier édit. Par un second, il affranchit les serfs des terres domaniales, en même tems il abolit la loi rigoureuse qui rendoit les taillables solidaires pour le paiement de l'impôt, supprima les corvées, abolit la question préparatoire. Ces témoignages de bienfaisance par lesquels le monarque s'annonçoit, donnèrent des espérances d'un bon gouvernement.

Il songea aussi à s'entourer de bons ministres. Ceux qu'il choisit étoient généralement investis de l'estime publique; mais quelques-uns, ce qu'on appelle hommes à systèmes et reconnus trop amateurs des nouveautés. L'un d'entre eux lui fit porter des lois sur le commerce des blés, dans un tems peu favorable aux réglemens sur cette matière. Il en arriva des émeutes partielles, qui à la vérité n'eurent point de suites importantes, mais qui accoutumèrent le peuple à s'agiter. Un autre ministre, en présentant des motifs d'économie, fit retrancher au monarque une partie brillante de sa maison militaire; sans

faire réflexion que c'étoit retrancher de cet éclat qui en impose à la multitude, et qui est quelquefois nécessaire.

Louis XV avoit sévèrement maintenu la prohibition des livres qui portoient atteinte à la religion dominante, et avoit même interdit le séjour de son royaume à leurs auteurs, quoique recommandables d'ailleurs par des ouvrages qui les ont rendus justement célèbres.

Louis XVI fut engagé à lever ces arrêts de proscription. Le chef de ces écrivains rentra en France, accueilli avec enthousiasme par beaucoup de personnes qui croyoient se faire une réputation d'esprit en professant ses opinions.

Elles devinrent le sujet ordinaire des conversations. On s'accoutuma à discuter les droits du peuple, dans le sens de ces ouvrages, dont les principes n'étoient rien moins que favorables aux souverains, et l'insurrection d'Amérique d'un peuple qui s'armoit pour la liberté et que nous secourions, répandit et accrédita les principes républicains, qui étoient le motif de cette guerre, à laquelle nous participions.

La nation la fit avant le roi, par ses

voeux et l'intervention des particuliers. Une jeunesse avide de gloire, s'échappoit de la cour et des armées, et alloit former à la discipline et préparer à la victoire, les bataillons américains. Des négocians, attirés par l'appât du gain, leur fournissoient des munitions et les marchandises que la rupture avec la mère patrie rendoit très-lucratives pour ceux qui les portoient aux colonies. Ceux qui reprochent comme une faute à *Louis XVI*, sa condescendance pour l'effervescence militaire et pour la cupidité mercantile de ses sujets, ne peuvent cependant disconvenir que les Anglais continuant à vexer tant secrètement qu'ouvertement, les Français dans les Indes et sur toutes les mers, autorisoient ceux-ci à des représailles.

Ces vellicutions, si on peut se servir de ce terme, marquoient dans les deux nations une aigreur qui aboutit à une déclaration de guerre. Elle se fit avec le seul avantage, pour les Français, de priver à ce qu'ils croyoient leurs anciens rivaux d'une grande partie de leur puissance, et de se procurer une alliance solide et durable avec des hommes rendus ennemis irréconciliables de la 1778.

Grande-Bretagne. Il en résulta chez les Anglais un vif ressentiment et un ardent desir de se venger du mal qu'on avoit voulu leur faire.

1783. *Louis XVI* fut déterminé à une paix bien peu avantageuse, par le désordre de ses finances. Il les avoit reçues en mauvais état de son prédécesseur, et son premier vœu en montant sur le trône, avoit été de les rétablir. Dans son édit, pour la remise du droit de joyeux avénement, il s'exprimoit ainsi : « Entre les différentes dépenses qui « sont à la charge du trésor public, il « en est de nécessaires, qu'il faut con- « cilier avec la sureté de nos états : « d'autres qui dérivent de libéralités, « peut être susceptibles de modération, « mais qui ont acquis des droits dans « l'ordre de la justice par une longue « possession; et qui dès lors ne présen- « tent que des économies partielles : il « en est enfin qui tiennent à notre per- « sonne, et à la magnificence de notre « cour : sur celles-ci nous pouvons « suivre plus promptement les mou- « vemens de notre cœur. »

Il auroit été à desirer que ce prince eût, comme il le disoit, suivi pour cette partie les mouvemens de son cœur. Des réductions graduelles auroient insensi-

blement diminué la disproportion qui se trouvoit entre la recette et la dépense, auroient pu combler le *déficit* qui faisoit son tourment, et qui a fait tous ses malheurs. Mais il trouva une cour livrée au plus grand faste, une prodigalité de dons, de pensions, de dépenses, de luxe établie comme une nécessité dont la splendeur du trône ne pouvoit se passer. L'exemple de sa modération, de sa simplicité personnelle n'apporta aucune réforme, et il n'eut pas la force d'user d'autorité.

Les ministres qui furent successivement chargés des finances commençoient tous par insinuer la nécessité de ces réformes, comme le moyen le plus propre à égaliser la dépense et la recette; mais s'apercevant que ce moyen, qui déplaisoit à toute la cour, excepté au monarque, pourroit entraîner leur disgrace par la foiblesse du prince, ils en revenoient aux impôts, ou à des emprunts qui sont des impôts déguisés. Le fond de la dette se grossissoit par les arrérages des emprunts, qui ne s'acquittoient que par des emprunts nouveaux.

Pour sortir de ce cercle, on suggéra au roi de convoquer une assemblée de 1787.

notables. Elle étoit composée des princes, de députés choisis dans la haute noblesse, le haut clergé, les parlemens et les pays d'état. On se flattoit que ces hommes riches en charges, en pensions et sur-tout en propriétés territoriales, intéressés plus que tous les autres à la libération du trésor public, d'où dépendoit la sureté de tous leurs genres d'opulence, n'hésiteroient pas à sacrifier des priviléges dont le peuple, que ces exemptions surchargeoient, se plaignoit depuis long-tems. On proposa l'établissement d'un impôt territorial, qui seroit payé en proportion des biens des contribuables, sans aucune exemption en faveur de la noblesse et du clergé. A cette proposition s'élevèrent des cris tumultueux, suivis d'un refus général. Les notables étoient bien loin d'imaginer alors que le réfus d'une partie, pouvoit entraîner la perte du tout.

Après la dissolution de l'assemblée des notables, sans succès, le ministre crut avoir meilleur marché du parlement. Il y fit porter des édits sur l'impôt territorial et une augmentation du droit de timbre. Le roi les fit enregistrer en sa présence. Le parlement réclama et avança publiquement cette opinion qui

a eu des suites si importantes, que le droit d'asseoir de nouveaux impôts, n'appartenoit qu'aux états généraux, dont il réclamoit la convocation.

Ce vœu devint par acclamation, le vœu de la nation entière. Le roi ne put s'y refuser. Il promit solennellement la convocation des états. Il les assembla dans l'intention d'obtenir des deux premiers ordres, ce que les notables avoient refusé. Pour les y contraindre, il fut résolu, contre l'avis d'une seconde assemblée de notables, de donner au tiers état une force capable de contre-balancer celle des deux autres; ce qu'on espéra effectuer en mettant dans cette dernière classe, un nombre de députés égal à celui des deux premières. 1789.

Mais, comme l'avoient prévu ceux qui vouloient matter les deux premiers ordres, l'égalité ne subsista pas long-tems, et le tiers l'emporta bientôt, parce qu'il se joignit à lui d'abord une défection de membres du clergé inférieur, peu ménagés par le supérieur: ensuite une élite de nobles de provinces, gens à talens, et des nobles de cour, ambitieux ou mécontens. Alors les états généraux prirent le nom d'*Assemblée nationale*. Ce changement de nom n'étoit pas in-

différent, parce que sachant par l'histoire jusqu'où s'étendoient les droits des états généraux, on pouvoit éprouver des obstacles aux innovations qu'on méditoit; au lieu qu'une *Assemblée nationale*, institut tout nouveau, pouvoit être douée à volonté de toute la puissance, dont on auroit besoin.

Le premier travail qu'elle s'imposa fut la confection d'une *Constitution*, d'où elle fut appellée la *Constituante*. Cette entreprise se fit sur la supposition qu'un empire qui duroit depuis onze cents ans, n'avoit pas de constitution. Alors s'élevèrent plusieurs factions dans l'assemblée. Ceux qui soutenoient la prérogative royale s'appellèrent *Aristocrates*, amis du gouvernement des grands; ceux qui vouloient la borner, *Démocrates*, amis du gouvernement du peuple. Alors aussi commencèrent les violences contre les nobles, les incendies des châteaux, les attroupemens dans les villes et les campagnes, et beaucoup d'autres excès mesurés sur la foiblesse du gouvernement et sur celle du prince qu'on essayoit.

Rien de plus singulier en ce genre, que l'armement de tout le royaume, en un seul jour, et presqu'en un ins-

tant. Pendant que le canon tonnoit contre la Bastille, des hommes sans aveu volent sur toutes les routes, paroissent dans tous les marchés, criant aux armes, annoncent des brigands prêts à tout ravager, et sous les yeux des magistrats qui ne s'y opposent pas, sous ceux des troupes encore fidèles, qui ne font aucun mouvement, la populace se soulève, forme des corps de bandits et d'assassins, trouve des chefs qui la guident et l'encouragent à tous les forfaits.

On a cherché quel étoit le principe de ces émeutes, et comment elles s'organisoient; le principe a été à ce qu'on croit, la vengeance du duc d'Orléans, mécontent de la cour. Le malin plaisir qu'il trouvoit à l'embarrasser, et peut-être l'espérance qu'il conçut, de chasser du trône, son parent qui l'occupoit, et de s'y asseoir à sa place. On dit qu'il consacra à l'accomplissement de ce projet, la plus grande partie de ses biens qui étoient immenses. On se doute aussi qu'il fut aidé de l'argent d'Angleterre, pour soudoyer la populace; et ce doute se change en certitude, quand on se rappelle qu'au commencement de nos troubles, le

ministre Pitt demanda au parlement qu'il lui fut accordé un million sterling, dont il ne seroit pas tenu de rendre compte.

Ceci rappelle un trait de *Thémistocle*. Il demanda un jour aux Athéniens, une somme considérable pour une expédition très-avantageuse, mais qui manqueroit si elle étoit ébruitée. Ils répondirent qu'ils ne refuseroient pas si elle étoit juste, et ils renvoyèrent *Thémistocle* à *Aristide*, pour juger de son équité. Après l'avoir entendu, Aristide paroît devant le peuple, et dit : « Ce que Thémistocle « propose peut être très-utile, mais est « injuste. » L'argent fut refusé tout d'une voix. Le parlement d'Angleterre n'a point eu cette délicatesse; sa nation entraînée dans une guerre désastreuse pour toute l'Europe, est-elle plus heureuse de nos troubles?

Après la prise de la Bastille, accompagnée de cruautés, dont le peuple, quelques mois auparavant, ne se seroit pas cru capable, une multitude armée se transporte à Versailles, dans le dessein d'amener le roi à Paris, et de l'y retenir, comme une sauve-garde, contre les entreprises hostiles dont on

disoit que la capitale étoit menacée. Louis, fort de sa bonne conscience, malgré les craintes de sa famille fortement exprimées, se confie au peuple, est bien reçu, et entend pour la dernière fois le cri d'allégresse des Français, le cri de *Vive le roi*, retentir à ses oreilles.

Le roi dans une séance royale avoit donné un édit, dont il espéroit un grand succès, parce qu'il y avoit surtout limité les droits jusqu'alors exercés par le pouvoir souverain, à l'égard des impôts, et qu'il s'engageoit à assembler les Etats, à des époques fixes. Il vit avec un grand chagrin que ce moyen de conciliation étoit rejeté, et ce déboire lui en fit prévoir de plus grands qui ne tardèrent pas. Comme les écrits, dépositaires de l'opinion publique, se déchaînoient ouvertement contre ses frères, il leur permit de sortir de France. Avec eux partirent des seigneurs, des magistrats, rendus suspects, ou qui se croyoient tels. Ainsi commença l'*émigration* qui devint une mode.

Le travail de la constitution continuoit. Chaque article qu'on vouloit faire approuver, causoit des angoisses

au monarque. Il hésitoit, différoit sa sanction, ou la refusoit. Les chefs des factions le voyoient avec inquiétude à Versailles, d'où il pouvoit facilement échapper, s'enfoncer dans les provinces, y assembler une armée, et revenir dissoudre les Etats. On lui prêta ce dessein, et la résolution fut prise de le renfermer dans Paris.

6 octobre. Ses gardes, dans une fête qu'on a traité d'orgie, se permirent peut-être imprudemment, des protestations publiques d'attachement et de fidélité, qu'on représenta comme un engagement pris contre l'assemblée. Quelques régimens appelés à Versailles jettent l'alarme. De la capitale, s'élance sur le chemin du château, une troupe de furieux brandissant toutes sortes d'armes; des cris, des hurlemens annoncent leur arrivée. Ils insultent le château, se répandent dans les appartemens, massacrent les gardes qui veulent en défendre les portes. L'assemblée luttoit depuis quelques jours contre le monarque, pour la sanction de plusieurs articles. On la lui arrache sous le fer des bourreaux, qui égorgeoient ses gardes, et on lui prescrit en même tems le consentement de se

rendre à Paris, avec sa famille. Il part pour la capitale, accompagné de cette terrible escorte, y fait son entrée sous une voûte de piques, de fourches, et de toutes sortes d'instrumens de mort, que la rage fait inventer. Il est cependant assez bien reçu à l'Hôtel de ville, et conduit avec des témoignages d'affection, peut-être de pitié, aux Tuileries, où il fixe son séjour, avec sa famille. L'assemblé e ne tarda pas à s'y établir aussi.

Peu de jours après se consomme la destruction de la noblesse par l'abolition de tous les titres, priviléges et distinctions d'ordres, et la ruine du clergé, par la déclaration que ses biens sont mis à la disposition de la nation. Ils furent *assignés* comme hypothèque d'un papier-monnoie qu'on nomma *assignats*, qu'on répandit avec profusion dans le public, et qui a été le principal instrument de la révolution.

Le faste royal dont le palais des Tuileries fut entouré, n'en éloignoit pas les soupçons et les noirs soucis auxquels étoit en proie le prince qui l'habitoit. Chaque jour lui apportoit de nouvelles inquiétudes. Les principales lui ve-

noient des émigrés et de la guerre étrangère.

Les émigrés s'étoient répandus dans toutes les cours. Ils y faisoient jouer toutes sortes de ressorts, pour les engager à armer contre la France. Leurs efforts étoient accompagnés de menaces contre les rebelles qu'ils disoient tenir le roi prisonnier. Leurs instances, les apparences qu'ils montroient d'un succès facile déterminèrent plusieurs puissances à se coaliser pour faire une invasion en France. Il paroît que le but des ligués étoit plutôt de partager le royaume qu'ils croyoient hors de défense, que de secourir un roi enfermé. Cependant ce prince sentit le contre-coup de leurs fausses mesures. On lui fit un crime des bravades des émigrés, qu'on prétendit n'agir que par ses ordres, et quoiqu'il paroisse que ce fût bien franchement que *Louis* auroit voulu écarter une guerre étrangère, on persuada au peuple que les ennemis n'entroient en France qu'à sa prière, ou du moins de son aveu. Leurs premiers succès aigrirent les Français. La nécessité de se défendre inspira à ceux-ci une énergie qui amena des victoires étonnantes. Ces

victoires donnèrent une force irrésistible à la faction ennemie du trône, et ce furent peut-être elles qui enhardirent les chefs à des excès qu'ils n'auroient osé se permettre sans cela.

Les demandes qu'on faisoit au roi, toutes destinées à borner son autorité, de plus désagréables encore qu'il prévoyoit, le déterminèrent à les éviter par la fuite. Après plusieurs tentatives inutiles, il réussit à s'évader. Son dessein étoit de gagner une ville frontière, où il se proposoit sans doute d'assembler une armée, avec laquelle il seroit revenu sur la capitale pour dissiper l'assemblée, et recouvrer toute l'autorité qu'on lui avoit fait abandonner. Mais il fut arrêté en route, ramené avec ignominie, et il n'évita la déchéance qui alloit être prononcée, qu'en acceptant la constitution et la ratifiant dans tous ses points, à la vue des députés de toute la France, qui se rendirent à cette auguste cérémonie. Ce fut la dernière opération de l'assemblée constituante, qui fut remplacée par la législative, le 1er. octobre. Le roi ne fut pas moins embarrassé de celle-ci que de l'autre. La première lui avoit causé beaucoup d'angoisses en 1791.

faisant la constitution, la seconde ne lui en causa pas de moindres en poursuivant son exécution.

1792. A l'ouverture des états il s'étoit formé des sociétés, composées de députés, principalement du tiers-état, qu'on appella *clubs*. Elles se réunissoient pour discuter d'avance les propositions qui devoient être faites dans l'assemblée. Ces sociétés continuèrent à Paris, après que l'assemblée y eût été transférée. Les députés qui les composèrent d'abord seuls, les ouvrirent ensuite à la multitude des intrigans qui cherchent à se faire connoître dans les révolutions. Celle des *jacobins*, appellée ainsi du nom du lieu où elle s'assembloit, absorba insensiblement toutes les autres. Par le nombre, l'enthousiasme et quelquefois les talens de quelques-uns de ses membres, par l'adjonction des clubs créés à son exemple dans toutes les provinces, la société mère devint si puissante, qu'elle imposoit à l'assemblée des loix dont on n'osoit s'écarter.

De-là naquit cette stupeur qui a déshonoré l'assemblée législative en lui faisant souffrir sous ses yeux des assassinats, prolongés pendant trois jours

dans les prisons, le massacre des infortunés tirés de la ville d'Orléans, qu'elle avoit pris sous sa protection, enfin toutes les atrocités commises en plusieurs lieux par les ordres des *jacobins*, et connues sous le nom de *noyades*, *fusillades*, *mitraillades*, qui n'expriment que trop clairement le genre de mort qu'on fit subir à une multitude de malheureux. La *guillotine*, cet instrument de mort inventé pour abréger le supplice n'étoit pas assez expéditive pour appaiser la soif de ces hommes altérés de sang.

Entre eux se distinguoient ceux qu'on a appellé *sans-culotte*, la lie de la populace s'honorant des haillons de la misère et de ce nom de mépris, comme avoient fait les Hollandais du nom de *gueux* au commencement de leur révolution. Les *gueux* s'étoient coëffés d'un *bonet brun;* les *sans-culottes* s'affublèrent d'un *bonet rouge*, qui devint la marque distinctive des chauds *patriotes*. Il étoit dangereux de ne point arborer ce signe de patriotisme, ainsi que de ne pas imiter l'extérieur malpropre et le langage grossier de ces zélés démagogues.

Leur haine pour tout ce qui étoit au-

dessus de leurs connoissances et de leurs habitudes, se manifesta par des ravages, qui entretiendront un long souvenir de leurs fureurs. Dépôts des sciences et des arts, monumens de goût et de magnificence, consacrés par le respect religieux, par l'amour filial, et même par le suffrage de la nation, rien n'a été épargné. La hache, le fer, la flamme à la main, des troupes d'ignorans fanatisés se sont répandues dans tout le royaume, ont abattu, détruit, brûlé tout ce qu'ils croyoient représenter et capable de perpétuer les insignes de la noblesse et du clergé qu'ils vouloient anéantir. Si la capitale peut se dédommager de ses pertes par les richesses recueillies dans les pays conquis et apportées dans son sein, les provinces dépouillées regretteront long-tems les chefs-d'œuvres qui décoroient leurs maisons, leurs promenades, leurs places publiques et leurs temples tous également dévastés.

Ces horreurs se passoient, comme nous l'avons dit, sous les yeux et pendant la stupeur de l'assemblée législative. Les *jacobins* faisoient demander au roi par l'assemblée, sa sanction pour des peines prononcées contre les

émigrés et contre les prêtres nommés *réfractaires*, parce qu'ils refusoient de faire un serment répugnant à leur conscience. Le roi prétendoit que ces extensions sortoient des bornes de la loi, dans lesquelles il désiroit se renfermer.

Résolus d'arracher par force ce qu'ils ne pouvoient obtenir volontairement, les *jacobins*, liés à la municipalité de Paris qui les secondoit, rassemblent tout ce qu'il y a de plus factieux dans la populace des fauxbourgs, il s'y entremêle des femmes, rebut des halles et du libertinage. Tous s'arment de faux, de haches, de tridents. Douze pièces de canon étoient traînées au milieu d'eux. Ils marchent avec cris et hurlement vers les Tuileries. Rien n'avoit été prévu. Le roi fait ouvrir les portes. On lui demande avec audace une sanction, qu'il refuse avec affabilité. Ses raisons exposées avec douceur et bonté, appaisent les furieux. Il les calme tout-à-fait en acceptant le *bonet rouge* qu'ils lui présentent, et arrivés avec des intentions menaçantes, ils se retirent appaisés et presque repentans. 21 juin.

Si les *meneurs*, comme on les ap- 10 août.

pelloit, eurent le projet de forcer le roi à quelque violence, dont on auroit pu lui faire un crime, ils furent trompés dans l'évènement, mais ils ne tardèrent pas à se procurer un entier succès. Le vice de leur entreprise manquée, étoit de n'avoir pas mis à la tête de la populace un corps de troupes réglées qui inspirât de la hardiesse à ce ramas inexpérimenté, et qui essuyât le premier feu, si on en venoit à cette extrémité. Ils se corrigèrent pour une autre expédition qui fut fixée au 10 août, jour fatal, qui devoit décider de la chûte du trône et par conséquent de la vie du monarque.

Il s'étoit formé dans le midi de la France des phalanges composés d'hommes accoutumés au meurtre et au brigandage; mais soldats intrépides connus sous le nom de *Marseillais*. On les appela à Paris, pour faire l'avant-garde de l'attaque méditée contre le palais des Tuileries. La cour étoit instruite du projet, et avoit de son côté rassemblée autour d'elle des compagnies de Suisses, dont les rangs se grossirent de beaucoup de militaires nobles et autres accourus pour ce moment décisif.

Le roi descend à cinq heures du matin, assigne les postes, passe les suisses en revue; la garde nationale, cavalerie et infanterie garnissoit la place et ses avenues, incertaine sur le parti qu'elle devoit prendre. On dit même que le plus grand nombre inclinoit pour le roi. Il est sûr que si cette multitude devoit se tourner contre le château, c'étoit la plus grande des témérités de prétendre lui résister. C'est ce qu'on remontra à ce prince. Il le crut, et sans faire aucune tentative pour sonder les dispositions, il se retira dans l'assemblée.

Comme si sa présence avoit été une digue à la fureur du peuple, à peine avoit-il disparu, que le feu de la mousqueterie et du canon commencèrent d'une manière bien inégale pour les malheureux suisses. N'ayant ni ordres, ni chefs, ils se replièrent dans les appartemens, y furent poursuivis avec acharnement, s'enfuirent en jetant leurs armes; et quoiqu'ils demandassent grâce, ils furent massacrés inhumainement par une populace féroce, qui se partageoit et portoit en triomphe leurs membres encore palpitans.

Le roi et sa famille embarrassèrent d'abord l'assemblée, qui resta quelque

tems en silence; mais on les fit retirer pour délibérer; et dans la journée fut donné le fameux décret, dont les deux premiers articles sont conçus en ces termes : « 1°. Le peuple français est « invité à former une convention na- « tionale. 2°. Le chef du pouvoir exé- « cutif est provisoirement suspendu « de ses fonctions, jusqu'à ce que la « convention nationale ait prononcé « sur les mesures qu'elle croira devoir « adopter pour assurer la souveraineté « du peuple, le régne de la liberté et « de l'égalité ». Suivent quelques loix de police pour l'exercice du gouvernement pendant la suspension. Il fut aussi statué que le roi et sa famille habiteroient le palais du Luxembourg; mais sur la représentation de la municipalité, chargée de les garder, que les issues de ce palais étoient trop multipliées pour répondre d'un pareil dépôt, ils furent renfermés dans les tours du Temple.

Depuis ce moment, les évènemens se pressent avec une rapidité que le récit peut à peine égaler. La *convention*, décrétée le 10 août, se trouve en activité le 21 septembre. Dès la première séance, elle abolit la royauté, et pro-

clame la république. Il est décidé, le 6 décembre, que le roi sera mis en jugement. On l'amène le 11 à la barre. Il n'étoit prévenu sur aucun des griefs qu'on devoit lui objecter. Cependant il y répond avec beaucoup de clarté et de discernement, sur-tout avec beaucoup de calme et de sang-froid. Le 26 du même mois, après le plaidoyer de son avocat, le plus grand nombre des membres paroissoit incliner à suspendre le jugement, et à décréter qu'il suffisoit de prendre des mesures de précaution, jusqu'à ce que la nation eût émis son vœu sur le sort de *Louis*. Les plus outrés jacobins se précipitent au bureau, menacent, usent même de violence, et font décider que toute affaire cessante, le jugement sera poursuivi jusqu'à décision définitive.

Le 20 janvier, *Louis XVI* est condamné à mort, à une très-petite majorité. Par le ministère de ses avocats, il interjette appel au peuple. La convention le déclare nul, et ordonne l'exécution de la sentence. 1793.

Le 21 janvier, jour fatal, après un sommeil qui ne parut avoir été troublé par aucune inquiétude, le roi, auquel on avoit signifié sa sentence la veille,

se lève à six heures, entend la messe, communie, charge son valet de-chambre de ses adieux à sa femme et à ses enfans, parcourt d'un air calme, et s'occupant de ses prières, le chemin depuis sa prison jusqu'au lieu du supplice, monte sur l'échafaud en présence d'un peuple immense et d'une garde formidable, destinée à réprimer les mouvemens, s'il s'en faisoit en sa faveur. Il s'avance sur le bord de l'échafaud, veut parler; un roulement de tambours couvre sa voix. Il se retourne, s'abandonne aux bourreaux; sa tête tombe, et la foule s'écoule en silence.

Louis XVI étoit âgé de trente-huit ans, et en avoit régné dix-huit. La postérité ne le jugera pas sur le témoignage des écrits que les factions enfantent dans les tems de révolution. Elle ne confirmera pas les noms odieux que ces écrits lui prodiguent. Il étoit bon, humain, desiroit sincèrement de procurer le bonheur du peuple. Ceux qui l'abordoient, sans qu'il s'y attendît, le trouvoient quelquefois brusque et farouche. Il étoit bon mari, bon père, excellent maître; mais, en général, il étoit plus estimé qu'aimé dans sa cour. *Louis XVI* avoit des connoissances; il

aimoit la lecture. Avec beaucoup de bon sens, on a vu que dans les occasions importantes, il étoit timide et irrésolu. S'il avoit le courage de réflexion, il manquoit du courage d'intrépidité, qui plaît aux Français. En lui a fini la troisième dynastie des rois de France, et avec lui, la monarchie, dont l'époque connue remonte à 481, et qui, par conséquent, a duré plus de quatorze siècles.

ITALIE.

L'Italie, entre les Alpes, la Suisse, l'Allemagne, le golfe de Venise et la Sicile.

L'Italie séparée, dans les tems plus reculés, en différens états, dont on ignore l'origine, puis réunie par les Romains en un corps d'empire, fut, après leur décadence, morcelée par les empereurs Grecs, par les Lombards, les Francs, et d'autres peuples, jusqu'à *Charlemagne*. Il rassembla aussi sous son sceptre, comme les Romains, ces parties incohérentes, et à leur exemple, en forma un tout, qu'il transmit à ses descendans. L'affoiblissement de ceux-ci a fait éclore des germes de dissolution, d'où sont nés des principautés, des royaumes, des républiques, comme il est arrivé au monde sortant du chaos. Ce fut, si on en croit quelques philo-

sophes, le choc des élémens, qui, après la confusion, mit chaque chose à sa place. De même en Italie, la lutte des puissances confondit tous les droits. Chacune plus ou moins forte ou adroite, se rendit plus ou moins indépendante. Elles composèrent une association, sous un chef qu'elles décorèrent du titre d'empereur, mais auquel elles ne laissèrent sur chacune d'elles, quand elles purent, qu'une autorité précaire et très-bornée.

Charlemagne fit reconnoître *Pepin,* son fils aîné, roi d'Italie, en 787, et après sa mort, *Bernard*, fils de *Pepin.* Ce prince, comme fils de l'aîné, aspira à la couronne impériale après la mort de son grand-père. *Louis le Débonnaire*, qui la possédoit par testament de son père, vainquit son neveu, et lui fit crever les yeux. Il associa de son vivant à l'empire *Lothaire*, son fils aîné, qui se fit couronner à Rome. Les Papes, quoique déjà riches et puissans par les donations, n'usoient ni dans Rome, ni dans leurs possessions, du droit de souveraineté. Leur élection devoit être confirmée par l'empereur. La personne même du pontife étoit soumise à sa police. *Léon III*, *Sergius*

et *Léon IV*, plaidèrent devant ses officiers, sur des accusations de crimes et d'usurpations.

Lothaire fit couronner son fils *Louis* roi de Lombardie, en 844. Alors les Sarrasins, venus d'Espagne par les Alpes, pilloient l'Italie. *Louis* eut le titre d'empereur. A sa mort, sans enfans mâles, ce titre fut disputé entre ses deux oncles. *Louis*, roi de Germanie, et *Charles-le-Chauve*, roi de France. Celui ci l'emporta par la protection de *Grégoire IV*. Le pontife, sollicité par les seigneurs Italiens de concourir avec eux à l'élection d'un empereur, qui seroit pris entr'eux et de leur pays, aima mieux, s'il devoit avoir un maître, que ce fût un prince éloigné, et fit tourner les suffrages sur le roi de France. Pour prix de sa complaisance intéressée, il obtint de *Charles*, en le couronnant, en 876, des droits dans Rome, qui approchoient de la souveraineté, mais qui n'étoient pas dégagés de toutes entraves, puisqu'il y resta un sénat et des tribunaux dépendans de l'empereur.

L'autorité en Italie fut disputée à *Charles le Chauve*, malgré son titre, par *Carloman*, son cousin, roi de Bavière, fils de Louis le Germanique.

Pendant un interrègne qu'occasionna la mort des deux compétiteurs, beaucoup de seigneurs se trouvant sans maître, s'approprièrent leurs gouvernemens. Ils s'y maintinrent par le secours des Sarrasins, auxquels ils s'allièrent la plupart pour résister à *Charles le Gros*, héritier de *Louis le Germanique*, son oncle, et de *Carloman*, son père. Appellé aussi au trône de France, ce prince réunit sous son sceptre, tous les états de *Charlemagne*, et les perdit
888 vers 888 par son incapacité. A lui cessa la domination masculine de *Charlemagne* en Italie.

Les Italiens avoient entr'eux deux princes issus de *Charlemagne* par les femmes, *Guy*, duc de Spolette, et *Bérenger*, duc de Frioul. On ne peut guères voir une vie plus traversée que celle de ce dernier. *Bérenger* est d'abord reconnu seul roi d'Italie, parce que *Guy*, son compétiteur, selon un accord fait entre eux, devoit avec son aide, se procurer la couronne de France, *Guy* ne réussit pas, revient contre *Bérenger*, le détrône, est couronné par *Etienne V*; et pour se soutenir contre *Bérenger*, qui n'abandonnoit pas la partie, il appelle à son

secours, *Arnould*, roi de Germanie, et meurt dans le cours de ses succès. D'auxiliaire qu'il étoit, *Arnould* devient pour lui-même compétiteur de *Bérenger*, se fait sacrer empereur, mais tombe malade et retourne en Allemagne. Cette désertion donne de l'avantage à *Bérenger*. Il reprend le dessus. Les seigneurs italiens qui l'avoient abandonné, craignant d'être punis, lui opposent *Louis*, roi d'Arles. Il chasse *Bérenger* de l'Italie. Celui-ci ne désespérant jamais, revient, bat son rival, et lui fait crever les yeux. C'est le seul acte de cruauté qu'on puisse lui reprocher. A la fin, il est couronné empereur, en 916. Mais les seigneurs italiens lui suscitent un nouvel ennemi en la personne de *Rodolphe*, roi de Bourgogne. Il défait *Bérenger*, qui prend sa revanche. Après tant de vicissitudes, il se voyoit à la veille d'écarter pour toujours son compétiteur, et de jouir de quelque repos, lorsqu'il fut assassiné par un scélérat, auquel il venoit de pardonner un crime.

L'Italie se révolta contre *Rodolphe*, et appella *Hugues*, comte de Provence. Le Bourguignon et le Provençal s'ac-

cordèrent. L'Italie resta au dernier, malgré une irruption d'*Arnould*, duc de Bavière, encore appellé par les seigneurs italiens mécontens. *Bérenger*, petit fils de l'empereur du même nom, se mit aussi sur les rangs. *Hugues* voulut le faire assassiner. *Bérenger* échappa aux embûches; mais non au sort des armes qui lui fut contraire. Ayant été vaincu, il se sauva à la cour d'*Othon*, roi de Germanie, surnommé *le Grand*, qui étoit son parent. Avec quelques troupes que le Germain lui donna, il revint en Italie. *Hugues* l'abandonna et se retira dans sa province. Il laissa un fils nommé *Lothaire II*, auquel les Italiens déférèrent la couronne. Ce prince ne vécut que deux ans. On prétend que *Bérenger* l'empoisonna. Afin de réunir tous les droits en sa faveur, il voulut forcer *Adelaïde*, veuve de *Lothaire*, de donner la main à *Adalbert*, son fils. La princesse le refusa. Elle fut mise en prison, se sauva à la cour d'*Othon*, le grand. Ce prince lui fit épouser son fils, qu'il déclara roi d'Italie, de l'aveu moitié volontaire, moitié forcé de *Bérenger*, qui assista au couronnement. Ce malheureux pays étoit alors pillé par les Hongrois, et en

proie à toutes les dévastations des guerres civiles, causées par les concurrens de tous ces compétiteurs.

ROME RELIGIEUSE.

Lorsqu'*Othon* fit entrer l'empire d'Italie dans la maison de Saxe, à la fin du dixième siècle, il y avoit déjà à Rome deux dominations très-distinctes, celle des empereurs qui chanceloit, celle des papes qui s'affermissoit. C'est de ce tems qu'on doit regarder véritablement ceux ci comme princes temporels et souverains de Rome, substitués à l'autorité des exarques de Ravenne, lieutenans des empereurs grecs, et à celle des rois des Lombards. C'est de ce tems aussi qu'on commencera à marquer l'ordre chronologique des souverains pontifes, souvent embrouillé par les anti-papes.

Jean XII. 955. Benoit V. 964. Léon VIII. 965.

Othon à son couronnement fit de beaux présens en domaine au pape *Jean XII.* Il paroît qu'il se comporta en seigneur Suzerain, dont le droit n'empêchoit pas que le vassal ne fût souverain lui-même. Pour maintenir ce droit, *Othon* se retint celui d'approuver l'élection des papes, et de re-

médier aux désordres qui pourroient survenir dans Rome, si le pape ne les corrigeoit pas. La nécessité de cette surveillance s'étoit souvent fait sentir depuis *Charlemagne* et *Louis* le *Débonnaire*, les premiers bienfaiteurs de l'église Romaine. Avec quelques papes, tous les vices s'étoient assis sur le trône pontifical. Des enfans portèrent la tiare, des femmes décriées exercèrent l'autorité sous des pontifes indolens ou débauchés; mais il y eut aussi des papes dont les vertus consolèrent l'église, et faisoient respecter l'autorité temporelle dont ils jouissoient.

Jean XIII. On reproche des désordres à *Jean*
955. Léon VIII. *XIII.* Il tâcha d'en éviter la punition,
965. en se révoltant contre *Othon.* L'em-
Benoît VI. 965. pereur le fit déposer et mettre à sa
Benoît VII. place *Léon VIII*; mais les partisans de
975. Jean XIV. *Jean* le rétablirent pendant un voyage
983. qu'*Othon* fit en Allemagne. Comme le
Jean XV. 984. pontife rétabli vint à mourir, on mit à
Jean XVI. sa place *Benoît VI. Othon* de retour,
985. remit *Léon.* A sa mort on élut *Jean XIV* homme fier et hautain. Les Romains se révoltèrent contre lui. *Othon* le protégea contre eux. Son successeur *Benoît VII*, fut enfermé dans le château St.-Ange et étranglé par une fac-

tion, qui prétendoit rétablir l'ancienne république. Le parti contraire élut un anti pape, nommé *Boniface*, qui, ne se trouvant pas en état de se soutenir contre *Jean XIV* qu'on lui opposa, pilla ce qu'il put des trésors de l'église, et se sauva à Constantinople. Avec ces richesses il se fit des amis qui le mirent en état de revenir plus puissant à Rome. *Jean XIV* étoit mort. *Boniface* fit enfermer et mourir de faim *Jean XV* qui lui avoit succédé. Pendant ces mutations, le trône impérial avoit aussi changé de possesseur. D'*Othon* I[er]., la couronne avoit passé à *Othon II*, son fils, et passa à *Othon III* son petit fils.

Grégoire V, élu après *Jean XV*, Grégoire V.
étoit dur et fier. On lui opposa un anti- 996.
pape, qui est quelquefois cité comme Silvestre II. 999
vrai pape sous le nom de *Jean XVI*, Jean XVII. 1003.
ce qui met beaucoup de confusion dans JeanXVIII.
le rang des *Jean* qui suivent. A *Gré-* 1003.
goire, succéda *Silvestre II*. Pendant son Serge IV. 1009.
pontificat, mourut *Othon III*, prince Benoît VIII
très dévot. Il signoit *serviteur des apôtres*. 1012.
De ce titre que son humilité lui faisoit prendre, les Romains conclurent qu'un empereur n'étoit que l'*avoué ou le défenseur de l'église de*

Rome. Les papes ne laissèrent point tomber cette prétention. *Benoît VIII*, cinquième successeur de *Silvestre* après deux *Jean* et un *Serge*, qui portèrent successivement la tiare, trouva cette opinion si bien établie, qu'il fit jurer sans difficulté par *Henri* son successeur, et parent d'Othon en le couronnant, *qu'il seroit le défenseur et l'avoué de la cour de Rome, et fidèle au pape et à ses successeurs*. On ne sera pas étonné que cet *Henri*, dit le *boiteux*, ait été inscrit dans le catalogue des saints.

Jean XIX. 1024. Le pape et l'empereur moururent presqu'en même-tems. Au premier succéda *Jean XIX*. Les Italiens, qui auroient bien desiré secouer le joug allemand, ne purent s'accorder sur un empereur de leur pays, et se soumirent à *Conrad II*, dit le *Germanique*, de la maison de Franconie, qui a fourni quatre empereurs. On continua à les appeller *empereurs romains*, quoiqu'ils ne possédassent guères à Rome que le droit d'y recevoir la couronne. *Jean XIX* la mit sur la tête de *Conrad*. Ce prince fit plusieurs voyages en Italie; mais il n'y parut jamais qu'à la tête d'une armée; imité en cela par ses suc-

cesseurs, ce qui ne marque pas de la part des Italiens une soumission bien volontaire.

Henri III dit *le Noir*, fut obligé, comme *Conrad*, son père, de forcer les Italiens à l'obéissance. Il y eut pendant son règne, une confusion de papes, qui se retirèrent d'eux-mêmes, ou furent déposés. Les vertus de *Léon IX*, dédommagèrent l'église romaine de la honte éprouvée par les désordres de plusieurs autres. Il fit un voyage en Allemagne. Son but étoit d'obtenir des secours contre les Normands, qui infestoient l'Italie. Il ramena une armée mal disciplinée, que les Normands battirent. Dans sa route, repoussé d'une ville, où il vouloit se réfugier, *Léon* s'abandonna aux vainqueurs. Ils le reçurent et le traîtèrent avec respect. L'habile pontife trouva moyen de leur faire regarder comme un acte de bienfaisance, la paix dont il avoit plus besoin qu'eux. Il y ajouta la grâce de les recevoir au nombre des vassaux de St.-Pierre, et d'ériger en fief, relevant de l'église romaine, tout ce qu'ils possédoient, et les conquêtes qu'ils pouvoient faire en Calabre et en Sicile.

Benoît IX. 1023. Grégoire VI 1044. Clément II. 1046. Damase II. 1048 Léon IX. St. 1048.

Il y avoit un économe de l'église

Victor II. 1055.

Etienne IX. 1657. romaine, nommé *Hildebrand*, homme
de beaucoup d'esprit, opiniâtre dans
Nicolas II. 1058. ses entreprises, adroit dans ses moyens.
Alexandre II. 1061. Il avoit été envoyé en légation en Allemagne, et s'étoit concilié l'estime de la cour impériale. Ne trouvant pas le moment favorable pour se placer sur la chaire de St.-Pierre, après la mort de *Saint-Léon*, il y fit passer successivement plusieurs pontifes; *Victor II*, *Etienne IX*, *Nicolas II*. A la mort de celui-ci, et à l'installation de son successeur, *Alexandre II*, *Hildebrand* qui connoissoit la foiblesse du conseil de l'empereur, vouloit qu'on se passât du consentement de ce prince. Mais l'élu craignant de compromettre son droit, crut ne pas devoir se soustraire à cette formalité. *Alexandre*, à la sollicitation d'*Hildebrand*, devenu cardinal, qui avoit ses vues, statua par une bulle « que les évêques, de quel« qu'église que ce fût, ne l'étoient « légitimement, qu'autant qu'ils étoient « établis par l'autorité du pape, et que « ceux qui ne le devenoient que par « l'élection du clergé et des peuples, « eussent-ils le consentement des prin« ces, n'étoient pas légitimement évê« ques. » Ce statut pouvoit avoir un

but utile. Il n'étoit que trop prouvé que les suffrages du clergé et du peuple, et le consentement des princes s'achetoient, que par conséquent presque toutes les élections étoient simoniaques. L'approbation précédée de l'examen du pape, paroissoit un moyen propre à prévenir ou à détruire cet abus.

Hildebrand, devenu pape, sous le nom de *Grégoire VII*, ne manqua pas de faire valoir ce pieux motif, quand il entreprit de faire exécuter ce statut. Cependant pour sa propre élection, il se soumit à l'ancienne formalité, et la fit approuver par l'empereur. Les ministres d'*Henri IV*, connoissant le caractère entreprenant du pape élu, conseilloient de profiter de quelques vices qui se trouvoient dans l'élection, pour refuser le consentement; mais jeune, facile, et peu prévoyant, *Henri* se laissa toucher par la résignation apparente du pontife, à ce qu'il plairoit à l'empereur d'ordonner, et confirma l'élection. *Grégoire* ne se vit pas plutôt installé qu'il lacha la bride à ses immenses prétentions. On peut dire, sans craindre d'outrer, qu'elles ne s'étendoient pas moins qu'à concen- Grégoire VII. 1062.

trer dans le souverain pontificat, la monarchie universelle.

Cependant quelques historiens disent que ce fut moins l'ambition, qui étendit ses vues, que le desir ardent de purger l'église des vices dont il la savoit infectée. On dit qu'il étoit fils d'un charpentier, d'une petite ville de Toscane, d'une taille et d'une figure peu avantageuses. Les uns lui donnent des mœurs sévères, d'autres soupçonnent que son austérité se relacha, auprès de la comtesse *Matilde.* Il avoit été élevé dans la discipline monastique la plus régulière, et s'étoit distingué dans ses études. On croira si on veut, qu'il n'y eût que de l'erreur dans son fait, comme disent quelques historiens ecclésiastiques, et que si les préventions du tems lui eussent permis de distinguer la puissance temporelle, de la puissance spirituelle, il auroit épargné à l'Europe le fléau des guerres qui l'ensanglantèrent, guerres causées par le droit qu'il s'arrogea, et dont il persuada ses successeurs, de déposer les princes réfractaires à leurs ordres, et de délier leurs sujets du serment de fidélité. A *Grégoire VII*, commence ce qu'on pourroit appeller la filiation du pouvoir des-

potique des papes. La résistance mal combinée des princes, l'accrut, les croisades la confirmèrent, et les hérésies même la fortifièrent, jusqu'à ce qu'elles l'écrasassent.

Grégoire envoya en Espagne un légat chargé non-seulement de réformer les abus, mais aussi de demander que tous les pays conquis sur les maures, fussent tenus en fiefs de l'église romaine, parce qu'avant l'invasion de ces infidèles, l'Espagne s'étoit rendue tributaire de l'Eglise. Comme un prince se promène dans ses possessions, pour se faire reconnoître par ses vassaux, *Grégoire* alloit d'un endroit à l'autre, en Italie, et par-tout il marquoit sa juridiction. A Benevent, à Capoue, il exigea que les princes lui fissent hommage, et s'engageassent à l'aider envers et contre tous ceux qui attaqueroient les *Régales de Saint-Pierre*. Nouvel Apôtre, *Hildebrand* prenoit sur lui la sollicitude de toutes les églises, de celles de France, de celles de Sardaigne, de Lombardie, de Dannemarck, de Hongrie, de Russie. Les lettres qu'il leur envoyoit, en prêchant la réforme des mœurs, et l'abolissement de la simonie, faisoient toujours mention de

redevances pécuniaires à la chaire apostolique, de vasselages, droits fondés tantôt sur ce que les princes s'y étoient engagés volontairement pour la rémission de leurs péchés, tantôt sur ce qu'ils n'avoient obtenu la permission de faire des conquêtes, qu'à condition d'hommage. Il faisoit confirmer ses prétentions par des conciles tenus tant en Italie qu'en Allemagne.

Ce dernier pays souffrit beaucoup des querelles entre *Grégoire VII* et *Henri IV*. Ces deux hommes se donnèrent réciproquement beaucoup de chagrin. Ils s'attaquèrent dans leur honneur, leur dignité et leur puissance, se diffamèrent, s'insultèrent et moururent tous deux en errants et en proscrits, l'empereur à Liége, supplanté par son fils, le pape à Viterbe, chassé par les Romains. La principale cause de leur animosité étoit le droit d'*investiture :* c'est-à-dire, de mettre les prélats en possession, ou les *investir* de leur temporel. Cela se faisoit par une cérémonie dans laquelle l'empereur donnoit aux prélats, abbés ou évêques, la croix et l'anneau, et ils faisoient hommage des terres attachées à leur prélature. Le pape prétendoit que c'é-

toit de la part de l'empereur s'arroger une puissance spirituelle, ce qu'on appelle *mettre la main à l'encensoir.* L'empereur soutenoit qu'il ne faisoit qu'accorder l'usage d'un bien temporel, sans toucher en rien à ces deux points. *Grégoire* et *Henri* firent couler des flots de sang; l'Allemagne et l'Italie éprouvèrent toutes les horreurs d'une longue guerre pour ces opinions, les parens s'acharnèrent contre les parens, le fils fut provoqué contre son père, et par-tout la discorde armée des torches du fanatisme sema ses feux dévorans.

Grégoire VII, fut puissamment secondé dans ses efforts, contre *Henri*, par la comtesse *Matilde.* Cette princesse possédoit presque tout le centre de l'Italie. A la considération d'*Hildebrand*, elle donna beaucoup de ses terres à l'église romaine, et lui fit hommage du reste, au préjudice de l'empire à qui ses fiefs devoient être dévolus après sa mort. Supposer à *Matilde*, dans cette donation, comme l'ont fait quelques historiens, d'autres foiblesses que celle de l'esprit, c'est peu connoître l'ascendant qu'un directeur peut acquérir sur sa pénitente.

Victor. 1086. Urbain II. 1088. Pascal II. 1092.

Victor et *Urbain*, successeurs de *Grégoire*, soutinrent la querelle des investitures contre *Henri V*, qui après avoir été l'instrument des persécutions que ces papes firent essuyer à son père, ne se montroit pas plus complaisant que lui à leur égard. *Pascal* partagea le différend. Il fut convenu entre l'empereur et le pontife, que le prince ne donneroit plus la crosse et l'anneau, qui pouvoient être regardés comme des types de l'autorité spirituelle, mais que les prélats feroient hommage pour leurs terres. Cet accommodement ne plut pas aux cardinaux et aux autres prélats italiens. Quand *Henri* vint à Rome pour le faire confirmer, il y eut un combat dans l'église même de Saint-Pierre, où il s'étoit hazardé sans précautions suffisantes; mais comme il avoit dehors une bonne armée, il imposa la loi à ceux qui vouloient empêcher le pape de ratifier le traité. *Pascal* satisfit à son obligation, et couronna *Henri*.

Quand l'empereur fut parti, le pape, cité devant un concile assemblé dans l'église de Latran en 1112, y déclara, de gré ou de force, que ce qu'il avoit accordé par écrit à *Henri*, il y avoit été

contraint; qu'il avoit mal fait, et qu'il desiroit que son décret fût corrigé. Il offrit de se démettre, si le concile le jugeoit à propos. Sans doute c'étoit le parti le plus honnête à prendre, plutôt que de se croire sans reproche, en lançant contre l'empereur des excommunications, parce qu'il n'étoit que l'organe du concile. Ce pape éprouva le sort des hommes foibles: il ne plut ni à l'un ni à l'autre parti. *Henri V*, plus adroit que son père, s'acquit, par présens et alliances, de chauds amis dans la noblesse de Rome. Il s'y fit couronner une seconde fois par *Bourdin*, archevêque de Brague, qu'il nomma antipape; il s'empara des états de la comtesse *Matilde* après sa mort. *Pascal*, forcé de fuir, erra quelque tems. Sachant l'empereur retourné en Allemagne, il attaqua en personne les rebelles de Rome, et mourut d'une maladie gagnée à s'être trop échauffé en disposant des machines destinées à les chasser de la basilique de Saint-Pierre.

Comme les circonstances ne permettoient pas de retard, on élut *Gélase II*. Cette précipitation choqua l'empereur. Il auroit voulu mettre sur le saint siége

Gélase II. 1118. Calixte II. 1119. Honorius II. 1124.

son anti-pape *Bourdin*, et malgré l'élection de *Gélase*, il ne renonça pas à son projet. *Bourdin* prit le nom de *Grégoire VIII*. Les deux rivaux s'excommunièrent. *Bourdin* se maintint en Italie par la protection de l'empereur. *Gélase* se réfugia en France, où il mourut. Les cardinaux de sa suite y élurent *Guy*, archevêque de Vienne, nommé *Calixte II*. C'étoit un homme naturellement modéré. Cependant il y eut des vivacités entre lui et l'empereur. On devoit terminer la querelle des investitures dans un concile qui se tenoit à Reims. Le pape sut qu'*Henri* vouloit soutenir son droit à la tête de trente mille hommes. Il l'excommunia; par cet acte précipité de rigueur, l'affaire resta indécise. Cependant elle se renoua, et la paix entre le sacerdoce et l'empire fut conclue dans un concile tenu à Worms, en présence de trois cardinaux légats, envoyés par *Calixte*.

L'empereur s'engagea par écrit à renoncer à l'investiture pour la crosse et l'anneau, à accorder à toutes les églises de l'empire les élections canoniques, à restituer tous les domaines usurpés. Le pape, de son côté, accorda aussi par écrit, que les élections des

évêques et des abbés d'Allemagne se feroient en présence de l'empereur ou de ses commissaires ; qu'en cas de différends, il donneroit son consentement et sa protection selon le jugement du métropolitain, et que l'élu seroit introduit dans la jouissance de son temporel, en touchant le sceptre que l'empereur lui présenteroit, et en faisant hommage. Le malheureux *Bourdin*, délaissé par cet accommodement, fut sacrifié, promené ignominieusement sur un âne, dans les rues de Rome, et renfermé pour sa vie dans un monastère. *Calixte* et *Henri* moururent à un an l'un de l'autre. Au premier succéda *Honorius II*, qui siégea pacifiquement.

Sous *Innocent II*, qui remplaça *Honorius*, il y eut un schisme dans l'église; et un schisme dans l'état, sous *Lothaire II*, successeur de *Henri*. Le premier schisme finit par la mort de l'anti-pape *Anaclet*, que le roi de Sicile soutenoit ; et le second, par un accommodement entre *Lothaire* et *Conrad III*, qui fut le chef de la maison impériale de Souabe. Le concile de Latran, sous *Innocent II*, fit beaucoup de règles de discipline. Il condamna *Arnaud de*

Innocent II. 1130.
Célestin II. 1143
Luce II. 1144.

Bresse, qui s'éleva contre les richesses de l'église. Cet hérétique soutenoit, entre autres erreurs, que le clergé devoit vivre d'offrandes. Cependant il lui laissoit les dîmes. Il étoit disciple d'*Abuilard*, dont les hérésies ne regardoient que le dogme. Aussi *Abailard* eut-il la permission de mourir tranquillement à Cluni, et *Arnaud de Bresse* fut brûlé vif. *Innocent* vit *Roger*, roi de Sicile, à ses pieds, lui faire hommage de son royaume, et s'obliger à un tribut. Les Romains, au contraire, tâchèrent de se soustraire à son autorité, et de rétablir celle du sénat. *Célestin II* et *Luce II* firent envain des efforts pour les empêcher de secouer le joug. *Luce* mourut d'une blessure reçue dans une action, sous les murs du Capitole.

Eugène III. *Eugène III* ne put les amener à la
1145. soumission. Fatigué de leurs révoltes,
Anastase IV. 1153. il vint en France. Il y trouva des hérétiques, disciples de *Pierre Bruis*, dont les erreurs attaquoient des points essentiels de la religion. Ils publioient qu'il étoit inutile d'avoir des églises; que les enfans ne devoient pas être baptisés; qu'il ne falloit adorer ni la croix, ni les images, ni les reliques;

que c'étoit se moquer de Dieu de prier à haute voix et de lui chanter des prières, et que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas dans le sacrement de l'Eucharistie. Ces hérétiques, rassemblés en grand nombre à Toulouse et dans le Languedoc, à force de rigueurs exercées contre eux, se dissipèrent. *Eugène* revint en Italie. Il y vécut peu, toujours molesté par les Romains, et laissa la tiare à *Anastase IV*, qui ne la garda guères plus d'un an.

On la mit sur la tête d'*Adrien IV*, pontife hautain. Il refusa de donner le baiser de paix à *Frédéric Barberousse*, parce que ce prince se défendit de lui tenir l'étrier. L'empeur se prêta à la vanité du pontife, qui en échange le décora de la couronne impériale. Cette cérémonie accoutuma les souverains pontifes à croire que c'étoit réellement eux qui donnoient l'empire. *Adrien* montra cette orgueilleuse opinion, dans une lettre à l'empereur, qu'on lut en pleine diète. Les seigneurs allemands en furent très-choqués; mais un des légats reprit hardiment: « de qui tient-il « donc l'empire, si ce n'est du pape? » Cette prétention, trop clairement manifestée, causa rumeur en Allemagne; le

Adrien IV. 1154.

pape fut obligé de l'adoucir par des explications. *Fréderic* exigea en Italie des rétractations plus importantes sur l'autorité absolue que les papes s'y attribuoient. La mort épargna à *Adrien* ces humiliations.

Alexandre III. 1159. *Alexandre III* fut d'abord embarrassé à se soutenir contre un anti-pape nommé *Victor* que l'empereur avoit suscité, qui fut reconnu en Italie, même par des conciles. *Alexandre* avoit dans son obédience la France. Il y passa. Il vit encore deux anti-papes, *Pascal* et *Calixte*. La mort le débarrassa de tous les deux. Peu de pontifes ont été aussi heureux. Deux fois l'empereur vint en Italie où *Alexandre* étoit retourné, pour la soumettre, et deux fois le monarque fut obligé d'en sortir avec honte, tantôt défait, tantôt abondonné de son armée, même des Allemands. L'estime dont jouissoit *Alexandre*, son grand crédit, son habileté dans les négociations, lui procurérent ces avantages. Il paroît que *Tomas Beket*, archevêque de Cantorbéri, n'en seroit pas venu aux excès de l'excommunication contre le roi d'Angleterre, s'il eût voulu en croire le souverain pontife, mais comme c'étoit pour les priviléges du

clergé que le fougueux prélat s'exposoit, le pape laissa faire, et tira de la mort de l'archevêque l'avantage d'abroger en Angleterre les *coutumes royales*, contraires à ses prétentions. Il ne se montra pas fort difficile sur tout le reste. Il mit *Thomas* au rang des saints et exigea que le roi d'Angleterre prendroit la croix. De plus il obtint du roi de France et de l'empereur *Frédéric*, avec lequel il s'étoit réconcilié, qu'ils enverroient de prompts secours en Orient. *Alexandre* étoit respecté des empereurs grecs. On peut présumer que s'il eût vécu, cette croisade n'auroit pas essuyé les désastres qui l'ont rendu inutile.

Luce III trouva les Romains peu dociles à ses volontés. *Frédéric* vint en Italie et leur donna de l'audace. Le pape se vengea en refusant de couronner *Henri*, fils de *Frédéric*. Le fond de la contestation entre l'empereur et *Luce* étoit le partage des biens de la comtesse *Matilde*, dont la succession ouverte depuis si long-tems n'étoit pas encore réglée. Les papes en tenoient la plus grande partie que les empereurs leur envioient. Sous *Clément III*, successeur de *George VIII*, qui ne siégea que deux mois, il y eut des arrangemens

Luce III. 1181. Urbain III, 1185. Grégoire VIII. 1187. Clément III. 1187.

entre le pape et le sénat romain, qui reprit quelqu'autorité. L'empereur fut le médiateur. Enfin, en 1183, on régla définitivement les droits que les empereurs pourroient désormais prétendre dans les villes d'Italie. Il fut convenu qu'elles seroient gouvernées par des vicaires et des comtes, qu'on les laisseroit jouir pleinement de leurs droits de police intérieure de leurs coutumes et de leur liberté, en réservant aux empereurs le souverain domaine et les appellations.

CélestinIII. 1191. InnocentIII 1198. Les croisades donnoient un grand relief aux papes. Ils y avoient le suprême commandement par leurs légats. *Célestin III* et *Innocent III* rendirent ces expéditions plus fréquentes par leurs exhortations, accompagnées d'une force coactive en ce qu'ils excommunioient fréquemment et ne donnoient l'absolution aux princes chargés de cet anathême, qu'à condition qu'ils se croiseroient, ou qu'ils fourniroient de l'argent pour la croisade. On compte, dans ces tems d'excommunié, un roi de Léon, un duc d'Autriche, un roi de France, un roi des Romains, un roi d'Angleterre, un comte de Toulouse, un empereur, sans les autres princes de différens gra-

des. Il ne falloit quelquefois que très peu de chose, comme la résistance à la volonté du pape, pour attirer sur soi ces foudres redoutés. On doit neanmoins convenir que la crainte de cette punition ne laissoit pas de contenir, et les princes, et les grands bénificiers dont les mœurs n'étoient pas fort pures. Plus de régularité auroit peut-être empêché la propogation des hérésies des Vandois, Catarins, Albigeois et autres qui parurent alors. Un peu plus de condescendance auroit aussi conservé à *Innocent III* ce privilége exclusif de couronner les empereurs. *Frédéric II*, éprouvant trop de difficultés de la part du souverain pontife, fit faire cette cérémonie à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence.

Cependant ayant trouvé moyen de s'accommoder avec *Honorius III*, successeur d'*Innocent*, il se fit couronner de sa main à Rome. *Frédéric* et *Honorius* eurent de fréquentes conférences. Ils convenoient en présence, de quelques articles, qu'ils ne gardoient plus, quand ils s'étoient quittés. Ils vécurent dans ces alternatives, sans se choquer trop vivement; mais *Grégoire IX* donna à l'univers le spectacle d'un empereur

Honorius III 1216.
Grégoire IX 1227.

plusieurs fois armé pour la religion et plusieurs fois excommunié.

Frédéric s'embarque à Brindes à la tête de quarante mille croisés. La tempête le repousse dans le port. Il descend à terre. Le pape l'excommunie comme ayant manqué à son vœu. L'empereur n'en tient compte. Il fait célébrer en sa présence l'office divin avec pompe. Le pontife irrité de tant d'audace, redouble ses foudres. *Frédéric* repart cependant pour ses croisades ; mais *Grégoire* écrit aux grands maîtres des ordres militaires de la terre-sainte de ne pas communiquer avec lui quand il sera arrivé. Le pape étoit peut être moins piqué de l'indifférence de *Frédéric* pour son excommunication, que de ce que ce prince l'avoit fait chasser de Rome. L'empereur se réconcilia avec le pape, qui retourna dans sa capitale, et *Frédéric* en Allemagne; mais ils ne furent pas meilleurs amis de loin que de près. Le pontife appuya, on prétend même qu'il suscita la révolte de *Henri*, fils aîné de l'empereur, qui étoit déjà roi des Romains. *Frédéric* donna ce titre à *Conrad* son second fils. Il fut un moment que *Grégoire* espéra tirer un grand avantage

du conflit du père et des deux frères; mais malgré des embarras domestiques, l'empereur ne se laissa entamer sur aucun des droits prétendus par le pape. Enfin ne sachant plus comment abattre un homme si opiniâtre, qui bravoit tous ses anathèmes, *Grégoire* publia une croisade contre lui, et convoqua un concile général. L'empereur empêcha tout ce qu'il put d'évêques de s'y rendre, et chassa de ses états les frères mineurs et les dominicains, qu'il regardoit comme les trompettes de la révolte. Ce pontife si vif, si entreprenant, réunissant tant de choses dans sa tête, sans que l'une fit oublier l'autre, avoit près de cent ans.

Il souhaitât en mourant, qu'on lui donnât un successeur plus ami de la paix. On exauça ses vœux en plaçant sur le saint siége *Célestin IV*, très-bien disposé; mais il mourut au bout de dix-huit jours. Le siége vaqua vingt mois. *Frédéric*, revenu en Italie, se tenoit auprès de Rome et pressoit l'élection. Il auroit aussi bien fait de n'y pas mettre tant de chaleur. Il trouva un terrible antagoniste dans *Innocent IV*. Aussitôt après l'élection, ils s'abouchèrent

Célestin IV. 1241. Innocent IV. 1243.

et ne s'accommodèrent pas. Le pape ne se croyant pas en sureté dans Rome, où l'empereur avoit beaucoup de partisans, quitta sa capitale, vint en France, assembla un célèbre concile à Lyon, y déposa *Frédéric*, publia contre lui une croisade, et déclara roi des Romains *Henri*, landgrave de Turinge. Le pontife chercha à *Frédéric* des ennemis, jusqu'en Asie. L'empereur conçut que le plus court seroit de se raccommoder avec un homme si dangereux. Il fit des avances. Elles furent inutiles.

Le landgrave étoit mort. *Innocent* fit reconnoître à sa place *Guillaume*, comte de Hollande, et le couronna en Italie. La haine du pontife ne s'éteignit pas par la mort de l'empereur *Frédéric*, elle s'étendit jusqu'à *Conrad III*, son fils. Non seulement il ne voulut pas le reconnoître empereur, mais il l'excommunia. Le comte de Hollande, plus sage, ou dans l'impuissance de se soutenir, se retira. L'opiniâtre *Innocent* offre alors la couronne au duc de Gueldres, à celui de Brabant, au comte de Cornouailles et même à *Haguin*, roi de Norwége, qui avoit pris la croix; mais ce prince répond qu'il est armé

pour combattre les ennemis de l'église, et non pas ceux du pape. Ne pouvant mieux faire pour satisfaire sa haine contre les descendans de *Frédéric*, il tâche du moins de priver de la couronne de Naples, *Mainfroi*, frère de l'empereur *Conrad III*, et l'offre à *Charles* d'Anjou, frère du roi de France. *Conrad* et *Innocent* moururent presqu'en même tems. L'empereur laissa un fils encore enfant, nommé *Conradin*. Soit estime pour *Innocent*, malgré leurs démêlés, soit crainte, *Conrad* mourant, recommanda ce fils à *Innocent*, qui mourut près de Naples, où il combattoit contre *Mainfroi*.

Malgré la déférence de *Conrad*, le système du conseil papal ne changea rien à l'égard de la maison de Souabe. Un descendant de *Frédéric* ne pouvoit être l'ami de l'église romaine. *Alexandre IV* s'opposa de toutes ses forces à ce que *Conradin* fut porté à la place de son père. Plusieurs prétendans partagèrent les suffrages et occasionnèrent une guerre civile en Allemagne. Mais malgré le pontife, *Mainfroi* tint toujours d'une main ferme le sceptre de Naples et de Si-

Alexandre IV. 1254
Urbain IV. 1261.
Clément IV. 1265.

cile. *Urbain V*, successeur d'*Alexandre*, continua de l'offrir au duc d'Anjou. Saint-Louis eut de la peine à consentir que son frère l'acceptât, mais il le permit enfin. Le pape ajouta à cette offre l'excommunication de *Mainfroi*.

La mort de ce prince mit *Charles* en état de faire des progrès dans le royaume que lui avoit déféré la haine des papes contre la maison de Souabe. *Clément IV* ne démentit point *Alexandre*. Il couronna *Charles* d'Anjou à Rome, roi de Naples. Le pontife vit les succès de son protégé contre l'infortuné *Conradin*. Ce jeune prince, plein de valeur, réunit sous ses étendards une armée d'allemands, et vint à leur tête défier son ennemi, dans les plaines de la Pouille. Il fut défait et tomba entre les mains du farouche *Charles* d'Anjou, qui lui fit trancher la tête à la vue de tout le peuple, dans la grande place de Naples. Il s'éleva un cri d'horreur dans toute l'Europe. Si les efforts de *Conradin* ne furent pas heureux, du moins, moissonné à la fleur de son âge, il emporta les regrets de son siècle et l'estime de la postérité.

L'Allemagne étoit en proie a une con- Grégoire X.
fusion dont les désordres ne pouvoient 1091.
être égalés que par ceux de l'Italie. Fa- Innocent V.
tigués de l'anarchie après l'extinction 1276.
de la maison de Souabe, et pressés par Adrien V.
Grégoire X, successeur d'*Alexandre*, 1276.
qui menaçoit de nommer un empereur Jean XXI.
si on ne se déterminoit pas à en choisir, 1276.
les électeurs proclamèrent *Rodolphe*, Nicolas III.
compte de Hapsbourg. Le pape et ses 1277.
successeurs, qui, en treize ans, furent Martin IV.
au nombre de six, virent avec plaisir 1281.
sur le trône impériale, un prince peu Honorius IV.
puissant sur lui-même, qui, pour s'é- 1285.
tablir solidement en Allemagne, se relâcheroit volontiers des droits prétendus par ses prédécesseurs en Italie. En effet, *Rodolphe* se laissa persuader par les papes, sur leur autorité temporelle, ce qu'ils voulurent. Il céda à *Nicolas III* l'exarchat de Ravenne, la marche d'Ancône, le duché de Spolette, les terres de la comtesse *Matilde* et beaucoup de fiefs. Il est vrai qu'il ne renonça dans toutes ces cessions qu'à l'hommage et à des droits honorifiques. Il y avoit déjà long-tems que les droits utiles sur tous ces pays n'étoient plus d'aucune valeur pour les empereurs.

Ce *Nicolas III* est le premier qui ait

donné quelque pouvoir à ses neveux dans les possessions de l'église. On doit, par conséquent, le regarder comme l'auteur du *népotisme*. *Rodolphe* appellé en Italie par *Honorius IV*, pour s'y faire couronner, sentit qu'il y joueroit un rôle peu imposant sans une armée. Mais peu en état de faire cette dépense, il promit néanmoins de s'y rendre, et envoya d'avance son chancelier se faire prêter serment de fidélité par les villes. La plupart s'étoient rendues indépendantes et refusèrent le serment. L'empereur se souciant peu d'une autorité au loin, et peut-être hors d'état de la recouvrer, manda à son chancelier de confirmer, pour de l'argent, tous les priviléges qu'on demanderoit. Ainsi s'affranchirent Lucques, Florence, Pise, Bologne, Gênes et beaucoup d'autres. On doit fixer à cette époque l'indépendance de l'Italie, où les empereurs d'Allemagne n'ont plus conservé qu'une ombre d'autorité.

Nicolas IV. 1288. Alors des familles romaines luttoient
Célestin V. avec succès dans Rome contre les sou-
1294. verains pontifes. Les plus considérables étoient celle des *Colonnes* et celle des *Ursins*. Elles avoient déjà eu des papes tirés de leur sein et étoient ordinaire-

ment rivales. Les princes, qui avoient des démêlés avec le saint siége, trouvoient toujours l'une ou l'autre de ces familles disposée à inquiéter les pontifes. Deux factions contraires étoient par elles entretenues dans le sénat. Après *Nicolas IV*, elles firent vaquer deux ans le trône pontifical. Les corps sont quelquefois sujets, comme les particuliers, à se laisser emporter par un certain enthousiasme. Ne pouvant s'accorder sur le choix d'un homme de mérite, le collége des cardinaux jeta comme par inspiration toutes ses voix sur *Pierre Mouron*, pauvre solitaire, qui passoit pour un saint, mais simple et ignorant. Il prit le nom de *Célestin V*, et commença à gouverner, comme on devoit s'y attendre, sans lumières et sans discernement. Le moment d'enthousiasme étant passé, les cardinaux songèrent à le déposer; mais il se fit justice à lui-même et abdiqua.

Il fit cette démarche principalement à la persuasion de *Benoît Cajetan*, qui en profita, et se fit élire sous le nom de *Boniface VIII*. Presqu'en prenant la tiare il se brouilla avec les *Colonnes*, et se montra un des plus ardens promoteurs des prétentions apostoliques.

Boniface VIII. 1294. Benoît X, 1303.

Boniface les soutint contre *Philippe le Bel*, roi de France, avec une arrogance dont les suites lui causèrent beaucoup de chagrin. Il eut l'imprudence de défendre au clergé de payer une taxe imposée par le roi, et l'audace de menacer, si le prince persistoit, de déclarer son royaume dévolu au Saint-Siége. Le coup suivi de près la menace, mais le bruit de ses foudres se perdit dans les airs. L'excommunication n'occasionna aucun mouvement en France. *Philippe* appella au futur concile, des entreprises du Pape. Il suscita contre lui les *Colonnes*. De concert avec *Nogaret*, capitaine français, envoyé à ce dessein, ils firent le Pape prisonnier et le traitèrent avec tant de mépris, qu'il mourut de chagrin. *Benoit XI*, son successeur, répara ses torts et réconcilia le Saint-Siége avec la France.

Clément V. 1305.

Il resta dans le sacré collége un germe de divisions. Les uns vouloient élire un Pape, qui suivît les erremens de *Boniface VIII;* les autres un pontife favorable à la France. Ne pouvant s'accorder, ils firent un compromis, selon lequel la nomination devoit être faite par trois d'entr'eux qu'ils éliroient. Leurs voix se réunirent sur trois hommes ennemis déclarés de *Philippe le*

Bel. On ne douta pas alors qu'il n'y eût un Pape défenseur des systêmes de *Boniface VIII*, et comme lui opposé à *Philippe le Bel*. Entre ces trois électeurs se trouvoit ***Bertrand de Got***, archevêque de Bordeaux, connu par une inimitié marquée contre le roi de France. Mais l'ambition absorbe tous les autres sentimens. *Philippe* se procura une entrevue avec *Bertrand*. Il lui prouva qu'il ne tenoit qu'à lui de se faire Pape, parce qu'il disposoit de ses deux collègues, et que son élection dépendoit de trois conditions qu'il lui proposa. L'archevêque de Bordeaux les accepta, et passa de ce siége à celui de Rome, mais sans y aller. Il fixa son séjour à Avignon. On peut dire que tout ce qui se passa dans la capitale du monde pendant son pontificat, lui est presque étranger. Il y entretenoit trois cardinaux, comme gouverneurs pour le spirituel et le temporel. Ils y couronnèrent *Henri VII*, empereur d'Allemagne. *Clément* donna les mains à la destruction des templiers, qu'on croit avoir été une des conditions de son traité avec *Philippe le Bel*. La seconde étoit de permettre à ce prince de lever sur le clergé autant d'argent qu'il pour-

roit. *Philippe* ne s'y épargna pas; mais *Clément* sauva la mémoire de *Boniface*, son prédécesseur, de la diffamation que le monarque lui préparoit, et l'inexécution de cette clause ne les brouilla pas.

Jean XXII. 1316. Les cardinaux éloignés de Rome, le centre commun, vivoient dispersés. Le roi de France, à la mort de *Clément*, en rassembla le plus grand nombre qu'il put à Lyon. Ils y élurent *Jacques d'Ossat*, qui prit le nom de *Jean XXII*. Il passoit volontiers des grandes choses aux petites, ou plutôt il traitoit les petites grandement. Ce pontife se servit des mêmes foudres, et contre les empereurs qui refusoient de reconnoître sa supériorité temporelle, et contre les frères mineurs, qu'il prétendoit ne mener une vie pauvre et frugale, que pour censurer indistinctement le faste de sa cour et l'opulence du clergé. Il livra ces religieux à la persécution dans les royaumes où il avoit du crédit. Ils se revanchèrent, et l'accusèrent d'hérésie, à l'occasion de quelques idées mystiques qu'il hasarda touchant la vision béatifique dont jouissent les Saints dans l'autre vie.

Jean XXII eut sur les biens de celle-

ci des altercations plus importantes avec l'empereur *Louis de Bavière*. Ce prince le fit déposer à Rome, et fit élire à sa place un anti-Pape. Mais *Jean* étoit en France, où il bravoit la colère de l'empereur. Il suscita même à ce prince des ennemis assez puissans pour lui donner des alarmes sur sa propre couronne. Un concile alloit décider entre les deux combattans, lorsque *Jean* mourut, reconnoissant son erreur au sujet des frères mineurs, mais très-entier dans ses sentimens sur la puissance pontificale. Il laissa un trésor immense, acquis par quatre moyens : les préventions, les grâces expectatives, la gradation des bénéfices et les annates. Ce sont les revenus de la première année des bénéfices que le Pape conféroit; et il les conféroit presque tous moyennant la *prévention*. Celle-ci est le droit que s'arrogèrent les souverains pontifes, de *prévenir* les collateurs des bénéfices, quand la connoissance de la vacance leur parvenoit, avant que le bénéfice fût donné. Il y avoit à la cour des Papes, des clercs qui guettoient, pour ainsi dire, cette espèce de sommeil du collateur, et frappoient l'oreille du Pape, pour en obtenir le bénéfice

qu'ils attendoient : ce qu'on nommoit *grâce expectative*. Enfin le Pape faisoit passer d'un bénéfice à un autre, et jouissoit de la première année du revenu des deux : *gradations* qui étoient une source abondante de richesses, mais aussi un foyer de cupidité et d'ambition. Ce fastueux pontife, aux deux couronnes qui décoroient la tiare, en ajouta une troisième.

Benoît XII. 1334. *Benoît XII*, son successeur, étoit un moine de Citeaux. On l'appeloit le *Cardinal Blanc*, parce qu'il portoit l'habit de son ordre. On n'en faisoit pas grand cas dans le sacré collége; cependant il eut toutes les voix. Il en fut lui-même étonné, et dit : *Vous avez élu un âne*, voulant signifier qu'il n'entendoit rien aux affaires et au manège de la cour pontificale; mais il s'y accoutuma, et ne fut pas un des moins adroits entre les Papes, ni des moins fastueux. On a de lui une bulle, par laquelle il invite un prince à la cérémonie de son couronnement, qu'il a dessein de rendre très-solennelle. « Vous tiendrez, lui « dit-il, le frein de mon cheval, à « moins qu'il ne se trouve des rois ». *Benoît* gagna plus par la négociation que *Jean* n'avoit fait par la violence.

Il fit la paix avec l'empereur et les autres potentats, sans déroger aux prétentions du Saint-Siége.

Clément VI, qui le remplaça, n'eut pas sa modération. Il renouvella les anciennes querelles. *Louis de Baviere* portoit la couronne impériale. Le pape lui opposa pour compétiteur *Charles*, roi de Bohême, que la mort du Bavarois établit solidement sur le trône, à la grande satisfaction de *Clément*. Ce pontife résidoit en France : il y acquit une demeure fixe par l'achat d'Avignon, ou par le don que lui en fit, sous l'apparence d'une vente, *Jeanne*, reine de Naples, et comtesse de Provence, pour obtenir l'absolution du meurtre de son mari, dont elle étoit accusée. Clément VI 1342.

Rome, privée de la présence du pape, étoit en proie aux factions des grands. Leur désunion donna de la force à un parti populaire, qui s'empara du gouvernement sous *Gabrini di Rienzi*. Il étoit fils d'un meunier et d'une blanchisseuse, devint notaire, et fut envoyé à Avignon prier le pape de venir résider à Rome. Le compte qu'il rendit de son voyage à son retour fut tellement goûté, qu'on l'élut par acclamation *Tribun du peuple*. Mis en pos-

session du Capitole avec pleine autorité, il chassa les *Colones*, les *Ursins*, et les autres familles de la première noblesse, affoiblies par leurs divisions. Le tribun envoya des députés dans toutes les villes d'Italie, dire que les Romains venoient de recouvrer leur liberté, et qu'il les engageoit, de leur part, à imiter la ville mère et à la secourir. Beaucoup de villes promirent de se joindre, et entrèrent en traité. Des princes étrangers même recherchèrent l'alliance de *Rienzi*.

Tout lui prospéroit, lorsqu'il mit lui-même des bornes à sa fortune par son extravagance. Le fils du meunier se donna les airs arrogans qu'il avoit reprochés à la noblesse, il se fit armer chevalier en présence de tout le peuple. Comme cette cérémonie devoit être précédée du bain, il le prit dans la cuve où la tradition faisoit croire que *Constantin* avoit été baptisé. *Rienzi* s'intituloit dans ses lettres : *Chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers, et tribun auguste*. Comme si tout ce qui dominoit dans Rome devoit avoir des prétentions outrées, il cita à son tribunal

Louis, duc de Bavière, et *Charles*, roi de Bohême, avec leurs électeurs, pour venir rendre compte de leur conduite.

Ce procédé extravagant ruina son crédit. Le pape le traita de fou et de fanatique dans une bulle qui fit ouvrir les yeux aux Romains. La noblesse reprit le dessus. *Rienzi* forcé de fuir, se sauve chez le roi de hongrie, delà chez le roi de Bohême, qui le livre au pape. Cependant il conservoit encore quelque considération à Rome : les cardinaux qui y résidoient, crurent qu'il pourroit leur être utile, pour y rétablir l'autorité du souverain pontife. Le pape le renvoya avec les titres de *chevalier*, *sénateur de Rome et tribun du peuple*. Il fit de nouvelles folies. Le peuple s'en lassa, l'attaqua, le poursuivit dans le capitole, et lui fit souffrir une mort cruelle. « Exemple remar« quable, disent les historiens, des « jeux bizarres de la fortune et de l'ins« tabilité de tout ce qui prend sa source « dans une fermentation populaire ».

Innocent VI, successeur de *Clément VI*, tranquille à Avignon pendant son pontificat, laissoit l'Italie, et sur tout Rome, se déchirer par des factions dont sa présence auroit pu

Innocent VI 1352.
Urbain V. 1362.

calmer la fureur; mais il se contenta d'envoyer des légats à titre de gouverneurs. L'un d'eux couronna à Rome l'empereur *Charles IV*. Ce prince ne fut pas plus empressé qu'*Innocent* à faire finir les désordres de l'Italie. *Urbain V*, qui le remplaça, voulut bien venir à Rome, mais non pour y résider. Il y reçut deux empereurs : celui d'Occident qu'il couronna lui-même, et celui d'Orient. *Michel Paléologue*, qui venoit demander du secours contre les Turcs, *Urbain* lui donna des lettres de recommandation pour les Vénitiens et les Génois : c'est tout ce qu'il remporta de son voyage en reconnoissance de la complaisance qu'il avoit eue de soumettre son église au pape.

Grégoire XI 1370. Le successeur d'Urbain, *Grégoire XI*, reçut de *Valdemar*, roi de Dannemark, une réponse peu satisfaisante. On jugera s'il la méritoit. Les habitans du Jutland s'étoient révoltés. Ils écrivirent au pape pour excuser leur rebellion, et leurs excuses étoient des plaintes amères contre leur roi. *Grégoire* ajoutant foi à leurs griefs, écrit à *Valdemar* une lettre hautaine, et le menace d'excommunication, s'il

ne satisfait pas ses sujets. Le monarque lui répond : « Je tiens la vie de Dieu, les « biens de mes ancêtres, et la foi de « vos prédécesseurs. Si vous prétendez « vous en prévaloir, je vous la rends « par ces présentes. » Déterminé par les instances des Romains, *Grégoire* quitta Avignon et alla à Rome, dans l'intention de s'y fixer. Il n'y trouva ni la soumission, ni les agrémens qu'on lui promettoit, et mourut de chagrin.

On avoit prédit à *Grégoire* que son Urbain VI. 1378.
retour à Rome ne seroit pas avanta- Boniface IX
geux ni à lui, ni à ses successeurs. Le 1389.
prono tic ne se vérifia que trop. Les Innocent VII 1404.
cardinaux français qui faisoient les Grégoire
trois quarts du sacré collége entrés XII. 1406.
dans le conclave, se virent aussitôt Alexandre V. 1409.
environnés d'une troupe criant avec Jean XXIII. 1410.
tout l'emportement de la fureur : « Un « pape Romain, Italien, ou la mort. » Dans cette extrémité, ils élurent tumultuairement *Barthélemi Prignago*, originaire de Naples, qui prit le nom d'*Urbain VI*. Cet homme se trouva si dur, si hautain, on pourroit dire si féroce, qu'au bout de trois mois de patience les cardinaux, à quatre près, revinrent sur leur électionu la déclarèrent forcée, et nommèrent *Robert*,

de Genève, qui prit le nom de *Clément VII*. Alors se forma ce qu'on appelle le grand schisme d'Occident. L'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, la Bohême, la Pologne, le Dannemark, la Suède, la Flandres, presque toute l'Italie, suivirent l'obédience d'*Urbain*. La France, l'Espagne, l'Ecosse, Naples, Chypre se déclarèrent pour *Clément*. D'autres prirent le parti de la neutralité jusqu'à la décision d'un concile général, que tout le monde demandoit. Les rivaux s'excommunièrent réciproquement, se reprochèrent tous les vices. Les peuples adoptoient leur haine, leur animosité, avec une fureur persévérante et des excès qui causèrent une calamité générale en Europe. Tristes effets d'un zèle inconsidéré, dont la religion souffrit et dont les hérésies qui parurent alors en grand nombre, se prévalurent. La suite fut l'avilissement du clergé, dont les malheurs ont toujours commencé par la discorde entre ses membres.

On doit remarquer que chacun des papes, après des promesses aux peuples pour se faire reconnoître, une fois reconnus, tiroient de ces mêmes

peuples, comme nécessaires au soutien de leur cause des sommes exhorbitantes, dont l'exaction causoit des murmures, des plaintes et souvent la désertion d'une obédience, pour passer à une autre dont on n'étoit pas mieux traité. Alors celui qu'on avoit révéré comme *pape*, devenoit *anti-pape* pour ses anciens partisans. On remarquera encore que souvent les princes ne montroient de l'attachement à un pontife, que parce qu'ils partageoient les levées qui se faisoient sur les peuples en sa faveur. Delà ce zèle, cette chaleur de religion qui étonne, quand on n'en sait pas les motifs secrets. Ainsi le duc d'Anjou régent en France, sous la minorité de *Charles VI*, trouva fort mauvais que l'Université lui fit de fortes représentations sur les levées de deniers, exigées par *Clément VII*, parce qu'il en avoit sa part. On observera enfin qu'à tort, on donneroit à l'un ou à l'autre de ces souverains pontifes, le nom flétrissant d'*anti-pape*. Cette dénomination qui a été dans le tems accueillie par la passion, ne doit pas être consacrée par l'histoire.

Clément VII se retira à Avignon. *Urbain VI*, après quelque séjour à

Rome, plus craint qu'aimé, se cantonna dans le royaume de Naples, qu'il regardoit plutôt comme une domination, que comme un asyle. Avec ces sentimens, il ne fut pas long tems sans se brouiller avec *Charles de Duras*, qui en portoit la couronne. Ce prince l'assiégea dans le château de *Nocera*. Quatre fois par jour, *Urbain* paroissoit à une fenêtre de la forteresse, et tenant une cloche et un cierge à la main, il excommunioit l'armée qui l'environnoit. Il trouva moyen de se sauver, et malgré les dangers et les incommodités de sa fuite, il réussit à ne point relâcher six cardinaux, qu'il prétendoit avoir voulu l'empoisonner. Le pontife les traînoit enchaînés à sa suite, et après leur avoir fait souffrir les douleurs de la torture, il s'en débarrassa par une mort cruelle. Ce procédé tyrannique lui retira beaucoup de partisans, et fortifia l'obédience de *Clément*. Celui ci se vit à la veille de rester seul, par la mort d'*Urbain*; mais les cardinaux d'Italie, appellés *Urbanistes*, se hâtérent de faire une élection, malgré les remontrances des *Clémentins*, qui les prioient de différer. Ils nommérent un Napolitain, qui prit le nom de *Bo-*

niface IX. Rome le reçut. Mais les troubles qui y régnoient, ne lui permirent pas d'y rester long-tems. La mort de *Clément* lui fit faire auprès des cardinaux *Clémentins*, la même tentative que ceux-ci avoit faite auprès des *Urbanistes*, l'issue en fut égale. Les *Clémentins* assemblés à Avignon, n'en élurent pas moins, malgré les remontrances de la France, *Pierre de Lune*, arragonnois, qui prit le nom de *Benoît XIII*. Ces deux papes s'invitèrent réciproquemeet à se céder, se menacèrent et s'excommunièrent. Les peuples des deux obédiences déclarèrent qu'ils renonceroient à toutes deux, si les pontifes ne s'accordoient pas.

Le seul moyen qui paroissoit pouvoir amener un accommodement, étoit la cession de l'un et de l'autre; ils en convenoient; mais *Boniface* ne vouloit se démettre qu'après *Benoît*, et *Benoît* vouloit que *Boniface* le précédât. On sut le motif de ces différences négatives; c'est que quand l'un auroit abdiqué, l'autre auroit prétendu conserver la tiare, comme étant seul en titre. *Benoît* gagna à ces tergiversations que la France renonça à son obédience,

mais sans reconnoître l'autre. Elle resta neutre. *Benoit* menacé d'être resserré, se sauva d'Avignon. Se trouvant presqu'abandonné, il envoya à *Boniface*, des ambassadeurs chargés de propositions assez équitables; mais celui-ci mourut après la première audience; et les *Urbanistes*, ses partisans aussi imprudemment pressés, que l'avoient été les *Clémentins*, en pareille circonstance, élurent à Rome, où *Boniface* étoit revenu, un napolitain, qui prit le nom d'*Innocent VII*.

Benoit, fidèle à ses intentions pacifiques, ou voulant le paroître, déclara le dessein d'aller en Italie s'aboucher avec son concurrent. *Innocent* prétendoit que ce desir n'étoit pas sincère, et refusa un sauf conduit. Il mourut; ce qui fournit à *Benoit*, un motif de suspendre ses démarches conciliatrices, sans encourir de blâme. Les cardinaux d'*Innocent*, toujours précipités, élurent un vénitien, qui se nomma *Grégoire XII*. Ces cardinaux s'étoient juré en plein consistoire, que celui d'entre eux qui seroit choisi, renonceroit au pontificat, en cas que l'anti-pape en fit autant. *Grégoire* confirma son serment après l'élection. On se mit ensuite à

travailler auprès des deux papes pour obtenir leur abdication. Mais les trouvant également éloignés de cette condescendance, les cardinaux des deux obédiences, se réunirent dans le concile, assemblé à Pise, en 1409, et élurent un cardinal, natif de Candie, qui prit le nom d'*Alexandre V*. Ce nouveau pape, allant à Rome, d'où *Grégoire XII* avoit été obligé de se sauver, mourut à Bologne, ou *Balthazar Cossa* l'avoit attiré. *Balthazar*, de moeurs plus que suspectes étoit tout puissant dans cette ville. Il gagna les cardinaux qui accompagnoient *Alexandre*, et se fit élire. On le connoît sous le nom de *Jean XXIII*.

Ce fut un pape de plus, car *Benoît* et *Grégoire*, qui n'avoient guères osé s'élever contre l'élection d'*Alexandre*, faite en plein concile, se déclarèrent hardiment contre celle de *Jean*, qu'ils prétendirent simoniaque et forcée. Tant pour ce sujet, que pour réprimer l'hérésie de *Jean Hus* et de *Jérome de Prague*, on convoqua un concile à Constance. Les deux hérésiarques y furent jugés, condamnés par les pères, et livrés à l'empereur *Sigismond*, qui les fit brûler vifs, quoiqu'ils eussent un sauf conduit. Des étincelles restées

Martin V. 1417.

dans les cendres de ces deux hommes, naquit l'incendie qui, depuis, embrâsa l'Europe. Dans ce même concile, *Jean XXIII* fut déposé pour des crimes trop prouvés. *Grégoire* abdiqua par procureur. On lui conserva les honneurs que sa modération méritoit. *Othon Colonne*, romain, fut élu, et prit le nom de *Martin V*. *Benoît* ne voulut jamais céder. Du petit château de Paniscola, frontière d'Arragon, qu'il habitoit, il se donnoit le plaisir de lancer tous les jours ses foudres contre toute la chrétienté qui l'avoit abandonné. Deux cardinaux qui lui restoient procédèrent, forcés par le roi d'Arragon, à l'élection d'un successeur qui prit le nom de *Clément VIII*. Le schisme ne finit véritablement qu'en 1429, par une démission et renonciation absolue de ce pontife éphémère.

Eugène IV. 1431. A *Martin V*, succéda *Eugène VI*, vénitien. Il étoit à présumer que, remplaçant un pape élu dans un concile, il seroit inébranlable sur son trône; cependant il y chancela, et peu s'en fallut qu'il n'en fût précipité. A l'occasion des Hussites, qui demandoient un concile, pour rentrer dans le sein de l'église, *Eugène* ne put se dispenser

d'en assembler un. Il le convoqua à Bâle; ce ne fut pas volontiers, parce qu'il prévoyoit qu'on pouvoit y proposer des questions embarrassantes pour la cour romaine. En effet, les opinions de *Jean Hus*, touchant l'autorité spirituelle des papes, amenèrent des discussions sur la puissance temporelle. En voulant prouver les assertions, on en vint à des éclaircissemens, d'où sortirent des objections. A celles-ci succéda l'improbation de plusieurs droits, reprochés par les Hussites comme des usurpations. Afin de rapprocher ces hérétiques, le concile donna des explications qu'*Eugène* ne voulut pas adopter. Comme les Pères de Bâle continuoient d'attaquer ces fortifications des prétentions romaines, sans s'embarrasser des foudres dont tous les papes, depuis *Grégoire VII*, les avoient hérissées, et qu'ils avançoient toujours, *Eugène* crut les arrêter en transférant le concile à Ferrare. Mais les Pères tinrent ferme à Bâle, suspendirent *Eugène*, l'excommunièrent, le déposèrent, et lui donnèrent pour adversaire *Amédée*, duc de Savoie, qui prit le nom de *Félix V*.

Cependant, la diversion d'*Eugène*

avoit opéré. Plusieurs prélats quittèrent Bâle successivement; mécontens, disoient ils, de ce qu'on traitoit le pape avec trop de dureté. Ils se rendirent à Ferrare. Delà le pape les transféra à Florence, dont l'assemblée devint bientôt très-importante par la jonction des Grecs, qu'*Eugène* eut l'adresse d'y attirer. La réunion des deux églises, qui s'y prononça, quoique ce ne fût qu'une cérémonie qui n'eût aucune suite utile, donna à l'assemblée de Florence un éclat qui effaça entièrement celui du concile de Bâle et de son pape *Félix*. Celui-ci conserva quelqu'extérieur de la papauté, pendant qu'*Eugène* en eut l'essentiel, reconnu dans presque toute l'église et sur-tout à Rome, où il mourut. Peu d'hommes ont été aussi fins, aussi rusés, aussi habiles à faire naître les circonstances, et à en tirer avantage. Ses bulles sur l'autorité temporelle, en paroissant faire toutes les cessions qu'on lui demandoit, ne donnent cependant que ce qu'il avoit dessein d'accorder, c'est-à-dire rien au fond de ce qui pouvoit borner cette autorité à laquelle il étoit très-attaché.

Nicolas V. 1440. Il n'y avoit que quelques mois que

Nicolas V étoit cardinal, quand il fut élu pape. C'étoit un habile négociateur. Il obtint par conciliation la renonciation de *Félix V*, et d'être reconnu par les prélats qui s'étoient transférés de Bâle à Lausane. *Nicolas* eut pour une croisade contre les Turcs, des projets que *Calixte II*, son successeur, s'efforça de réaliser, mais sans succès. Cet honneur étoit réservé à *Pie II*. Ce pontife détermina plusieurs princes à fournir de l'argent, et à envoyer des troupes. Le zèle qu'il mettoit aux préparatifs auroit pu leur donner une suite avantageuse, s'il n'avoit été prévenu par la mort. Il comptoit se mettre à la tête de l'armée, et il étoit prêt à s'embarquer, déterminé non par une ardeur imprudente et ambitieuse, mais dans l'espérance que son dévouement engageroit les princes chrétiens à accourir contre les Turcs qui menaçoient l'Italie. Sa croisade paroît donc avoir été plus raisonnable que les autres, et avoir eu du moins un motif plus utile. On peut placer *Pie II* entre les princes dont la dignité n'a pas augmenté la célébrité. Il étoit connu entre les savans sous le nom d'*AEneas Sylvius*, avant que sa tête fût ornée de

Calixte III. 1455.
Pie II. 1458.

la triple couronne. Dans le concile de Bâle il se montra contraire aux prétentions ultramontaines : devenu pape il les préconisa dans ses écrits, et les soutint dans ses bulles. Il établit à Rome une académie que son successeur détruisit, comme dangereuse, parce qu'on y disputoit sur l'immortalité de l'âme et d'autres matières abstraites.

Paul II. 1465. Ce successeur, *Paul II*, étoit par principe ennemi des sciences. Il disoit qu'elles menoient à l'hérésie, et qu'il suffisoit aux Romains de faire apprendre à leurs enfans à lire et à écrire. D'ailleurs il étoit généreux et magnifique; mais minutieux, curieux de parures et de bijoux. Il se fit faire une tiare superbe, et attribua la couleur rouge aux cardinaux. En affaires, il étoit pénétrant et avoit le coup-d'œil juste. Souvent il a été pris pour arbitre par les princes dans leurs querelles; mais il outrepassoit le droit de l'arbitrage, et se donnoit la licence d'excommunier ceux qui n'acquiesçoient pas à ses jugemens.

Sixte IV. 1471. *François de la Rovère*, son successeur, étoit fils d'un pêcheur. Transporté d'une cellule de cordelier dans le palais pontifical, il ne s'y trouva pas

déplacé. On l'avoit estimé sous le froc comme savant : sous la pourpre, il se fit redouter comme guerrier. *Sixte* favorisa les ennemis des *Médicis* à Florence, et fut en grande partie cause des troubles qui agitèrent cette république. On doit le regarder comme un des principaux bienfaiteurs de la bibliothéque du Vatican. Il l'enrichit de manuscrits très-rares qu'il fit rechercher dans toutes les parties du monde, fonda des places de bibliothécaires, pour les langues les moins connues, et assigna des revenus pour l'achat des livres. Libéral en faveur des établissemens, il l'étoit peu pour les savans eux-mêmes. *Sixte IV* a embelli Rome. Des édifices utiles et somptueux portent encore son nom.

Les sciences et les arts ne souffrirent point de déchet sous *Innocent VIII* qui les aimoit. Il a été assez pacifique. On peut lui reprocher comme une tache à la réputation d'un prince juste et généreux, l'engagement qu'il prit avec *Bajazet*, empereur des Turcs, de garder prisonnier *Zizim*, son frère, qui ne s'étoit livré que comme protégé. Mais cette espèce de marché n'est rien auprès de celui de *César Borgia*, nom-

Innocent VIII. 1484. Alexandre VI. 1492. Pie III. 1503. Jules II. 1503.

mé *Alexandre VI*, son successeur. On l'accuse avec assez de vraisemblance d'avoir vendu la vie du prince turc à son frère, et ne pouvant le garder, parce que le roi de France le demandoit avec des instances impérieuses, de ne l'avoir envoyé qu'empoisonné. D'ailleurs, tous les forfaits dont on pourroit douter, attribués à un autre, deviennent croyables racontés d'*Alexandre VI*. Le meurtre, la trahison, l'inceste, la mauvaise foi, et aucune action louable, qui rachetât ces crimes énormes. Il avoit été marié. Un de ses fils digne de son père, tua un de ses fréres par jalousie de ce qu'il le croyoit plus favorisé de leur sœur *Lucrèce*, qu'on dit avoir été plus agréable à leur père qu'une fille ne doit l'être. Ce fratricide, de concert avec son père, avoit préparé du poison pour deux cardinaux dont il desiroit la succession; mais parce qu'on appelle un *quiproquo* involontaire de la part de l'échanson, eux-mêmes burent le poison. *Alexandre* ne survécut que quelques heures, et expira dans des douleurs horribles, mort digne d'une pareille vie. *Pie III*, son successeur, ne régna que vingt-six jours,

et fut remplacé par *Jules II*, neveu de *Sixte IV*. Il se regarda plus comme prince que comme pontife. On le vit combattre lui-même, la cuirasse sur le dos, à la tête de ses troupes. Il se servit des foudres de l'église, non pas ainsi qu'avoient fait ses prédécesseurs, comme force principale, mais comme auxiliaire des canons et des piques. *Jules* guerroya pendant tout son pontificat. Sa mort donna la paix à l'Italie.

On le vit avec plaisir remplacé par *Léon X* de la famille des *Médicis*. Il n'avoit que trente-sept ans, étoit libéral, poli, de mœurs irréprochables, comme prince; mais trop ami du faste et du luxe comme pontife. Il protégeoit le mérite et les lettres. Les sciences fleurirent sous son pontificat. Il en procura l'accroissement et a mérité qu'on ait donné son nom à son siècle, relativement au progrès et au développement des connoissances humaines. On a dit le *siècle de Léon X*, comme on avoit dit le *siècle de Charlemagne*, et comme on a dit depuis le *siècle de Louis XIV*. Mais glorieux de ce côté, *Léon X* a eu le chagrin de voir naître les hérésies, qui ont détaché du saint-siége une partie de l'Europe. Léon X. 1513.

m 2

Elles prirent naissance dans la rivalité de deux ordres religieux, dont l'un fut préféré dans la publication des indulgences. On appelloit *indulgences* la permission de manger de la viande, des œufs, du lait, du fromage, les jours prohibés. Cette permission se donnoit par des bulles qui se vendoient, et dont l'argent étoit destiné au bâtiment de la superbe église de Saint-Pierre de Rome. Outre ces permissions, les bulles promettoient l'absolution des péchés et la délivrance des ames du purgatoire. C'est encore pour cela qu'on les appelloit *indulgences* ou *grands pardons*.

Les moines Dominicains furent chargés en Saxe de la vente des bulles. Les Augustins, piqués de n'être pas admis à ce profit, se mirent à décrier les bulles dans des sermons, des livres et des thèses. *Luther* Augustin, professeur de théologie dans l'université de Wirtemberg, avoué par ses confrères, institua des disputes publiques sur la valeur des *grands pardons* et l'efficacité des *indulgences*, qu'il rendoit suspectes. C'étoit un homme hardi, d'une éloquence plus ardente que polie, il attaqua les vendeurs avec audace. *Léon X* négligea quelque tems de

prendre part à la dispute, qu'il regardoit comme peu importante; mais averti que la recette diminuoit, instruit aussi que les opinions de *Luther*, sur quelques points de dogmes et contre l'autorité de l'église, prenoient faveur non-seulement auprès des peuples, mais encore chez les princes, il lança une bulle de condamnation contre le docteur de Wirtemberg, et ordonna sous main, qu'on laissât tomber le commerce qui d'ailleurs dépérissoit. Ce pape mourut dans la ferme persuasion que ces mesures suffisoient et que la querelle étoit finie.

Mais il s'en falloit beaucoup. *Adrien VI*, successeur de *Léon X*, avoit un grand crédit auprès de l'empereur *Charles-Quint*, et disposoit de sa puissance. Il s'en servit contre l'adversaire des indulgences; mais il ne l'intimida pas. *Luther* étoit devenu un chef de parti redoutable; il avoit été assez adroit pour mêler aux premiers objets de la dispute, quantité de questions qui flattoient l'indépendance des princes Allemands, et le penchant du clergé inférieur à se soustraire au joug que les prélats lui imposoient. Ainsi les princes le soutenoient, et le clergé le plus Adrien VI. 1522.

nombreux applaudissant en secret à ses opinions, aidoit à les propager dans le peuple. Les bulles d'*Adrien VI*, les édits qu'il obtint de l'empereur, les *recez* des diettes qu'on convoqua, semblent avoir plus contribué à répandre le luthéranisme, en lui procurant une grande publicité, qu'à le resserer. Quand la carrière de la dispute fut une fois ouverte, les athelètes s'empressèrent d'y paroître. *Zuingle* dogmatisa en Suisse en même-tems que *Luther* en Allemagne, différens l'un de l'autre en quelques points de doctrine. *Socin* et plusieurs autres morcelèrent, pour ainsi dire, la foi catholique, en retranchant des articles fondamentaux, et niant les uns un mystère, les autres un autre, comme s'il étoit possible que toutes les connoissances humaines, sur-tout celles qui remontent à la divinité, commençassent autrement que par un mystère.

Clément VII 1523. *Adrien VI* laissa le vaisseau de l'église à *Clément VII*, au milieu de ces tourmentes. Nul pape ne s'est vu dans de plus grands embarras. Il se trouva dans le conflit des intérêts de *Charles-Quint* et de *François Ier.*, ne sachant le plus souvent avec lequel s'accom-

moder, passant d'un parti à l'autre, selon les évènemens. L'empereur, plus habile et plus heureux que son rival, fit repentir le pape de ses tergiversations; mais en conservant avec lui les apparences du respect dû au chef de l'église. Il desira que les violences exercées contre le pontife, ne parussent pas émanées de ses ordres, et pendant que ses troupes tenoient le saint-père prisonnier à Rome, il faisoit faire en Espagne des prières pour sa délivrance. *Clément* se releva de cette disgrace, parut, avec éclat, médiateur entre ces monarques qu'il s'efforça de pacifier. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, le mit dans une cruelle anxiété par le divorce qu'il prétendoit faire avec *Catherine*, tante de *Charles-Quint*. Il se trouvoit perplex entre ces deux princes; sûr de déplaire à l'empereur s'il consentoit à la dissolution du mariage, et exposé aux éclats du roi d'Angleterre, fier et hautain, s'il y résistoit. Par des délais entremêlés de ménagemens, *Clément* empêcha le prince de se porter de son vivant aux derniers excès.

Il mourut lorsque peut-être il alloit être forcé de frapper le coup qui sé- Paul III. 1534.

para l'Angleterre de l'église romaine sous *Paul III*. Le schisme et les hérésies ne faisoient que s'étendre en Allemagne, au point qu'on crut l'autorité des papes insuffisante pour rétablir l'ordre, et qu'il falloit celle d'un concile général. *Paul III* ne s'éloignoit pas de cet expédient, et se montroit disposé à le convoquer; mais il vouloit qu'il se tînt en Italie. Les *protestans*, ainsi nommoit-on les dissidens de l'église romaine, crurent remarquer, qu'en l'assemblant en Italie, le pape avoit dessein de s'y rendre le maître, et demandèrent que le secours pour éteindre le feu de la division, fût porté en Allemagne, puisque c'étoit là qu'existoit le foyer des troubles. Après beaucoup de délais et d'expédiens pris pour tâcher d'éluder le concile, tel que des bulles de réforme, que le pape prétendoit suffisantes pour mettre un frein aux désordres, il le convoqua dans la ville de Trente, sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie. L'ouverture s'en fit avec beaucoup de solennité en 1545; mais sous prétexte de maladies contagieuses survenues à Trente, après huit sessions, le pape le transféra à Bologne. Tous les pères ne s'y rendirent

pas. On n'y tint qu'une session. Par la politique de *Paul*, qui s'obstina à ne pas remettre le concile à Trente, tout languit jusqu'à sa mort.

Jules III. 1550. Marcel II. 1555. Paul IV. 1555.

La première opération de *Jules III*, son successeur, fut de rappeller le concile à Trente. Il satisfit en ce point les protestans; mais ils furent très-mécontens de ce qu'il prétendit le présider par lui-même ou par ses légats. Cependant on les détermina à y porter leurs griefs : ce qui étoit une espèce d'acquiescement à ce qui seroit décidé. Néanmoins, lorsqu'il fut question de s'y rendre en personne pour y défendre leurs sentimens, ils ne trouvèrent pas les sauf-conduits suffisans : difficulté qui fit suspendre le concile à la seizième session. On ne le reprit pas pendant la vie de *Jules*. *Marcel II* ne siégea guères plus d'un mois. Une apoplexie l'emporta. Pendant tout le règne de *Paul IV*, qui lui succéda, il ne fut pas question de concile. Ce pape crut suppléer aux lumières qui pouvoient partir de cette assemblée, par les feux de l'inquisition qu'il alluma avec fureur. C'étoit un pontife hautain, orgueilleux de la sévérité de ses mœurs, cependant magnifique dans les occasions impor-

tantes. Amateur de la justice, il eut le courage de disgracier ses neveux, qui abusoient de leur crédit.

Pie IV. 1559. Au contraire, *Pie IV*, son successeur, fit venir à Rome ses neveux, les combla de biens, et les introduisit dans le gouvernement. Il *renouvella* le concile de Trente, ou le *continua*, car ces deux expressions furent très-débattues. La seconde donnoit aux décrets déjà portés, une autorité à laquelle les protestans refusoient leur acquiescement. Le pape tint au mot *continuer*, et il passa. Son empressement à rassembler le concile, venoit de ce qu'en France, où tout étoit encore plus troublé qu'en Allemagne, on menaçoit d'en tenir un national. Celui de Trente reprit avec beaucoup plus d'éclat qu'il n'en avoit encore eu. Les évêques de France s'y déclarèrent contre les prétentions ultramontaines avec une fermeté qui alarma le pape. Il eut recours à la reine *Catherine de Médicis*, toute puissante à la cour de son fils *Charles IX*: elle engagea les prélats françois à plus de condescendance aux desirs du pape. Après avoir donné beaucoup d'appareil à cette *reprise* ou *continuation*, comme si on étoit très-disposé à discuter au long

toutes les matières, la lassitude et les raisons politiques firent brusquer les décisions. Le concile finit en 1563. 1563 *Pie V* en apprit la conclusion avec une très-grande satisfaction, le confirma, et donna les ordres pour les réformations qui étoient prescrites.

Ce concile a fixé les articles de foi de l'église catholique. Les protestans en ont retranché plusieurs sacremens et des rites, qui cependant, à ne les juger même qu'à l'aide des lumières de la raison, peuvent être conservés non-seulement sans risque, mais encore avec utilité. A commencer par le baptême, toutes les religions ont un premier acte d'initiation, accompagné de cérémonies imposantes. Celles des catholiques ont cet avantage. La confirmation rappelle des principes de morale, et leur donne une origine céleste qui en persuade la pratique et fait redouter l'infraction. Le culte des images orne les temples, et présente des exemples de vertus: c'est l'écriture des ignorans, qui sont toujours le plus grand nombre. La pratique de la confession offre souvent au malheureux un conseil et un consolateur, comme l'extrême-onction appelle l'espérance au-

près du moribond. Il est certain qu'un acte de religion joint au mariage ne peut imprimer dans l'ame plus de respect pour cet engagement d'où dépend le bonheur de la vie. La prière pour les morts est un hommage à l'opinion si utile de l'immortalité de l'ame. Enfin l'idée de la présence réelle de la divinité donne, pour ainsi dire, de la substance aux cérémonies pompeuses de l'église catholique, et les rend aussi touchantes qu'elles sont augustes. S'il s'étoit glissé quelques abus dans ces pratiques, il falloit les réformer et non les détruire.

Le célibat des prêtres et leur consécration a fait du clergé un corps séparé dans l'état. Le concile de Trente a publié, sur la discipline de ce corps et sur ses priviléges, des canons qui n'ont pas été généralement adoptés, même par les catholiques. *Pie IV* eut soin que les réglemens qui regardoient l'autorité du chef, fussent enveloppés de tant d'ambiguités, qu'on pût ou la soutenir en entier, ou en retrancher une partie selon les circonstances.

Les ordres religieux ont été obligés, dans ce concile, de se mettre sous une des quatre règles de *Saint Augustin*,

de *Saint Benoît*, de *Saint Bernard* ou de *Saint François*. Ces ordres s'étoient fort multipliés. Jusqu'au douzième siècle les fonctions ecclésiastiques, l'instruction des peuples et la célébration des mystères étoient confiées exclusivement aux membres du clergé, répandus dans les campagnes à la tête des paroisses, ou réunis dans les villes en colléges de chanoines réguliers ou séculiers, sous le gouvernement hiérarchique des évêques. Les moines cependant pulluloient alors en Europe; mais destinés à la vie ascétique et laborieuse, ils remplissoient l'un et l'autre emploi en édifiant les peuples par leur régularité, et en leur donnant l'exemple du travail dans le défrichement des terres et des vastes contrées incultes. Le goût des lettres entra aussi dans les grands monastères. La haute noblesse et les princes même alloient y chercher de l'instruction. Les ruches mères, si l'on peut se servir de ce terme, envoyoient de tous côtés de nombreux essaims. Plusieurs villages ou bourgs, des villes même doivent leur origine aux rassemblemens que la célébrité des fêtes occasionnoit autour des abbayes.

Ces *moines* ne doivent pas être confondus avec les *religieux* qui parurent vers le douzième siècle. La plupart ne se bornèrent pas à la vie contemplative et au travail des mains. Ils s'immiscèrent dans le ministère, et devinrent comme les troupes auxiliaires du clergé dans la prédication et l'administration des sacremens. La régularité des disciples de Saint-François, leur sobriété, leur désintéressement, méritèrent la vénération des peuples. Le talent des Dominicains pour la chaire leur acquit beaucoup d'estime. Il sortit de ces ordres des docteurs célèbres. Plusieurs furent admis dans le sacré collége et décorés de la tiare. Il se trouva à la conclusion du concile de Trente, sept généraux d'ordres, avec chacun plusieurs religieux, qui s'y distinguèrent par leur science et leur éloquence.

Pie V. 1565. On ne doit pas oublier les jésuites, qui, sans être anciens, étoient déjà fort répandus. Plusieurs moyens ont contribué à leur accroissement. L'instruction de la jeunesse leur fournissoit des sujets: les connoissant dès l'enfance, ils ne les prenoient pas au hasard, mais ils les choisissoient tous doués d'esprit, d'aptitude aux sciences ou de talens parti-

culiers et propres à concourir à *la plus grande gloire* de l'ordre. Les belles-lettres, dans lesquelles ils se distinguèrent, leur attirèrent l'estime générale. Les missions portèrent leur réputation et leur crédit par tout l'univers. Enfin le vœu particulier d'attachement au Saint-Siége et d'obéissance au pape, a intéressé les souverains pontifes à leur agrandissement. Ils sont devenus colosse, et tout colosse menace ruine et est près de sa chûte. *Pie V*, successeur de *Pie IV*, se servit beaucoup d'eux pour tâcher de faire recevoir par les états catholiques les canons concernant la discipline. Ceux qui les adoptèrent ne le firent qu'avec des explications ou restrictions propres à borner les prétentions de la cour de Rome. Cependant *Pie V* s'opiniâtra à la soutenir. On lui doit la fameuse bulle *in cœnâ Domini*, qui se lit tous les ans le jeudi saint, et qui déclare excommuniés les princes qui attenteront aux priviléges ecclésiastiques. Il créa, de son autorité, *Cosme de Médicis*, grand-duc de Toscane, malgré les protestations de l'empereur, suscita des embarras à la reine *Elisabeth*, et forma une ligue contre les Turcs. Il eut le plaisir d'apprendre

qu'ils avoient été battus à la fameuse bataille de Lépante. Quelque pieuse qu'ait été la vie de *Pie V*, le peuple de Rome ne laissa pas de se réjouir de sa mort, à cause de sa sévérité et des rigueurs de l'inquisition. La régularité de sa vie l'a rendu célèbre. Il étoit exempt d'avarice, de tout intérêt sordide, et ne songea jamais à enrichir sa famille.

Grégoire XIII. 1572. Son successeur, *Grégoire XIII*, tâcha de ranimer la guerre contre les Turcs. Il se montra ennemi très-zélé des protestans, favorisa la guerre contre eux dans le Pays-Bas, approuva le massacre de la Saint-Barthélemy en France, et appuya les conspirations contre *Elisabeth.* En tout cela, dit-on, il n'agissoit que comme homme public, obligé par sa place à ces démonstrations. Comme homme privé, il étoit doux, humain et ami de la paix. On croiroit difficilement qu'une pareille dissimulation, une opposition soutenue à son caractère, est possible, si on n'en trouvoit encore un exemple dans son successeur.

Sixte V. 1581. L'histoire de *Sixte-Quint* montre ce que peut se promettre un homme de mérite dans un état électif. Il étoit fils d'un simple vigneron, si pauvre, que

hors d'état de l'élever, le père fut obligé de le louer dès l'âge de neuf ans à un homme de son village, pour garder ses moutons et ses porcs. Pendant qu'il erroit dans les champs avec son troupeau, passe un religieux de Saint-François, qui lui demande le chemin d'une petite ville voisine. Le jeune porcher non-seulement l'indique, mais se met en devoir de l'accompagner, et le suit malgré ses remontrances. Pendant le chemin, le religieux est si frappé de ses reparties spirituelles, qu'il le présente au gardien de son couvent comme un sujet à conserver. Il s'élève dans la petite domesticité. On lui donne l'habit de frère convers; mais au lieu de se borner aux fonctions de cet état, il s'introduit dans les classes, et montre tant de penchant à l'étude, qu'on l'applique aux sciences.

Il devient professeur, docteur, prédicateur, et passe successivement par toutes les dignités de son ordre, non sans contradictions ; parce qu'outre qu'il étoit poursuivi par l'envie, qui s'attache toujours aux succès éclatans, il se faisoit beaucoup d'ennemis par son caractère impérieux et vindicatif. Mais ses talens lui donnèrent des amis puis-

sans hors du cloître. *Paul IV*, homme austère, qui aimoit la sévérité, le fit inquisiteur-général à Venise. Il exerça sa charge d'une manière dure et si choquante, qu'il s'attira l'animadversion du sénat. Il fut obligé de prendre la fuite. *Pie V*, qui l'avoit aussi protégé, n'étant que cardinal, devenu pape, le fit général de son ordre, évêque, cardinal, et lui donna une forte pension pour soutenir sa dignité.

Il prit le nom de *cardinal de Montalte*, qui étoit celui d'un château de la marche d'Ancône, près du petit village *des Grottes*, lieu de sa naissance. Parvenu à cette dignité éclatante, *Montalte* s'enveloppe, pour ainsi dire, d'obscurité, s'enfonce dans la retraite, ne s'occupe que d'œuvres de piété, paroît rarement aux consistoires, affecte d'être si cassé, si infirmé, qu'il en faisoit pitié à tous ceux qui le voyoient. Il vécut quinze ans dans cet état de contrainte.

Au conclave qui suivit la mort de *Grégoire XIII*, il ne se mêla d'aucune intrigue; à peine se prêtoit-il aux démarches qu'on faisoit pour lui : « Je « n'accepterai, disoit-il aux cardinaux « qui travailloient à l'élever, je n'ac-

« cepterai qu'à condition que vous « gouvernerez pour moi ». Pendant le scrutin, il toussoit et pleuroit dans son coin, comme s'il lui fût arrivé quelque malheur. Cependant il comptoit attentivement les voix. S'en voyant plus de moitié, le vieillard prétendu, qui n'avoit que soixante-quatre ans, sort de sa place, jette son bâton, et paroît cru d'un pied. Cette subite métamorphose étonne les cardinaux. Le doyen s'écrie qu'il y a erreur dans le scrutin. « Non, « crie *Montalte* d'un ton encore plus « haut, le scrutin est bon ». Il entonne le *Te Deum* d'une voix à faire retentir la voûte, et prend le nom de *Sixte V*.

Quand le pape marcha vers l'église de Saint-Pierre pour être intrônisé, le peuple, aussi surpris que les cardinaux, ne reconnoissoit pas ce *Montalte* décrépit et infirme. Selon la coutume, ils crioient : « Saint-Père! abondance et « justice! — Abondance, répondit-il; « priez Dieu qu'il vous la donne; moi, » je vous donnerai la justice ». Il tint parole. Aucun pape n'a eu plus de sévérité, et Rome en avoit besoin. La licence la plus effrénée régnoit dans l'état ecclésiastique. *Sixte* publia des loix rigoureuses, et les fit exactement

observer. Au lieu de relâcher, pour son couronnement, les criminels détenus en prison, selon la coutume de ses prédécesseurs, il en fit exécuter quatre des plus coupables; ce qui répandit la consternation entre les brigands. Les environs de Rome étoient infestés de bandits. *Sixte* promit leur grâce à tous ceux qui viendroient se rendre dans l'espace de trois mois, sans qu'ils pussent l'espérer après ce terme. De plus, il promettoit cinq cents écus à ceux qui livreroient quelques-uns de leurs complices. Il fit, en même temps, défense expresse à toutes sortes de personnes, sans exceptions, d'avoir la moindre correspondance avec eux, de leur vendre ou donner des vivres, le couvert ou des habits, sous peine de galères, de la potence ou même de la roue. En moins de six mois, tous les brigands furent pris ou disparurent.

Si on trouve quelque chose à reprendre dans les moyens obliques par lesquels *Sixte-Quint* parvint à la souveraine puissance, on ne peut que louer l'emploi qu'il en fit. Il réprima la mendicité, détruisit les priviléges nuisibles au bon ordre, embellit la ville, y fit jaillir des fontaines, éleva des obélis-

ques, bâtit des ponts, des églises, des palais et des hôpitaux, répara et rendit somptueuse la fameuse bibliothèque du Vatican. Ses soins s'étendirent au-dehors. Il eut des troupes disciplinées, et fit fortifier ses places frontières. Il avoit des espions dans toutes les cours, et étoit bien instruit du secret des cabinets. On ne peût le blâmer d'avoir élevé les fils de sa sœur, d'autant plus qu'ils le méritoient. Pourquoi refuseroit-on à un homme qui ne doit sa haute fortune qu'à lui-même, de la partager avec sa famille? Mais il ne se laissa pas gouverner.

Ses opinions, l'esprit d'état, ne l'empêchoient pas de rendre justice à ceux qui professoient des sentimens opposés aux siens. Il marqua publiquement de l'estime pour la reine *Elisabeth*, pour *Jeanne*, reine de Navarre, mère de *Henri IV*, pour ce jeune prince, et *Condé*, son cousin, qui, non contens de braver ses excommunications, eurent l'audace de faire afficher leur appel aux portes du Vatican. A la vérité, il protégea les ligueurs de France, tant qu'ils eurent à leur tête le duc et le cardinal de Guise; mais la mort des chefs lui fit prévoir le déclin du parti,

et il étoit au moins indifférent aux succès de la ligue quand il mourut, laissant un grand trésor, malgré ses magnifiques dépenses.

Urbain VII. 1590. Grégoire XIV. 1090. Innocent IV 1591. Clément VIII. 1592. Léon XI. 1605.

En deux ans, quatre papes montèrent sur le trône. *Urbain VII*, qui ne fut même pas couronné. *Grégoire XIV*, qui ne régna que dix mois, et qui, en peu de tems, dépensa presque tout le trésor de *Sixte Quint*, au profit de la ligue de France. *Innocent IV* siégea peu de mois. *Clément VIII* se déclara aussi pour la ligue. Cependant il donna l'absolution à *Henri IV*, et prononça la dissolution de son mariage avec *Marguerite de Valois*. *Clément VIII* vit commencer les disputes sur la grace et le libre arbitre, qui ont donné naissance aux *molinistes* et aux *jansénistes*. Il se montra peu favorable aux *jésuites*, qui soutenoient *Molina* leur confrère. Leurs adversaires étoient les *dominicains*. Après la mort de *Clément*, on tâcha de mettre un jésuite sur le siége pontifical; mais la faction ne réussit pas. *Léon XI*, qui remplaça *Clément*, ne vécut que vingt jours. La faction jésuitique reprit courage; elle mit sur les rangs le jésuite *Baronius*, homme d'un grand mérite. Toutes les voix se réunis-

soient en sa faveur; il ne lui en manquoit plus que très-peu, lorsque tout-à-coup, comme par inspiration, les suffrages tournèrent tous sur le cardinal *Borghèse*.

Il prit le nom de *Paul V*. Son pontificat est fameux par la querelle qu'il eut avec la république de Venise qu'il excommunia. Cette république plus ferme que beaucoup de potentats, força le pape de retirer ses anathêmes. *Henri IV* fut médiateur de cét accommodement. Les disputes théologiques au sujet de la grace recommencèrent sous le régne de *Paul V* avec animosité. Il imposa silence aux combattans jusqu'à sa décision, qui ne parut jamais. *Paul V* n'aimoit pas les affaires. Il étoit paresseux par attachement à ses aises, et ne sortoit de son indolence que pour la représentation qu'il aimoit à l'égal de la bonne chère. Ses sujets eurent sous son règne le bonheur de la tranquillité. Ils jouirent du même avantage sous *Grégoire XV* son successeur. Il avoit été élevé chez les jésuites et leur montra beaucoup d'attachement. Au contraire il avoit une espèce d'horreur pour les réformés. Il étoit savant et a laissé plusieurs ouvrages.

Paul V. 1605. Grégoire XV. 1621.

Urbain VIII 1623. A la science, *Urbain VIII* successeur de *Grégoire*, joignit le goût des lettres agréables. Il passoit pour un des meilleurs poëtes latins et italiens de son tems. Sa verve ne s'exerça que sur des sujets pieux. Fait pour la tranquillité qui convient aux gens de lettres, il eut le chagrin de voir la sienne troublée par des attaques que le *docteur Richer* donna en France à l'autorité temporelle des papes. Il paroît qu'*Urbain* auroit desiré que ces matières ne fussent pas remises sur le tapis, qu'on les laissât pour ainsi dire dormir, disposé lui-même à ne les pas réveiller.

Innocent X. 1644. Le règne d'*Innocent X* son successeur se passa en intrigues, entre sa belle-sœur *Olimpia* et la bru de cette femme, *la princesse de Rossano*. Tour à tour elles prenoient un ascendant exclusif sur l'esprit de ce foible pontife. L'instabilité de son caractère se remarque aussi dans sa conduite à l'égard de la famille des *Barberins*, il les disgracia, les ruina et les força de fuir; les rappella, les accueillit et les honora de sa confiance.

Alexandre VII 1655. Clément IX. 1657. Le cardinal de *Retz* a dit d'*Alexandre VII* son successeur, « que sa foi- « blesse dans les grandes choses, étoit

« en proportion de son attachement « pour les petites. » Il avoit montré beaucoup d'austérité avant son pontificat, et la conserva les premiers jours. Il continua de jeûner, et écarta de son palais les femmes qui l'avoient trop fréquenté sous son prédécesseur; mais il se livra bientôt au luxe et à la bonne chère, qui n'étoient ni de son état, ni de son âge. C'est ce que lui ont reproché avec aigreur les disciples de *Jansénius*, qu'il condamna par une bulle. *Clément IX* qui monta après lui sur le saint-siége gouverna moins par lui même quoiqu'il en fût capable, que par le cardinal *Chigi* auquel il croyoit avoir obligation de la tiare. Il ne la porta que deux ans. On dit qu'il étoit pieux et aumonier. Une intempérance de table immodérée, qui lui étoit habituelle, et dont il avoit la foiblesse de faire parade, le conduisit précipitamment au tombeau.

Il fut remplacé par *Clément X* qui régna six ans, gouverné aussi par un cardinal qu'il avoit aussi adopté. Quelquefois cependant sa dépendance lui pesoit. Il le fit sentir à la vérité un peu tard à ce ministre. Pressé par lui dans sa dernière maladie de faire une chose qui n'étoit pas de son goût, il lui ré-

Clément X. 1670. InnocentXI. 1676.

pondit : « Vous devez vous contenter « d'avoir été pape pendant six ans, « souffrez que je le sois seulement pen- « dant six heures. » *Innocent XI*, son successeur, étoit modeste, retiré, éco- nome peut-être outre mesure, puisque la médiocrité de son train fit disparoître l'éclat de sa cour et éloigna les seigneurs romains au détriment du peuple.

De son tems parut le *quiétisme* et le *molinosisme* genre de spiritualité dan- gereuse par les conséquences qu'on en peut tirer, et qui peuvent mener au li- bertinage. Car captiver son esprit par l'*intuition* de la divinité, de manière qu'absorbé dans ses réflexions abstraites il puisse ne prendre aucune part aux mouvemens qui arrivent dans le corps, c'est déclarer le dévôt innocent de ces mouvemens irréguliers et l'enhardir à se les permettre. Ces licencieuses con- séquences n'étoient pas clairement dé- veloppées dans les ouvrages de *Molinos*, mais elles suivoient nécessairement ses principes. On eut beaucoup de peine à le condamner. Son systême trouva des défenseurs, que leurs bonnes intentions doivent faire excuser.

Alexandre VIII. 1689. *Alexandre VII*, successeur d'*Inno- cent*, ne siéga que deux ans. Etant fort

vieux il se hâta d'enrichir sa famille. On lui en fit des reproches. « Oh! oh! « dit-il, il est vingt-trois heures et « demie. » *Innocent XII*, son successeur se conduisit d'une manière toute opposée. Il se déclara contre le *népotisme*, et donna contre cet usage une bulle qu'il fit signer par tous les cardinaux. Elle fixoit à une somme modique, ce que les papes les plus indifférens pouvoient accorder à leurs neveux. Le quiétisme lui donna aussi des peines. Il se reproduisit sous l'égide d'un respectable prélat de France. La docilité de *Fénélon*, sa soumission à la bulle qui flétrissoit son livre des *maximes des saints*, fit disparoître ce système qui pouvoit tromper les ames tendres et dévotes. Innocent XII. 1691.

Par un exemple unique, *Clément XI* refusa la tiare pendant trois jours et ne céda qu'aux fortes instances du sacré collége. Son pontificat est fameux par deux actes contradictoires à l'égard des jésuites : la condamnation des *cérémonies chinoises* qu'ils craignoient et celle du *père Quesnel* qu'ils desiroient. La grace est elle efficace par elle-même? De quelle manière et jusqu'à quel point? Est-ce en vertu du mérite et des Clément XI. 1700.

démérites prévus, que Dieu prédestine à la gloire ou à la peine? Comment l'homme agit-il librement avec cette impulsion qui ne peut jamais manquer son effet? Voilà les questions abstraites qui n'auroient jamais dû sortir des écoles.

Innocent XIII. 1721. Benoît XIII. 1724. Clément XII 1730. Benoît XIV. 1740.

Elles ont cependant occupé les meilleures têtes de l'Europe, et excité des troubles dans l'église, non-seulement sous *Clément XI*, mais encore sous ses successeurs, *Innocent XIII*, *Benoît XIII* et *Clément XII*. *Benoît XIV* auroit voulu les faire oublier. Il y travailla avec quelques princes aussi bien intentionnés que lui, mais inutilement. L'obstination des théologiens prévalut toujours sur ses mesures de prudence. On attribuoit cette opiniâtreté aux jésuites, qui avoient provoqué la fameuse bulle *unigenitus*, dont l'acceptation exigée, ou rejettée, a presque causé un schisme dans l'église de France.

Clément XIII. 1756. Clément XIV. 1769.

Clément XIII soutint cette société chancelante, attaquée dans toutes les parties du monde; mais *Clément XIV* lui porta le coup mortel, par sa bulle du 21 janvier 1773, qui abolit pour toujours l'institut des Jésuites. On a dit que c'étoit dans cette intention

que les princes catholiques lui avoient procuré la tiare. Il passa de la célule d'un cordelier, dans le palais des souverains pontifes, et conserva sur le trône, l'esprit de singularité qui le distinguoit dans le cloître. Il étoit peu communicatif, atrabilaire, misanthrope; on regrettoit cependant quand on pouvoit l'entretenir, qu'il ne daignât pas se livrer davantage à la société. Il vivoit renfermé, solitaire, comme inquiet et esclave de précautions, qui cependant, dit-on, ne l'ont pas mis à l'abri du poison.

Pie VI, élevé sur le saint-siége, dans un tems difficile, lorsque les souverains, comme ligués, attaquoient de tous côtés, les priviléges et les richesses du clergé, a combattu pour ce précieux patrimoine, pendant tout son régne, non par des actes de violence, des excommunications et des anathêmes: ces armes n'étoient plus redoutées; mais par des négociations pacifiques, des complaisances bien ménagées, et des douces insinuations, qui ont quelquefois réussi. *Pie VI* s'est trouvé exposé aux malheurs de la guerre qui a ravagé l'Italie. Il a vu Rome abjurer la puissance papale, et

PieVI. 1779. Pie VII. 1800.

s'ériger en république, sous la protection des Français.

Arraché de son trône, promené d'exil en exil, souvent renfermé dans des prisons, où le simple nécessaire lui étoit accordé, *Pie VI* est mort à Valence en Dauphiné, le 19 août 1799, âgé de quatre-vingt-deux ans, modèle d'une piété sincère et d'une patience vraiment chrétienne, exercée par les contradictions, les inquiétudes et les fatigues de ses longs voyages dans les pays les plus difficiles et les saisons les plus fâcheuses, exigés sans égard pour son âge et ses infirmités. Le nouveau gouvernement de France a tâché de réparer les injustices et les torts de l'ancien, en honorant les cendres de ce vieillard vénérable, et lui faisant sur le lieu de son décès, des obsèques dignes de son rang entre les souverains, et de sa vertu.

A *Pie VI*, a succédé le cardinal *Chiaramonte*, de l'ordre de saint Benoît, qui a été élu à Venise, où le sacré collége s'étoit rassemblé. Il l'a ramené à Rome en juillet 1800.

SAVOIE.

La Savoie est hérissée de montagnes, peu féconde en grains, mais couverte d'excellens pâturages. Il y a des cîmes d'où la neige et la glace ne fondent jamais. Le gibier est excellent, et le poisson d'eau douce abonde. La nature, fort variée en Savoie, dédommage le voyageur de l'uniformité des grandes plaines du Piémont; mais la fertilité de ce dernier pays compense avantageusement le plaisir qu'on éprouve à la vue des bizarreries et des beautés pittoresques de l'autre. On trouve de tout dans les états du duc de Savoie: forêts, lacs, fontaines, cascades, rivières, torrens, grottes, rochers coupés à pic, pentes douces et herbues. La partie la plus agréable est le comté de Nice, sur la Méditerranée; on n'y sent point les rigueurs de l'hiver. On y jouit d'un air pur, d'un ciel serein, et d'un printems presque continuel. Le Savoyard est laborieux: il aime son pays, n'en sort que pour mettre à contribution, par son travail, les pays voisins, et revient dans le sien avec une allégresse toujours

Savoie entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné et la Provence. Piémont, entre la Savoie, le Mont-Férrat, les Alpes maritimes et le Thèsin. Sardaigne, entre la Corse, l'Italie, la barbarie et l'Espagne.

n 4

nouvelle. Il est renommé par son attachement à ses princes.

Le Piémont nourrit une quantité considérable de bœufs. Les habitans font aussi un grand commerce de soie : c'est la meilleure de l'Italie. La Sardaigne donne au duc de Savoie le titre de roi. L'air de cette île, du tems des Romains, passoit pour très-mal sain : c'étoit-là qu'ils exiloient ceux dont ils vouloient se défaire promptement. Cependant, soit à cause des défrichemens, ou pour d'autres raisons physiques, on ne s'aperçoit pas maintenant de cette insalubrité. Les habitans sont un mélange, ou pour mieux dire un résidu des nations qui ont habité cette île : Carthaginois, Romains, Vendales, Maures et postérieurement, Pisans et Génois. Elle est gouvernée par un vice roi. On remarquera que le roi de Sardaigne, dont les états sont les moins étendus entre ceux des princes couronnés, à trois capitales : *Cagliari* en Sardaigne, *Chambéri* en Savoie, et *Turin* en Piémont. Celle-ci est sa résidence la plus ordinaire.

Les principaux habitans de la Savoie du tems des Romains, étoient connus sous le nom d'*Allobroges*. Ils occu-

poient la partie des Alpes, que les Romains eux-mêmes appelloient la *citadelle de l'Italie*, parce que c'étoit le meilleur rempart qu'ils eussent contre les invasions des peuples occidentaux, sur-tout contre celle des Gaulois. Comme la mer par son flux et reflux laisse des amas d'eau dans les cavités qu'elle remplit et abandonne, de même le flux et reflux des nations à travers l'énorme chaîne de rochers, qui s'étend depuis la côte de Gênes jusqu'au golfe de Venise, a dû laisser dans les vallées des peuplades qui ont surnagé après l'espèce de tempête qui a bouleversé l'empire Romain.

On ne sait presque rien de ce qui s'est passé dans ces rochers, jusqu'au milieu du huitième siècle. Vers 750, on voit un comte de Maurienne étendre sa domination sur les petits états qui l'environnent. L'histoire se repose pendant à-peu-près trois cents ans, et nous montre vers l'an mille, un *Amé*, comte de Savoie, parent de l'empereur *Othon III*. On croit que ce Saxon a été le chef de la race, qui tient encore le sceptre des Alpes. Cet *Amé* a passé dans son tems pour le plus généreux et le plus doux des souverains: bien digne

d'être la tige d'une famille, qui, entre toutes celles qui ont porté la couronne, s'est distinguée par les vertus bienfaisantes, sans négliger les militaires. Leur titre étoit alors celui de comtes de Maurienne, ensuite comtes, puis ducs de Savoie.

On raconte de *Berold*, fils d'*Amé*, des exploits fabuleux. Les annales commencent à prendre quelqu'air de vraisemblance sous *Humbert Ier*., son fils, grand guerrier, qui mourut vers 1048. Il reçut de son père l'exemple des fondations pieuses, et le transmit à ses descendans avec un grand respect pour les dogmes et la pratique de la religion. Alors ces princes ne prenoient que le titre de *Comtes*. *Amédée*, premier fils de *Humbert*, renommé pour sa bravoure et sa magnificence, mourut sans enfans, et laissa son comté à *Othon*, son frère, qui ajouta à ce premier titre celui de *marquis d'Italie*. Plus heureux par le mariage que ses prédécesseurs par les armes, il eut en dot d'*Adélaïde*, héritière de *Suze*, le duché de Turin, le val d'Aoste, et plusieurs terres et châteaux sur la côte de Gênes.

Amédée II. 1048. *Amédée II*, son fils, jouit paisible-

ment avec sa mère des beaux domai- Humbert II.
nes, qu'elle avoit joints à la Savoie. Il 1072. Amédée III.
mourut avant elle. A la mort de cette 1108.
princesse, *Humbert II*, son petit-fils, Humbert III
eut à défendre ses droits contre les 1148.
maris de ses sœurs, prétendans au partage de la succession. A quelques apanages près, elle fut adjugée entière à *Humbert*, en vertu de la loi salique qui régissoit la Savoie, avec cette exception néanmoins qu'au défaut des mâles, les filles pouvoient succéder. *Humbert* laissa *Amédée III*, son fils mineur, sous la tutelle de sa mère. Elle se maria au marquis de *Montferrat*. Quand il fut en âge, le beau-père et le beau-fils prirent la croix. Le climat d'Orient et les fatigues de l'expédition causèrent au jeune prince une maladie dont il mourut en revenant. Il laissa un fils nommé *Humbert III*, en restant dans ses domaines, rendant ses peuples heureux, faisant exactement justice, ne prenant jamais les armes que forcé, et les déposant sitôt qu'il pouvoit amener ses ennemis à des conditions équitables, remplissant exemplairement les devoirs de la religion, *Humbert III* a acquis le titre de saint. Il portoit plus habituellement l'habit

de moine de Citeaux que les marques de sa souveraineté. Cette dévotion ne paroissoit pas extraordinaire alors. Il sut allier le costume monastique avec le goût du mariage. On lui compte quatre femmes, dont l'avant-dernière seule lui donna un successeur.

Thomas Ier. 1183. Amédée IV. 1233. Boniface. 1253. Pierre. 1293.

Thomas, resté en bas âge, fut mis sous la tutelle de Boniface, marquis de Montferrat, son parent. *Thomas* vit le commencement des guerres de la Savoie avec le Dauphiné. Quoique guerrier, il augmenta ses états encore moins par ses armes que par la souplesse de son caractère, par l'adresse qu'il eut de se faire des amis dans les cours des empereurs. Il en tira beaucoup de concessions dans le Piémont, du côté de Gênes et vers la Provence. Son fils aîné, *Amédée IV*, profita des talens lucratifs de son père. Il eut une grande prépondérance en Italie. *Boniface*, son fils, la soutint par beaucoup de valeur; mais la fortune l'abandonna devant les murs de *Turin*, qui s'étoit révolté. Il fut fait prisonnier par la garnison dans une sortie. Désespéré de se voir captif de ses sujets, obstinés à ne pas lui rendre la liberté, il mourut de chagrin. *Pierre*, son grand-oncle, fils de *Thomas pre-*

mier, lui succéda. Il vengea la mort de son prédécesseur, mais seulement en soumettant Turin, sans infliger aux habitans des punitions sévères. *Pierre* prétendoit sur *Genève* des droits de propriété; mais il se contenta de l'hommage du comté de cette ville. Ce prince est nommé par les historiens, *sage*, *prudent*, *discret*, *circonspect*. Il avoit vécu dans sa jeunesse retiré et adonné à l'étude. Ce goût ne l'empêcha pas de montrer des talens éclatans.

Philippe, son frère, avoit commencé comme lui par une vie de retraite, occupé des devoirs ecclésiastiques, dont il avoit embrassé la profession. Il la quitta, dit-on, par ambition, lorsqu'il se vit dans le cas de succéder à son frère, et se maria. Quelque motif qui l'ait décidé à renoncer à son premier état, il fut bon prince, ne laissa point entamer ses possessions par ses voisins, qui croyoient avoir bon marché de son inexpérience. Il rendit ses peuples heureux. *Pierre* n'eut point d'enfans. Il appella au trône après lui *Amédée V*, son neveu. La valeur et les succès de ce prince l'ont fait surnommer *le Grand*. Il le fut réellement, soit à la tête des armées, soit au timon du

Philippe. 1268. Amédée V. 1285. Edouard. 1323. Aymond. 1329.

gouvernement. *Amédée* affermit la puissance de sa maison, recula les frontières de ses états, fut le médiateur et l'arbitre de ses voisins. Respecté dans la chrétienté, il se rendit aussi fameux chez les infidèles, par des victoires sur les Maures et les Sarrasins. *Edouard*, son fils, a été surnommé *le Libéral.* Des guerres soutenues avec valeur, mais non pas avec la prudence et les succès de son père, changèrent la situation prospère de la Savoie. Il la laissa moins forte et moins florissante à *Aymon*, son fils. Le surnom de *pacifique* que celui-ci mérita, indique sa vertu dominante; mais il ne la porta pas jusqu'à fuir la guerre, quand l'intérêt de ses états l'exigeoit. Le souverain du Dauphiné, émule perpétuel du souverain de Savoie, éprouva la force de ses armes. On blâme *Aymon* d'avoir été trop adonné aux femmes. C'est la première fois que l'histoire reproche quelque défaut aux comtes de Savoie: non pas qu'ils n'en eussent, car quel est l'homme, et sur-tout le prince, qui en est exempt? mais ils ont apparemment tellement été couverts par leurs qualités estimables, qu'il n'en est pas resté de mémoire.

Son fils *Amédée VI* a été surnommé *le comte Verd*, parce qu'il affectionnoit de préférence cette couleur, sous laquelle il avoit remporté la palme d'un tournois fameux. Il eut le chagrin de voir passer le Dauphiné entre les mains du roi de France, et de se voir par-là un voisin plus dangereux que n'avoient été les *dauphins*. Envain il tenta de déterminer en sa faveur le dauphin *Humbert*, qui, privé d'enfans, cherchoit, pour ainsi dire, maître à ses états. Il y avoit entre les maisons de Dauphiné et de Savoie, une ancienne rivalité qui empêcha *Amédée* d'obtenir la préférence. Ce fut la seule de ses entreprises qui ne lui réussit pas. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit acquis tant de gloire. Les historiens le nomment *protecteur du Saint Siége*, *défenseur de l'église*, *l'appui le plus inébranlable de la puissance impériale*, *l'ami et le vengeur des princes malheureux*, *le conseil et le médiateur des souverains et des monarques*. Ces titres sont d'autant plus glorieux, qu'ils ne coûtèrent rien à ses peuples. Il fut toujours en guerre, et ses états toujours en paix. Il recula considérablement ses frontières du côté du Valais et du Piémont. Pour

Amédée VI. 1343.

comble de gloire, il secourut les empereurs de Constantinople, comme il avoit soutenu ceux d'Allemagne. Ses armes glorieuses relevèrent, en Asie comme en Europe, des trônes abattus.

Amédée VII 1382. Amédée VIII. 1391. C'est beaucoup à un fils de se faire une réputation après un tel père. *Amédée VII* fut aussi recherché par les princes voisins et éloignés. Belliqueux, sans être à charge à ses états, la douceur, la modération de son gouvernement lui valurent la vallée de Barcélonette, Nice, Vintimille, qui se donnèrent volontairement à lui. On l'a nommé le *comte Rouge*, à cause de la couleur de ses cheveux. Il laissa un fils de huit ans. La régence excita un grand différend entre *Bonne de Berri*, ayeule d'*Amédée VIII*, et *Bonne de Bourbon*, sa mère. Les grands se partagèrent entre les deux *Bonnes*. La mère l'emporta et gouverna à l'avantage de son peuple. Ce prince accrut ses états du comté de Genêve et de plusieurs terres dans la Bresse et le Bugey. Il eut part à toutes les grandes affaires de son tems. On remarque qu'au milieu des occupations du gouvernement, dont il étoit très-capable, brave guerrier, habile négociateur, profond politique, prince

vigilant et juste, il se préparoit une retraite, non-seulement pour se délasser des soins de la souveraineté, mais encore pour les oublier et se soustraire à la gêne et à l'éclat de la grandeur.

Ce lieu, dont ne devoient jamais approcher ni œuvres pénibles, ni faste, ni contrainte, est une vallée délicieuse, nommé *Ripaille*, près de *Tonon*, capitale du Chablais. *Amédée* conçut l'étrange projet de gouverner ses états, non en abdiquant la souveraineté, mais en écartant ses détails, et ne réservant que la surintendance. La mort de sa femme le mit en état d'exécuter son plan, malgré la jeunesse de son fils qu'il ne crut pas un obstacle, puisqu'il devoit conserver la surveillance. Son parti bien pris, *Amédée* institue un ordre de chevalerie, sous l'invocation de *St.-Maurice*, patron de la Savoie. Il le compose de six gentilshommes, qui avoient vieilli à la tête des armées, et dans le maniement des affaires; il s'établit leur chef sous le nom de *Doyen*. Ils devoient avoir chacun leur appartement séparé, près du couvent des *hermites de Saint-Augustin*, qu'il avoit fondé. Leur habit étoit une robe longue de drap gris, avec

un capuce de même. La barbe et les cheveux longs. Pour canne, un bâton noueux, surmonté d'un bourdon, et une croix d'or au col. Chaque semaine devoit avoir ses jours consacrés à la solitude, d'autres, aux affaires de l'état. Le *Doyen* et les six chevaliers étoient astreints, sans vœu, à la plus exacte continence. Tout étant prêt, *Amédée* convoque à *Ripaille* une assemblée des prélats et des principaux seigneurs de ses états. Après un discours plein de sages instructions, il crée son fils chevalier, le déclare prince de Piémont, et lui remet la lieutenance générale du gouvernement.

Cet homme si détaché des grandeurs, si ennemi des embarras, accepta cependant la papauté, sous le nom de *Félix*, dans le tems qu'elle ne pouvoit être qu'un fardeau, à cause du schisme qui déchiroit l'église. Il ne l'abandonna même qu'à des conditions qui marquoient qu'il tenoit encore à l'éclat et à la puissance. On ne voit pas qu'il ait absolument renoncé à la souveraineté de ses états, ni au titre de duc de Savoie. Il paroît seulement qu'il se mêla peu du gouvernement. On ne date le règne de *Louis*, son fils, que du mo-

ment de la mort du pére. Elle fut précédée de quelques voyages à Ripaille, dont il avoit quitté l'humble retraite, pour la pompe de la papauté. Des auteurs malins ont prétendu que ce n'étoient pas les œuvres de piété qui occupoient le plus le Doyen et ses chevaliers. Cette opinion étoit si généralement répandue, que pour dire : *faire bonne chere*, on disoit, *faire ripaille*, et on le dit encore. *Amédée VIII* a été appellé le *Salomon* de son siècle. En lui confirmant cette dénomination, il faudra convenir que les plus sages ont leur moment de folie.

Louis, son fils, essuya des tracasseries domestiques. Sa complaisance pour un favori, fit des mécontens. Un de ses fils se mit à la tête du parti. Le père s'en débarrassa par l'aide et les artifices de *Louis XI*, roi de France. Ce monarque avoit épousé une fille de *Louis* de Savoie. Le français, à la sollicitation de son beau père, attire son beau-frère à sa cour et le fait enfermer dans le château de Loch. Les mécontentemens venoient de l'ascendant qu'il laissoit prendre à *Anne de Chypre*, sa seconde épouse : ascendant en quelque sorte excusable, parce qu'elle avoit apporté en dot un

Louis 1451

royaume, qu'elle étoit la plus belle princesse de son tems; et qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

Amédée IX. 1465. On a donné à *Amedée IX*, son fils et son successeur, le surnom de *Bienheureux*. Ce titre regarde l'autre vie et non celle-ci. Car on ne pourroit pas dire *bienheureux* dans ce monde un prince qui avoit des accès si cruels d'épilepsie qu'on le jugea incapable de gouverner. La régence fut disputée entre ses trois frères, et *Yolande*, de France, sœur de *Louis XI*, son épouse. Cette princesse l'emporta par la protection de son frère. *Amédée IX* avoit toutes les vertus d'un particulier estimable, douçeur, affabilité et sur tout grande charité. Non-seulement il fonda des hôpitaux, mais dans un tems de disette, il vendit jusqu'au collier de son ordre. « Je ne vous vois point de meute, lui « dit un jour le duc de Milan, qui « étoit venu lui rendre visite : je vais « vous la montrer, répond *Amédée*, « et il le mène dans un appartement « de son palais, occupé par des pau« vres vieillards qu'il nourrissoit. » Il étoit un des plus beaux hommes de ses états. Sa vertu et ses graces lui firent pardonner par *Yolande* ses infirmités. Il en eut neuf enfans.

A sa mort la régence auroit dû être conservée à Yolande, parce que *Philibert*, Ier. l'aîné des fils qu'ils laissoit, n'avoit que sept ans. Elle la possédoit déjà, obtenue par la protection de *Louis XI*, son frère. Mais les intérêts étoient changés. Le monarque se défioit de l'attachement qu'il supposoit à sa sœur, pour le parti du duc de Bourgogne son ennemi : il ne protegea donc sa sœur qu'autant qu'il falloit, pour qu'elle ne fût pas tout à-la-fois, supplantée par ses beaux-frères, et qu'elle restât dans sa dépendance. Cette protection même fut quelquefois si peu efficace que la régente se vit enlever son fils par ses beaux-frères, et qu'elle même fut faite prisonnière. *Louis XI* la délivra quand il fut de son intérêt qu'elle sortît de captivité, et la remit en possession de l'autorité à des conditions qui la faisoient dépendre de sa volonté. Elle mourut. Alors le monarque français s'empara ouvertement de la régence qu'il convoitoit. Pendant ces intrigues le jeune *Philibert* s'occupoit de tournois et des plaisirs qui lui ont fait donner le surnom de *Chasseur*. Ces exercices violens, auxquels il se livroit avec tout l'emportement de son

Philibert I.
1479.

âge, abrégèrent ses jours. Il mourut à dix-sept ans, sans enfans.

Charles I. 1482. Charles-Jean Amédée. 1485. Quoique son frère, *Charles premier*, n'eût que quatorze ans, il tint avec tant d'habileté les reines de l'état, qu'on ne s'aperçut pas qu'il étoit gouverné par un enfant. Dans l'âge de l'inexpérience, il montroit une sagesse consommée, beaucoup d'affabilité, une fermeté sans hauteur, propre à en imposer aux princes voisins qui comptoient profiter de sa jeunesse. Il aimoit la lecture et la conversation des savans. Les langues grecque et latine lui étoient familières. Sa cour a été une école de mœurs et de vertus. C'est en faire l'éloge que de dire que *Bayard*, *le chevalier sans peur et sans reproche*, s'y est formé. Un tempérament foible, qui amena une mort précoce, le ravit aux espérances de ses sujets, à l'âge de vingt et un ans. Il laissa un fils âgé de neuf mois. La régence fut disputée à *Blanche de Montferrat*, sa mère. Elle l'emporta et s'en montra digne, malgré sa grande jeunesse ; mais elle perdit son fils à huit ans, par accident. Il se nommoit *Charles-Jean-*
Philippe II. 1496. *Amédée*.

Philippe II, comte de Bresse, son

grand oncle lui succéda. Il étoit fils du duc *Louis*, et le même que *Louis XI* avoit fait enfermer dans le château de Loches, pour s'être soulevé contre son père. La prison amortit son caractère violent et fougueux. *Amédée le Bienheureux* son frère, qui avoit procuré sa délivrance, eut toujours à se louer de sa fidélité; mais *Philippe* ne manqua pas l'occasion de se venger de *Louis XI*. Il se joignit aux mécontens de France, et porta les armes contre le roi. Cependant il devint ensuite le général de ce monarque, qui se servoit de l'habileté où il la trouvoit. Le comte de Bresse s'étoit montré ambitieux de la régence, dans l'enfance de ses neveux, *Philibert premier* et *Charles II*, mais jamais désireux d'envahir le trône. Quand la mort du dernier lui permit de s'y placer, il y porta une réputation méritée de valeur et de capacité dans la guerre. Il fit aussi briller la générosité de son caractère, par la manière dont il traita les grands qui lui avoient été contraires. *Philippe* non-seulement leur pardonna; mais ils éprouvèrent indistinctement ses faveurs, quand ils les méritèrent. Il n'eut pas long-tems à montrer ces qualités estimables. La

Philibert II. 1497.

mort l'enleva la seconde année de son règne. *Philibert II*, son fils, et son successeur, régna sept ans. Il mourut d'excès de fatigue à la chasse. On l'appelloit *le Beau*. Il ne laissa pas d'enfans.

Charles III. 1504. *Charles III*, son frère qui lui succéda, fut surnommé *Le Bon*. Il vécut dans un tems malheureux. Pressé comme dans un étau, entre Charles-Quint et François premier. Il eut beau employer toutes les ressources de la négociation pour rester en paix; ces princes ne lui permirent pas d'être neutre. Ils envahirent alternativement ses états. Il ne lui restoit que le *Val d'Aoste*, les *Comtés d'Ostie* et *de Nice*, et quelques villes quand il mourut. On convient que le chagrin le précipita dans le tombeau, et y entraîna *Béatrix de Portugal* son épouse.

Emmanuel Philibert. 1553. Le grand défaut de *Charles*, fut de vaciller entre les partis, et de se laisser aller tantôt à l'un, tantôt à l'autre. *Emmanuel Philibert*, son fils, tint une conduite opposée, et la tint constamment, ce qui l'a fait nommer *Tête de fer*. Dès l'âge de dix ans il donna une preuve de fermeté, qui annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Le pape

Paul III vouloit s'emparer du château de Nice. *Emmanuel* y étoit avec son gouverneur. Celui-ci paroissoit irrésolr, la garnison s'ébranloit. Le jeune prince dit d'un ton ferme : « il n'y a pas à dé-« libérer. Pape ou autre souverain, il « ne faut permettre à aucun d'entrer « dans la citadelle où je suis. » Son avis est suivi, et les fourriers du pape qui marquoient déjà les logemens, se retirent.

Le reste de sa vie, il fut également décisif et constant. Quelquefois, il se vit prêt à être victime de sa fermeté dans ses alliances. Il s'étoit attaché au parti de *Charles-Quint*. *Charles-Quint* fit sa paix. En monarque bien supérieur à un duc de Savoie, il oublia *Emmanuel*, et abdiqua : ce qui ôtoit au duc toute espérance de recouvrer ses états; mais il ne fut pas déconcerté par ce fâcheux contre-tems, resta inébranlable dans ses engagemens, triompha de tous les obstacles, et se vit enfin réintégré dans ses états par la paix de *Cateau-Cambresis*, qui lui donna pour épouse *Marguerite* de France, fille d'*Henri II*.

Emmanuel s'appliqua à réparer, par une sage administration, les maux que

la guerre avoit faits à tous ses états. On croira, si l'on veut, que ce fut par zèle de religion, et pour rétablir le catholicisme à Genève, qu'il tenta de s'en emparer. Il publia ces motifs, quand l'entreprise fut manquée. *Emmanuel* craignoit singulièrement la nouvelle doctrine, et les divisions qu'elle pouvoit introduire dans ses états. Il arma contre les sectaires; mais il n'exerça pas sur eux les mêmes atrocités qu'en France. Ce prince, si petit en comparaison de l'empereur, et du roi de France, se mit en état de s'en faire rechercher, et de leur envoyer des secours importans contre leurs sujets désunis. Il aida aussi les Vénitiens contre les Turcs.

Ce duc est le premier qui ait établi dans ses états, une milice nationale. Il pourvut à l'administration de la justice, régla les finances, et mourut comblé de gloire. C'étoit le plus bel homme de son tems. Par la qualité de ses maîtresses, toutes de haut rang, on juge que l'amour le déterminoit. Il n'eut qu'un fils de *Marguerite de France*, son épouse, « la dixième muse, la mère « des grâces, la fleur des Marguerites, « la perle des Français, le cœur des

« charités. » C'est ainsi que la nommoient les poëtes dans leur enthousiasme. L'histoire moins boursouflée dans son style, dira simplement qu'elle étoit très belle, qu'avec la langue française, les latine, grecque, espagnole et italienne, lui étoient familières, qu'elle partageoit avec son époux, le goût pour les arts, les belles lettres et les sciences. Les amours passagers de son mari, ne nuisirent point à sa constante passion pour elle.

La première opération de *Charles Emmanuel*, son fils, fut une nouvelle entreprise sur Genève. Elle échoua aussi. Sa seconde entreprise, l'invasion du marquisat de *Saluces*, que les troubles de France firent réussir. Le duc de Savoie profita des circonstances fâcheuses où se trouvoit le royaume, pour s'introduire en Provence. Il s'y fit reconnoître souverain dans une assemblée tenue à Aix. Mais l'habileté de *Lesdiguères*, empêcha que ces succès ne fussent constans et décisifs. Ce général le fit même trembler pour le Piémont. Dans la détresse où étoit *Henri IV*. *Charles Emmanuel* auroit pu s'assurer la possession du marquisat de *Saluces*, ou en tirer d'autres con- Charles Emmanuel I. 1580.

ditions avantageuses; mais il n'eut pas cette prévoyance, et quand le monarque français eut vaincu la ligue, il exigea du savoyard des restitutions.

Après avoir défendu vigoureusement ses usurpations par les armes, *Charles Emmanuel* sentant sa foiblesse, en vint à la négociation, et se flatta de réussir infailliblement en la conduisant lui-même. *Henri* le reçut gracieusement à sa cour et le combla d'honneurs; mais sans rien relâcher de ses demandes. Il fallut se soumettre. Le duc n'emporta de son voyage que le triste plaisir de laisser au roi une source d'inquiétudes dans une conspiration dont il fut l'ame, et dont *Biron* fut la victime. De retour en Savoie, le duc jeta sa mauvaise humeur sur Genève, qu'il voulut encore surprendre. Il échoua de nouveau avec des circonstances humiliantes, puisque ses officiers, pris dans l'attaque, furent pendus comme brigands. Ce malheur ne le découragea pas. Il fit une troisiéme tentative aussi inutile. Une quatrième ne lui réussit pas mieux.

Toujours occupé de projets d'agrandissement, *Charles Emmanuel* entretenoit des intelligences en *Chypre*, dans l'espérance de réaliser le vain titre de

roi de cette île qu'il portoit. Ses intrigues n'aboutirent qu'à la ruine de ses partisans, et à la mort des principaux, que les Turcs firent expirer dans les supplices. Une lueur d'espérance de s'emparer du *Montferrat* qu'il convoitoit depuis long tems, lui fit recommencer des hostilités auxquelles l'empire et l'Italie prirent part. Elles mirent toute l'Italie en feu. Après beaucoup de sang répandu, un traité rappella les parties belligérantes à l'état où elles se trouvoient au commencement de la guerre.

On a appellé *Charles Emmanuel*, le *père des soldats*. Cette épithète est juste sur-tout dans ce sens qu'il en engendra beaucoup; car il eut toujours les armes à la main. Il se servoit aussi fréquemment de la plume, comme en font foi ses nombreux traités. Il ne se dissimuloit pas qu'on ne devoit pas trop compter sur sa parole. L'ambassadeur d'Espagne se plaignoit un jour à lui-même de sa facilité à changer de parti; pour toute réponse le duc lui montra son habit qui étoit à deux envers. Par les obscurités affectées, et les ambiguités dont ses traités sont pleins, on le jugeroit plus astucieux que politique : aussi

s'enlaça-t-il dans ses propres filets. *Charles Emmanuel* visoit à toute sorte de gloire, même à celle d'auteur. On a de lui trois ouvrages; savoir: *Les Parallèles*, qui sont des comparaisons de trois princes et princesses de siècles différens, dont la vie a des rapports frappans; *le grand Héraut :* c'est une collection des armoiries des rois et seigneurs les plus illustres; enfin, l'*Iconoscomie*, qui auroit été une encyclopédie historique avec des portraits; mais elle n'a été que commencée. Il projettoit aussi d'écrire sa vie, dans le genre des *Commentaires de César;* mais il n'a fait que les titres.

Victor Amédée I. 1630. François Hiacinthe. 1637. Charles Emmanuel II. 1638.

Lorsque *Victor Amédée*, son fils, s'assit au timon du gouvernement, il se trouvoit en guerre avec la France, quoique époux de *Christine*, sœur de *Louis XIII*. Cette princesse ménagea la paix entre son mari et son frère. La mort trop prompte de *Victor* remplit la Savoie de troubles pendant la minorité de ses deux fils, *François Hyacinthe*, qui ne fit qu'essayer la couronne, et *Charles Emmanuel*, qui en fut décoré à l'âge de quatre ans. *Christine*, leur mère, étoit une princesse prudente et intelligente. Malheureusement elle

se trouva en butte à la politique impérieuse de *Richelieu*, qui prétendit la dominer. Ses complaisances et ses évasions ne gagnèrent rien sur la volonté inexorable du cardinal. Crainte ou inclination, il falloit qu'on lui fût soumis. La régence étoit disputée à *Christine* par ses beaux-frères, protégés des Espagnols. La conduite du ministre français en cette occasion paroît calquée sur celle de *Louis XI* à l'égard d'*Yolande*, sa sœur, en circonstance pareille. Dans le dessein de s'attribuer toute l'autorité en Savoie, après avoir mis la tutrice aux mains avec ses beaux-frères, *Louis XIII* refusa des secours, à moins qu'elle ne reçût garnison française dans ses places. Les succès des beaux-frères qu'il avoit procurés, en ne s'y opposant pas comme il auroit pu, servirent de motifs à cette étrange demande, qui n'alloit pas moins qu'à dépouiller le prince de toute autorité dans ses plus belles possessions.

Richelieu meurt. *Christine* n'est pas mieux traitée par *Mazarin*, son successeur; mais du moins, malgré son caractère cauteleux, il n'use pas des tergiversations de son prédécesseur, et se déclare ouvertement pour ses

beaux-frères compétiteurs. La mésintelligence dure jusqu'à la majorité de *Charles-Emmanuel.* Les princes espéroient qu'à cette époque, le duc cessant d'être sous la tutelle de sa mère, ils exerceroient auprès de lui une espèce de curatelle, qui les rendroit participans de l'autorité ; mais la prévoyante *Christine*, maîtresse de l'esprit de son fils, ne perdit rien de sa puissance. Elle forma un conseil si bien composé, qu'elle imposa silence à l'envie et à l'ambition. Sa constance, sa grandeur d'ame, sa rare intelligence et son activité, rendirent à la Savoie son ancien éclat, que les malheurs de la guerre avoient terni. *Charles Emmanuel* soutint l'ouvrage de sa mère. Il fut juste, pieux, sage et modeste, et laissa encore après lui une minorité.

Victor Amédée II. 1675. La Savoie a été heureuse en régentes. *Jeanne de Savoie-Nemours*, mère du jeune *Victor Amédée*, a rendu sa tutelle mémorable, par la paix dont elle fit jouir les états de son fils. Après elle, ce prince se trouva entraîné dans le tourbillon des guerres qui ravagèrent l'Europe à la fin du règne de *Louis XIV*, pour le royaume de Naples et de Sicile, qui avoit été donné au duc

de Savoie; dans cet ébranlement des trônes, la balance politique de l'Europe le força, à la fin de la guerre, d'accepter la couronne de Sardaigne. Echange désavantageux, si la paix n'en avoit pas été le prix; car que ne doit-on pas lui sacrifier? *Victor Amédée* employa ses années de repos aux soins du gouvernement, rendu doux par la prospérité de ses peuples. Cependant, malgré cette agréable récompense de ses peines, il s'en lassa, et céda sa couronne à son fils. On estime le code des loix qu'il publia.

Ce qui arriva au monarque retiré, peut dégoûter les princes de l'envie d'abdiquer. *Victor Amédée*, fatigué des détails du gouvernement et de la gêne de la représentation, se fait l'idée d'une vie délicieuse dans une retraite agréable, avec des amis qu'il choisira, dans la compagnie d'une femme revenue des goûts de la première jeunesse, veuve encore fraîche, gaie, amusante. Telle étoit madame de *St.-Sébastien*. *Victor Amédée* lui donne le nom de comtesse de *Sommerive*, l'épouse sans lui faire part du projet de son abdication, et l'exécute quinze jours après.

Charles Emmanuel III. 1730.

Le fils visitoit souvent son père dans sa retraite. Il survient au vieillard une maladie qui demandoit du repos et de la solitude. Un ministre, en qui le jeune roi avoit mis sa confiance contre le gré de son père, profite de l'occasion pour rallentir les empressemens de son maître, dans la crainte qu'à force de sollicitations, le vieux monarque n'obtienne sa disgrace. Il investit *Charles Emmanuel* de calomniateurs qui lui rendent son père suspect. Non seulement on débite qu'il regrette le trône et qu'il y veut remonter, mais encore qu'il a des desseins plus sinistres; on parle de trames secrètes pour gagner les troupes, d'ordres déjà donnés, de conversations et d'intimités avec des médecins et des apothicaires, hommes quelquefois redoutables à d'autres qu'aux malades.

Charles Emmanuel, trop crédule, s'allarme, consent qu'on mette son père hors d'état de lui nuire, et en abandonne les moyens à son ministre. Au milieu de la nuit, des troupes investissent la maison où étoit *Victor Amédée*. Elles entrent en armes à la lueur des flambeaux, et brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui

se remplit de soldats. On lui signifie l'ordre de son fils, qui lui enjoignoit de se laisser transporter ailleurs. Il refuse d'obéir, on l'arrache de son lit, d'auprès de sa femme, qu'il tenoit embrassée, et on le transfère dans une maison grillée, comme une véritable prison. Pour son épouse, on la conduisit dans une forteresse, où on avoit coutume de ne renfermer que des femmes peu régulières. Quelques mois après elle lui fut rendue; mais il ne jouit jamais de la liberté. Le chagrin altéra sa santé déjà affoiblie. Au lit de la mort, il demanda à voir son fils. Quoiqu'il promît de ne lui faire aucun reproche, le ministre appréhendant les éclaircissemens, eut le crédit d'engager *Charles Emmanuel* à priver son père de cette consolation. Il mourut prisonnier en 1732. Il est bon d'observer qu'il avoit toujours traité ce fils avec beaucoup de dureté, et qu'il ne changea pas de manière quand il l'eut placé sur le trône. Peut-on se flatter qu'un bienfait nous fera aimer, quand on travaille toute sa vie à se faire craindre? Cependant la conduite du père n'excuse pas celle du fils; et nous serions obligés de clôre une suite de sou-

verains si estimables par un trait déshonorant pour le dernier, si nous ne pouvions ajouter que *Charles Emmanuel* a été doué des vertus douces et pacifiques qui font le bonheur d'une famille et d'un royaume. Il est mort en 1796, peu de tems après avoir conclu un traité qui cédoit à la France la Savoie, le plus ancien patrimoine de ses pères, et qui donnoit le nom à sa famille; mais emportant dans le tombeau l'espérance que les vainqueurs lui procureroient un ample dédommagement dans le Piémont, qui a toujours été desiré par ses ancêtres.

GÈNES.

Dans les royaumes, c'est la cour, ce sont les grands qui agissent : dans les républiques, c'est le peuple. D'où il arrive que l'histoire des premiers présente une suite de faits rendus importans par le rang et les dignités des personnages, au lieu qu'on ne trouve dans celle des républiques, que des secousses de loin en loin. Il s'y rencontre à la vérité des traits d'héroïsme : on peut en recueillir quelques-uns; mais la plupart sont perdus dans la foule où ils sont

nés. Sortis tout-à-coup de l'obscurité pour un moment, les acteurs y retombent sitôt que ce moment est passé. Il ne faut donc pas s'attendre dans l'histoire des républiques, à un enchaînement d'actions ni de personnages. Il suffira de montrer le génie des peuples, les causes des troubles, d'extraire les circonstances les plus frappantes des révolutions, à mesure qu'elles se présentent, divisées quelquefois par des siècles ou de calme ou d'agitations peu importantes, de mettre au grand jour les agens que leur naissance sembloit destiner aux ténèbres et à l'oubli, et que leurs faits bons ou mauvais en ont tiré avec éclat, enfin de tracer l'esquisse des relations politiques, guerrières et commerciales, qui ont quelquefois assigné aux républiques, entre les puissances, un rang plus distingué que la première foiblesse de leurs moyens et le resserrement de leurs territoires ne permettoient pas d'espérer.

Gênes entre les états du roi de Sardaigne, de Parme, Florence, Sienne, Milan et le golfe de Gênes.

Sans compter les villes anséatiques et impériales, qui se gouvernent à la vérité intérieurement en républiques, mais qui n'en ont pas les principaux apanages, savoir la souveraineté pleine,

le droit de guerre et de paix, et l'indépendance absolue. Il y a en Europe sept républiques; trois grandes, *Vénise*, la *Hollande* et la *Suisse*; trois petites, *Genève*, *Raguse* et *St.-Marin*, et une moyenne qui est *Gênes*. La capitale célèbre par la magnificence de ses édifices, qui l'a fait surnommer la *superbe*, est le centre de l'état. Elle est environnée à peu de distance par des montagnes escarpées qui lui servent de rempart. Cet état occupe une partie de l'ancienne Ligurie, et s'étend le long du golfe qu'il embrasse, sous le nom de *rivière du levant* et *rivière du ponent*. On trouve sur ces côtes des ports moins vastes et moins sûrs que celui de Gênes, des rades, des villes très-inférieures à la capitale, des châteaux forts, tant par leur position que par les ouvrages de l'art. La principale richesse territoriale est l'huile; on peut y ajouter les marbres qui sont renommés; mais la plus sûre est le commerce. A l'exemple de leurs ancêtres, les nobles ont le bon esprit de ne le pas dédaigner. Ils soutiennent par-là l'opulence de leurs familles. La religion dominante est la catholique: les autres, quoique l'inqui-

sition y existe, ne sont pas tourmentées. On admire avec raison les églises, proportion gardée, les plus magnifiques, les mieux décorées, les plus riches du monde chrétien. Les palais sont tout de marbre : s'élevant en amphithéâtre, vus de la mer, ils présentent le spectacle le plus imposant.

Le premier titre d'antiquités de Gênes, titre déplorable! c'est qu'elle a été brûlée par les Carthaginois, auxquels elle portoit ombrage pour le commerce. Les Romains la firent sortir de ses cendres. Ils reçurent les Génois au nombre de leurs protégés. On remarque une certaine affectation de supériorité dans une sentence rendue cent quatre-vingt-sept ans avant notre ère, par les magistrats romains, entre les Génois et leurs voisins, pour des bornes du territoire.

Gênes suivit sans doute le sort de l'ancienne Ligurie. Placée sur le passage 888.
des barbares du nord en Italie, elle fut successivement la proie des *Huns*, des *Gépides*, des *Goths*, des *Hérules*, des *Lombards*. *Charlemagne* la soumit. *Pepin* lui donna des comtes. Quand la famille de *Charlemagne* cessa d'être puissante en Italie, Gênes s'érigea en

république à la fin du neuvième siècle, vers 888. Ses premiers magistrats, après la destruction des comtes, furent des consuls. Le nombre n'en étoit pas fixé. Il y en avoit pour toutes les administrations. *Consuls de la commune*, *consuls des plaids*, et autres.

Gênes, république, ne s'est pas interdit les conquêtes. Elle avoit déjà fait celle de Corse, et la soutint. Jointe aux Pisans, aussi républicains, elle soumit la Sardaigne; mais pendant qu'elle portoit ses forces au dehors, il lui arriva d'être surprise, pillée et brûlée par les Sarrâsins. Les Barbares s'établirent en Sardaigne. Les deux républiques réunies les en chassèrent; mais elles ne restèrent pas long-tems amies. La Sardaigne, leur commune conquête, fut la cause de leur désunion. Elles s'y disputèrent des possessions que leur avidité réciproque rendoit litigieuses. Elles mirent en mer, et croisèrent l'une contre l'autre, pour intercepter les secours. De roi à roi les guerres sont moins cruelles, parce qu'il est rare que des armées entières se pénètrent de l'animosité de leurs souverains; mais elles sont terribles et impitoyables de peuple à peuple, parce que chaque soldat croit

voir dans le soldat opposé un ennemi personnel. Tel est le caractère des guerres que se firent les républiques d'Italie, depuis le onzième siècle jusqu'au quinzième. Elles ne finirent souvent que par la destruction des rivales.

Les Génois trouvèrent une source de richesses dans les croisades, qui ruinoient les autres nations. Ils fournissoient des vaisseaux pour le passage des croisés en Asie, et se faisoient bien payer le naulage. Dans une seule croisade, ils équipèrent, pour le service des croisés, jusqu'à sept différentes flottes; on en trouve de soixante dix galères. Dans ces expéditions ils rendirent des services signalés, tant par leur marine que par leurs troupes, et sur-tout leurs ingénieurs et leurs ouvriers très-habiles dans l'invention et la construction des machines de guerre. Gloire et profit: tels sont les avantages qu'ils tirèrent de la pieuse manie qui précipitoit l'Occident sur l'Orient. Outre l'utilité passagère, les Génois s'en procurèrent une permanente dans de beaux établissemens de commerce et des possessions dues tant à leur courage, qu'à la reconnoissance des princes, sur-tout de Baudoin, roi de Jérusa-

lem, qu'ils aidèrent puissamment à la prise de la ville sainte.

Ils étoient sous le gouvernement consulaire, à la fin du dixième siècle. On n'en connoît pas la forme. On sait seulement que les consuls étoient annuels. Les Génois étendirent alors beaucoup leur domination autour de la capitale qui en étoit le centre. La guerre avec les Pisans se soutenoit. Les papes et les empereurs s'empressèrent de les reconcilier. Mais ils n'y réussissoient que pour de courts intervalles. Le fondement de leur querelle étoit toujours la Sardaigne. On ignore quel genre de puissance les deux républiques exerçoient dans cette île, puisqu'on y trouve des rois tributaires; les uns des Pisans, les autres des Génois.

Un de ces petits monarques, nommé *Barason*, de la dépendance des Génois, leur offrit une grosse somme d'argent, s'ils vouloient l'aider à se rendre souverain de toute l'île. Ils y consentirent autant par intérêt, que pour faire dépit aux Pisans; mais quand après le succès il fallut payer, le roi *Barason* se trouva fort embarrassé. Il emprunta des riches Génois pour satisfaire la république. Quand l'échéance

de ceux-ci arriva, nouvel embarras pour le monarque. Il étoit venu à Gênes traiter avec ses créanciers. Sans égard pour sa dignité, ils le font mettre en prison. Il y resta huit ans et disparut, relâché ou après avoir payé, ou comme insolvable. Dès ce tems on trouve des *Spinola* et des *Doria*, distingués entre les nobles de Gênes, et on juge par quelques traits que le gouvernement étoit aristocratique, comme celui des patriciens à Rome, présidés par des consuls, et aussi comme à Rome la division régnoit entre les grands et le peuple.

Elle étoit fomentée par deux familles, les *Castelli* et les *Avocati*, qui en entraînèrent plusieurs autres dans leur parti. Leur haine éclata à l'occasion des honneurs du pas, prétendus par chacun d'eux, en 1170, à l'entrée solennelle que le sénat jugea à propos de faire au roi *Barason*. L'empressement des sénateurs à les réconcilier, n'eut aucun effet. Ne sachant comment y parvenir, le sénat, selon l'usage du tems, ordonna entre eux le combat de trois contre trois. Lorsque les champions étoient déjà dans la lice en présence du peuple appellé à ce spectacle,

l'archevêque *Hugues*, prélat généralement respecté, leur fit tomber les armes des mains par un discours plein de piété et d'éloquence, et les fit embrasser. Les *Castelli* ne restèrent pas tranquilles. Ils se brouillèrent avec les *Corté*. Les *Voltes* et les *Vento* prirent aussi querelles. Il y eut beaucoup de nobles et de plébéiens leurs partisans bannis. On abattit des maisons en signe de flétrissure, et on détruisit les tours qui les défendoient, comme étant des bastilles formidables au peuple.

Les divisions intestines amenèrent un changement dans la forme du gouvernement en 1190. Gênes étoit environnée de républiques, *Vérone*, *Lodi*, *Milan*, *Crémone*, *Florence*, *Cosme*, *Sienne*, *Lucques*, *Pavie*, *Parme*, *Plaisance*, *Bologne*, *Padoue*, *Pise*, et nombre d'autres plus ou moins considérables. Fatiguées de l'ambition de leurs nobles concitoyens aspirant aux premières places, la plupart avoient pris le parti de se donner un chef choisi dans une ville étrangère sous le nom de *doge*, qui revient à celui de *duc* ou sous la domination de *podestat*, de *préteur* ou même d'*abbé*. Les Génois tourmentés des mêmes intrigues, résolurent

d'essayer de ce gouvernement bizarre. En 1190, ils se donnèrent un *podestat* qui devoit toujours être étranger, n'exercer qu'un an, aidé d'un conseil de six citoyens pris entre les nobles.

Un *Castelli* qui avoit eu de grands emplois dans la république, ne se soumit qu'à regret à cette nouvelle domination. On tâcha de lui faire agréer ce changement, et de rendre son activité moins dangereuse en la tournant audehors. Le gouvernement le chargea des ambassades, du commandement des troupes de terre et des flottes, de ces commissions en un mot qui demandoient de la capacité, et qui pouvoient rassasier un homme avide d'honneurs. Il s'acquitta de tout avec des succès brillans. Après quinze ans, malgré la loi qui excluoit les citoyens, soit estime pour lui, soit violence de sa part, il fut nommé *podestat*. Son administration qu'on avoit craint, fut paisible dans l'intérieur et heureuse au dehors. Les Génois alors sembloient se multiplier. Outre la guerre de Pise, toujours subsistante en Sardaigne, ils faisoient des excursions en Afrique contre les Maures et les Sarrasins, des descentes en

Sardaigne et en Corse. Ils portèrent leurs armes en Sicile et en Chypre, où ils trouvèrent les Vénitiens. A cette époque commence la rivalité des deux républiques, qu'on pourroit comparer à celle de Rome et de Carthage.

Après *Castelli* revinrent les podestats étrangers. En 1216, Gênes, également mécontente et des consuls, et des podestats, se mit sous cinq *docteurs* ou jurisconsultes étrangers. Elle n'y resta qu'un an, et reprit ses podestats. On ne doit pas être surpris de voir des publicistes à la tête du gouvernement. Gênes pour lors s'occupoit autant de traités que d'expéditions militaires ; traités de paix, trèves, conventions de commerce avec Pise, Venise, Marseille, les Turcs, les Grecs, les Sarrasins. On en voit même avec un roi d'Arménie, et toujours les croisades alimentoient sa marine. Le podestat étoit ordinairement aussi un homme de loi. Il s'en trouva cependant de propres aux armes, qui surent faire respecter leur autorité dans la ville, et par les bourgeois des villes adjacentes, que les Génois appelloient leurs vassaux. De ce nombre est un *Martiningue*. Mais communément ils ne les char-

geoient pas des fonctions militaires. En 1228, un citoyen d'une illustre famille, nommé *Delmare*, employé par le podestat à contenir dans l'égalité d'autres familles, qui vouloient s'emparer de l'autorité, se voyant en main les forces de la république, se laissa aller lui-même à l'ambition qu'il étoit chargé de réprimer : exemple des dangers que l'on peut éprouver de ses propres partisans dans les tems de factions. Il y en avoit alors de vives et très animées à Gênes. Une sous le nom des *Rampini*, attachée aux papes; l'autre, appellée *Mascherats*, ou *Masqués*, dévouée aux empereurs. C'étoient, sous d'autres noms, les *Guelfes* et les *Gibelins*. Sous leurs étendards se réunissoient les animosités particulières. A Gênes, ils étoient suivis, entr'autres familles, par les *Porco* et les *Grillo*. A la vue de ces noms, indices d'une origine au-dessous du commun, que les plus ignobles ne désespèrent pas de devenir célèbres à l'aide des factions. Les *Porco*, les *Grillons* et leurs partisans, à l'occasion d'une sédition, furent chassés de la ville par le podestat. On confisqua leurs biens, et on démolit leurs maisons.

1242. Ces divisions favorisoient les entre-
1246. prises de l'empereur *Frédéric* contre les Génois. Il bloqua leur port, et les réduisit à de fâcheuses extrémités. Les *bannis* augmentèrent, par des courses sur le territoire, les malheurs de la patrie. Leurs ennemis les appelloient *bandits* et *brigands*, et on se donnoit de part et d'autre des noms infamans. La lassitude procura la paix. Les exilés furent reçus dans la ville. Ils n'y purent rentrer sans éprouver une vive douleur à la vue de la dévastation de leurs biens, ni sans y rapporter des germes de nouveaux troubles. Le peuple commençoit à souffrir avec impatience cet état hostile, et prenoit de l'humeur contre les nobles, qu'il regardoit comme auteurs de la discorde qui altéroit souvent sa tranquillité. Le mécontentement fut suivi de murmure, et du murmure on en vint aux éclats.

On ne voit cependant pas que le peuple fût ni tourmenté, ni vexé. Mais les chaînes, pour n'être pas visibles, n'en sont souvent pas moins pesantes. Il se plaignit, et si hautement, que les nobles, ne pouvant se résoudre à partager l'autorité avec lui, lui souffrirent du moins un protecteur. On lui donna

le nom de *capitaine*. Le premier qui fut élu s'appelloit *Boccanegra*, *Bouche Noire ;* cet homme étoit peu fait pour la grandeur. Il en fut ébloui, et en abusa. Son train étoit celui d'un prince, son faste n'eut plus de bornes. Il se fit augmenter ses appointemens qui avoient été fixés, transporta sa demeure dans un palais, qu'il fit magnifiquement orner aux dépens de la république. Les nobles firent remarquer cette conduite au peuple. Elle déplut. Il cassa son capitaine au bout d'un an, et se remit sous un podestat.

En tout il ne s'agit souvent que de 1260.
commencer. Le premier succès, qui avoit procuré au peuple un capitaine, lui ouvrit les yeux sur sa puissance. Il se trouva dans son sein des familles en état, par le mérite et la richesse, de rivaliser avec les nobles, de sorte qu'il y eut deux partis bien prononcés dans la république, *noble* et *populaire*. A l'aide du second, *Ubert Spinola* pensa se rendre maître de Gênes. Il renferma le podestat dans sa maison. Ses partisans coururent la ville pendant la nuit, criant : *Ubert Spinola, seigneur et capitaine de Gênes.* Mais ses mesures n'étoient pas assez bien prises. Quand

le peuple fut rassemblé au point du jour, il se trouva que *Spinola* n'y avoit pas toute l'influence qu'il croyoit. Il fut heureux d'en être quitte pour l'abdication de ses prétentions. A la place du podestat, qui s'étoit sauvé pendant le tumulte, on choisit deux gouverneurs, *Doria* et un *Spinola*, qui n'étoit point *Ubert*. Ce n'étoit que pour quatre mois qui restoient à accomplir au podestat évadé. Après ce terme, on en choisit un autre aussi étranger.

Un an après, *Ubert Spinola* revint à la charge avec plus de succès. Afin de mieux assurer son entreprise, il s'associa *Doria;* tous deux se firent élire *capitaines de la liberté génoise*, et s'emparèrent de l'autorité ; mais ils en laissèrent l'ombre à un magistrat civil, qu'ils nommèrent *abbé*, ou *recteur* du peuple. Ils lui prodiguèrent les honneurs, un revenu considérable, un beau palais, des gardes, le pas et la préséance par-tout : distinctions qui flattèrent infiniment le peuple, charmé de se voir un chef tiré de son corps. Les capitaines remirent un podestat, et s'entourèrent de l'autorité du sénat. Armés de ce pouvoir, ils chassèrent, proscrivirent, pillèrent ceux qui n'étoient pas de leur

parti, entr'autres les *Fiesques* et les *Grimaldi*. Les exilés eurent recours aux puissances étrangères. *Charles d'Anjou*, roi de Sicile, prit leurs intérêts à cœur. Il déclara la guerre à la république. Elle se fit avec acharnement. Une heureuse circonstance assoupit les différens. Un *Fiesque* fut élu pape. Il réconcilia sa famille avec ses ennemis, et fit recevoir dans la ville ses partisans, qui en avoient été chassés. On élut alors deux capitaines, *Spinola* et *Doria*.

Ces familles ne purent s'accoutumer 1292.
à se voir assujéties aux capitaines. Elles remuèrent de nouveau et furent encore chassées. Les capitaines d'annuels s'étoient fait déclarer stables pour trois ans. Cette prolongation de pouvoir déplut. On leur représenta que c'étoit la permanence de leur autorité qui entretenoit les troubles, que jamais les familles rivales ne consentiroient à plier sous eux. Ils abdiquèrent pour le bien de la paix. On nomma à leur place un seul capitaine étranger. On doit convenir que les affaires de la république n'ont jamais été si florissantes que sous les capitaines. Ils portèrent entre autres un coup mortel à la puissance des Pisans, par une victoire complette

obtenue sur mer. Depuis ce tems ces anciens ennemis de Gênes ont été hors d'état de se mesurer avec leurs rivaux. Le gouvernement des capitaines fut doux et équitable pour tout ce qui n'intéressoit pas leur autorité. La paix régna pendant cette administration ; mais elle fut achetée par des meurtres, des pillages et les autres violences qu'il faut permettre au peuple, quand on veut s'en servir. On trouvera dans l'histoire peu d'exemples de deux hommes gouvernant pendant vingt ans avec une autorité égale et un concert si parfait, que tout paroissoit émané d'une seule et même volonté. Leur abdication simultanée est sur-tout remarquable.

1294. Les Génois furent heureux de s'être débarrassés des Pisans, parce qu'alors se portèrent les grands coups, entre eux et les Vénitiens. Depuis long-tems ces républicains s'exerçoient les uns contre les autres. Ces essais n'avoient fait qu'aigrir leur animosité qui éclata par des défis insultans et des combats plus sanglans que décisifs. Pendant ces hostilités extérieures, Gênes étoient en proie à de nouveaux troubles. Le capitaine étranger ne se trouva pas en état de tenir la balance entre les factions.

Les *Fiesques* et leurs partisans furent encore chassés. On ne trouva d'autre moyen de se procurer quelque tranquillité que de remettre deux capitaines nationaux, et on choisit les fils de ceux qui s'étoient démis.

Leur faction étoit la *Gibeline.* Quand ils l'eurent affermie, à l'exemple de leurs pères, ils abdiquèrent. On remit un podestat étranger. Les *Guelfes* revinrent. Ils trouvèrent moyen de semer la division entre les Gibelins, et d'en détacher les *Doria*, à l'exception d'un seul nommé *Barnabé Doria*, qui resta attaché à *Obizzo Spinola* chef de Gibelins. Ces deux hommes chassèrent de rechef les *Guelfes*, se firent élire capitaines, remirent un podestat et un abbé du peuple. Se croyant alors bien assurés, ils laissèrent rentrer les *Guelfes*.

Ceux-ci, soutenus par la famille des *Doria*, soufflèrent la discorde entre les deux collègues. Ils inspirèrent une vive jalousie à *Barnabé Doria. Obizzo Spinola* n'en attendit pas les effets, il fit arrêter et déposer *Doria*, et se plaça seul à la tête du gouvernement. *Doria* s'échappa de sa prison, se réunit à sa famille et aux Guelfes, ramassa une armée, et présenta le combat à *Spinola*, 1307.

qui fut vaincu. Les Guelfes reçus dans la ville aux acclamations du peuple, déchargèrent leur haine sur *Spinola* et ses partisans. Ils pillèrent, brûlèrent, proscrivirent sous l'autorité d'un *gouvernement provisoire* composé de seize personnes, auquel ils firent succéder le pouvoir plus stable d'un conseil de douze membres, six de la noblesse, six du peuple, et toujours un *abbé* du peuple, pour flatter la multitude. Quant aux principaux de la faction dominante, ils ne paroissoient prendre aucune part à l'administration, qu'ils dirigeoient cependant en secret; contens, disoient-ils, de se rendre utiles à la patrie en re-
1321. poussant les efforts des Gibelins qui vouloient y rentrer. A la fin on les y admit en excluant *Spinola*, leur chef.

Tout étoit tranquille, lorsque l'empereur *Henri VI* passa par Gênes. C'étoit un prince affable. Il flatta les Génois. Tout-à-coup ce peuple si jaloux de sa liberté, croit ne pouvoir être heureux que sous l'empire d'un maître et se donne à lui pour vingt ans. Ce prince avoit ramené avec lui *Obizzo Spinola* et favorisoit sous main la faction Gibeline. En partant il lui laissa assez de forces pour reprendre de l'ascendant sur les Guelfes. Elle les chassa de nou-

veau et établit un conseil de vingt-quatre, douze nobles et douze plébéiens présidés par un podestat étranger. De faction à faction, la guerre vint de famille à famille. *Doria* et *Spinola* se battirent vingt-quatre jours dans la ville, forçant le peuple à arborer leurs couleurs, à suivre leurs drapeaux et faisant ruisseler le sang. Les *Spinola* furent chassés. Les Guelfes, leurs anciens adversaires, devenus ennemis des *Doria*, firent rentrer secrètement les vaincus. Les *Doria* s'enfuirent à leur tour. Trouvant le champ libre, les Guelfes firent *Charles de Fiesque* et *Gaspard Grimaldi*, capitaines et *recteurs* du peuple, conservant néanmoins un podestat étranger.

Gênes est un exemple frappant des malheurs inévitables pour le peuple, pendant les fluctuations d'un gouvernement qui cherche de la stabilité. Les recteurs chassent les Gibelins. Ceux-ci assiégent la ville. *Robert*, roi de Naples, vient à son secours et fait lever le siége. Dans l'emportement de sa joyeuse fureur, le peuple renverse de fond en comble et réduit en cendres les superbes palais des assiégeans, maltraite, proscrit tout ce qui leur appartient, et dans le transport de sa reconnoissance

proclame *Robert* son souverain. Ce prince y laisse un vicaire. Les Gibelins reviennent assiéger la ville. Tout ce qu'on peut imaginer d'horreurs, meurtres, ruine, incendie, se commet des deux côtés : les Gibelins sont repoussés. La licence de la populace dans Gênes monte au point que les bons citoyens sont obligés de se liguer contre les malfaiteurs. Ils avoient des *décemvirs* chargés de la police. Le siége duroit toujours avec toutes ses fureurs. *Robert* le fait encore lever. Il vient lui-même dans la ville. Le peuple le proclame de nouveau souverain ; mais les nobles s'y opposent. Ils consentent cependant à en essayer six ans. Cette accord opère une réconciliation, qui est jurée entre les mains du vicaire de *Robert*, en présence de l'*abbé* du peuple, et des magistrats au nombre de douze, six Guelfes et six Gibelins.

Les deux factions n'avoient fait que céder aux circonstances, mais n'étoient qu'assoupies. Elles se reveillèrent et se ranimérent d'autant plus vivement que le vicaire de *Robert*, homme adroit, entretenoit entre elles la discorde, comptant détruire l'une par l'autre ; mais cette politique lui réussit mal. Il fut congédié de la ville sans bruit ni tumulte,

avec les Guelfes qu'il affectionnoit. Les chefs Gibelins élurent deux capitaines, *Raphaël Doria* et *Galeoti Spinola*, avec un *abbé* du peuple, un *podestat* étranger, des *assesseurs*, des *conseillers*, des *lieutenans*. Cet attirail de gouvernement, malgré sa complication, dura trois ans, pendant lesquels les capitaines se firent continuer. Ils donnoient une grande autorité à la noblesse, qui, pour cette raison, s'accommodoit assez de leur pouvoir. Il n'en étoit pas de même du peuple, mécontent de la hauteur des deux capitaines, et de ce qu'ils ne leur laissoient que la forme de l'élection de son abbé, et le nommoient réellement eux-mêmes. Le mécontentement rejaillit sur les nobles.

Le soulèvement éclata par l'insurrection des matelots Génois. Les Génois avoient envoyé au roi de France une flotte pour l'aider à soumettre les Flamands révoltés. Les équipages de ces vaisseaux épris du système de liberté de ceux qu'ils venoient de combattre, devinrent murmurateurs et affectèrent l'indépendance. Leurs commandans en firent punir quelques-uns et renvoyèrent les autres. Ils rapportèrent l'esprit d'insubordination à Savone, où 1339.

ils débarquèrent. Les troupes tirées de la bourgeoisie de Gènes, envoyées pour les faire rentrer dans le devoir, adoptèrent au contraire leurs idées, et revinrent dans la ville enflammer le peuple du desir de s'affrânchir de la servitude des nobles. Le peuple demanda donc à élire librement son abbé, et le demanda si impérieusement, que les capitaines n'osèrent le refuser. Mais ce n'étoit pas un recteur, un abbé ordinaire que les plébéiens vouloient. Ils prétendoient bien lui donner une autorité plus étendue. A cet effet, ils choisirent vingt personnes pour faire cette élection.

Pendant que les électeurs travailloient à se concilier, et que le peuple impatient murmuroit de leur lenteur, un pauvre artisan dit d'une voix forte: « Qu'est-il besoin de tant de longueurs? « Que n'élisez-vous pour votre abbé, « *Simon Boccanegra*, qui est ici pré« sent » ? Tous s'écrient avec transport : « Que *Boccanegra* soit notre « abbé » ! On lui met en main l'épée nue, et on le place entre les deux capitaines. *Boccanegra*, ou prévenu, ou prenant sur le champ son parti d'après la circonstance, rend l'épée, et dit : « Citoyens, je suis trop recon-

« noissant de l'honneur que vous vou-
» lez me faire; mais dispensez-moi de
« l'accepter. Personne de ma famille
« n'a encore été abbé du peuple. Je ne
« veux pas être le premier qui y fasse
« entrer ce titre : daignez en revêtir
« un autre ». C'étoit dire assez intelli-
« giblement qu'étant de la famille du
premier capitaine *Boccanegra*, il ne
lui convenoit pas d'être moins que son
ayeul. On le comprit. Une autre voix
forte interrompit le calme, et s'écria :
« Que *Boccanegra* soit donc fait sei-
« gneur de Gènes ».

« J'accepte, répond modestement
« l'élu, ou comme abbé, ou comme
« seigneur. Seigneur! Seigneur! s'écrie
« la multitude, et non abbé. Sans
« doute, réplique-t-il encore, vous
« entendez que je partagerai l'autorité
« avec les capitaines? Non, non,
« s'écrie-t-on tout d'une voix. Gou-
« vernez tout seul, et soyez notre doge.
« Vive le doge! vive le peuple »! Les
nobles présens sont atterés du coup,
et n'osent rien dire. Le peuple, ivre
de joie, les insulte et pille leurs maisons.
Le premier usage que le doge fait de
son autorité, c'est de calmer le plus
qu'il peut cette frénésie, engagé à ces

mesures modérées, ou par humanité, ou pour se concilier la noblesse. Mais celle-ci ne se fie pas à la tranquillité apparente que le doge établit : le plus grand nombre sort de la ville comme en s'esquivant. Le lendemain *Boccanegra* se fait proclamer plus solennellement, prend un conseil tout populaire. Les nobles sont exclus du gouvernement, et toute l'autorité passe entre les mains du peuple.

Si l'on veut apprendre comment l'ambition sait affronter les dangers; comment ceux qui sont atteints de cette passion, échappés aux périls les plus pressans, s'y exposent avec une nouvelle intrépidité; comment l'exemple de leurs semblables immolés à la fureur populaire, ne les intimide ni ne les déconcerte, il faut méditer l'histoire de Gênes sous les doges. On s'y instruira aussi sur la manière d'agiter le peuple, de l'armer sous toutes sortes de prétextes. Ceux qu'il conçoit le moins sont souvent les plus puissans, et un mot présenté à son imagination, mot vuide de sens qu'on revêt de la signification dont on a besoin, suffit quelquefois pour l'émouvoir. On y verra enfin les moyens mis de tout tems en

usage pour exciter sa fureur, la graduer, la rendre méthodique, et la tourner au profit de sa faction.

Boccanegra songea à donner de l'éclat à son administration par des exploits extérieurs. Il sortit de la ville à la tête de ses phalanges populaires, prit aux mécontens quelques châteaux, donna la chasse aux nobles qui s'avançoient sur le territoire, ruina leur marine naissante, et humilia quelques seigneurs voisins. Le peuple, ordinairement peu compté dans les triomphes, fut enchanté d'y figurer comme partie principale. Son attachement pour son doge n'étoit pas une simple passion; c'étoit un respect religieux, une adoration; mais quand écoutant les règles de la prudence, fatigué des efforts des nobles, d'une vie toute de précaution, tant contre l'assassinat que contre le poison, le doge jugea à propos de prêter l'oreille à des propositions raisonnables, qui rendoient quelque puissance à la noblesse et pouvoient ramener la paix; la créature, le dieu du peuple ne fut plus à ses yeux qu'un être malfaisant et dangereux. L'amitié se convertit en haine. Trop expert dans l'usage de cette arme redoutable qu'il avoit sou-

vent maniée, *Boccanegra* abdiqua, après cinq années d'une magistrature prospère, et se retira à Pise.

1344. Il prit pour son abdication le moment où une armée de nobles étoit devant la ville. Le doge qui lui succéda, nommé *Murta*, fit des propositions de paix: elles furent rejetées par les assiégeans, quoique secondées par les nobles qui étoient restés dans la ville. Les efforts de ceux-ci pour un accommodement, n'empêchèrent pas qu'ils ne devinssent suspects au parti populaire. Il crut qu'ils étoient secrétement d'accord avec ceux du dehors. On fouilla leurs maisons, et on les désarma. Ne craignant plus rien de ce côté, le peuple se jette avec fureur sur les assiégeans, et les éloigne de ses murs. *Murta* étoit doux, pacifique, et avoit toutes les vertus civiles. Plein de modération, il ne changea rien à sa manière ordinaire de vivre. Il s'appliqua à concilier les partis opposés. Les voisins des Génois, qui ressentoient jusques chez eux les commotions de leur esprit turbulent, s'employèrent aussi à les mettre d'accord. De ces efforts sortit un traité par lequel les nobles restés furent conservés. Quelques-uns des exilés eurent

permission de rentrer ; mais les chefs furent bannis pour jamais. Ils allèrent porter leur infortune en France, et périrent presque tous à la malheureuse journée de Créci, vus de mauvais œil par les Français, qui les avoient reçus.

Gênes étoit alors heureuse, gouvernée par le doge *Murta*, et victorieuse sous le célèbre *Vignoso*, général aussi habile qu'homme juste et compatissant. Entre autres avantages, il conquit à sa patrie l'île de Chio. On remarque de lui ce trait de caractère. Convaincu que quelques bonnes que soient les intentions d'un général, il est impossible qu'il ne fasse pas beaucoup de malheureux sans le vouloir ; pour réparer autant qu'il étoit en lui le mal fait ou toléré, *Vignoso* laissa en mourant une somme considérable, pour marier de pauvres filles à *Chio*.

A *Murta* succéda *Valenti*. On ne 1350.
sait pourquoi, dans ce gouvernement très-glorieux, puisque la république remporta des victoires signalées sur les Vénitiens, les Génois se dégoûtèrent du dogat. *Valenti* ne fit aucune difficulté d'abdiquer. Les Génois se soumirent à la domination de *Jean Visconti*, archevêque de Milan. Il sem-

bloit, à leur empressement, qu'en remettant à d'autres mains les rênes du gouvernement, c'étoit un pesant fardeau dont ils se déchargeoient. Ils ne songèrent plus qu'à la guerre, et la firent avec les succès les plus éclatans, contre les Vénitiens, sous le commandement de *Pagano Doria*, aussi recommandable par ses vertus civiques que par sa valeur et ses talens guerriers. Ce grand homme mourut, sans laisser de quoi faire les frais de sa sépulture. La république le fit enterrer à ses dépens, et lui érigea un magnifique mausolée.

L'archevêque *Visconti* mourut. Les Génois prétendirent ne pas se soumettre à ses neveux. Il en coûtoit à ceux-ci de lâcher un si bel héritage. Il y eut à ce sujet des explications orageuses. *Boccanegra* accourt de Pise voir s'il ne pouvoit pas profiter de ces troubles. En effet, il arma peuple, noble et milanais, les fit battre les uns contre les autres, et réussit à se faire réélire doge. Parvenu à son but, le fier *Boccanegra* se venge cruellement de sa première disgrace, qu'il croyoit lui avoir été attirée par les nobles. Il les prive de toute autorité, les charge

de taxes, les proscrit, et en fait tant, qu'il est empoisonné. Pour l'élection de son successeur, on employa la forme qui a été observée depuis. Le peuple nomme vingt électeurs, ceux-ci soixante, les soixante vingt un, qui en choisissent dix, qui nomment le doge. Croiroit-on que cette complication, qui semble donner tout au hazard, n'est qu'un travail de combinaisons de plus, et n'empêche ni les brigues, ni leur succès.

Le choix tomba sur *Gabriel Adorne*. 1361.
A peine élu, il se vit attaqué dans la ville et forcé à un compromis, par la faction milanaise à la tête de laquelle étoit *Montalto*, génois. Par ce traité, *Adorne* s'obligea à donner une bonne somme aux Milanais, et *Montalto* à quitter la ville pour deux ans. Le doge trouva des aides embarrassans dans ses deux lieutenans, qu'on nommoit *décemvirs*. Il étoit obligé de recevoir ceux qu'on lui donnoit. Ils auroient du être ses appuis et lui servir à appaiser les murmures du peuple mécontent de quelques taxes. Au contraire, *Frégose*, l'un des deux, envenime contre lui la haine de la populace, par des discours artificieux. *Adorne* croit prudent de se

sauver, et, quoiqu'il ne se fût pas démis, *Frégose* est élu à sa place. A son tour, huit ans après, il est dépossédé. Une fausse alarme, donnée à propos au peuple, suffit pour cette révolution. *Antoine Adorne* et *Nicolas Guarco*, prétendans au dogat, font courir le bruit, que les Vénitiens et les Milanais sont près de Gênes. On court aux armes. Les deux ambitieux se voyant entourés d'une bonne troupe, fondent sur le doge, accouru pour repousser l'ennemi, et le mettent en prison. La faction aussitôt élit *Adorne*; mais presqu'aussitôt, soit concert entre les compétiteurs, soit nécessité de la part d'*Adorne*, il cède sa place à *Guarco*.

Sous ce doge, qui n'étoit cependant pas guerrier, se trouvent les succès les plus éclatans des Génois contre les Vénitiens. Ils bloquèrent Venise, ce qui n'est jamais arrivé qu'à eux, et forcèrent cette fière république à s'humilier devant leur orgueil. On ne sait ce qui seroit arrivé de cette lutte inégale du côté des Vénitiens, si de nouveaux troubles n'eussent forcé *Guarco* de rappeller les troupes à Gênes, pour les opposer aux mécon-

tens. On ne sera pas surpris de voir entre eux *Antoine Adorne*, qui avoit abdiqué si complaisamment. Le moment de *Guarco* pour se soumettre à la démission n'étoit pas encore arrivé. On négocia. Il fut convenu qu'il resteroit *doge* avec huit mentors, qu'on appella *provéditeurs*, quatre marchands et quatre artisans. Le *Montalto*, dont on a déjà parlé, se fit mettre entre les provéditeurs artisans, quoique de sa profession il fût jurisconsulte. Mais tout est bon dans les tems de troubles.

La discorde ne tarde pas à reparoître. *Adorne* accourt pour en profiter; mais à sa grande surprise, *Montalto* fut élu. Il vécut peu et emporta les regrets des Génois. *Adorne* reparut encore. Il obtint les voix, et se crut solidement instalé, parce qu'il trouva moyen de prévenir les inquiétudes que pouvoit lui donner *Guarco*, en le faisant enfermer dans une citadelle; mais son infortune devoit venir de lui-même, de l'excès de la timidité qu'il montra dans de nouveaux troubles. Il auroit pu les appaiser avec un peu de fermeté; mais il abandonna la partie, se sauva et diparut. Son évasion étonna 1383.

et choqua. On ne courut pas après lui, et on mit à sa place *Jacques Frégose*.
1390. Ces querelles qui faisoient couler tant de sang, les compétiteurs les traitoient comme des affaires d'amusement. Ils en agissoient entre eux comme des joueurs acharnés tant que leur partie dure, amis sitôt qu'elle est finie. *Adorne* se repent de sa fuite, rentre dans Gênes aussi secrétement qu'il en étoit sorti, et surprend *Frégose* dans son palais, prêt à se mettre à table. « Vous avez, lui-dit-il, fait préparer « à dîner pour vous, il est juste que « vous en preniez votre part ; vous « dînerez avec moi, et vous vous en « retournerez de bonne heure dans « votre ancienne demeure, pour avoir « le tems d'y mettre ordre ». Il auroit été à desirer qu'*Adorne* eût toujours pris les événemens humains, sans aigreur et sans passions ; mais, ou pour se satisfaire, ou pour se faire craindre, il étendit sa vengeance sur tous ceux qui lui avoient été contraires. Exils, taxes, supplices, tortures : rien ne fut épargné. On lui rendit la pareille autant qu'on put en conspirations, attaques directes et indirectes, hostilités, tant au dedans qu'au dehors. Il n'y

put tenir; laissa apercevoir l'envie de se retirer. Le peuple soulevé, le poursuivit jusques dans un couvent où il se cacha et sortit la nuit.

La populace incertaine erroit à l'aventure, hurloit des imprécations, et se portoit à tous les excès. Dans le fracas de ce chaos tumultueux, le nom de *Montalto* frappe son oreille, nom chéri, nom de l'ancien doge, porté par son fils, jeune homme de vingt-trois ans, d'une agréable figure, déjà connu par des qualités aimables. Il paroît. C'est lui qui sera le doge. Toutes les bouches s'ouvrent pour le proclamer. On le porte au palais. Le lendemain, toutes les formes sont ajoutées à l'élection avec un applaudissement général. Il ne donna pas lieu de se repentir d'un choix qui, malgré la précipitation, fut excellent. *Montalto* étoit franc, généreux, sans fiel, sans soupçons, doué de toute la candeur de la jeunesse. Il se présenta deux partis contre lui : celui d'*Adorne*, qui revint à la charge, et celui des enfans de *Guarco*, qu'*Adorne* favorisoit après avoir mis le père dans les fers. Outre ces deux factions, en parut une troisième des partisans de *Boccanegra*. *Montalto* joignit à la 1392.

sienne celle de *Frégose* et de ses adhérens. Il y eut une vraie guerre civile. Les portes s'enfonçoient à coups de hache, on y lançoit des torches enflammées, les tuiles pleuvoient des toîts.

1393. Comment appaiser cette fureur tournée en rage, qui menaçoit la ville d'une destruction totale? Des personnes mieux intentionnées, qu'habiles en politique, crurent trancher le nœud de la difficulté en nommant un doge qui ne tiendroit à aucune faction, persuadées qu'il les maîtriseroient toutes. On élut un *Justiniani*, homme sage et modéré, si prudent que, voyant qu'il ne pouvoit rapprocher les esprits, il abdiqua quelque tems après. *Adorne*, *Frégose*, *Guarco*, *Boccanegra*, *Montalto*, continuèrent de se battre. Ce conflit fit prendre une de ces résolutions désespérées, qui réussissent quelquefois : ce fut de déclarer *Montalto* doge perpétuel.

En effet, comme le vent en s'élevant dissipe les nuages qui obscursissent l'horizon, le dictateur perpétuel souffla, pour ainsi dire, sur ses rivaux, et ils se dispersèrent. Le seul *Boccanegra* resta en arrière, se laissa prendre, et fut condamné à mort. Il étoit sur l'écha-

faud, la hache suspendue sur sa tête ne tenoit qu'à un fil. *Montalto*, entouré du conseil, regardoit d'une fenêtre, selon la coutume. Il voit le malheureux fondant en larmes et demandant la vie. La jeunesse est sensible. Les lèvres du doge s'ouvroient pour prononcer la grâce. Un vieux conseiller traite sa compassion de foiblesse. Il partoit pour hâter le supplice. *Montalto* l'arrête, fait un signe de pardon, et *Boccanegra* est sauvé.

La bonté du jeune doge, dont ceci n'est qu'un trait entre plusieurs autres, ne rallentit pas l'activité des factions. Le calme ne renaît pas. Fatigué d'une dignité qui faisoit le tourment de sa vie, *Montalto* se jette sur une galère, cingle vers Gavi, et abandonne à son mauvais sort un peuple également incapable de se laisser gouverner par la rigueur et par la clémence. Si-tôt qu'il est parti, on met à sa place un nommé *Zoaglio*. *Adorne* reparoît à la porte de la ville en suppliant. Il ne demande qu'à être reçu; il vivra en citoyen paisible, sans se mêler du gouvernement. *Zoaglio* ou le croit, ou est forcé de paroître le croire. Si-tôt qu'*Adorne* est admis, il fait rentrer les *Frégose* et les

Guarco; les troubles recommencent. *Zoaglio*, sans ambition, se sacrifie volontiers, et abdique. *Frégose* et *Guarco* tirent à qui sera doge: le sort se déclare pour *Guarco*.

Soit désir des Génois qui le rappellent, soit retour vers les honneurs, qu'on oublie difficilement quand on en a goûté, *Montalto* rentre dans Gênes avec des soldats. Un *Fiesque* bien armé se joint à lui. *Adorne* n'étoit pas moins accompagné. *Frégose* se trouvoit aussi à la tête d'une bonne troupe, et secondoit le doge *Guarco*. Celui-ci succombe, abdique et fuit. *Adorne* est fait prisonnier par *Montalto*. Ce qui devoit le perdre occasionne sa fortune. D'abord il obtient sa liberté; ensuite il s'arrange avec *Montalto*, que sa franchise rendoit facile à séduire.

Leurs conventions faites, ils assemblent le peuple, déja instruit de leur réconciliation. *Adorne* parle le premier avec l'éloquence persuasive qui lui étoit naturelle. Il déplore les maux de Gênes, témoigne beaucoup de repentir des excès où l'ambition l'a entraîné, demande presque pardon de sa conduite passée, et fait part du projet magnifique que *Montalto* et lui ont conçu de renoncer

à leurs droits. Il exhorte en conséquence de choisir un sujet doux, paisible, capable de rendre la patrie heureuse. *Montalto* parle de suite, sans ornemens, sans emphase, avec la simplicité de la franchise.

Adorne repentant étoit une chose fort extraordinaire. Mais que son désintéressement fût vrai ou feint, on en profite. Quatre-vingt-dix personnes sont choisies entre les principaux de l'assemblée, pour procéder à l'élection d'un doge. A peine sont-elles renfermées, qu'un bruit affreux du dehors se fait entendre. On assaille les portes; on monte aux fenêtres; l'air retentit de clameurs, de menaces effrayantes, si *Adorne* n'est élu. Les électeurs tremblans cèdent à la violence, et le proclament. *Montalto* trompé sort de l'assemblée, bouillant de colère, et jure de se venger.

Il associe à son ressentiment tout ce qu'il peut rencontrer d'ennemis d'*Adorne*, et ils étoient en grand nombre, surtout parmi la noblesse. Les hostilités recommencent, plus cruelles que jamais. Elles ne sont point heureuses pour les confédérés. *Adorne* les repousse. Plutôt que de se soumettre à ce doge, 1396.

ils prennent la résolution d'assujétir Gênes à une puissance étrangère. Les Français avoient déja un pied dans l'état, par les entreprises de *Charles VIII* en Italie. Les nobles entament avec eux une négociation. *Adorne* en est instruit. Voyant qu'on lui préparoit un ennemi contre lequel il auroit de la peine à se défendre, il prend lui-même le parti de donner sa patrie aux Français, et de se faire ainsi, auprès d'eux, un mérite qui attireroit leur reconnoissance.

Le doge tenoit les rênes du gouvernement et les forces de l'état. Il enchaînoit, par le préjugé et la confiance en sa dignité, la volonté du peuple. Il étoit plus sage aux Français de recevoir de lui, toute conquise, une autorité que les ennemis d'*Adorne* offroient à conquérir. Ils traitèrent préférablement avec lui. Dans une assemblée générale, convoquée exprès, il fit si bien valoir les avantages qui pouvoient résulter pour Gênes de sa soumission à la France, qu'elle fut résolue aux acclamations de tout le peuple. Les Gênois se livrèrent aux plus vifs transports de joie et d'allégresse, comme si ce jour eût été le plus beau et le plus heureux de la république. Le gouvernement populaire,

devenu anarchique, avoit déjà abouti à deux chefs, *Robert*, roi de Naples, et *Visconti*, archevêque de Milan: *Charles VI* fut le troisième.

En réfléchissant sur ce qui s'est passé, et sur le caractère des Génois, on ne s'attend pas que la domination d'un souverain étranger va procurer la tranquillité. Les nobles, qui avoient *Montalto* et *Guarco* à leur tête, appuyés par le duc de Milan, aspirant à la souveraineté, ne virent pas sans chagrin qu'elle tomboit entre les mains d'un prince qui ne leur en auroit aucune obligation. Les nobles d'*Adorne*, au contraire, préconisoient ouvertement le gouvernement monarchique, qu'ils regardoient comme très-avantageux à la noblesse, et soutenoient de toutes leurs forces la révolution. Les revers des deux chefs, *Montalto* et *Guarco*, qui furent même faits prisonniers, mais relâchés, et l'intérêt commun, rapprochèrent pour un tems les deux factions nobles. Elles subsistèrent cependant, également ulcérées au fond, sous le nom de *Guelfes* et de *Gibelins*, qu'elles reprirent avec une espèce d'enthousiasme. L'arrivée du gouverneur français, une amnistie générale qu'il ac-

corda, opérèrent une trève d'autant plus efficace, que l'intrigant *Adorne* mourut.

1308. Tout alloit bien, lorsque le gouverneur français se défiant de quelques complots secrets, et ne croyant pas le *podestat*, juge criminel ordinaire, suffisant pour la recherche des conspirateurs et de leurs complices, établit un autre juge, sous le nom de *capitaine de justice*, qu'il révêtit d'un pouvoir absolu, sans bornes et sans appel. Ce tribunal de sang révolta autant les Génois qu'il les effraya. Ils firent des vœux pour les *Gibelins* nobles qui ravageoient la campagne. Le gouverneur supprima son capitaine de justice; mais en même tems il mécontenta les *Guelfes*, ses amis, par quelques faveurs accordées aux *Gibelins* pour les gagner. Il avoit grand intérêt de ne pas trop aliéner ces *Gibelins*, parce qu'à eux étoit réunie la faction populaire, toujours formidable.

Ces ménagemens ne réussirent pas. Les deux factions ainsi balancées n'en furent que plus en état d'exercer l'une contre l'autre leur animosité. Elles se livrèrent, en moins de quinze jours, six combats dans la ville. Il seroit diffi-

cile de peindre la fureur qui les accompagna. Les pierres, les marbres, les bronzes n'étoient pas à l'abri de leur rage. Des édifices publics, ornemens de Gênes, furent renversés de fond en comble. On ne marchoit dans les rues que sur des cadavres; les maisons en étoient infectées. La peste vint combler les maux de la guerre et de la famine. Ces fléaux cessèrent plus par lassitude que par autorité; il n'y en avoit plus dans Gênes. Le gouverneur s'étoit retiré, et le conseil de France paroissoit avoir pris le parti de laisser ces furieux s'affoiblir par leurs pertes, afin de les gouverner ensuite plus aisément, comme on laisse les maniaques s'épuiser par leurs efforts.

Mais un sang trop chaud et trop abondant circuloit encore dans leurs veines. 1400.
Un autre gouverneur qu'on leur envoya, les trouva peu calmés. Il fut forcé de se prêter à une mesure qui déplaisoit à la noblesse, mais qu'on jugea nécessaire; ce fut de créer douze magistrats populaires, sous le nom de *prieurs*, pris dans les corps de métier. Cet expédient ne réussit pas encore. Autant les Génois avoient été enthousiasmés de l'honneur d'être Français, autant dé-

testoient-ils cette qualité quatre ans après l'avoir prise. Le seul nom de *gouverneur* leur étoit odieux. Ce commandant crut prudent de céder à leur prévention, et de les laisser gouverner par un intermédiaire, auquel on donna le nom de *capitaine de la garde du roi*. On le prit entre les Génois. *Boccanegra*, celui que *Montalto* avoit arraché au supplice, jouit le premier de cette bizarre dignité; mais il n'y put tenir et s'en démit. On lui donna pour successeur un autre Génois, nommé *Luzardo*. Il s'en démit aussi, reprit sa place, et la quitta une seconde fois. Tout cela se faisoit comme de l'aveu du gouverneur, mais cependant malgré lui. A la fin, le conseil de France prit la résolution de faire un grand effort contre ce peuple mutin, et de voir si on pouvoit le gouverner, ou s'il falloit l'abandonner.

1401. Cet essai fut confié à la capacité de *Jean le Maingre*, seigneur de *Boncicaut*, maréchal de France, qu'on envoya avec une escorte équivalente à une armée. *Boncicaut* fut précédé dans Gênes par une réputation bien méritée de bravoure, de désintéressement et d'équité, mais aussi d'une grande sévé-

rité, bouillant, inflexible, inexorable. Son entrée inspira de l'effroi. Il étoit accompagné de mille fantassins et mille cavaliers, gardant un silence farouche comme leur chef, et jetant comme lui des regards d'indignation sur la foule qui les environnoit. La vue du redoutable *Boncicaut* redoubloit la frayeur. Physionomie, regards, taille, maintien, tout lui composoit un extérieur terrible; mais cet extérieur féroce, il l'adoucissoit dans le particulier par beaucoup d'affabilité, une politesse extrême, une grande douceur et l'assemblage de toutes les vertus sociales. De sorte que *Boncicaut* dans le public, et *Boncicaut* dans la vie privée, étoient deux hommes absolument différens.

Il commença son administration par un acte sévère de justice et de politique. On a vu que *Boccanegra* et *Luzardo*, sous le nom de *capitaines de la garde du roi*, avoient joui de l'autorité au préjudice du gouverneur. *Boncicaut*, sans forme de procès, les fit arrêter et condamner à mort. Ils eurent beau alléguer qu'ils avoient été forcés par une populace soulevée, et qu'ils n'avoient accepté que *sauf l'obéissance due au roi*, le gouverneur ne les fit pas

moins conduire à l'échafaud. Pendant que *Boccanegra*, fort et vigoureux, résistoit aux satellites qui l'environnoient, et disputoit sa tête à l'exécuteur, *Luzardo* saute au milieu de la foule. On l'entoure, on le fait passer sur les derrières, on le cache. Il se sauve d'abord dans une église; de-là, hors de la ville. Dans la suite, il devint l'ennemi le plus dangereux de *Boncicaut*. Le gouverneur, irrité de la fuite de *Luzardo*, fit sur-le-champ trancher la tête à l'officier génois qui commandoit la garde.

Il n'y avoit guères que les mesures les plus rigoureuses et l'impuissance où on mettroit la multitude de remuer, qui pût contenir un peuple aussi mutin. *Boncicaut* n'oublia rien pour parvenir à ce but. Il désarma les habitans de la campagne, auxiliaires trop ordinaires des factieux de la ville, et força les citadins de porter leurs armes à la forteresse, qu'il entoura de fossés et de remparts, qui la mettoient hors d'insulte. Il cassa les capitaines de quartier, gonfaloniers, syndics, officiers quelconques, défendit, sous les plus rigoureuses peines, les conférences et assemblées publiques et journalières. Il prohiba

aussi les dénominations de *Guelfes* et de *Gibelins*, et les signes propres à ces factions. Les corps de métier furent privés de leurs *consuls*, et eurent défense d'en élire d'autres. Rien ne se fit plus que par les ordres du gouverneur et de son aveu. Les confréries même dans un pays si attaché à ses usages religieux, ne s'assemblèrent plus que de son consentement.

Si quelques Génois regrettèrent leurs 1407.
anciennes institutions civiles, la forme populaire de leur gouvernement, d'autres approuvèrent *Boncicaut* dans ses réformes, en voyant la paix et la tranquillité dont la ville jouissoit sous la surveillance d'un seul maître. Il ajouta au bienfait de sa police, celui de soutenir la réputation des Génois au dehors, en défendant leurs possessions et ranimant leur commerce. Sous son gouvernement s'établit la *banque de St.-George*, dépôt ouvert à tous ceux qui veulent y porter des fonds, sous la garantie de l'état. Elle a été le modèle de toutes les banques publiques qui se sont formées depuis.

La terreur soutint l'administration de 1409.
Boncicaut. Il sentit si bien la nécessité de ce moyen, qu'il étoit inflexible sur

la moindre atteinte à son autorité. Il porta peut-être la précaution trop loin, en ne permettant pas les réflexions sur son gouvernement, et en punissant comme crimes de lèze majesté les discours et les observations à cet égard. Il auroit voulu interdire jusqu'aux pensées. Cette conduite tyrannique ne servit qu'à concentrer le mécontentement et le rendit plus actif. Malgré les entraves mises à la confiance, on se communiqua ses plaintes et ses griefs. Quelques exécutions plus sévères, firent passer des plaintes aux murmures. *Luzardo*, voltigeant sans cesse dans la campagne de Gênes, encore pris, encore échappé, soufiloit sans cesse l'indignation contre le gouverneur. *Boncicaut* auroit cependant triomphé de ses ruses et de ses efforts, si les affaires générales d'Italie, la nécessité de soutenir les Français dans le duché de Milan, ne l'eussent tiré de Gênes.

Les princes italiens se réunirent pour empêcher les Francais de se fortifier en Italie, où ils n'étoient déjà que trop redoutables par la possession de Gênes. Ils vinrent pour assiéger cette ville, et la délivrer du joug des Français; mais ils trouvèrent que les habitans l'avoient

déjà secoué, sitôt que *Boncicaut* s'étoit éloigné. La révolution ne se fit pas sans effusion de sang, et sans de grandes horreurs contre les Français, que le maréchal avoit laissés pour soutenir son autorité. Lors donc que les princes confédérés se présentèrent devant la ville avec les nobles du parti *gibelin* qui les accompagnoient, ayant à leur tête le marquis de *Montferrat*, ceux du parti *Guelfe* dans l'intérieur, après avoir délibéré, ouvrirent les portes à certaines conditions, dont la principale étoit que le marquis de *Montferrat* seroit reconnu *capitaine général* de la république. Il le fut aux acclamations du peuple, qui tressailloit de joie.

Au marquis de *Montferrat*, capitaine général, on joignit un conseil de douze mi-partie nobles et plébéiens, guelfes et gibelins. Ce mélange ne fit qu'un mauvais amalgame. Les gibelins ayant pour chef *Luc de Fiesque*, chassèrent les guelfes. Ceux-ci tâchèrent de rentrer. Le capitaine général, un peu mécontent des gibelins, qui avoient à leur tête les *Frégose* et les *Adorne*, crut de son intérêt de laisser revenir les guelfes, et les favorisa. Il conniva à ce qu'on crut au massacre d'un *Frégose*, 1413.

et chargea de fers un *Ardone*. Ces précautions n'empêchèrent pas que la principauté de Gênes ne lui échappât. On créa un conseil de huit magistrats. Ces huit convoquèrent une assemblée de trois cents citoyens des plus distingués. Ils convinrent et firent passer en loi que désormais plébéiens et nobles seroient également capables de toutes les dignités. *Adorne*, relâché par le marquis de *Montferat*, dans l'espérance que sa présence causeroit du trouble, devint au contraire le point de réunion des factions nobles et populaires. Il fut élu doge aussitôt qu'il parut dans la ville.

1414. On entreprit de son tems un travail important; savoir : de faire des loix pour réformer les moeurs et prévenir les cabales. Douze anciens magistrats en furent chargés. Ils statuèrent que pour être doge, il faudroit être génois du corps des marchands, et avoir au moins cinquante ans. Le lecteur suppose aisément les réglemens sur les moeurs. Ils se ressemblent par-tout et s'exécutent de même. *Adorne* gouvernoit assez tranquillement. Un *Isnard Guarco* trouve qu'il reste trop long-tems en place, et veut le supplanter. Il se fait chasser. Un

Montalto, aussi entreprenant, réussit mieux. Il obtient qu'*Adorne* quittera sa dignité, mais elle n'est pas pour lui. Elle passe à *Barnabé Guarco*, jurisconsulte, qui se distinguoit par des discours fréquens au peuple sur la paix. Les chefs des maisons populaires trouvent que c'est trop récompenser l'éloquence de l'avocat. Ils le forcent d'abdiquer. On élit *Thomas Frégose*.

Il étoit libéral, courageux, infatigable, attentif à tout, ne négligeant aucune partie de l'administration, et jaloux de se faire aimer. Il rétablit la tranquillité au dedans, appaisa les troubles extérieurs, soumit les Corses qui s'étoient révoltés, diminua les impôts, et employa une partie de son patrimoine tant à des constructions, qu'à des réparations plus utiles que fastueuses. On peut mettre de ce nombre le nétoiement du port de Gênes, qui étoit sale et encombré. On ne connoît guères à *Thomas Frégose*, que de belles qualités. Aussi l'envie, l'insecte de la vertu, s'attacha-t-elle à lui. Les *Guarco*, les *Spinola*, les *Montalto*, les *Adorne* et autres mécontens moins du doge, que de n'être pas à sa place, ne pouvant le détruire seuls, suscitèrent contre lui

Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, voisin dangereux pour Gênes, et qui ne cherchoit que l'occasion d'y exciter des troubles, dans l'espérance de regagner l'autorité que ses ancêtres y avoient eue.

1421. La guerre commença et se suivit avec des succès et des revers alternatifs. Les confédérés avoient attiré avec *Visconti* presque toute l'Italie contre Gênes. *Frégose* se soutint quelque tems avec les seules forces de la république; mais l'orage grossit d'une manière si effrayante, que dans la crainte d'être cause, par trop d'opiniâtreté, de la ruine de sa patrie, il aima mieux abdiquer en faveur de *Visconti*. Le départ de *Frégose* fut un triomphe. Ses concitoyens l'accompagnèrent jusqu'à sa galère, avec les marques les plus touchantes de douleur et de respect. Il se retira à Sarsane, dont la république lui donna en propre le territoire, comme une marque d'estime, et pour le dédommager des brêches faites à son patrimoine, par sa générosité envers la patrie. Ainsi Gênes retomba sous la domination du Milanais. Elle se donna un maître qu'elle n'aimoit, ni n'estimoit. Il prit des sujets, mécontens des ravages commis par lui

pendant la guerre. Mais le peuple montra toujours une égale joie.

Le plan de *Visconti* pour asservir les Génois, peut être ainsi conçu : les entraîner dans des guerres contre Arragon, Venise, Florence, guerres dont lui seul devoit tirer avantage; favoriser avec affectation des citoyens au préjudice des autres; faire don des forteresses et des villes à ses amis, sous prétexte de gouvernement, et ainsi démembrer l'état. Ne point poursuivre les exilés, au contraire, les plaindre, les laisser se rétablir, et donner ainsi de la force aux haines particulières : tenir toujours la populace en action par des nouvelles semées adroitement, et les chefs dans un état d'indétermination par les craintes et les espérances. Par cette conduite, peu s'en fallut que *Visconti* n'endormît les Génois d'un sommeil de mort. 1422.

Mais la vengeance est vigilante. *Thomas Frégose*, qui n'avoit cédé qu'à regret la dignité de doge, qu'il avoit si bien remplie, de sa retraite ouvrit les yeux à ses concitoyens sur leur état. Le nombre des mécontens, rassemblés par ses soins, grossit autour de lui. La faction des *Adorne* se joignit à la sienne sous un *Bernabé Adorne*. Toutes deux 1435.

se renforcèrent de la capacité d'un *Spinola*, général habile. Le peuple étoit outré contre le duc de Milan, qui avoit fermé les yeux sur la conduite atroce de *Piccini*, commandant de ses troupes. Après une victoire remportée à l'aide des Génois sur les mécontens, ce barbare eut la cruauté de faire massacrer de sang-froid les prisonniers quoiqu'ils demandassent grace à genoux, et que les Génois de son armée intercédassent pour ces malheureux, leurs concitoyens et leurs frères.

Non content de cette exécution, ce qui ne s'étoit pas vu depuis long tems dans les états chrétiens, *Piccini*, sans égard de sexe, d'âge, de profession, fit vendre publiquement à l'encan tous ceux qui avoient échappé à sa boucherie. Ne point punir de pareils forfaits, c'est y conniver. Du moins les Génois le crurent. Ils nourrirent quelque tems dans leur sein leur ressentiment, et sitôt qu'ils se sentirent en état de faire face à la garnison milanaise, répandue dans la ville, ils se révoltèrent. La première opération fut de choisir six principaux d'entre eux, qu'ils chargèrent du gouvernement, sous le nom de *défenseurs de la patrie.* Les défenseurs renfermè-

rent les Milanais dans le château, le prirent et les chassèrent. Le duc de Milan envoya contre eux le terrible *Piccini*; mais il ne fit que des ravages autour de la ville. C'étoit toujours à Gênes elle-même à se faire les plus grands maux.

Les *défenseurs* arrivés à ce poste dans un moment de trouble, ne savoient trop qu'elle conduite tenir à l'égard du peuple. Ignorans l'étendue et les bornes de leur pouvoir, craignant d'en faire trop ou trop peu, ils restoient dans une espèce d'engourdissement et de stupeur favorable aux brigands, aux filoux, aux scélérats, dont les factions avoient rempli la ville; engourdissement aussi fort commode aux chefs de ces mêmes factions, qui avoient ainsi toute facilité pour ourdir leurs trames. Les *Adorne* et les *Frégose* tenoient le premier rang entre les familles populaires, les autres, même les nobles, ne rougissoient pas de se déclarer leurs cliens. Les *Montalto* et les *Guarco* étoient les seuls qui pussent leur opposer des compétiteurs redoutables. 1436.

On avoit pris le parti de revenir au gouvernement des doges. *Isnard Guarco*, qui se trouvoit dans la ville, fut élu. Sans

doute on avoit voulu prévenir les prétentions de *Thomas Frégose*. Mais il n'y avoit pas sept jours qu'*Isnard* siégeoit, lorsque *Thomas* accourt dans la ville, bien accompagné. Il remontre que n'ayant quitté le dogat que pour céder l'administration au duc de Milan, selon le vœu du peuple, puisqu'on répudie l'autorité du duc, il est juste qu'on lui rende une dignité à laquelle il n'a renoncé que par complaisance. *Frégose* étoit aimé et estimé, ce qui vaut souvent mieux que des raisons. On réélut donc, ou plutôt on réinstala l'ancien doge, avec le consentement du nouveau.

1441. Le Milanais expulsé, ne se tint pas tranquille. Entre autres manœuvres qu'il trama, il suscita contre le doge *Thomas-Baptiste Frégose*, son frère. La querelle fut sérieuse. Les deux frères armèrent et en vinrent aux mains. *Baptiste* succomba et fut fait prisonnier. Son frère lui fit grace. Toute la famille alors se réunit. Le doge combla ses parens de bienfaits. Il leur conféra les dignités et le commandement des troupes. Cette préférence trop marquée excita la jalousie. On commença à dire de *Thomas Frégose* que c'étoit trop long-tems posséder cette dignité,

qu'il falloit que chacun y parvînt à son tour. *Jean-Antoine de Fiesque*, ne s'en tint pas aux discours. A l'instigation du duc de Milan, il se montra en armes sur la côte de Gênes. Il attiroit les nobles sur son bord, et ne manquoit pas d'exciter, par ses discours, la jalousie contre le doge. « Est-« ce donc, leur disoit-il, pour obéir « aux loix d'un plébeïen, que vous avez « secoué le joug d'un prince étranger? « Est-ce pour vous donner un maître « impérieux, dans un *Frégose*, que « vous avez secoué le joug du duc de « Milan? » Ces discours faisoient d'autant plus d'effet, que *Frégose* ouvroit la porte à l'envie, par son amour pour le faste et la magnificence. S'abandonnant à une sécurité parfaite, il négligeoit de veiller sur les actions de *Fiesque*. Celui-ci profite de l'insouciance, et s'introduit dans la ville. Le doge, à son grand étonnement, est tout-à-coup abandonné; trop heureux de pouvoir, par capitulation, regagner Sarsane, son ancien asile.

On élut huit *capitaines de la liberté génoise*. Ils ne durèrent qu'un mois. A cette octocratie succède un doge nommé *Raphaël Adorne*, flanqué pour 1443.

ainsi dire de quatre conseillers postés à ses côtés, de peur qu'il n'abuse de son autorité. Cette précaution étoit peu nécessaire à l'égard de *Raphaël*, homme peu ambitieux, si modeste que sa famille, ne gagnant rien à son élévation, trouva de l'excès dans sa modération, l'engagea à se démettre, et procura la place à *Barnabée Adorne*, dont elle espéroit tout ce que *Raphaël* n'avoit pas donné. Mais pendant une nuit noire, *Janus Frégose*, frère du doge *Thomas*, entre dans le port avec une seule galère, débarque sans bruit son monde, consistant en quatre-vingt braves, déterminés à vaincre ou à périr avec lui; marche au palais du doge. Il y eut de la résistance; mais *Barnabée* est forcé de fuir. Le lendemain *Janus* est élu à sa place.

1447. Il meurt au bout d'un an, fort regretté. L'estime dont il jouissoit réunit les suffrages en faveur de *Louis Frégose*, son frère, quoiqu'absent. Il se trouve peu capable de sa place, sans vices ni vertus. On offre la dignité à *Thomas* de Sarsane; mais il préfère la tranquillité de sa retraite. A son refus, *Pierre Frégose*, son neveu, est

élu. Il étoit intrépide, excellent guerrier, ci-devant rebelle et proscrit, il savoit comment on devoit s'y prendre pour contenir les mutins. La crainte, la terreur, furent ses moyens favoris. Il donna un exemple de sévérité nouveau pour Gênes. Un noble, nommé *Galeoto*, s'étoit permis quelques discours contre lui; le doge, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, le fait pendre avec sa robe de sénateur. Sous ses pieds on lisoit : *Cet homme a dit ce qu'il ne devoit pas dire.*

Gênes soutint la guerre tantôt contre la France, tantôt contre *Ferdinand*, roi d'Arragon. C'est-à-dire que la guerre entre les *Frégose* et les *Adorne* attira les armes étrangères contre leur patrie. Les *Frégose* avoient contribué à faire perdre à la France la souveraineté de Gênes; mais tout s'oublie en politique. Aussi le doge *Frégose*, pressé par les *Adorne* qui avoient eu recours aux Arragonnois, pour s'emparer du dogat, n'hésite pas à appeller les Français à son secours. Il fait plus; prêt à se voir arracher sa dignité par les *Adorne*, il dit : « Puisque je ne puis « pas commander dans Gênes, que « Gênes soit sujette. Qu'elle obéisse à 1458.

« un souverain étranger. Je ne domi-
« nerai pas dans ma patrie, les *Adorne*
« n'y domineront pas non plus. J'o-
« béirai, mais ils auront aussi un
« maître et un *Adorne* ne sera pas
« le mien. » Dans ces intentions, il propose la souveraineté à *Charles VII*. Le roi l'accepte aux mêmes conditions que l'avoit eue son père. On stipula des dédommagemens en argent pour le doge.

Le roi d'Arragon, enflammé par les *Adorne* et leurs partisans, accourt devant Gênes, et la serre de près. La famine, suite de la guerre, et la peste sa compagne, commençoient à se faire sentir dans la ville, lorsque la mort du roi d'Arragon fait lever le siége. *Pierre Frégose* alors raisonne tout autrement. Il n'avoit plus à craindre ni le roi d'Arragon, ni les deux chefs de la famille *Adorne*, *Raphaël* et *Barnabée*, qui n'avoient plus d'appui. Il se dit à lui même que ce seroit commettre une grande faute que de laisser la souveraineté à la France, et de ne pas reprendre l'autorité. Mais comment y réussir ? Les Français avoient une bonne garnison dans Gênes. Il étoit difficile de les en chasser.

Frégose leur demande la somme qui 1459.
lui avoit été promise comme prix de son abdication. On le renvoie à la caisse de la république. Elle se trouvoit vuide. Il murmure et se plaint. On le chasse de la ville lui et ses partisans. C'étoit ce qu'il vouloit. Il va trouver le duc de Milan, qui ne pouvant pas le secourir efficacement l'adresse au nouveau roi d'Arragon, avec de fortes recommandations. *Frégose* gagne les *Fiesques*, se réconcilie avec tout ce qu'il avoit d'anciens ennemis, et arrive devant Gênes. Emporté par sa fureur contre les Français, il ne se donne pas le tems de réunir toutes les forces qu'on lui promettoit, il escalade un premier mur. Arrêté à la seconde enceinte, à force de recherches, il trouve une poterne mal gardée, se jette dans la ville, se croyant suivi. L'imprudent pénètre, parcourt plusieurs rues à cheval, toujours combattant. Il va, revient poursuivi d'une grêle de traits et de pierres, cherche une issue, n'en trouve pas, est frappé à la tête d'un bâton ferré, tombe et meurt.

Ses troupes se dissipèrent. Gênes 1461.
goûte quelques mois de calme, sous la domination française. Pendant cet

intervale on parle de pourvoir aux dépenses urgentes de la république, mais le trésor étoit épuisé. Il s'agit de le remplir. Le peuple prétend que ce n'est pas à lui, privé des honneurs et des dignités à porter encore cette charge. Les nobles s'en défendent, pendant qu'on délibère avec chaleur. « A quoi « bon tant de paroles? s'écrie un jeune « homme, n'avons-nous pas des armes « pour nous faire rendre justice? aux « armes citoyens! aux armes! » Aussitôt toute la ville se soulève. Comme on disoit qu'on n'en vouloit pas aux Français, le gouverneur se porte pour médiateur. Il alloit réussir, lorsque *Paul Frégose*, archevêque de Gênes, frère du défunt doge *Pierre*, et *Prospère Adorne* entrent dans la ville. *Frégose* par convention, laisse élire *Adorne* pour doge. Les deux familles associent leur haine contre les Français. Ils s'étoient retirés dans la citadelle. Quoique leur gouvernement eût été très modéré, le peuple les assiége, comme s'il eût eu à s'en plaindre. Le siége tire en longueur par mésintelligence entre le doge et l'archevêque. Ils se réconcilient par les soins du duc de Milan, engagé à les accorder, moins par

amour de la paix que par inimitié contre les Français.

On auroit de la peine à décider lequel de ces deux hommes étoit le plus pervers. L'un conseilloit le mal, l'autre le faisoit. Ils s'entendoient à merveille, l'archevêque à imaginer des moyens de rançonner, le doge à les exécuter. Concorde redoutable si elle pouvoit durer entre des méchans! Mais à l'occasion d'une victoire remportée par l'archevêque sur les Français qui venoient délivrer leurs compatriotes enfermés dans la citadelle, le doge refuse au prélat d'entrer dans la ville, craignant que la gloire qu'il venoit d'acquérir, ne le rende trop puissant. Les partisans de l'archevêque s'élèvent contre cette exclusion. Ils veulent lui faire ouvrir les portes. *Adorne* s'obstine à les tenir fermées. On se bat dans la ville, sous les yeux des assiégés et des auxiliaires Milanais, tranquilles spectateurs du combat. L'issue en est que le doge est forcé de quitter lui-même la ville. On élit à sa place un *Louis Frégose* qui n'étoit pas l'archevêque. Le prélat mécontent, dépossède son parent, se fait nommer à sa place. A peine revêtu de cette dignité,

il déplait au peuple, qui la rend à *Louis.* Peu de jours après elle revient à l'archevêque *Paul.* Pendant ces mutations, *Louis XI* dégoûté d'une souveraineté aussi précaire que celle de Gênes s'en démet. On rapporte que des députés génois voulurent l'engager à ne pas les abandonner. « Nous nous « donnons sincèrement à vous, lui di-« soient ils. Et moi, répondit-il brus-« quement, je vous donne au diable.»

Autant, en effet, auroit il valu tomber entre ses griffes qu'entre les mains de l'archevêque. Le prélat accompagné de brigands et de meurtriers, courroit jour et nuit les rues de Gênes, volant, pillant, massacrant et commettant les plus grands désordres. Contre ce tyran mitré, trop bien secondé par ses satellites, les malheureux Génois implorèrent la protection de *François Sforce*, duc de Milan. Ce prince fit des tentatives amicales auprès du prélat, pour l'engager à laisser la ville tranquille. Elles furent inutiles, il fallut employer la force. L'archevêque tâcha de s'assurer de la citadelle pour s'y cantonner. Repoussé de ce côté, il tourne vers la mer, s'empare de quatre bâtimens marchands qui se trou-

voient dans le port, les charge de ses brigands, et se met à exercer avec eux la piraterie. Les Génois ainsi harcelés et hors d'état de se défendre eux-mêmes, ayant déjà éprouvés les bons offices du duc de Milan se donnent à lui. Il les délivra des vexations du doge archevêque, *Paul Frégose*, rétablit l'ordre dans la ville, et la gouverna avec douceur.

Jean Galéas, fils de *François Sforce*, n'eut point pour eux les égards de son père. Au lieu de respecter l'ombre d'autorité que les Génois s'étoient réservée, en se donnant à lui, il montra un impatient desir de les asservir entièrement. Ruse et violence, il n'y a rien qu'il n'employât pour parvenir à ses fins, avec la maladresse de faire voir aux Génois, qu'il ne les aimoit ni ne les estimoit. Ils lui rendirent la pareille. Le peuple sur-tout étoit en butte à ses hauteurs et à celles de ses officiers. Ils le traitoient comme un vil troupeau, non sous la houlette du pasteur attentif à sa conservation, mais sous le fouet du mercenaire indifférent à ses peines. Au contraire, le duc de Milan ménageoit la noblesse, qui de son côté préféroit la cour d'un souverain où elle obtenoit

des distinctions, aux emplois dans une république, où elle étoit trop confondue.

Cependant il y eut des plaintes communes. Les nobles et les plébéiens se trouvèrent également vexés par les taxes et les ordres tyranniques, et furent également choqués de l'arbitraire. Il parut convenable au duc, dans ce commencement de mécontentement, d'agrandir les fortifications de la citadelle. Pour cela on se proposoit d'abattre un grand nombre d'édifices considérables. Le fatal cordeau d'alignement étoit tendu et regardé par les citoyens avec la stupeur du découragement. *Lazare Doria* indigné le coupe à la vue des ingénieurs milanais et de leurs suppôts. La joie que le peuple fait paroître de cet acte de vigueur, empêche le gouverneur de chercher à le punir. Le peuple se voyant craint, devient hardi et prend les armes. Mais quelques citoyens les calmèrent et furent les organes d'un traité par lequel le peuple, à la vérité, consentit de porter encore des chaînes, mais à condition qu'elles seroient allégées. Cet accord, qui mettoit des bornes à l'autorité de *Jean Galéas*, lui déplut. Il lèvoit des

troupes pour faire rentrer les Génois sous le joug, lorsqu'il fut tué à Milan, où sa tyrannie étoit aussi odieuse qu'à Gênes.

La mort de *Galéas* réveilla l'ambition des chefs de faction, *Adorne*, *Fiesque*, *Frégose*, *Guarco* et autres, que les Milanais avoient exilés. *Guarco* tente le premier de s'introduire dans Gênes. La veuve *Galéas*, tutrice de son fils, avoit pris, au moment de la mort de son mari, des mesures assez justes pour que cette première entreprise échouât; mais d'autres réussirent malgré la vigilance et les efforts du gouverneur milanais. Il fut contraint de se retirer dans la citadelle, et d'abandonner la ville, où les *Fiesque* avoient été reçus. Ils firent élire six *capitaines de la liberté génoise*, quatre du peuple et deux des familles nobles, *Justiniani* et *Doria*. 1477.

Liberté, mot cher au peuple, mais toujours fatal aux Génois. Ils n'ont pas plutôt mis cette espèce d'idole sous la garde des *capitaines*, que les factieux accourent pour s'en rendre maîtres, et la faire servir de *palladium* à leur parti. Les uns se jettent dans l'armée milanaise envoyée contre Gênes; les autres

s'introduisent dans la ville pour la défendre. Le canon tonne de la citadelle, renverse les maisons avec fracas, fait voler en éclats les toits et les murs, et met à decouvert les malheureux habitans, qui ne savent où aller chercher un asile. Après bien du sang répandu, beaucoup de biais imaginés, pour faire tomber, s'il étoit possible, les armes des mains de tant d'ambitieux, on trouve l'expédient de constituer un *Adorne*, gouverneur de Gênes, sous l'autorité du duc de Milan.

1478. *Prospère Adorne*, revêtu de la puissance sous un titre précaire, ne juge pas long tems à propos de l'exercer pour les Milanais. Son intention perce. Il est mis en prison et relâché par le moyen d'un bouleversement de ministres arrivé à la cour de Milan. Ce mouvement lui sert à s'affranchir de toute dépendance. Il avoit mis le peuple dans ses intérêts par la fausse confidence d'une lettre prétendue de la duchesse de Milan, qu'il disoit avoir interceptée, par laquelle cette princesse promettoit le pillage de Gênes. Sans examiner si cette lettre est vraie ou supposée, le peuple renonce tout d'une voix à l'autorité milanaise, et

nomme *Adorne chef* ou *recteur* de Gênes sans relation à Milan. Pour briser tout lien, le *recteur* fait alliance avec le roi de Naples, en guerre avec Milan, et en tire des secours. La régente de Milan, indignée de la défection d'*Adorne*, lui oppose *Obietto de Fiesque*, qu'elle retenoit à sa cour, comme homme dangereux. Cette qualité redoutée auparavant devenoit une ressource; cependant elle ne fut pas avantageuse aux Milanais. *Obietto* se trouva une ame vénale, qui se laissa gagner tour à tour par le doge, archevêque et pirate, *Paul Frégose* contre Milan, par Milan contre *Adorne*, par *Adorne* contre les Milanais, enfin contre ceux-ci par *Jean-Baptiste Frégose*, fils de *Pierre*. Cet ancien doge fut tué dans Gênes en voulant l'assujétir.

Tout tendoit à l'entière destruction de l'autorité milanaise dans Gênes. Le peuple ne vouloit plus en entendre parler. La noblesse chanceloit; mais elle détestoit *Prospère Adorne*, qui apparemment ne lui étoit pas aussi dévoué qu'elle auroit voulu. Elle se joint à *Jean-Baptiste Frégose*, quoiqu'il fût lui-même suspect, et l'aide à se débarrasser d'*Adorne*. Il se croyoit 1483.

très sûr de ce *Frégose*, qui s'étoit vendu assez cher; mais d'autres acheteurs l'avoient rangé de leur côté. *Adorne* ne s'en aperçoit que quand il est attaqué par *Frégose*, presque dans son palais. Il fuit, et a bien de la peine à gagner le bord de la mer, poursuivi par les huées de la populace, et à travers une grêle de pierres. Il y avoit à la vue du port, des galères de Naples. On leur fait signe; mais comme elles n'approchoient pas assez vîte, le *recteur* se jette à la mer, les gagne à la nage, et s'éloigne promptement.

On délibère quel gouvernement on donnera à Gênes. C'étoit une satisfaction que *Jean-Baptiste Frégose* donnoit à ses concitoyens, que de paroître les consulter. Car tout étoit décidé entre les chefs de parti, *Fiesque* et *Frégose*, et même avec le roi de Naples, et convenu qu'il ne seroit plus question de l'autorité Milanaise, et qu'on en reviendroit aux doges. *Jean-Baptiste Frégose* qui s'étoit si bien fait payer par tous les partis fut élu, et revêtu de la toute-puissance avec le contre-poids d'un conseil de huit magistrats élus par le peuple. Pour consoler la noblesse de beaucoup d'arrangemens

qui s'étoient faits sans elle, le peuple eut la condescendance de tirer les deux tiers de ses magistrats de la classe noble.

On prétend que *Jean-Baptiste Frégose*, jeté dans toutes ces intrigues, n'en avoit pas la manie, qu'il cédoit au vœu de sa famille, que son goût le portoit à l'étude, aux belles-lettres et au repos qui en fait goûter les charmes. Cependant comme le sage se prête aux circonstances, il se soumit au fardeau du gouvernement, et en remplit avec exactitude les pénibles devoirs. Mais il se bornoit là. Sa famille et les chefs des autres maisons ne tiroient aucun avantage de sa dignité. Ces ambitieux avides ne s'accommodoient pas de sa modération. On l'avertit un jour que *Paul Frégose*, son oncle, cet archevêque de Gênes, dont on a tant parlé, devenu cardinal, veut l'entretenir dans son palais. Le Doge s'y rend sans gardes, ni précautions, il trouve une assemblée de personnes qui au premier coup-d'œil ne lui paroissent pas trop bien intentionnées. En effet, on lui signifie avec assez peu de ménagement, que les Génois sont las de lui obéir, qu'il faut pour le bien public, qu'il 1483.

cède sur-le-champ la place à son oncle. A ce discours inattendu, le Doge, frappé d'une espèce d'étourdissement, balbutie quelques mots, abdique et se retire. Pour la troisième fois, l'archevêque est élu Doge.

Ses vices, qu'il n'avoit jamais réprimés, continuèrent de paroître à découvert; mais la seule vertu qu'il eût montrée, la capacité militaire s'éclipsa. Il vit tranquillement ses compatriotes, ses sujets battus par les Florentins. Il ne les dédommagea pas même de leurs revers par la paix intérieure que ses désordres troublèrent toujours. Néanmoins au lieu de lui ôter toute autorité, on se contente de lui mettre un frein, en lui adjoignant comme conseillers dix des principaux citoyens qu'on nomma *décemvirs*.

1487. *Frégose* craignit que ce ne fût un acheminement à sa destitution. Il chercha à s'assurer la protection de Milan, et s'attacha cette cour par le mariage de *Frigosin*, son fils naturel, avec *Claire*, aussi fille naturelle du feu duc *Jean Galéas*. Cette précaution avertit les Génois de ce qu'ils avoient à craindre, et ce qu'ils redoutoient, se réalisa. *Paul Frégose* procura aux Milanais,

dans Gênes, tout ce qu'il put d'autorité. A la veille d'être totalement asservis, les Génois s'offrirent de nouveau à la France. *Charles VIII* les accepta, il promit des secours; mais comme ils tardoient, la république, crainte de pire, reçut un *gouverneur* de la main des Milanais. Ce fut encore un *Adorne*, qui reconnut ne tenir le gouvernement que pour dix ans, au nom du duc *Ludovic Sforce*, dit le *Maure*.

On pourroit se faire une idée assez exacte de l'état politique de Gênes, en comparant le peuple à un malade toujours souffrant, cherchant la santé et donnant sa confiance indistinctement aux bons médecins, comme aux empyriques qui lui promettent soulagement: les nobles, à des hommes d'un tempérament vigoureux, qui sains et robustes, ne croient point à la maladie des autres, et exigent d'eux les mêmes services que s'ils se portoient bien: enfin, les puissances voisines, aux charlatans indifférens sur le succès de leurs conseils et de leurs drogues, pourvu qu'ils en tirent du profit. *Ludovic le Maure*, promet aux Génois prospérité, justice et tranquillité. Lorsqu'il 1492.

les a gagnés, qu'ils se sont soumis à sa domination, il les engage dans des guerres entreprises pour son unique avantage. Le peuple fébricitant sent le mal-aise des impôts. La noblesse peu disposée à en partager le fardeau, prétend qu'il se plaint à tort. la maladie négligée ou méprisée devient grave. A l'abattement succèdent des transports de fureur : s'ils ne furent pas mortels à la république, ils causèrent pour le moins un long épuisement de ses forces.

Les *Adorne* abusèrent de l'autorité qui leur étoit confiée pour se venger de leurs ennemis et commettre impunément les plus grands désordres. Le mécontentement auroit éclaté en réciprocités funestes, sans la prudence de *Courandola-Stanga*, résident que *Ludovic* entretenoit à Gênes. Plusieurs fois il suscita l'animosité des partis prêts à en venir aux mains. Il ménagea aussi à *Ludovic*, avec une égale dextérité, l'affection des Génois, d'où il arriva que quand ce prince se fut brouillé avec *Charles VIII*, qu'il avoit lui-même appellé en Italie, les Génois donnèrent au Milanais toute sorte de secours. Mais lorsque la fortune com-

mença à tourner le dos à *Ludovic*, quê les Français déployant de grandes forces, annoncèrent des succès brillans, les Génois se déclarèrent pour les heureux, et prévinrent le vainqueur, en se soumettant à lui. *Louis XII*, successeur de *Charles VIII*, accepta leur hommage avec promesse de les soutenir contre *Ludovic*.

Ce secours se fit attendre. Les Génois craignirent que le duc de Milan, qui n'étoit pas encore dans la détresse, ne revînt sur eux et ne se vengeât de leur défection. Ils créèrent un conseil de douze magistrats, auxquels ils donnèrent le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la ville. Quand ils eurent commencé à goûter la douceur de régler eux-mêmes leurs affaires, ils devinrent moins disposés à se laisser commander par une puissance étrangère. 1500.

Cependant la domination de *Louis XII*, prince affable et plein de bonté, ne leur déplaisoit pas. Il n'y a point de marques d'attachement qu'ils ne lui donnassent, pendant trois mois de résidence qu'il fit à Gênes. Ce fut même à l'occasion de ces témoignages d'estime et de respect, que la première

brouillerie éclata entre les nobles et les plébéïens. Ils se disputèrent à qui porteroit le dais à l'entrée du monarque. Il decida en faveur des plébéïens; mais ce n'étoit qu'une faveur de parade. Le solide, c'est-à-dire les dignités, les graces, restèrent aux nobles, même pendant le séjour du roi; à plus forte raison après son départ. Les gouverneurs que la France envoya, tirés du sein de la noblesse, outre le penchant que leur inspiroit cette origine, étoient aussi disposés à soutenir la noblesse, comme appui du gouvernement monarchique. Cette partialité indisposa d'autant plus le peuple, que les nobles abusoient de l'ascendant qu'on leur donnoit sur lui. Se mettant peu en peine de lui déplaire, ils allumoient sa haine par toute sorte de traitemens injurieux, et ne se cachoient pas du mépris qu'ils avoient pour tout ce qui s'appelloit peuple.

1510. Tant d'arrogance indigna la multitude, lasse de souffrir continuellement les insultes d'une jeunesse vaine de sa naissance et de ses richesses. Après des provocations, des rixes publiques, indices des dispositions secrètes, le peuple déclara enfin ouvertement ses pré-

tentions. Il voulut et signifia, avec la chaleur qu'il met dans ses passions et ses desirs, qu'on eut désormais à partager les emplois entre les trois principaux corps de l'état : les *nobles*, les *marchands* et les *artisans*. C'étoit une division nouvelle, dont les nobles ne vouloient pas entendre parler. Ils la traitoient de ridicule. Les deux corps des marchands et des artisans, disoient-ils, n'en font qu'un. Si on accorde cette demande, le peuple possédera les deux tiers des charges. Le peuple disoit et soutenoit qu'il n'étoit pas juste que les nobles, qui ne faisoient pas le tiers des citoyens, partageassent les emplois et les dignités par moitié avec lui. Quelques nobles, sans doute les plus judicieux, ne trouvoient pas le desir du peuple si déraisonnable. Les plébéïens demandoient une décision. La noblesse espérant du bénéfice du tems, opposoit des difficultés. Le peuple impatient, leva les obstacles de la manière qui lui réussit ordinairement; il courut aux armes. Le gouverneur accorda tout. De son aveu, on créa douze magistrats populaires, auxquels on donna le beau nom de *pacificateurs*. Ils écrivirent au roi, dont le

conseil approuva ces arrangemens. Mais en moins de tems qu'il n'en faut pour arriver de Paris à Gênes, la *pacification* étoit rompue.

Soit que la rupture vint de la part du peuple, ou de celle des nobles; ceux-ci toujours plus foibles quand la masse se lève, furent chassés. Ils jetèrent les hauts cris; leurs plaintes retentirent jusqu'à la cour de France. On y fut très-mécontent de ce que le peuple n'avoit pas attendu la ratification de ses demandes, ratification qui étoit en sa faveur, ou de ce qu'il n'y avoit pas eu d'égards, quand il l'avoit connue. *Louis XII* envoya un gouverneur bien accompagné. Il fit son entrée avec l'appareil formidable, l'air sombre et soucieux de *Boncicaut;* mais il n'avoit pas son talent et sa fermeté. Il laissa créer par le peuple, huit *tribuns* tirés de son corps. L'acte d'élection leur donna une autorité absolue. Elle anéantissoit celle de tous les autres magistrats.

Cette disposition ne plaisoit pas même aux premiers du peuple, et ce n'étoit pas sans raison. Les tribuns, jaloux de conserver leur pouvoir passager, recherchoient avec affectation la faveur

de la populace. Sûrs de leur protection, les bandits et les scélérats, dont la ville étoit remplie, se livroient impunément aux plus grands désordres. Ils se portérent à de tels excès que les tribuns ne purent s'empêcher de consentir qu'on introduisît des troupes réglées pour en imposer aux malfaiteurs. Le desir d'établir quelque police, fit concevoir le projet de former un conseil de trente-six citoyens populaires, avec la suppression de toute autre magistrature. Ensuite on en revint à un petit nombre de chefs, inférieur encore à celui des tribuns. Ils étoient huit; on créa quatre régens. Le gouverneur, indigné des espèces d'affronts qu'on ne cessoit de lui faire, en contrariant ses ordres, tantôt ouvertement, tantôt par des violations indirectes, abandonne les Génois à eux-même et quitte la ville.

Alors reparoissent les tribuns, qui ne font plus mystère du dessein qu'ils ont, de secouer le joug de la France. Ils ne permettent à personne d'être indifférent à cet égard. Les principaux plébeïens, ainsi que les nobles qui ne prennent aucune part à ces mouvemens, sont tourmentés comme suspects

de tenir d'inclination au gouvernement français, et de le favoriser. Les plus sages ne désespéroient cependant pas d'amener le peuple à des voies de conciliation; mais ses orateurs par leurs harangues véhémentes, l'entretinrent dans son effervescence. Menacé d'être attaqué par *Louis XII*, ils lui suggèrent d'invoquer le secours de l'empereur. Le peuple persuadé, abat la bannière de France, et substitue celle de l'empire. Il choisit dans sa classe un doge, nommé *Paul de Novi*, Teinturier. Sous cet homme, qui ne manquoit ni d'esprit ni de courage, les Génois remportent des avantages contre les nobles, qui secondés de quelques troupes françaises, paroissoient autour de la ville. Fiers de ces succès, ils assiègent la citadelle.

Louis XII, après avoir long-tems balancé, s'étoit enfin déterminé à marcher contre Gênes. Il avançoit. Son approche répandit la consternation dans la ville. Ce n'étoit plus ce peuple, naguère si courageux, si zélé pour la défense de sa liberté! La populace, ses coupables tribuns qui l'avoient séduite, les mutins, les chefs, faisant trève avec

ce superbe langage, qu'ils avoient tenu jusqu'alors, se taisoient, et ne savoient ni ce qu'ils faisoient ni ce qu'ils devoient faire. Cependant, après le premier abattement, ils revinrent un peu à eux-mêmes, et prirent quelque précaution pour leur défense. Ils partagèrent aux paysans qui s'étoient retirés tremblans dans la ville, les maisons des nobles qui avoient désertés : on ferma les portes, on barricada les rues, avec des chaînes de fer et des madriers. Chacun aussi se retrancha chez soi. Les maisons se remplirent d'armes, de pierres, de pièces de bois, comme si chaque particulier devoit y soutenir un siége.

Il s'en falloit beaucoup que tous les habitans fussent de même avis sur la défense. Le plus grand nombre, les plus riches et les plus sensés opinoient pour la soumission ; mais les tribuns et les orateurs ne cessoient d'animer la populace. Cependant, plusieurs défaites successives jetèrent la terreur. Le peuple effrayé, commença à changer d'opinion. Les tribuns, les orateurs et leur doge, craignant l'effet de ce changement, et d'être arrêtés par

leurs complices même pour obtenir leur grace, se sauvèrent la nuit. Les magistrats et les principaux citoyens affranchis de cette tyrannie, ne songèrent qu'à obtenir le pardon. Gênes se rendit à discrétion. Elle n'eut point à se repentir de la confiance ni de l'indulgence de *Louis XII*. A la vérité, il s'environna de l'appareil d'une sévérité qui effraya. Le monarque parut sur son trône, entouré de soldats à l'air menaçant. Les Génois convoqués, attendoient en silence leur sentence, prosternés et tremblans. Des potences étoient dressées sur la place et dans plusieurs quartiers. On y attacha quelques chefs de mutins, des malfaiteurs et des scélérats souillés de crimes. On lut le nom et l'arrêt de bannissement à une soixantaine, et le roi accorda une amnistie pour tous les autres. L'air retentit d'actions de grâces et de bénédictions. Quelques-uns remarquèrent que *Louis* avoit sur sa côte d'armes, une emblême qui les rassura au milieu de l'effroi général : c'étoit une mère abeille, avec ses mots : *elle ne se sert pas d'aiguillon.*

La ville fut dépouillée de ses privi-

lèges. On en brûla les diplômes. *Louis* fit bâtir une citadelle qu'on appella le fort de *la Lanterne*, et imposa une amende pour les frais de la guerre. Après ces premiers éclats, on rechercha à loisir les auteurs de la révolte. *Demetrius Justiniani*, qu'un zèle inconsidéré pour la liberté avoit jeté dans toutes les intrigues, homme d'ailleurs plein de bonnes qualités, et fort estimé, fut condamné à avoir la tête tranchée; leçon pour les honnêtes gens, même en temps de factions. On découvrit par ses dépositions, que le pape, *Jules II*, avoit eu beaucoup de part aux troubles. Les Milanais, comme on a vu, s'y étoient mêlés. Les Vénitiens, le roi de Naples, et tous les petits princes d'Italie, y avoient aussi contribué, sur-tout Pize, où le doge *Paul de Novi*, quelques censeurs et leurs adhérens, s'étoient refugiés. Il fut pris, ramené à Gênes avec eux, et exécuté dans le lieu de son triomphe. *Louis XII* laisse un gouverneur, muni de bonnes instructions, et chargé d'ordres sévères; mais la rage des factions l'emporta sur ses précautions et sa prudence.

De Lannoi, premier gouverneur, homme sage et modéré, ne put tenir contre les embarras et les chagrins que lui suscita la perpétuité des cabales. Il demanda son rappel. Son successeur, plus ferme, déplut. On demanda le sien. Les malheureux Génois, tourmentés et tourmentans, étoient le jouet des passions des voisins qui les environnoient, et des intrigans qui vivoient au milieu d'eux. Devenus français, ils se trouvoient exposés aux efforts de la ligue formée contre la France par le Pape, les Vénitiens et les Suisses. Elle tomba toute entière sur eux, avec une horde de nobles mécontens. La ville fut plusieurs fois menacée, tantôt de siège en règle, tantôt de surprise.

Pierre Frégose se fait nommer doge. *Janus Frégose* lui succède. Le gouver-
1512. neur français ne pouvant empêcher ces élections, se retire dans le fort de la Lanterne. Les Génois en forment le blocus. Les *Adorne*, rivaux des *Frégose*, se déclarent dans le sein de la ville pour les assiégés. Les frères du doge assassinent *Jérôme de Fiesque*. Les *Fiesque* et les *Adorne* réunis chassent le doge *Janus* et sa famille. *An-*

toine Adorne est reconnu gouverneur pour les Français. Il se soutient tant que les Français prospèrent; mais après leur défaite à Novarre, les *Frégose* rentrent dans la ville, en expulsent les *Fiesque* et les *Adorne*. *Octavien Frégose* est élu doge. Il chasse les Français du fort de la Lanterne. Les succès de *François I* font pencher le doge à un accommodement. Il convient d'être gouverneur de Gênes pour le roi de France, comme l'avoit été *Adorne*.

Mais *François Ier*. éprouve un funeste revers à Pavie. Gênes est entraînée dans ses malheurs. Malgré les efforts du doge *Octavien Frégose*, elle est prise d'assaut par une armée impériale, et pillée. Le doge prisonnier meurt de chagrin. Les *Adorne*, sous la protection des impériaux, deviennent maîtres de la ville. *Antoine Adorne* est élu doge. Les Français ayant repris le dessus, invitent *Adorne* de se joindre à eux, sous la promesse de lui laisser l'autorité, avec le titre de gouverneur, comme ils avoient fait pour les *Frégose*. *Adorne* refuse et entreprend de défendre Gênes contre l'armée française. Ses espérances excédoient ses forces, 1527.

Gênes fut obligée de se rendre ; mais elle obtint des conditions favorables. Les Français y entrèrent paisiblement. A l'exception du pillage du palais, qu'on ne put empêcher, ils n'y commirent aucun dégât. Gênes dut son salut à *André Doria*, qui, également estimé des deux partis, procura aux Français l'avantage de se rendre maîtres de la ville, sans dommage pour ses concitoyens. Jusqu'alors *Doria*, grand homme de mer, très-habile général, avoit été fort utile à la France. Des intrigues de cour le brouillèrent avec *François Ier.* *Charles-Quint*, attentif à profiter des fausses démarches de son rival, s'attacha l'amiral Génois, avec l'espérance d'enlever au roi de France la domination de Gênes, dût-il ne la pas avoir lui-même.

1528. Comme l'avoit espéré l'empereur, *Doria* projette d'arracher Gênes à la France. Il profite d'une circonstance funeste, mais favorable à ses vues. La peste ravageoit la ville. Les principaux habitans en étoient sortis. *Doria* qui, suspect aux Français depuis ses brouilleries avec leur cour, avoit été forcé de la quitter, y entretenoit des correspondances. *Trivulce*, gouverneur pour les

Français, inquiet de quelques mouvemens qui n'avoient pu échapper à sa vigilance, tenoit bon dans la ville, malgré la peste, mais avec une force telle que le comportoit le délâbrement des affaires des Français en Italie; savoir : quelques compagnies de milice, et cent suisses de garde. A la vérité, il avoit mandé des troupes que la peste tenoit éloignées.

Doria ne leur donne pas le tems d'arriver. Il paroît dans le port, sous pavillon impérial. Des citoyens députés vont le prier de ne point renouveller dans la ville les horreurs de la guerre civile, le conjurent de se retirer. L'amiral leur fait part de ses dispositions. Elles étoient capables de les rassurer. Il débarque à la tête de cinq cents hommes seulement. Ces soldats se répandent dans les rues, y font retentir les cris de *Saint-George! Liberté!* cris bien agréables aux Génois, qui ne les avoient pas entendus depuis long-tems. Ils y répondirent avec transport. *Trivulce*, abandonné même par sa garde suisse, se sauve dans le château. Il n'y eut que quelques coups tirés. Cette révolution, la plus utile que la république eût jamais éprouvée, fut l'ouvrage d'un

moment, et ne coûta que quelques gouttes de sang.

Le jour même il y eut une assemblée tumultueuse, dans laquelle *Doria* reçut le nom de *père* et de *libérateur* de la patrie. Le lendemain, il s'en forma une plus régulière, à laquelle accoururent de l'extérieur les citoyens les plus considérables qui se trouvoient à portée. On renouvella la nomination déjà faite l'année précédente de douze commissaires, chargés de travailler à la réforme du gouvernement. *Doria* refusa modestement d'en être, pour ne pas donner d'ombrage à ses concitoyens. Il résulta de leur travail un plan de gouvernement, qui est devenu la base de la constitution de la république, telle qu'elle est encore aujourd'hui, à quelques changemens près, changemens amenés par le tems et les circonstances.

Pour prévenir les dissentions cruelles qui avoient donné naissance aux factions des Guelfe, des Gibelin, des nobles, des populaires, des marchands et des artisans, on décida qu'il seroit fait un état de toutes les familles, tant nobles que plébéïennes, qui auroient six maisons à Gênes, et que ces familles seroient comme les matrices de la no-

blesse; que celles qui n'en posséderoient pas ce nombre seroient aggrégées aux familles mères, sous le nom de ces familles, dont elles seroient autant de branches. On ne mit pas dans la liste les *Frégose*, *Adorne*, *Montalto*, *Guarco*, et d'autres anciennes familles qu'on reconnoissoit comme nobles de droit; ce qui a fait depuis la distinction des anciens et nouveaux nobles. Il ne se trouva que vingt-huit familles, possédant effectivement six maisons. Elles furent déclarées nobles, ainsi que toutes celles qu'on y aggrégea dans le moment. Il fut en outre permis d'aggréger encore dix personnes chaque année, et on décida qu'à l'avenir le doge et les magistrats seroient tirés de ces vingt-six familles et de leurs annexes. Au moyen de cet arrangement convenable aux nobles et aux riches, tous ceux qui ne sont pas compris dans cette espèce de cadastre, ne formant que la populace et la partie la plus ignoble de la nation, sont exclus du gouvernement.

La durée du dogat fut bornée à deux ans. On restreignit le pouvoir du doge, en lui donnant, sous prétexte de l'aider, un *conseil privé* de huit *gouverneurs*,

sans l'avis desquels il ne peut rien faire: c'est ce qu'on appelle *seigneurie*. On leur adjoignit dans un rang inférieur huit magistrats, qu'on nomme *procurateurs*. Le *grand conseil* qui s'assemble pour les affaires les plus importantes, est composé de quatre cents citoyens. Le *petit*, tiré du grand, de *cent*. Celui-ci, après plusieurs balotages, propose pour le dogat quatre sujets au grand conseil, qui a seul le droit d'élire le doge à la pluralité des suffrages, mais seulement entre les quatre candidats proposés par le petit conseil. Enfin le sénat dirige habituellement les affaires générales.

Il y a une multitude d'autres magistrats pour la police, le gouvernement de la banque de St.-George, le jugement des causes civiles et criminelles. Le chef de ces derniers se nomme *Podestat*, et doit être étranger; mais le plus important de ces tribunaux étoit celui des *censeurs*, au nombre de cinq. Leurs fonctions durent quatre ans, de sorte qu'il en sort un tous les huit mois. Leur emploi est d'examiner la conduite de tous ceux qui sortent de charge, celle du doge lui-même, et d'en faire leur rapport. De toutes les fonctions et

dignités, *André Doria* ne voulut accepter que celle de *censeur*. Par un privilége spécial, qui n'a été renouvellé pour personne, elle lui fut continuée toute sa vie. On donna le commandement de troupes à *Phillippin Doria*, son neveu. La république fit ériger à son libérateur deux statues, et lui bâtit un magnifique palais. Par ses conseils, Gênes se conserva la bienveillance de l'empereur, se réconcilia avec les Français, après quelques vaines tentatives faites par eux pour s'y rétablir, et résista aux attaques de plusieurs citoyens artisans de nouveaux troubles.

A l'ombre des lauriers de *Doria* 1547.
et à l'abri de la liberté que ce grand homme lui avoit rendue, Gênes respiroit après tant de fatigues, de violentes commotions, de tempêtes civiles qui l'avoient si souvent agitée. Un jeune ambitieux tenta de troubler ce repos, et d'asservir sa patrie. Il se nommoit *Jean-Louis de Fiesque*, comte de Lavagne. On lui donne toutes les qualités aimables, jointes à beaucoup d'ardeur dans l'esprit, beaucoup de sang-froid dans le maintien, le goût extérieur des plaisirs, l'abandon de

l'insouciance qui écarte les soupçons; une dissimulation profonde sous le masque de la franchise. Avec l'imagination propre à concevoir un plan, l'ordre et le jugement capable d'en arranger les détails, l'audace pour l'exécution ne lui manquoit pas. Il en avoit besoin pour attaquer *André Doria*, à la vérité octogénaire et engourdi par l'âge; mais entouré de sa réputation comme d'un rempart. Quelque méritée qu'elle fût, elle lui attiroit des jaloux. *Fiesque* sut les découvrir. Aux uns il s'ouvrit franchement sur ses desseins, aux autres, habile conspirateur, il cacha ses vues et les entraîna sous prétexte du bien public dans les démarches favorables à ses projets.

Tout étoit disposé. Il ne restoit plus à *Fiesque* qu'une difficulté à surmonter, c'étoit de se séparer d'une épouse adorée, qui joignoit aux grâces de la figure un esprit solide. Il ne lui avoit pas fait mystère de son projet. Tant qu'elle le vit dans l'éloignement, elle n'en parut pas effrayée; mais au moment de l'exécution, sa tendresse lui montra toute l'étendue du danger. *Fiesque* l'aborde avec les dehors de l'assurance. « Je pars, madame, lui

« dit-il, je vais mettre Gênes à vos « pieds. Vous ne reverrez votre époux « que vainqueur. » A ces mots elle se précipite dans ses bras en versant un torrent de larmes. Elle s'efforce de le retenir. Il demeure inflexible. Connoissant le grand cœur de son épouse, il est un moment où il se flatte d'avoir ranimé son courage en lui retraçant les moyens employés pour réussir, et la nécessité de suivre une entreprise si avancée. Elle l'écoute en sanglottant, et versant encore des larmes sur cette cruelle nécessité, elle se rend aux motifs pressans de son époux, et lui fait les plus tendres adieux. Mais quand il faut le quitter, malgré la fermeté dont elle s'étoit armée, elle tombe évanouie. *Fiesque* profite de ce moment, s'arrache d'auprès d'elle, et vole où l'attendoient ses amis.

Le signal est donné. Au milieu de la nuit les conjurés se répandent dans les rues, en criant, *Fiesque! Fiesque!* nom que les belles qualités du comte de Lavagne et ses bienfaits rendoient cher à la multitude. Les postes désignés sont rapidement emportés. Le tocsin sonne de tous côtés. Les sénateurs effrayés se rendent tumultuairement au

palais. Ils envoyent des députés pour traiter avec *Fiesque*, que les clameurs faisoient connoître pour chef de l'entreprise. On le cherche. Amis et ennemis l'appellent également. Il ne répond point. Ce silence étonne. *Vérina*, un des conjurés, le plus cher de ses confidens, chargé de s'emparer du port, est averti qu'une planche qui conduisoit à une galère est rompue. Il se doute d'un accident, fait chercher à cet endroit, et trouve le corps de son malheureux ami. Sans doute la planche avoit cassé sous ses pieds, et le poids de son armure l'avoit empêché de se dégager de la boue où il étoit enfoncé.

La nouvelle de cette terrible catastrophe vole de bouche en bouche. Les armes tombent des mains des conjurés. Ils ne songent plus qu'à se sauver, et dans le même instant Gênes se trouve assujétie et libre. *André Doria* avoit couru risque de la vie dans le tumulte; mais il s'étoit sauvé à tems hors de la ville. Son retour fut une espèce de triomphe. On lui reproche d'avoir poursuivi les conjurés avec un acharnement qui tenoit de la vengeance personnelle. Cette animosité choqua d'autant plus, que *Fiesque* n'étoit pas cruel, et qu'il

avoit pris toutes les mesures possibles pour éviter le pillage et l'effusion du sang.

Doria mourut, en 1560, dans un âge très-avancé, comblé de gloire. Il contribua encore avant que de descendre dans le tombeau à un accord entre les nouveaux et les anciens nobles; mais il ne put extirper de la république tout germe de discorde. On a cru mettre un frein au caractère remuant de la nation, en donnant des pouvoirs très-amples aux censeurs. Leurs yeux doivent être sans cesse ouverts sur ce qui se passe, même dans l'intérieur des maisons; mais leur vigilance n'a pu quelquefois empêcher des intrigues qui ont mis la république en danger. Cependant ces brouilleries passagères n'ont point affecté l'essentiel du gouvernement et méritent peu de détail. Il suffira donc d'indiquer les projets mal conçus, mal conduits, ou malheureux de quelques sujets remuans, qui de tems en tems ont donné de l'inquiétude, et de tracer brièvement les événemens tumultueux occasionnés par la position de Gênes, et ses liaisons nécessaires avec les puissances dont elle est environnée.

Un peu de patience de la part de

Fiesque lui auroit peut-être fait obtenir sans les embarras d'une conjuration, les changemens qu'il desiroit dans le gouvernement, parce qu'il éclata entre les anciens et les nouveaux nobles une dissention dont il auroit pu se servir pour arriver à ses fins. Le peuple ne s'en mêla pas, elle fut terminée par un réglement. A cette occasion *Charles Quint* proposa aux Génois de leur bâtir une citadelle, et de leur fournir pour la garder une garnison qu'il auroit payée et dont il auroit été le maître. Prudemment ils remercièrent le généreux empereur de sa bonne volonté. Le prétexte de *Charles* étoit une ardeur secrête, dont plusieurs Génois brûloient intérieurement pour la France, et qui jette encore de tems en tems des étincelles. Les partisans des Français ont favorisé les exploits de cette république en Corse, devenue une arêne entre elle et les impériaux.

1544. En 1574, se renouvellent les disputes entre les anciens et les nouveaux nobles. Le peuple y prend part et s'intéresse pour les derniers. Les anciens reclament la protection de l'Empire et de l'Espagne. Il y avoit trois factions. Celle des anciens nobles, qui se faisoient ap-

peller *nobles du portique de Saint-Luc.* Celle des nouveaux, désignés par le nom de *nobles du portique de Saint-Pierre*, et les *citadins* ou *populaires*, non aggrégés aux vingt-huit familles. Ceux-ci faisoient cause commune avec les nouveaux nobles, dont ils renforçoient considérablement le parti. Pour s'égaliser, les anciens demandèrent des troupes à l'ambassadeur d'Espagne; mais elles ne furent pas assez fortes pour les maintenir. La plupart sortirent de la ville et se retirèrent sur les terres d'Espagne. Le pape et les autres puissances d'Italie, s'empressèrent d'appaiser les troubles, dont elles craignoient la contagion; mais les nouveaux nobles et les citoyens refusèrent tout arbitrage; fiers de l'intervention de la France, qui leur offrit du secours.

Cependant les riches citadins n'osoient se déclarer ouvertement contre l'Espagne, parce que cette monarchie connoissant le foible de ce peuple, commerçant et opulent, avoit eu l'adresse de lui faire de gros emprunts, dont elle payoit jusqu'à dix-huit pour cent d'intérêt, persuadée que la crainte de perdre leurs capitaux seroit un meilleur frein pour les retenir, que toutes les

forteresses et les citadelles du monde. En effet, cette considération les détermina à accepter des arbitres. La paix se fit après quatre ans de discorde, pendant lesquels on s'étoit mesuré des yeux, mais sans se frapper, comme des athlètes qui se menacent et se craignent. On créa un magistrat, *conservateur des loix*, chargé de faire exécuter les anciennes et d'empêcher qu'on n'en créât de nouvelles. La république, tranquille, commença à prospérer. Le doge prit, en 1581, le titre de *sérénisme*, à l'exemple de celui de Venise. Gènes admit dans son sein l'inquisition ecclésiastique, mais assez mitigée. Un tribunal plus terrible, est celui des *inquisiteurs d'état*, nommés en 1625. Ils sont chargés de la police intérieure. Leurs yeux vigilans doivent être ouverts sur tout ce qui se passe dans Gênes et jusques dans l'intérieur des familles, pour prévenir les complots qui pourroient se former contre l'état.

1628. La surveillance même inquiète, toujours utile dans une république, devient nécessaire, lorsqu'elle se trouve aux mains avec des voisins puissans et jaloux. Telle étoit la situation de Gênes en 1628, attaquée par le duc de Savoie,

que la France soutenoit. Ce voisin dangereux a souvent donné de vives alarmes à la république, soit en l'attaquant au dehors, soit en fomentant les troubles intérieurs et secondant ceux qui pouvoient en causer. Dans cette intention, le duc échauffa le ressentiment de *Vachero*, plébéïen riche, qui avoit été insulté par les nobles. Le secours que le duc de Savoie fit envisager au mécontent, lui donna la hardiesse de former le projet d'étendre sa vengeance sur toute la noblesse et de changer le gouvernement de sa patrie. Les mesures étoient assez bien prises; mais une confidence mal placée perdit le conspirateur. Il fut décapité avec trois de ses complices, malgré les efforts du duc de Savoie pour le sauver. Le desir de prendre des avantages sur Gênes a toujours tenu les ducs de Savoie prêts à écouter et à seconder les aventuriers capables d'entrer dans leurs vues.

Tel étoit *Raphaël de la Torré*, fils d'un jurisconsulte génois, un des déterminés intrigans qui aient jamais paru. Sorti des pages du grand duc de Toscane, à vingt-cinq ans, il avoit déjà parcouru la plupart des cours d'I- 1672.

talie, cherchant fortune. Tout moyen lui paroissoit bon pour se la procurer. Revenu dans sa patrie, il s'assure une troupe de bandits, s'embarque avec eux sur un brigantin, et s'empare dans la mer de Gênes d'une riche félouque, destinée pour livourne. Malgré les précautions de masques et de déguisemens, ils furent reconnus. Procès fait sur la plainte des intéressés, le crime est avéré, et *la Torré* condamné par contumace à être pendu.

Exclu de sa patrie par cette sentence, il se propose d'y rentrer par quelque moyen que ce soit, et de se venger. Il se présente à la cour de Savoie, y est bien reçu, obtient une compagnie de cuirassiers, fait part au duc d'un projet assez bien conçu, pour s'emparer de Savonne et de Gênes par suite. Comme il lui falloit un agent dans cette dernière ville, il s'adresse à un certain *Vico*, homme de basse naissance et intrigant comme lui. *Vico* le trahit et révèle son secret. Il est récompensé, et on met à prix la tête de *la Torré*. Cependant comme le duc, sur la foi de cette intrigue, avoit fait des préparatifs, il ne voulut pas qu'ils fussent infructueux. Il déclara la guerre.

Elle ne dura qu'un an, avec des évènemens variés. Les hostilités finirent par une paix, qui porta un coup mortel au crédit de *la Torré* à la cour de Savoie.

Il tâcha cependant de se soutenir, en offrant au duc de s'emparer, en pleine paix, de deux vaisseaux génois qui revenoient des Indes, richement chargés. La proposition ayant été rejetée avec indignation, il imagine de consommer seul sa vengeance contre les Génois. Son projet n'étoit pas moins que de faire sauter la salle et le conseil qui s'y assembloit, au moyen d'une caisse d'artifice qui seroit placée sous le palais. La machine est heureusement arrêtée sur la frontière. Pareille invention infernale avoit déjà été employée par *la Torré*, pour se venger de *Vico*, qui heureusement échappa à l'explosion.

La Torré donna dans l'alchimie et les illusions de la magie, comme font la plupart des intrigans, trompa et fut trompé, parcourut plusieurs cours, y sema des mémoires pleins de projets. Négligé ou méprisé, il rechercha la réputation de vaillant, prit parti en France dans la guerre d'Allemagne, et se distingua en effet par sa bravoure.

Ennuyé du métier de héros, il passe en Hollande, achette à Amsterdam la grande bourgeoisie, afin de parvenir aux charges; joue, perd, se retire à Venise, pays de mascarades et d'intrigues, et est assassiné à l'âge de trente-six ans.

Si on vouloit suivre les vicissitudes de Gênes, on seroit étonné de ses variations à des époques très-peu éloignées. Amie et ennemie de la France, de l'Espagne, de l'Empire, de la Savoie; en un mot, ~~mêlée~~ de gré ou de force dans toutes les guerres, carressée par ceux qui avoient besoin d'elle, rançonnée ensuite par ceux qui l'avoient flattée, ou laissée après les plus belles promesses, à la merci de l'ennemi qu'on lui avoit suscité. Elle éprouva ce sort de la part des princes ligués contre Louis XIV. Ils forcèrent la république de se déclarer contre lui, et l'abandonnèrent quand ils en eurent tiré tout ce qu'ils desiroient.

Le monarque, irrité, couvre de ses vaisseaux la mer de Gênes. *Seignelay*, impérieux ministre, signifie de son bord les ordres de son maître, qui exigeoit des mesures humiliantes, et ne donne que cinq heures pour le satisfaire. Ce

terme expiré, les bombes pleuvent sur la ville, les palais s'écroulent, l'incendie éclate de toutes parts. Le peuple consterné fuit et va chercher des abris dans les endroits les plus éloignés du port. Le sénat envoie faire des propositions. *Seignelay* reste inflexible. Toujours mêmes conditions. Le peuple, moins jaloux du point d'honneur que le sénat, le force de consentir. En conséquence d'une convention ménagée par le pape, le doge vient en France, accompagné de quatre sénateurs, faire ses excuses au roi. Le monarque mit dans cette cérémonie toute la dignité, mais en même tems toutes les graces qui pouvoient adoucir l'amertume de la soumission. Il fit rendre et rendit lui-même à la députation tous les honneurs capables de la flatter. Mais les ministres ne furent ni si accueillans, ni si débonnaires; ce qui fit dire au doge : « Le « roi nous ôte la liberté, en captivant « nos cœurs; mais les ministres, par « leur hauteur, nous la rendent ».

Dans la guerre de la succession d'Espagne, les Génois incertains et vacillans, furent souvent rançonnés des deux côtés. Ils éprouvèrent presque toujours ce sort dans les querelles de la France avec

la maison d'Autriche. Leur opulence étoit un appât flatteur pour les hordes de *hussards*, *pandours*, *croates*, et autres troupes irrégulières, dont étoit composée l'armée de la reine de Hongrie, pendant son invasion en Italie.

1746. Après avoir vu ses campagnes ravagées, Gênes fut obligée de se rendre au marquis de *Botta*, général autrichien. Il en prit possession pacifiquement, y mit garnison, et imposa aussi-tôt une contribution de vingt-quatre millions, payables en un mois. On ne s'attendoit pas qu'elle seroit si forte; encore moins aux demandes qui suivirent: savoir, que les Génois habilleroient trente mille soldats; qu'ils rendroient à la reine ses diamants, gages et nantissemens des gros emprunts qu'elle leur avoit faits, et dont, par conséquent, les capitaux seroient perdus; qu'ils fourniroient, sans paiement, des tentes, du bois, du fourrage, des vivres. Ce qu'ils ne donnoient pas de bonne grace, les Impériaux le prenoient de force.

Le peuple souffroit avec un silence morne : disposition toujours dangereuse. *Botta*, ne craignant pas d'abuser de son pouvoir, contre la teneur même de la capitulation, demande au sénat

sa grosse artillerie. On n'ose la refuser. Des Allemands la traînent comme en triomphe, à travers la ville. L'affût d'une pièce casse dans une rue étroite. Piqué de la tranquillité des Génois, qui ne s'empressoient pas à la relever, l'officier allemand frappe de la canne un des spectateurs: celui-ci riposte d'un coup de couteau. Les Allemands veulent venger le blessé. Le peuple prend le parti de son compatriote, s'arme de tout ce qu'il trouve, s'empare de quelques pièces d'artillerie, qu'il tourne contre les Allemands. Ils se retirent dans leurs postes, y font quelque résistance, en sont chassés, et bientôt après de tout l'état de Gênes.

Il y eut en 1797 de nouveaux troubles dans cette république. Comme à l'ordinaire, ils ont été accompagnés d'exils, de proscription et d'effusion de sang. Il étoit impossible qu'un peuple, aussi amateur des nouveautés, n'eût point sa part dans la révolution qui a changé tous les gouvernemens d'Italie. Celui de Gênes a éprouvé des altérations ou des améliorations. Le tems fera connoître quelle nom on doit donner à cette nouvelle catastrophe. Il paroît cependant, par la conduite que

cette république a tenue pendant plusieurs années, que son desir étoit de se préserver de ces mouvemens convulsifs; mais quelques mesures qu'elle prenne, il faut toujours que la guerre des voisins lui soit une cause de ruine. Opulente comme elle est, on ne manquera jamais de chercher des prétextes pour l'attaquer, parce qu'on la sait en état de payer les vainqueurs, et de dédommager les vaincus. Tel est le sort prédit à l'état de Gênes, qui s'enorgueillit du nouveau nom de République Ligurienne.

Corse.

La Corse, île dans la mer de Provence.

La Corse peut avoir cent lieues de tour. L'air y est doux, moins chaud qu'en Provence, parce qu'il est habituellement rafraîchi par des vents de mer. Cette île a de bons ports, près desquels se sont bâties quatre ou cinq villes assez importantes. La capitale, nommée *Corte*, est dans le centre, à l'endroit où se croisent deux chaînes de montagnes qui traversent l'île. La position de *Corte* la rend forte.

Les montagnes sont bien boisées. Leurs sommets portent des lacs, entre-

tenus par les neiges qui y séjournent. Il en découle des eaux, peut-être les plus lympides du monde. Elles abondent en excellens poissons, ainsi que la mer environnante. On trouve des eaux minérales, par conséquent des métaux, cuivre, argent, même or, vif-argent, du fer très-ductile, de l'alun, du soufre, de la calamine. Les marbres, granits, jaspes, porphyres, n'y sont pas rares. On y rencontre de l'amiante, et quelques turquoises. Le terroir est propre à tout. Il donne du blé pour la consommation, et en produiroit davantage si on le cultivoit. Le fruit des châtaigniers, qui est prodigieusement abondant, dont on nourrit même les chevaux, et qui se recueille sans peine, rend les hommes paresseux. Le miel est âcre, parce que les plantes sont trop fortes. On recueille beaucoup de bon vin. Les pâturages sont rares; mais on pourroit en faire. Le *mouflon*, que *Buffon* prétend être la tige de toutes les brebis, est indigène. Il y a beaucoup de gibier, et, à ce qu'on prétend, aucun animal venimeux. Les nuits sont parées d'une mouche phosphorique, plus lumineuse que nos vers luisans. Cinq ou six réunies éclairent assez pour lire.

Les habitans actuels sont issus de tant de nations, qu'il est difficile de leur donner un caractère propre. *Strabon* les faisoit brutaux, stupides et inactifs. *Pline*, humains, généreux, équitables et courageux. Un historien moderne les peint féroces et séditieux. Un autre, compatissans, hospitaliers, et inquiets seulement quand ils sont tourmentés. Il résulte de tout cela, qu'on y trouve des gens de tout caractère. Ils sont distribués par *pièves*, ou paroisses. Le curé, et en général les prêtres et les moines, y ont un grand pouvoir.

La Corse peut avoir été d'abord peuplée par les Italiens, Lyguriens ou Étrusques. Les Carthaginois l'ont conquise, et s'y sont conduits en tyrans. En tombant entre les mains des Romains, elle n'a fait que changer d'oppresseurs. Les Vandales, les Goths, les Lombards, les Sarrasins, ont quelquefois, par leurs ravages, fait regretter les premiers maîtres. Les Français y ont mis le pied sous *Charles Martel*, vers 725. La famille des *Colonna* s'érigea, entre les autres, en souveraine, vers 800. Elle se partagea en plusieurs branches, dont les prétentions produisirent des troubles, suivis d'une anar-

chie qui étoit à son comble, vers l'an 1000. Les papes, réclamés pour mettre la paix, crurent remédier au désordre, en se déclarant souverains de la Corse. *Grégoire VII* excommunia les Génois comme sacriléges, infidèles à l'église, usurpateurs des biens ecclésiastiques, parce qu'ils s'étoient emparés de cette île. En 1071, *Urbain II* vendit la propriété de la Corse aux Pisans, pour un hommage et une redevance. Gênes disputa cette donation ou ce marché. *Innocent II* partagêa l'île entre les deux républiques rivales. Les Pisans ne pouvant s'accorder avec les Génois, rétrocédèrent leur part au pape *Urbain IV*. *Boniface VIII* crut que la partie entraînoit le tout, et fit présent de l'île entière aux rois d'Arragon.

La première assemblée que l'on connoisse des Corses, comme corps de nation, est de l'année 1359. Elle eut pour motifs les maux qu'ils souffroient, tant par les incursions des étrangers qui se disputoient la conquête de leur pays, que par l'animosité des seigneurs qui dominoient despotiquement dans certains districts. On a vu, dans l'histoire de Gênes, qu'ils se donnoient le nom de

Rois. Les Génois alors, au comble de leur puissance, possédoient une grande partie de l'île. Les Corses, conseillés par *Sambuccio*, homme que son courage et ses exploits ont rendu fameux, proposèrent aux Génois de les associer à la souveraineté de toute l'île, à condition qu'ils les aideroient à chasser les Pisans et les Arragonnois, et à les délivrer des petits tyrans qui les désoloient. Les clauses de ce traité, dont les infractions des deux côtés ont causé pendant plus de quatre cents ans les malheurs de la Corse, sont remarquables.

Les Corses admettent les Génois au gouvernement de l'île, aux conditions suivantes : les Génois y auront un gouverneur, ou représentant; il sera formé un conseil, où les nationaux des plus illustres familles auront place et voix délibérative avec les Génois dans toutes les assemblées. Ceux-ci ne peuvent rien innover sans le consentement des premiers; on n'imposera aucune taxe sans leur participation; en quelque circonstance, sous quelque prétexte que ce soit, l'impôt ne passera pas vingt sous pour chaque feu. Les titres de *comtes*, *marquis*, *barons*, seront conservés, ainsi que les autres prérogatives dont

jouissent les Corses, de tems immémorial ; et ils ne cesseront point d'être sous la protection du saint-siége.

La félicité causée par cette administration mi-partie ne dura que peu d'années, puisque dès 1380, les Corses tentèrent de secouer le joug qu'ils s'étoient imposé. Les principaux s'assemblèrent clandestinement ; ils choisirent pour chef *Henri de la Rocca*. Sous son commandement, ils enlevèrent plusieurs garnisons génoises ; mais *Rocca* fut tué dans une action au milieu de ses triomphes, et les Corses rentrèrent sous le joug. Ils suivirent pendant longtems le sort de Gênes, leur dominatrice ; appartinrent comme elle aux Français, aux Milanais, aux Napolitains. Enfin ils se donnèrent aux seigneurs de *Piombino*, qui les vendirent vers 1500 à la banque de Saint George.

Les Corses étant le prix du marché, voulurent comme de raison, y entrer pour les conditions. En conséquence, nouvelles stipulations avec les Génois, qu'ils n'imposeroient toujours que vingt sous par feu, qu'ils vendroient le sel à un prix modéré et convenu. Les douannes furent aussi réglées. Les chancelleries et tribunaux seront tenus par

les seuls Corses. Tous les ans ils éliront douze personnes de leur nation, avec charge de veiller au maintien de ses priviléges. Sans le consentement de ces douze élus, qu'on a appellé les *douze nobles*, il ne se pourra faire aucune innovation dans l'île. Les causes seront jugées par des *podestats* établis dans chaque piève. Enfin, la conduite des officiers de la banque *St.-Georges*, qui auront géré le gouvernement de l'île, sera soumise, quand ils sortiront de charge, à l'examen d'un tribunal, nommé le *Sindicat*, composé de douze syndics, six Génois et six Corses, trois de la noblesse et trois du peuple, revêtus tous d'un égal droit de suffrage et de la même autorité.

Il paroit que ce traité, par lequel une nation entière devenoit sujette d'un bureau de banque, déplut par réflexion aux Corses, qui en furent humiliés autant que les banquiers en furent enorgueillis. Dans les guerres qui ont suivi, on remarque d'un côté le dépit de l'asservissement, de l'autre le malin plaisir de triompher de l'assujétissement. Ce n'est point le combat de la tyrannie contre la liberté; mais la lutte de l'amour propre blessé, avec

la fierté impérieuse. Chose extraordinaire, ces passions se sont montrées ici aussi actives de peuple à peuple, qu'elles ont coutume de l'être, de particulier à particulier.

Si on en croit les historiens Corses, les Génois, après s'être emparé des principaux postes, devenus les maîtres, traitèrent leurs sujets avec une injustice atroce. Les préposés envoyés pour gouverner l'île au nom de la banque, dans laquelle se trouvoient intéressés les principaux de la république génoise, avoient dans leurs instructions ordre d'empêcher directement et indirectement l'agrandissement des familles, et de sémer entre elles des divisions, pour les détruire les unes par les autres, ou du moins pour empêcher leur réunion ; d'humilier les nobles, et de réduire les négocians à être de simples commis. Comme on s'opposa à leurs vexations, ils crurent, en tyrans, rendre les malheureux plus souples par la cruauté ; ils employèrent le fer et la flamme, brûlèrent dix huit pièves, et détruisirent plus de cent villages. Il semble que les gouverneurs se disputoient de barbarie. L'un d'eux convoqua un conseil

des principaux de l'île, leur donna un grand festin: il les pressa de boire l'argement, et à la fin du repas il fit entrer des soldats qui les égorgèrent jusqu'au dernier. Ainsi périrent les chefs des familles les plus illustres. Plus de quatre mille désertèrent. Les Génois donnèrent leurs héritages aux plus pauvres de leurs compatriotes, qui voulurent aller s'établir dans l'île.

1553. Tant d'horreurs enflammèrent les cœurs du plus violent ressentiment. Quelque précaution qu'en eût prise pour abattre les chefs, le peuple en trouva. Il se forma dans le service étranger des guerriers qui revinrent au secours de leur patrie. Leur arrivée y alluma les feux de la guerre civile. Les Français, alors ennemis des Génois, aidèrent les Corses à secouer leurs chaînes. Cette guerre se fit avec une férocité rare. Les Corses et les Génois ne se faisoient pas de grâce. Ceux qui échappoient aux fer meurtrier, étoient vendus comme esclaves aux Turcs corsaires, qui, répandus autour de l'île, attendoient leur marchandise, comme les Européens l'attendent sur les côtes de Guinée. Si les Français ne gardèrent point leurs con-

quêtes, comme les Corses le desiroient, du moins ils ne les rendirent aux Génois qu'à des conditions, qui devoient adoucir le sort de leurs protégés, si elles avoient été observées; mais elles furent partie éludées, partie violées ouvertement.

Les oppresseurs craignoient un noble, nommé *San-Pietro d'Ornano*, estimé des Français, chez lesquels il avoit appris le métier de la guerre, et aimé de ses compatriotes, dont il paroissoit la ressource. Il avoit épousé une Génoise, nommée *Vannina*, qu'il aimoit tendrement. Elle demeuroit à Marseille, comme dans un asyle, pendant que *San-Pietro*, plein d'indignation contre les persécuteurs de sa patrie, étoit allé à Constantinople solliciter le secours de la Porte-Ottomane. Les Génois s'imaginant que s'ils avoient *Vannina* entre les mains, ce précieux ôtage suspendroit la fureur de son époux, répandent autour d'elle des traîtres qui lui persuadent de se laisser conduire à Gênes, sous la flatteuse espérance qu'elle pourra réconcilier son mari avec la république. 1563.

Elle étoit prête à partir, lorsque *San Pietro* arrive. Malgré la pureté des in-

tentions de son épouse, il la croit coupable d'avoir préféré sa patrie à son époux. Il lui déclare que ce crime est digne de mort. En vain elle se jette à ses pieds : il ne lui donne qu'un quart-d'heure pour se préparer. L'infortunée *Vannina* se résigne avec fermeté à son sort. « Je ne vous demande pas la vie,
« lui dit elle, vos soupçons sans cesse
« renaissans me la rendroient plus
« cruelle que la mort. Je vous de-
« mande une autre grâce : donnez-moi
« la mort vous même, elle me sera
« moins dure de votre main. Faites re-
« tirer les bourreaux : *Vannina* qui
« vous a préféré à tous les hommes,
« ne veut être touchée que par vous. »
Le barbare lui délie ses jarretières, l'embrasse et l'étrangle.

Il ne faut pas demander si, après cette action, il fut féroce pour les Génois, qu'il regardoit comme les causes de son crime. Il leur fit une guerre opiniâtre et sanglante ; mais il tomba dans une embuscade préparée par une trahison. Entre ses ennemis se trouvoit un frère de *Vannina*. *San Pietro*, quoique surpris, se défendoit avec intrépidité. Son beau-frère qui ne le perdoit pas de vue, lui tire un coup de fusil. Il tombe,

se soulève, reconnoît le frère de son épouse, s'écrie : « Je suis un barbare: *Vannina* est vengée. Il meurt.

La guerre se faisoit plus par des courses et par des surprises que par des mouvemens réglés. En deux ans on compte plus de dix sept cents Corses assassinés. Par quelques traits on jugera de l'animosité des deux nations. *San Pietro*, dont nous venons de parler, étant dans une occasion prêt à être accablé par le nombre, un officier s'aperçoit que son cheval foiblit. Il lui présente le sien, et lui dit : » Prends ce « cheval, fuis, sauve la Corse. Ta vie « lui est plus nécessaire que la mienne. « Si je tombe entre les mains des Génois, je ne redoute pas le sort qu'ils « me préparent. Tu sauras venger ma « mort en délivrant ma patrie. Dès « qu'elle sera libre, érige un monu- « ment où on lira ces mots : *Corrego* « est mort pour *Ornano*, qui lui doit « l'honneur d'avoir sauvé la Corse. » En effet, il fut pendu.

Leonardi di casa nuova, lieutenant-général de *San Pietro* avoit eu le malheur d'être fait prisonnier. Les Génois le destinoient à un supplice éclatant, pour effrayer les rebelles. *Antonio*,

son plus jeune fils, pénètre dans la prison sous l'habit de la servante, qui portoit à manger à son père, et le fait évader. Sans égards pour la piété filiale, les Génois font pendre le jeune homme aux fenêtres de la prison. Les habitans de *Bonifacio*, presque tous Génois, usèrent d'une vengeance rafinée à l'égard d'*Etienne Sardaignac*, capitaine Corse, qui leur avoit fait beaucoup de mal. Il avoit entre autres vendu aux Turcs plusieurs de leurs concitoyens, ses prisonniers. Quand ils le tinrent, ils l'obligèrent, à force de tourmens, de dresser lui-même une potence, d'y planter l'échelle et de s'y pendre.

Peut-être les Génois auroient-ils mis leur empire en Corse à l'abri des convulsions qui l'ébranloient, en le fondant sur la confiance et l'amour des peuples; mais ils ne songeoient qu'à dominer par la crainte. Ils regardoient cette colonie comme uniquement destinée à l'enrichissement de leur capitale. Il fut défendu aux Corses, sous les plus rigoureuses peines, d'exporter quoique ce fût de leur île autre part qu'à Gênes, où ils étoient obligés de vendre leurs marchandises et productions à vil prix. Dans les années de disette, l'île étoit

dépouillée de ses provisions par une espèce de pillage légal, ensorte que les Corses éprouvoient souvent les horreurs de la famine, tandis que leurs despotes vivoient dans l'abondance. Les malheureux Corses tentèrent souvent les moyens de se délivrer de leur triste esclavage. Quand *Louis XIV* bombarda Gênes, ils s'offrirent à lui; mais il ne les accepta pas. Faute de trouver un maître qui voulut les recevoir, ils se virent dans la nécessité de rester sous la domination Génoise, toujours opprimés, jamais soumis. Cependant il y eut un traité qui promettoit quelque relâche.

Si les jours malheureux étoient marqués chez les Romains avec la pierre noire, ceux qui se sont écoulés depuis que les Corses ont été de nouveau courbés sous le sceptre génois, doivent être marqués avec des traits de sang. Une des conditions du traité avoit été que les Génois ôteroient les armes aux bandits qui s'étoient multipliés pendant la guerre civile, et en délivreroient le pays. Mais ces scélérats, toujours prêts à commettre le crime, étoient précieux à un gouvernement tyrannique. Les commandans génois les ména-

goient donc, et les protégoient d'une manière scandaleuse. Tous les jours on entendoit parler de meurtres qui alarmoient les honnêtes gens. D'un autre côté, la rapacité des receveurs des impôts étoit impitoyable.

1729. Un malheureux paysan, auquel il manquoit deux sols pour completter sa taxe, fut maltraité par le collecteur, C'étoit un vieillard très-pauvre, mais d'excellentes mœurs et fort estimé dans son canton. Il reprocha aux exacteurs leurs extorsions avec une énergie qui fit impression. Dans le même tems, un soldat corse, pour quelque délit militaire, fut condamné au cheval de bois. Les Génois firent, sur ce supplice, ordinairement infligé aux prostituées des armées, des plaisanteries, qui donnèrent lieu à une querelle. Ces deux foibles étincelles furent le commencement de l'incendie, qui embrâsa bientôt toute la Corse. On s'arme de fusils, de vieilles lances rouillées, de haches et de tout ce qu'on trouve sous la main. On s'en sert pour forcer les magasins d'armes plus régulières qu'on se distribue. Ce n'est bientôt plus une troupe sans ordre, sans discipline, c'est une armée qui a des chefs, qui sait choisir des postes,

qui prend des villes, répand des manifestes, et fait voir clairement, par ses prétentions, que ce n'est pas un traité que la nation veut faire avec les Génois, mais qu'elle est déterminée à les chasser entièrement de l'île.

Les Génois, trop foibles pour résister à un pareil torrent, lui opposent des troupes allemandes, qu'ils prennent à leur solde. Loin d'être épouvantés à la vue des bannières impériales, d'être adoucis par une amnistie que le sénat de Gênes leur offre, les Corses, dans une assemblée générale, décident que le premier qui parlera d'accepter cette amnistie, sera puni de mort. Ils envoyent leurs femmes, leurs enfans et les vieillards dans les montagnes, et jurent de s'exposer plutôt à mille morts, que de mettre bas les armes, quelques propositions que fassent les Génois ou les Impériaux. Cependant ceux-ci traitent un accommodement. Comme ils n'avoient pas pour les Corses la haine méprisante des Génois, qu'au contraire, ils leur montroient de la considération et de l'estime, les insulaires, après quatre ans de combats, toujours funestes, quoique glorieux, se laissent

amener à une conciliation sous la garantie de l'empereur.

Mais il n'y a point de garantie contre une animosité réciproque. Après une couple d'années, les troubles mal assoupis se réveillent. Les Corses n'usent plus de ménagemens; sans hésiter, ils abjurent toute dépendance de Gênes, et se déclarent ouvertement souverains, sous la protection *de l'immaculée conception de la bienheureuse vierge Marie*, dont ils peignent l'image sur leurs drapeaux. Les Génois avoient alors peu de partisans dans l'île. Leurs garnisons étoient très foibles. Les insulaires n'avoient besoin que d'empêcher le débarquement des renforts qui pouvoient survenir. Pendant qu'ils se tenoient sur une défensive assez active, arrive un seigneur inconnu, habillé à la *franque*, c'est-à-dire, portant un habit long d'écarlate, avec la canne, l'épée, la perruque et le chapeau. Il avoit une suite de douze personnes, un officier, qui prenoit le titre de lieutenant-colonel, un maître d'hôtel, un major-dôme, un chapelain, un cuisinier, trois esclaves maures et quatre autres domestiques. Il apportoit dix pièces de canon, quatre mille fusils, trois mille paires de sou-

liers, quantité de provisions de bouche et quelque peu d'argent. C'étoit un gentilhomme du comté de la *Mark*, en Westphalie, nommé le baron de *Newhoff*.

Après une vie de chevalier errant, menée en plusieurs contrées de l'Europe, il avoit été retenu pour dettes à Gênes, dans la même prison où étoient renfermés des chefs des mécontens Corses. Il fit connoissance avec eux, leur vanta son crédit dans plusieurs cours, s'offrit de s'intéresser pour eux. Ayant obtenu leur élargissement par la protection de l'empereur, ils procurèrent aussi la liberté du baron, en le faisant cautionner. L'usage qu'il en fit, fut de chercher par-tout de l'argent. A force de promesses, et sans doute par l'appât d'un gros intérêt, il en trouva chez les juifs de Rome et de Livourne, qui fournirent celui dont il avoit besoin pour des provisions de guerre et de bouche. Il les mit sur un vaisseau anglais et débarqua sur la plage d'Aléria.

A son arrivée les Corses crurent voir un Dieu sauveur. Sans trop consulter la prudence, ils proclamèrent le baron, roi de Corse, sous le nom de *Théodore I*. Il se donna tout l'appareil royal, des

gardes, des officiers. Il créa des tribunaux, fit battre monnoie, et bien secondé dans le moment de l'enthousiasme, il prit quelques forteresses aux Génois et les déclara bannis de la Corse, avec défense, sous peine de mort, d'y mettre le pied. Eux de leur côté mirent sa tête à prix. Ressource infâme! trop ordinaire aux républiques, parce qu'on n'y craint pas la représaille.

1738. Les secours qu'avoit apporté le roi *Théodore*, étoient peu considérables; mais il en promettoit à ses nouveaux sujets de beaucoup plus importans. Ils y comptèrent quelque tems. A force d'attendre, leur espérance se ralentit et l'impatience succéda. Craignant quelque mauvaise suite des murmures qui commençoient à éclater, le monarque déclare qu'il va lui-même chercher les secours. Il s'embarque, envoie de tems en tems quelques provisions, et revient avec un vaisseau assez bien chargé. Il devoit payer avec les denrées de l'île. Mais comme il n'y possédoit aucune production, quand il fallut solder le capitaine du vaisseau, il se trouve très-embarrassé. *Théodore* se délivra de ses importunités en le faisant assassiner.

Cette action barbare fit du tort à sa

réputation. Cependant il la soutint quelques tems par des réglemens assez sages. Mais il s'élevoit contre lui un orage plus dangereux que les murmures de quelques mécontens. Comme le baron de *Newhoff* avoit abordé la première fois sur un vaisseau anglais, les Français s'imaginèrent que cette nation rivale avoit des desseins sur la Corse. Ils crurent de la bonne politique de la prévenir. Le monarque Corse instruit de ce dessein s'embarque de nouveau pour aller chercher des provisions en Hollande. Il échappe à une trahison, qui devoit le livrer aux Génois avec le vaisseau sur lequel il comptoit apporter des munitions dans son royaume. Il met pied à terre ; mais il trouve presque toute l'ile assujétie à la France, autant par la persuasion que par la force. Le désolé monarque se sauve au plus vîte, promène de port en port ses espérances et ses promesses, n'obtient rien nulle part, se retire en Angleterre où il contracte des dettes et est mis en prison.

Il y resta plusieurs années, invoquant inutilement la commisération de l'univers, où il faisoit répandre les sollicitations les plus pathétiques. Elles réussirent en partie. Il lui vint quelques som-

mes, dont ses créanciers se contentèrent. On lui rendit la liberté. Il y paroissoit peu sensible. Ses malheurs avoient jeté un voile sur son ame. La seule chose qui put éclaircir le sombre de ses idées, c'étoit de lui parler des Corses. Sa tendresse pour eux doit lui donner quelque part à la reconnoissance de la nation. Son épitaphe trace toute sa vie en deux mots. On la lit à Londres sur un tombeau très simple en ces termes: *Le sort lui accorda un royaume et lui refusa du pain.*

1744. Les Français tentèrent, comme les Allemands, de raccommoder les Corses avec les Génois. Les insulaires s'abandonnèrent à la décision du roi très chrétien. Mais quand il fallut signer le traité qui les remettoit sous le joug de leurs anciens maîtres, ils accompagnèrent leur consentement de ces mots: *Contre notre propre volonté, et comme on va à la mort.* Une pareille soumission ne pouvoit pas durer. Aussi quand les Français eurent retiré leurs troupes, la nation se remit en posture contre les Génois. Elle prit pour chef un noble nommé *Gaffori*. Déjà échappé une fois aux chaînes de ses ennemis, il rapporta contre eux la haine qu'il avoit sucée avec le

lait, et la nourrit par ses discours et ses actions dans le cœur de ses compatriotes.

Gaffori étoit intrépide et inébranlable dans ses desseins. Un jour qu'il assiégeoit une forteresse, les Génois qui la défendoient avoient pris dans une sortie un de ses enfans à la mamelle. Ils eurent la lâcheté de menacer le père, s'il continuoit de tirer, d'exposer l'enfant aux boulets sur les murs, et la cruauté d'exécuter leur menace. *Gaffori*, plus attaché à sa patrie qu'à sa famille, continua son feu. Heureusement l'enfant ne fut point atteint. Le général corse prit le château, et toute la honte resta aux Génois. Ne pouvant vaincre loyalement ce brave capitaine, ils le firent assassiner.

Après la mort de *Gaffori*, les Corses tombèrent dans une anarchie, ou un défaut absolu de gouvernement. Ils ne savoient auquel s'arrêter. Enfin ils nommèrent des magistrats. Mauvaise administration dans un moment de crise, où ils auroient eu besoin d'un dictateur plutôt que d'un sénat. *Clément Paoli*, un de ces jurisconsultes, sentit l'inconvénient. Il avoit à Naples un frère nommé *Pascal* qui s'y étoit

réfugié, après s'être distingué dans sa patrie par des exploits qui l'avoient fait regarder par les Génois comme dangereux. En conséquence ceux-ci avoient obtenu des Français, quand ils firent l'accord entre les deux peuples, de reléguer *Pascal Paoli*. Son frère le rappella. Il revint, desiré par la nation, auprès de laquelle *Clément* avoit préparé les voies, et fut général. Cette dignité plus onéreuse que brillante lui fut cependant enviée par plusieurs compétiteurs, dont il triompha, quoiqu'ils eussent l'avantage de se faire soutenir par les armes et les intrigues génoises.

Paoli se conduisit assez bien dans le conseil et à l'armée, pour inquiéter les Génois. Leurs craintes les déterminèrent à envoyer encore une députation solennelle, chargée d'offrir la paix et d'en traiter. Elle fut mal reçue. Les Corses ne voulurent rien entendre, s'ils n'étoient reconnus *nation libre et indépendante*. Les harangeurs leur présentoient dans des discours pleins d'enthousiasme l'appât et les charmes de la liberté. Afin de les embrâser du beau feu de la gloire, *Paoli* fit demander à tous les curés les noms de ceux qui avoient perdu la vie pour la défense

de la patrie, et les fit inscrire dans des dyptiques qu'il rendit publics. Le zèle patriotique produisit des exploits au-dessus de l'espérance. Le général enrégimenta les nationaux, disciplina ses troupes, fit battre monnoie, composa un conseil d'où sortirent de sages réglemens pour les impôts et les autres parties de l'administration. *Paoli* parcourut son île, l'épée d'une main, la loi de l'autre, par-tout craint et respecté.

Il étoit prêt à donner consistance à tous ses établissemens, lorsqu'il apprit que les Génois, toujours acharnés à leur proie, venoient de traiter avec la France et en obtenoient du secours. A l'arrivée des troupes françaises, la vigueur que *Paoli* n'étoit plus en état de montrer, il la remplaça par les égards de la politique. Il écouta des propositions de paix. Elles n'eurent point de succès, parce que les Corses posoient toujours pour préliminaire, la reconnoissance de leur indépendance. Les négociateurs français se rabattirent à des conditions qu'ils croyoient recevables, savoir que les Génois se contenteroient d'un hommage et de quelques places en souveraineté. Les Corses 1764.

tinrent ferme à ne pas vouloir de maîtres chez eux.

Cependant il fallut bien en souffrir, quand il leur fut signifié que Gênes renonçoit à la propriété de l'île, et en avoit traité avec la France. Les Corses ne subirent point aussitôt la loi qui leur étoit imposée. Ils se défendirent, eurent même des succès. Mais les forces étoient trop disproportionnées. Paoli poursuivi avec persévérance, fut contraint d'abandonner sa chère patrie. Il se sauva sur un vaisseau Anglais, stationné pour le recevoir à la dernière extrémité. Son arrivée à Livourne eut plutôt l'air d'un triomphe que d'une fuite. Les bâtimens anglais étoient pavoisés, et le saluèrent de toute leur artillerie. Le peuple se précipita en foule vers le Môle, pour voir cet illustre défenseur de la Corse.

Ainsi cette île si souvent, si longtems disputée, a passé en 1769 sous la domination française, comme faisant partie du royaume. Heureuse, puisqu'elle n'a jamais pu être sa maîtresse; heureuse, si ce sont ses derniers maîtres!

PARME ET PLAISANCE.

Parme et Plaisance, entre le Milanais, le Pavesan, l'état de Gênes et le duché de Modène.

La république romaine, cet édifice colossal, en s'écroulant, a, pour ainsi dire, jonché l'Italie de matériaux qui ont servi à en construire de semblables, dans des proportions différentes. Il convient de mettre sous les yeux ces petits états dont l'existence politique présente des vicissitudes qui ne sont pas sans intérêt. L'auteur de la nature n'est pas moins admirable dans le ciron que dans l'éléphant.

Parme et Plaisance, deux états réunis, et qui ne sont presque jamais séparés, offrent, sur une petite surface, un sol fertile et d'excellens pâturages, où s'engraisse un bétail nombreux. Placé au bas de l'Apennin, ce pays est bien arrosé. On y trouve des salines et des minéraux. Parme contient plusieurs monumens curieux, entre autres le théâtre, qui passe pour le plus beau d'Italie. Les églises sont vastes et bien décorées. Le peuple a du goût pour les arts. Il passe pour indolent. On remarque qu'il n'est pas entiché du vice de jalousie, comme les autres Italiens. Le *Parmesan* et le

Correge, ont illustré Parme par leur pinceau. Plaisance tire son nom de l'agrément de sa situation. A ce présent de la nature se joignent des chefs-d'œuvres de l'art, propres à satisfaire l'œil du curieux, tels que le palais ducal, qui recelle une infinité de raretés, et deux statues de bronze, des princes *Farnèse*, admirées des connoisseurs.

Après avoir fait partie de l'exarchat de Ravenne, ensuite du royaume des Lombards, puis de l'empire de Charlemagne, et de ses successeurs, Parme et Plaisance se sont érigées en républiques vers 1180. Elles se sont fait gouverner par des magistrats que l'on nommoit *consuls*. L'administration de la justice, étoit confiée à un *podestat*, qui s'est quelquefois mêlé du gouvernement, quoiqu'on le prît étranger, afin qu'il eût moins d'influence dans l'administration. Cette petite république a souvent été en guerre avec ses voisines. Des intérêts mercantiles, des querelles de familles, suffisoient pour leur mettre les armes à la main, et quoique livrés entre des troupes peu considérables, les combats n'en étoient pas moins meurtriers.

Les factions Guelfes et Gibelines,

c'est-à-dire, impériales et papales, ont exercé leur fureur dans Parme et Plaisance. L'empereur Frédéric y fit dominer la sienne. Il en chassa toutes les familles qui n'étoient pas de son parti. Après l'expulsion prononcée, tous ceux qu'il y trouva encore, et qu'il regardoit comme suspects, il leur faisoit couper une main et un pied, et les renvoyoit ainsi mutilés. Au commencement du treizième siècle, un podestat, noble Parmesan, nommé *Giberto*, s'empara de l'autorité. Il la garda six ans, rendit le peuple heureux pendant deux, et abusa de son pouvoir pendant quatre. On recourut à un podestat étranger. *Frandelata*, tiré de pistoye, étoit en place pendant la manie des flagellans. Il se fit très-considérer, et eut beaucoup de puissance, parce qu'il se donnoit la discipline le long des rues, d'une manière très-sévère; le peuple l'admiroit, l'imitoit, et n'avoit garde d'hésiter sur les ordres d'un si saint homme.

En 1263, la rivalité des deux podestats, dont l'élection s'étoit croisée, causa une guerre civile dans Parme. On se battit avec acharnement. Dans le tumulte, le feu prit aux maisons,

et les flammes endommagèrent une partie de la ville. Revenu à récipiscence, après trois jours de cruelles hostilités, le peuple fit justice de ceux qui l'avoient frénétisé, chassa les concurrens, s'empara du gouvernement, et établit un nouvel ordre de magistrats, tirés des principaux plébéïens.

Ce gouvernement fut prospère. La république se trouva en état de faire glorieusement la paix et la guerre. La bonne intelligence régna entre les citoyens. Le commerce fleurit. Parme et Plaisance jouèrent un rôle important dans la ligue de Lombardie, formée vers 1282 pour diminuer le pouvoir des empereurs en Italie. Comme les papes avoient le plus grand intérêt au déchet de cette puissance, ils flattèrent les Parmesans et les Plaisantins, dont ils tiroient des secours. Ceux-ci de leur côté s'attachèrent aux souverains pontifes, et y prirent tant de confiance qu'ils en vinrent à recevoir le podestat de leur main, sans cependant renoncer au gouvernement populaire. Il y avoit pour les troupes un *capitaine*; mais il arriva quelquefois que le podestat se chargea du commandement.

Au commencement du quatorzième

siècle, un nommé *Pérégrino*, apparemment du peuple, réunit les deux titres, au grand mécontentement des nobles. Le *capitaine-podestat* se méfiant de leurs mauvaises dispositions, fit abattre les tours et les fortifications dont les nobles entouroient leurs maisons. Ils ne souffrirent point patiemment cette exécution. Il y eut résistance, dont la commune de Parme triompha. Elle chassa les nobles, l'évêque à la tête. Cette expulsion donna lieu à des hostilités audehors, et à des conspirations au-dedans. La paix se rétablit par l'admission des nobles les moins dangereux, et par la réintégration dans leurs maisons et leurs biens. La commune resta maîtresse.

Les Parmesans et les Plaisantins, si unis, se brouillèrent vers le milieu du quatorzième siècle. Parme appréhendant les efforts des Florentins, réunit tout le pouvoir sur la tête de *Gilbert Corrège*, très-ami des nobles, s'il ne l'étoit pas lui-même. Ainsi la crainte fit un maître, comme un poëte a dit qu'elle fit les dieux. Au lieu de combattre Plaisance, *Corrège* fut assez adroit pour gagner la noblesse. Il s'y fit nommer *protecteur*. Son autorité

éprouva des contradictions. Dans une de ces circonstances, *Corrège* abdiqua le *protectorat*, et prit le titre populaire de *Prévôt des Marchands*. Mais si-tôt qu'il put cesser d'être modeste, il se décora de nouveau du nom fastueux de *protecteur*. Lui et ses successeurs, sous différentes dénominations de *podestats*, de *capitaines-consuls*, et autres semblables, jouirent pendant cent ans environ de l'autorité absolue dans Parme et Plaisance. Ces deux villes perdirent même le nom de république.

Enfin, en 1510, le pape *Jules II* prétendit prouver à *Maximilien*, grand-père de *Charles-Quint*, que Plaisance avoit été donnée au Saint-Siége, par *Charlemagne*. De plus, que c'étoit un démembrement des Etats de la comtesse *Matilde*, concédés par elle au siége apostolique. L'empereur qui ne demandoit pas mieux que d'être persuadé, reconnut volontiers *Jules*, propriétaire de Plaisance. Ce pape, peu scrupuleux, s'adjugea aussi Parme,
1545. par convenance. *Paul III*, se trouvant en main ces deux belles propriétés, les fit passer dans celles de *Louis Farnèse*, son fils naturel, ou

légitime, car quelques écrivains disent qu'il l'avoit eu d'un mariage secret, contracté dans sa jeunesse.

Ce prince vicieux et débauché fut assassiné, et laissa à *Octavio*, son fils, ses petits états, diminué de Plaisance, dont l'empereur s'empara : il ne la lui rendit pas, malgré ses instances, et quoiqu'il fût son gendre; *Octavio* n'est connu que pour avoir été le père d'*Alexandre Farnèse*, célèbre par ses exploits en France. En reconnoissance de ses services dans les Pays-Bas, *Philippe II* lui restitua Plaisance. Sous *Ranuce premier*, son fils, Parme et Plaisance furent tranquilles; mais sous *Odoard* ou *Edoard*, ces deux villes éprouvèrent le sort des petits états, forcés d'entrer dans la querelle des grands.

Octavio. 1547. Alexandre. 1586. Ranuce I. 1592.

Odoard crut devoir prendre le parti des Français. Les Espagnols ravagèrent son territoire. Délivré d'eux par un traité, ce prince eut guerre avec le pape. Il ne s'agissoit pas de la possession d'un royaume, mais de la propriété de quelques villages, ou même de quelques arpens de terre. Cependant on déploya dans la négociation à ce sujet, toutes les ruses d'une profonde politique.

Odoard. 1622. Ranuce II. 1646. François. 1694. Antoine. 1727.

Ranuce II, fils d'*Odoard*, sur un petit théâtre, joua un rôle distingué. Ce fut un grand prince, puisqu'il enrichit ses sujets et sut les rendre heureux. *François* son fils, se trouvant sans enfans mâles, maria *Elisabeth* sa fille à son frére *Antoine*. Celui-ci devenu par la mort de son frere, possesseur de Parme et de Plaisance, fut le triste témoin de dispositions funéraires, qui précédèrent sa mort, et qui par un arrangement des puissances, adjugeoient ses états, après son décès, à la brancheEspagnoledeBourbon. *Dom Carlos* en prit possession en 1731, les céda à son frère *Dom Philippe*, en 1749, auquel a succédé *Dom Ferdinand*, son fils, en 1765.

FERRARE, MODÈNE, REGGIO.

Ferrarois, entre le Mantouan, Bolonais, la Romagne et le golfe de Venise. Modennois, entre le Mantouan, la Toscane, le Bolonais et le Parmesan.

Il y a beaucoup et très-peu de chose à dire de Ferrare, Modène et Reggio, selon la manière dont on envisage l'histoire de ces villes. Si on la considère en annalistes curieux de faits rares et intéressans, rien de si stérile. Si on veut l'approfondir en généalogistes, on trouvera à se satisfaire, dans la succession non interrompue de la maison d'*Est*,

qui a possédé ces états depuis *Azon*, tige de la famille, dont on place la mort en 970. La plupart de ces princes ont vécu en bons particuliers, faisant leur bonheur de celui des personnes qui les environnoient. Quelques cadets peu avantagés de la fortune, se sont faits de la réputation à la guerre, et ont acquis des états brillans chez les étrangers. Une chose à l'avantage des princes d'*Est*, c'est que quand les papes ont entrepris de revendiquer les états de ces princes comme fiefs et possessions de l'église, les Ferrarois, Modénois, ceux de Reggio, de Calvi, de la Mirandole, et de tout cet arrondissement, se sont toujours élevés contre les prétentions des souverains pontifes, et ont préféré de rester sous la domination de leurs anciens seigneurs.

Reggio, près de Modène.

La famille d'*Est*, venue d'Allemagne, disent les uns, d'autres, d'une maison déjà illustre en Italie, dans le dixième siècle, mais protégée par l'empereur *Othon Ier*, n'offre une descendance exacte et suivie, que depuis *Azon* ou *Athon VI* ou *Azotin*, qualifié marquis d'Est, en 1196. Sa bonne intelligence avec les empereurs et les papes, lui valut, de la part de ces deux puis-

Azon VI. 1196.
Aldobrandin I. 1212.
Azon VII. 1215.
Obison II. 1264.
Azon VIII. 1293.
Foulques. 1308.

sances, une augmentation d'états dans la marche d'Ancône. Il en laissa la jouissance pacifique à *Aldobrandin Ier*, son fils, qui n'eut qu'une fille. Ses états passèrent à *Azon VIII Novello* ou *le jeune*, son frère, qui essuya des révoltes, fut chassé de Ferrare, y rentra. Faute d'enfans, *Obison II*, son neveu, lui succéda. Deux de ses frères, nommés *François* et *Aldobrandin*, voulurent partager ses états; mais il renoncèrent à leurs prétentions par un accord qui, apparemment, n'appaisa pas le ressentiment d'*Azon*, puisque n'ayant pas d'enfans légitimes, il donna ses états à *Foulques*, fils d'un de ses bâtards, qu'il mit en possession de son vivant.

Renaud et Obison III. 1317.
Aldobrandin III. 1352.
Nicolas II. 1461.
Albert. 1383.
Nicolas III. 1393.
Lionel. 1441

Les neveux *Renaud* et *Obison*, fils d'*Aldobrandin*, ne souffrirent pas patiemment cette préférence. Ils armèrent. Les papes et les Vénitiens secondèrent alternativement les prétendans. Enfin, ils l'emportèrent sur le bâtard. *Obison* survécut à son frère, et laissa une nombreuse postérité, de sa maîtresse, qui étoit devenue sa femme légitime. *Aldobrandin II*, son fils aîné, lui succéda; mais quoiqu'il laissât lui-même un héritier, nommé *Obison*,

Nicolas, oncle du jeune prince et fils d'*Obison III*, s'empara des états de son frère, au préjudice de son neveu, et fut imité par son frère *Albert*. Les seigneurs sous lui firent quelques tentatives en faveur d'*Obison*; mais elles réussirent si peu, qu'il se trouva en état de laisser ses souverainetés à *Nicolas III*, enfant de neuf ans, dont la minorité, protégée par les Vénitiens, ne fut pas troublée. Ce prince eut grande part aux guerres qui agitèrent l'Italie de son tems. Il étoit fort estimé des princes voisins. Ses grandes qualités ne le mirent pas à l'abri de la mauvaise conduite et de l'infidélité de sa femme. En 1426, il fit trancher la tête à sa seconde femme, *Parasina de Malatesta*, et à *Hugues*, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. Comme deux fils légitimes qu'il avoit, étoient encore enfans quand il mourut, il laissa ses états à *Lionel*, un de ses fils naturels, qui étoient au nombre de quatre.

A *Lionel*, succéda encore un autre fils naturel de *Nicolas*, nommé *Borso*, qui procura aux marquisats de Ferrare, Modène et Reggio, le titre de Duché, que le pape *Sixte IV* lui accorda. Après

Borso. 1450. Hercule I. 1471. Alphonse. 1505.

lui, la ligne légitime reprend sa place, en la personne d'*Hercule*, fils de *Nicolas*, auquel succéda son fils *Alphonse*. Celui-ci eut à disputer l'intégrité de ses états contre trois papes, *Jules II*, *Léon X* et *Clément VII*, qui vouloient lui enlever, l'un Ferrare, l'autre Modène. Il eut beaucoup de peine à les sauver de leurs griffes, si on peut s'exprimer ainsi, d'après une médaille qu'il fit frapper à la mort de *Léon X*. On y voyoit un homme qui tiroit un agneau de la griffe d'un lion, avec ces mots au-dessous: de *Manu Leonis*. Il avoit épousé la célèbre *Lucrèce Borgia*, fille d'*Alexandre VI*, et étoit son quatrième mari.

Hercule II. 1554. Alphonse II 1559. Il en eut trois fils, dont *Hercule*, l'aîné, lui succéda. Il défendit long-tems la pleine souveraineté de ses états, sans dépendance contre les prétentions des papes; mais enfin il se soumit à ne posséder qu'en vertu de l'investiture donnée aux princes de sa maison, par *Alexandre VI*, et que *Paul III* renouvella pour lui en 1539. Son fils, *Alphonse II*, fit enfermer le *Tasse* dans l'hôpital des foux, pour avoir apparemment laissé trop apercevoir qu'il plaisoit à *Léonore*, sœur du prince;

l'exemple d'*Ovide*, que le *Tasse*, en qualité de poëte devoit connoître, ne l'avoit pas corrigé.

César, petit-fils d'*Alphonse Ier.*, auquel le défunt avoit légué ses états, ne s'en mit pas en possession sans contradiction de la part de *Clément VIII*, qui prétendit qu'ils étoient dévolus au St.-Siége, parce que la ligne directe étoit finie. Les efforts du pape obligèrent *César* de céder Ferrare, que le pontife réunit aux domaines de l'église. Le duc, dépouillé, se retira à Modène, où il fixa son séjour. *Alphonse III*, son fils, étoit peu capable de revendiquer le Ferrarois échappé à son père, puisque lui-même abdiqua le Modénois, en se faisant capucin. Il fut très-fervent religieux, et mourut dans le cours d'une mission. On remarque que son fils, *François Ier.*, dans les guerres longues et fréquentes où l'entraînèrent des liaisons, tantôt avec les Français, tantôt avec les Espagnols, ménagea toujours les lieux saints et les choses sacrées, et punit sévèrement ceux qui leur manquoient de respect.

César Ier. 1597. Alphonse III. François Ier. 1629.

Les deux princes suivans, *Alphonse IV* et *François II*, fils et petit-fils de *François I*., moururent tous deux

Alphonse IV. 1658. François II. 1662. Renaud. 1692.

François 1694. Hercule Renaud. 1761.

jeunes, de la goutte. Le dernier ne laissa pas d'enfans. Ses états passèrent à *Renaud*, son oncle, fils de *François Ier*. Ce prince, ainsi que *François-Marie*, son fils, a presque toujours été le jouet des puissances voisines. L'un et l'autre chassés de leurs états se retiroient chez les autres, et rentroient dans leur capitale, tantôt par des traités, tantôt sans conditions, comme on revient d'un voyage, sitôt que la paix le permettoit. Leurs peuples n'ont jamais paru fort affectionnés à ces princes, d'ailleurs assez indifférens pour eux.

A *François-Marie* a succédé *Hercule-Renaud*. Ce prince n'a eu qu'une fille qu'il a mariée à un prince de la maison d'Autriche, à laquelle les états de la maison d'Est sont reversibles.

BOLOGNE.

Bologne, dans l'état ecclésiastique.

Bologne est surnommée *la Grasse*. Cette épithète indique la fertilité de son territoire. Les Toscans, qui l'avoient bâtie, en furent chassés par les Gaulois. Ceux-ci éprouvèrent le même sort de la part des Romains, qui y placèrent une colonie. Elle a fait partie de l'exarchat de Ravenne. *Charlemagne* y éta-

blit des comtes et des marquis. Elle devint vers 962 une ville libre, gouvernée par un sénat partagé en trois conseils, dont l'un fut nommé *spécial*, l'autre *général*, et le dernier *conseil de créance*. Les Sénateurs étant choisis parmi les citoyens les plus respectables et les plus habiles, cette forme de gouvernement étoit aristocratique.

Le chef, ou président de ces conseils, se nommoit *Préteur*. L'évêque *Gérard*, en 1192, se fit assez estimer pour qu'on réunît sur sa tète deux autorités. Cela ne fut pas plutôt fait, que les nobles s'en repentirent, parce qu'ils virent que le prélat inclinoit à donner du pouvoir au peuple. Ils le bannirent, et choisirent un *Préteur* étranger. Celui-ci ne leur convint pas mieux que l'évêque. Ils s'en débarrassèrent de même, mais avec plus de violence; car sur conviction qu'il s'étoit laissé corrompre, apparemment par des repas et la bonne chère, les Bolonais, avant que de le chasser, lui firent arracher toutes les dents.

Long-tems il n'y eut ni justice, ni ordre dans Bologne. On ne connoissoit d'autre manière de se mettre à l'abri des vexations, que de faire de ses mai-

sons des forteresses, par le moyen des tours dont on les environnoit. La femme d'un Bolonais, nommée *Garisenda*, trouva un expédient meilleur que ces fortifications. Son mari avoit été chassé de Bologne par une faction ennemie. Pendant son exil, il envoyoit à sa femme de l'argent pour fortifier sa maison. Le tems de son bannissement expiré, il croyoit rentrer chez lui comme dans une citadelle. En arrivant, il cherche envain les fortifications qu'il avoit commandées. N'en voyant pas, il fait à sa femme des reproches de sa négligence. *Garisenda* le prend par la main, et le conduit dans une vaste cour, où il trouve une multitude de citoyens qu'elle avoit gagnés par ses largesses. « Voilà, « lui dit-elle, les meilleurs moyens de « défense, servez-vous-en ». Il les employa si bien, qu'il chassa ses ennemis à leur tour.

De la puissance d'un *Préteur*, Bologne passa sous celle d'un *Podestat*. La police devoit être difficile dans une ville où on comptoit dix mille étudians en droit. Ce concours étoit attiré par la réputation des professeurs. Bologne trouvant de l'avantage dans cette multitude de consommateurs, payoit bien

les maîtres, et s'attachoit les meilleurs, dont la renommée garnissoit les écoles. On ne voit pas que cette foule de jeunesse ait nui à sa tranquillité, parce qu'elle étoit prudemment contenue. Cette ville a été de tems en tems exposée à des révolutions de gouvernement; mais elles se faisoient sans commotion. En 1228, au *Préteur* on joignit vingt-quatre assesseurs, qu'on nomma *Anciens*, et on institua deux conseils. Le premier, composé de ces *anciens*, des *consuls*, des marchands, des *maîtres* des corps d'orfévrerie et d'armurerie, sans doute les métiers les plus importans de la ville, les *gonfaloniers* du peuple et de leurs conseillers. Le second, nommé le *Grand*, parce qu'il admettoit presque tout le peuple. Alors les Bolonais prirent ce titre républicain : *La communauté et le peuple de Bologne.*

Comme Parme s'étoit laissé dominer par un Flagellant, Bologne se laissa enthousiasmer par un prédicateur, nommé *Jean de Vicence.* Qu'il ait pris de l'ascendant sur le peuple, la chose n'est pas étonnante; mais on doit être surpris du pouvoir qu'il s'arrogea sur le podestat et les magistrats, de manière qu'il devint maître absolu du gouvernement.

Il donna la liberté à tous les débiteurs détenus en prison, et les affranchit de leurs dettes. Il revisoit les loix, et y faisoit des changemens à sa volonté. Il prêcha un jour avec tant de véhémence contre l'usure, que le peuple, emporté par son zèle, alla piller la maison d'un usurier dans le voisinage. Il auroit mieux valu, mais sans doute il auroit été plus difficile que le fruit de ce discours eût été la conversion de l'usurier, et une ample restitution.

En 1225, on créa un *capitaine du peuple;* il paroît que c'étoit pour opposer au podestat, trop dévoué à la noblesse. Ainsi le gouvernement devint mi-partie aristocratique et démocratique. Sans doute le caractère doux des Bolonais le rendoit propre à ce mélange. Ils vivoient dans une paix admirée de leurs voisins. Leur équité inspiroit une telle confiance, que souvent ils ont été choisis pour arbitres des peuples qui les environnoient. Un citoyen voulut leur forger des fers. *Bentivoglio* se fit de sa maison une citadelle, et commença à gouverner despotiquement. Sa souveraineté ne dura que deux jours. Il fut assassiné, et on démolit sa forteresse.

Cependant toute domination n'étoit pas désagréable aux Bolonais; mais ils la vouloient douce et acceptée sans violence. Telle est celle des papes, à laquelle ils se sont soumis dès 1578. Quelquefois ils l'ont répudiée; mais ils y sont toujours revenus. Ils vivent encore sous ces lois, que les souverains pontifes ont soin de rendre agréables. Ils ont conservé aux Bolonais leur sénat et leurs privilèges, et ont grand soin d'y envoyer pour gouverneurs les prélats les plus capables de conserver au saint-siége l'attachement et l'estime de ce peuple. Aussi, sans être entièrement libre, il jouit des principaux apanages de la liberté, la paix et la sureté.

MILAN.

Le Milanez est, de tous les pays d'Italie, le plus agréable pour les commodités de la vie. Le climat doux et tempéré n'est sujet ni aux grands froids, ni aux grandes chaleurs. Sa situation au centre de l'Italie, l'a exposé à une distinction onéreuse; c'est qu'aucune de ces contrées n'a plus souffert des ravages de la guerre; mais tant est grande la fertilité du sol, une courte

Milanez, entre le Piémont, les grisons, les états de Venise, Mantoue et Gênes.

paix lui rend tous les honneurs et les avantages de l'abondance. L'industrie du peuple équivaut à la générosité de la nature, et fait pencher, en faveur des Milanais, la balance du commerce. Milan est célèbre par sa population, ses beaux édifices, sur-tout son dôme, qui est l'église principale, la bibliothèque ambroisienne, riche en manuscrits, ornée d'une collection des tableaux des grands maîtres, accompagnés d'un cabinet de médailles, de physique, d'un observatoire, et d'un jardin des plantes. Ce superbe établissement est dû au cardinal *Frédéric Borromée.* A Milan, la noblesse est généreuse, magnifique, accueillante, le peuple doux et affable; mais il ne faut le choquer ni par la rudesse des manières, ni par le surhaussement des taxes. Le défaut de précautions, à cet égard, a souvent causé des troubles.

De l'école de Milan, nommée l'*Ecole lombarde*, sont sortis d'excellens peintres. Les belles-lettres y sont cultivées avec succès, ainsi que les hautes sciences. Le commerce y fleurit. Il est très-considérable en soie crue et travaillée, en galons, broderies, dentelles, et autres objets de luxe. En général, la ferti-

lité du sol en fruits, légumes, graines, bestiaux, est telle que, leurs provisions prises, les Milanais trouvent encore considérablement à exporter. Les principales villes de l'état de Milan, sont *Pavie*, munie contre l'ignorance et la violence, par une université, et une citadelle. *Lodi* qui fournit d'excellens fromages, *Crémone*, *Côme*, *Novare*, *Vigevano*, *Mortare*, *Cortone*, *Bobio*. Il n'y a pas une de ces villes, qui n'ait pour les curieux, ou les friands, son motif de célébrité. *Alexandrie* est ainsi nommée, non en mémoire du conquérant de l'Asie, mais du pape *Alexandre III*, qui a contribué à sa fondation.

Celle de Milan remonte à la plus haute antiquité. Elle étoit capitale de l'*Insubrie*, et déjà considérable lors de l'irruption de *Brennus* et de *Bellovese*, les premiers Gaulois qui se sont faits craindre en Italie. Les Romains traitoient mal les Milanais, dont l'amitié leur étoit suspecte. En revanche les Milanais donnèrent la main à *Annibal*, qui gagna sa première bataille sur le *Tesin*, dans leur voisinage. Ils furent punis de leur affection carthaginoise. Leur pays a été des premiers

réduit en province romaine, mais jamais bien assujéti. Le moindre prétexte leur servoit dans les guerres civiles, et sous les empereurs pour secouer le joug. La religion chrétienne s'y est présentée dès l'an soixante de Jésus-Christ; mais elle y a été long tems languissante. Ensuite son église a produit de grands hommes. *St.-Ambroise*, un de leurs archevêques, est célèbre par l'éminence de ses vertus et de son savoir.

Ver la fin du cinquième siècle, *Odoacre*, roi des Hérules, s'en empara. *Théodoric*, roi des Ostrogots, la prit sur lui, et y fixa sa cour; ce qui n'empêcha pas les Bourguignons de s'en rendre maîtres dans une irruption qu'ils firent en Italie. *Théodoric* prétendit que Milan et d'autres villes s'étoient mal défendues. Il les priva de leurs priviléges, mais il les rendit à la prière des évêques, qu'on nous représente comme des prélats pieux et bienfaisans, qui n'employoient leurs biens qu'au soulagement de leurs diocésains, et qui dans cette occasion rachetèrent de leurs deniers, les prisonniers faits par les Bourguignons.

Théodoric a illustré son séjour à Milan par un acte de justice sévère. Une

veuve vient se plaindre à lui de n'avoir pu depuis trois ans obtenir la décision d'un procès qu'elle avoit contre un magistrat. Le monarque appelle le tribunal, et dit : « Si vous ne jugez demain « cette affaire, je saurai vous faire « justice moi-même. » Les magistrats s'assemblent, et dès le lendemain la sentence est rendue. *Théodoric* fait reparoître les juges, et leur dit encore : « Pourquoi avez-vous prolongé « pendant trois ans une affaire qui ne « vient de vous coûter qu'un mo- « ment ? » Après ce reproche, il leur fait trancher la tête.

Les Milanais, mécontens du gouvernement de *Vitigès*, un des successeurs de *Théodoric*, prièrent *Bélisaire* de les aider à expulser les Goths. Ils furent en effet chassés ; mais ils rentrèrent en force, et massacrèrent tous les habitans, au nombre, dit-on, de trois cents mille. Il ne resta plus de Milan qu'un monceau de ruines. *Narsès*, successeur de *Bélisaire*, la tira en 559 de dessous ses décombres. Redevenue florissante, elle se soumit aux rois Lombards, ensuite à *Grimoalde*, duc de Bénévent, puis revint aux Lombards, jusqu'à ce que leur monarchie fût éteinte par

Charlemagne. Soit qu'il ait donné la souveraineté de Milan aux archevêques, soit qu'ils l'aient usurpé, ils en jouirent après ce prince. Mais le gouvernement restoit entre les mains de deux *consuls* que les prélats nommoient. Ils présentoient en cérémonie à ces magistrats, le glaive de la justice. Il paroît cependant qu'à la fin du dixiéme siècle le peuple de Milan n'étoit pas sans autorité, et qu'il savoit s'indigner de la dépendance. La simple menace de bâtir une citadelle, qui serviroit de frein à cette ville, coûta la vie au duc de Souabe, envoyé par l'empereur, pour y recouvrer son ancienne puissance.

L'archevêque vouloit toujours dominer. Il avoit pour lui les nobles; le peuple repoussoit la crosse devenue oppressive. Pour la première fois on vit, en 991, un combat dans la ville, d'où le prélat et la noblesse furent chassés. Le peuple, appaisé, voulut bien les recevoir. On se souffrit quelque tems; mais entre matières combustibles, la moindre étincelle suffit pour créer un incendie. Un noble frappe un bourgeois; le peuple vole à son secours, et s'engage, par serment, à rester uni. Même ligue

chez les nobles. Ils n'étoient pas les plus forts dans la ville. Contraints d'en sortir, ils l'assiégent. Le blocus dura trois ans. Il aboutit à une pacification telle qu'elle se fait entre personnes qui se craignent plus qu'elles ne s'aiment.

Outre la hauteur déplacée de la noblesse, une des causes principales du mécontentement du peuple, étoit la dépravation des mœurs du clergé de la cathédrale. Cette dissolution scandaleuse fut vivement attaquée par deux diacres d'une vie édifiante, nommés *Landulfe* et *Artalde*. Ils ne manquoient pas d'éloquence; mais ils jugérent à propos d'employer contre ceux qu'ils vouloient réformer, des moyens moins ordinaires. Un simoniaque alléguoit de mauvaises raisons à *Landulfe* : le diacre se dépouille et se donne une rude discipline. La vue de son corps déchiré fait plus d'effet sur le peuple que les meilleures réponses. *Luitprand*, prêtre associé aux deux diacres, dans leurs pieuses intentions déclamant avec ardeur contre l'incontinence d'un clerc, se trouve court en preuves. « Qu'on élève, dit-il, « deux buchers. » Quand ils sont bien enflammés, il passe entre eux sans être, dit-on, endommagé. Cependant, ni lui

ni les compagnons de son zèle enthousiaste, n'étoient pas invulnérables. *Luitprand* fut surpris par des émissaires du clergé, qui lui coupèrent le nez et les oreilles. *Artalde* fut assassiné, et *Landulfe* mourut des meurtrisures et déchirures de sa flagellation. Mais de gré ou de force, l'archevêque et les chanoines, sur lesquels tomboient les principaux reproches, se réformèrent.

On accorde à Milan l'honneur d'avoir donné en Italie, le signal de la liberté, en 1106. Cette ville cassa les officiers impériaux, créa deux consuls, et se choisit plusieurs officiers pour l'administration de la justice, de la guerre et des finances. Ainsi s'établit le gouvernement républicain. L'empereur *Frédéric Barberousse*, très-irrité de l'exemple d'indépendance que cette ville donnoit, tourna contre elle toutes ses forces. Les Allemands abattirent les arbres, arrachèrent les vignes, ravagèrent la campagne auprès, et fermèrent au loin, toutes les issues. Une ville populeuse attaquée ainsi, ne peut résister long tems. Milan, pressée par la famine, se rendit. Les conditions furent dures. L'empereur la priva de tous ses priviléges, et exigea de plus que

l'archevêque et le clergé, avec les reliques, les consuls et la noblesse en habits de cérémonie, nuds pieds, les epées sur le col, et le peuple la corde au cou, viendroient à son camp, lui demander pardon. Pour rendre la pénitence plus pénible, il s'éloigna d'une lieue et demie, et fit passer les supplians entre ses soldats sous les armes.

Sans doute le ressentiment d'un châtiment si humiliant resta profondément gravé dans le cœur des Milanais. Quand ils se crurent en force, ils se vengèrent, non seulement en secouant le joug, mais encore en chassant de la ville l'impératrice montée sur un âne, le visage tourné vers la queue. L'empereur jura que jamais pareil spectacle ne se reproduiroit dans Milan ; et afin de rendre sa parole invariable, ayant repris cette ville ; il la détruisit de fond en comble, fit passer la charrue, et semer du sel sur ses ruines. Cependant il y a lieu de croire que la colère du prince s'exerça seulement sur les murailles, puisqu'on trouve encore à Milan des monumens antérieurs à cet évènement. Débarrassés de leurs anciennes bornes, les habitans agrandirent leur enceinte, et contre l'intention de *Frédéric*, Milan n'en devint que plus considérable.

Elle recouvra aussi une partie des seigneuries et des juridiction qu'elle avoit possédées, et fit entrer plusieurs villes sous sa domination. L'administration de cet état nécessitoit des emplois honorables qui étoient en même tems lucratifs. La noblesse se les attribuoit tous : les plébéïens prétendoient y avoir part, premier sujet de dispute. Une ancienne loi lombarde donnoit aux nobles le privilége d'en être quitte pour une amende quand ils tuoient un homme du peuple, second sujet de querelle, parce que les nobles voulurent réduire à l'amende le châtiment d'un noble meurtrier, et que le peuple exigeoit la peine capitale. Le peuple voulut saisir le coupable, la noblesse le défendit, on prit les armes. Le peuple se donna un capitaine nommé *Martin Turriani*, ou *de la Torré*. Il mit hors de la ville toute la faction des nobles, et l'archevêque qui la soutenoit. Le prélat mourut dans son exil. *Turriani* et le clergé se crurent en droit de lui donner un successeur. Chacun nomma le sien : celui du capitaine étoit prêt à prévaloir ; mais un légat du pape qui étoit dans la ville, craignant que l'autorité du capitaine ne devînt trop prépondérante par l'influence d'un arche-

vêque qui lui devroit son élévation, exhorta le peuple à s'emparer de l'élection. Il nomma *Othon Visconti.*

Il étoit né dans le petit village d'Invori, près du lac Majeur, d'une famille honnête, mais peu riche. *Visconti* s'attacha, dès sa jeunesse, à la cour de Rome, et s'y fit estimer, autant par les graces, que par la solidité de son esprit. Il fut employé dans les grandes affaires, et jugé propre, quand l'archevêché de Milan vaqua à tenir la balance entre les factions *Turriani* et *Sepri* qui partageoient la ville.

Martyr de la Torré. 1257. Philippe de la Torré. 1263. Napi ou Napo-Léon. 1265.

La Torré étoit ennemi déclaré de la noblesse. Il lui fit tout le mal qu'il put. *Philippe*, son frère, qui lui succéda, la laissa respirer; mais la haine contre elle se reproduisit avec fureur sous *Napi* ou *Napo-Léon*, successeur de *Philippe*. Selon son penchant à la douceur, et aussi suivant les régles de la politique, *Visconti* se déclara pour les opprimés. Cette prédilection offensa *Napi*. Il força l'archevêque de quitter la ville avec les plus distingués de ses protégés; mais le prélat s'y étoit déjà fait beaucoup de partisans dans le peuple, par ses belles qualités et sa bienfaisance. Cependant cette inclination

n'empêcha pas que ce même peuple, sous le joug de *Napi*, ne se laissât mettre les armes à la main contre *Visconti*, pour lequel il faisoit intérieurement des voeux.

Napi, maître de toutes les forces du Milanez, fut toujours victorieux. Mais ne se croyant pas assuré dans sa domination tant qu'il auroit à combattre l'intrépidité et les ressources de *Visconti*, il mit sa tête à prix. Cette barbarie excita des murmures dans Milan. Le capitaine s'aperçut qu'il perdoit la confiance des citoyens. Prêt à sortir de la ville au devant de *Visconti*, qui se présentoit à la tête d'une armée, ramassée par les exilés, il y laissa une forte garnison pour contenir le peuple. La fortune lui fut encore favorable; mais il usa cruellement de sa victoire. Trente-quatre nobles avoient été pris les armes à la main. Entre eux se trouvoit un neveu de *Visconti*. *Napi* leur fit trancher la tête, et envoya leurs corps à Milan pour être renfermés dans les tombeaux de leurs ancêtres. Ce convoi funèbre toucha le peuple; peut-être se seroit-il levé contre le bourreau, si son frère qu'il avoit laissé dans la ville, ne l'eût comprimé par la crainte. De son côté, celui-ci remplissoit les prisons de

ceux qui lui étoient suspects, et marquoit chaque jour par des exécutions sanglantes. En apprenant ces atrocités, *Visconti* dit : « Je ne doute pas à pré-
« sent que les Turriani, en punition de
« leur barbarie, n'éprouvent à l'avenir
« un fatal revers de fortune. »

Elle cessa en effet d'être contraire à *Visconti*, non que de tems en tems elle n'abandonna encore ses drapeaux. Mais il n'en étoit pas découragé. Dépourvu d'argent, privé souvent par le sort des armes, de ses partisans et de ses amis, son mérite et sa réputation lui en attiroient de nouveaux, empressés de se distinguer sous ses enseignes. On admiroit en lui, à près de soixante et dix ans, une grande vigueur d'esprit et de corps, une constance inaltérable dans les revers, le coup-d'œil de général et d'homme d'état, l'habileté à faire naître les circonstances et à profiter des occasions. Il étoit impossible qu'à la longue, tant de talens ne l'emportassent sur la bravoure féroce de *Napi*, d'autant plus qu'elle ne paroît pas avoir été accompagnée de la vigilance nécessaire à un chef. Il se laissa surprendre dans une partie de débauche, et fut fait prisonnier. On lui fit

grace de la vie : si c'est une grace que d'être enfermé dans une cage de fer, sans espérance d'en sortir. Il y mourut au bout de deux ans. La guerre continua sous les ordres de *Cassoni*, son fils. Quoique bon général, il essuya des échecs multipliés, qui aboutirent à une bataille décisive, dans laquelle il fut tué.

Othon Visconti. 1277. Pendant ce tems, *Visconti* avoit été reçu avec acclamation dans Milan. On l'accuse de ne se pas être rendu assez maître de son ressentiment contre les *Turriani*, et d'avoir souillé son triomphe par des supplices. Sa rigueur, loin de détruire la faction *de la Torré*, lui donna de la force par la pitié qu'inspirent ordinairement les malheureux. Elle n'osa cependant lever la tête tant que l'archevêque vécut; mais elle disputa avec succès l'autorité dans Milan à *Mathieu Visconti*, son neveu, que le prélat avoit investi de sa puissance.

Mathieu Visconti. 1295. Les *Turriani* le chassèrent à leur tour. Il se réfugia auprès de l'empereur *Henri VII*, et en fut bien reçu. *Henri* crut trouver dans les offres de *Mathieu* une belle occasion de faire reconnoître les droits impériaux dans Milan, où ils étoient presqu'oubliés. il s'y transporta

avec une armée assez forte pour faire respecter ses volontés. *Henri* affecta le desir de réconcilier les deux factions en les traitant également. Mais le penchant perçoit pour *Visconti*, qui, en effet, le méritoit par ses déférences respectueuses, au lieu que les *Turriani* avoient dans leurs manières la contrainte, qu'amène la certitude de ne pas plaire. La fin de cette espèce de lutte entre les rivaux fut ce qu'elle devoit être. L'adroit *Mathieu* se prêtant à tenir de l'empereur le gouvernement de Milan, se fit donner des troupes pour soutenir ce titre; par là, il acquit un ascendant complet sur *la Torré*. Cinq fils qu'il avoit, tous ornés de belles qualités, lui aidèrent à cimenter sa puissance. Il la laissa, en mourant à *Galéas* Ier. l'aîné, prince aussi prudent que belliqueux.

Il mit cependant sa fortune au hasard, faute de surveillance. Les troupes allemandes laissées par l'empereur pour la garde et la défense du duc-gouverneur, troupes mercenaires, ne résistèrent point à l'appât de l'or que leur prodigua le parti contraire, soutenu par le pape. Pendant que *Galeas*, dans une parfaite sécurité, n'imaginoit seulement pas que leur affection pût lui manquer au Galéas Visconti. 1322.

besoin, une rumeur s'élève dans la ville. On court aux armes. Les *Turriani* publient qu'ils vont rétablir le gouvernement populaire; le peuple séduit, se range de leur côté; les Allemands ne soutiennent point *Galéas*. Il est obligé de fuir. Cependant son départ n'appaise point le trouble. *Guelfes* et *Gibelins* veulent chacun dominer. Personne ne s'entend. On ne peut convenir d'un gouvernement. Dans cet embarras, on prend unanimement le parti de rappeller le gouverneur et de lui rendre toute son autorité. *Galéas* se sentit plus honoré du suffrage de ses concitoyens, qu'il n'avoit été humilié par le succès de la cabale ennemie.

Mais elle lui réservoit un coup plus sensible de la part de sa famille. Il avoit un frère nommé *Marc Visconti*, qui fut jugé par les mécontens, propre à inquiéter son frère par la jalousie dont il étoit susceptible. A la première connoissance qu'eut le duc des manœuvres des brouillons et du penchant de *Marc* à les seconder, il tâcha de le ramener par ses remontrances. « Lorsque mon « frère me frappe, lui disoit-il, il ne « voit pas qu'il se blesse lui-même. Un « frère! répondoit *Marc Galéas*, n'en

« a pas, lorsqu'il retient tout le pouvoir « pour lui seul. »

Ce n'étoit plus *Frédéric* qui portoit la couronne impériale; elle avoit passée sur la tête de l'empereur *Louis*. *Marc* se porte devant lui pour accusateur de son frère *Galéas*; le taxe de vouloir se rendre indépendant. La calomnie de la faction contraire au duc dont *Marc* n'étoit que l'organe, soutenue par de grosses sommes, excellent moyen de persuasion, est crue par le conseil de l'empereur. *Galéas* qui s'étoit exposé sans précaution, pour se justifier, est arrêté avec toute sa famille, *Marc* excepté. Il subit neuf mois de prison. Son innocence fut reconnue; mais pendant sa captivité, il contracta une maladie qui le mit ensuite au tombeau, privé du gouvernement de Milan.

Soit que la haine de *Marc* fût ensevelie avec son frère, soit qu'elle ne prévalût pas contre le desir de relever sa famille, il intercéda si bien auprès de l'empereur, qu'il procura à *Azon* son neveu, le gouvernement. Celui qui en avoit été revêtu, après la disgrace de *Galéas*, étoit surveillé par vingt-quatre conseillers, pris dans les différentes classes des citoyens. *Azon* le

Azon ou Atton. 1328.

laissa subsister. Ce conseil s'appella *la régence de Milan*. *Marc Visconti* étoit un homme impétueux, bouillant, emporté, et sans frein dans ses passions. Il en conçut une violente pour une dame noble et belle, qu'il arracha des bras de son mari; ensuite s'en croyant trompé, il la noya lui-même. Poursuivi par les remords, il tomba dans une profonde mélancolie. Sa sombre tristesse ne l'empêcha pas de songer à supplanter son neveu. L'ambition est quelquefois le délassement d'autres vices. *Azon* en est averti. Il assemble sa famille, déduit ses preuves. Elles paroissent suffisantes. Sans bruit, sans rumeur, on fait étrangler *Marc* dans son lit. Le corps est jeté par la fenêtre. On publie que dans un excès de folie il s'est précipité lui-même, et on lui fait de magnifiques funérailles.

1339. *Azon* avoit deux autres oncles: *Luchini* et *Jean*. Comme il ne laissa pas d'enfans, *Luchini* lui succéda. Il étoit criblé de blessures et ruiné par les fatigues de la guerre. Dans cet état il ne craignit pas d'épouser une génoise, nommée *Fusca*, pleine de charmes et d'esprit, de la maison des *Fiesque*. Elle exposa sa patience à de rudes épreuves. De concert avec *Galéas*,

neveu de son mari, elle mit dans sa maison quatre fils, et l'empoisonna pour n'être pas punie. En mourant elle avoua ses crimes. La prostitution de *Fusca* étoit si notoire, qu'à la mort de *Luchini*, aucun de ses enfans putatifs ne se présenta pour lui succéder. Le gouvernement tomba à *Jean* son frère, qui étoit en même-tems archevêque.

Jean. 1349. Mathieu II. Bernadoce ou Barnabée 1354.

Ce prélat est fameux dans les annales de Gênes. Sur la réputation de sa capacité, cette république l'appella pour pacifier ses troubles. Il fut honoré de la dignité de doge. *Jean* avoit trois neveux d'*Etienne*, un de ses frères, connu seulement pour avoir perpétué sa famille. Ils se nommoient *Mathieu Bernardo* ou *Barnabée* et *Galeas*. *Jean* leur avoit partagé le Milanez. *Mathieu* qui étoit l'aîné, refusa après la mort de son oncle, de donner à ses frères leur part. On croit qu'ils l'empoisonnèrent. Du moins est il certain que *Valentine* leur mère ne cessa qu'à sa mort de les accuser de ce crime.

Deux frères également ardens et ambitieux, se partageant sans querelle un héritage, présentent un phénomène assez rare dans l'histoire. *Galéas II* et *Barnabee*, successeur de

x 5

Mathieu, donnèrent ce spectacle à l'Italie. *Galéas* l'aîné garda Milan et aida *Barnabée* à grossir sa part. Ils firent à frais communs des invasions dans le Bolonais et le Mantouan. Sans le subjuguer entièrement ils en retinrent des parties. Dans ces expéditions ils se trouvoient ordinairement contrariés par les papes, parce qu'ils marchoient toujours sous la banière des empereurs, dont les *Visconti* furent souvent vicaires en Italie.

La France et l'Angleterre recherchèrent l'alliance de *Galéas*. Il donna une de ses filles en mariage au fils du monarque anglais. On peut juger par les présens de noce, jusqu'où étoient portés les arts, l'industrie et le commerce à Milan : soixante et dix chevaux de la plus grande beauté, avec des harnois ornés de broderies d'argent, d'or, de soie et de plaques d'argent relevées en bosse: plusieurs pièces d'argenterie massives, parfaitement travaillées: des faucons, des chiens rares, des javelines, des épées, des côtes de mailles, des cuirasses, des boucliers, des casques d'un travail précieux, des écharpes brodées en perles, une quantité prodigieuse d'habits et d'ameublemens chargés de pierreries d'une valeur immense.

Le repas fut si splendide et si somptueux, que les restes furent, dit-on, plus que suffisans pour donner à dîner à dix mille hommes.

Galéas montra dans les édifices qu'il fit construire un luxe et une magnificence extraordinaire. Il embellit Milan de ponts, de places et de portiques et la fortifia d'une superbe citadelle. En admirant le palais qu'il fit bâtir, près de Pavie, et qu'il orna de peintures les plus rares, on doit lui reprocher une enceinte de quinze lieues dont il l'entoura pour le plaisir de la chasse. Il y enferma des possessions de plusieurs familles, qui ne furent pas assez indemnisées. Un homme forcé par cette tyrannie, de renoncer à l'héritage de ses pères, s'en vengea par un coup de poignard que l'armure du prince para. *Galéas* aimoit les belles-lettres et se plaisoit dans la compagnie des savans. Il regrettoit amèrement d'avoir été négligé dans sa jeunesse, et d'avoir eu une éducation purement militaire. Aussi veilla-t-il exactement sur celle de son fils, dont il fit un très-grand prince.

Jean Galéas fut élevé dans un collége, comme le fils d'un simple bour- Barnabée et JeanGaleas. 1378.

geois. Il avoit tout en commun avec ses compagnons. Son tempérament se fortifia dans cette vie réglée. Elle lui donna une habitude d'ordre et d'exactitude qui ne se démentit jamais. En fixant sa dépense, et tenant un état exact du revenu, dont on lui laissa graduellement la disposition, il acquit une rare capacité dans l'examen des comptes Son coup d'œil étoit juste à cet égard, et la connoissance qu'on avoit de son habibileté retenoit ceux qui auroient été tentés de le tromper. Les exercices du corps ne furent pas négligés dans son éducation, non plus que la politique et les études propres à un homme qui doit gouverner. Si dans ces leçons on oublia de lui recommander la dissimulation, la nature y pourvut, et les circonstance la lui rendirent nécessaires.

Barnabée, son oncle, qui avoit si bien vécu avec son frère, ne le vit pas plutôt mort, que l'ambition de sa femme, l'ardeur de ses enfans et sur tout les besoins que son excessive prodigalité faisoit naître dans sa cour, lui firent convoiter les états de son neveu. *Galéas* avertit que sa fortune et sa vie étoient menacées, affecte un grand amour pour la retraite, et un dégoût pour la gran-

deur. Il n'aspiroit, disoit-il, qu'à mener une vie solitaire, consacrée toute entière à la piété. Peu de personnes étoient admises à sa conversation, encore moins à sa table. Il s'étoit imposé, ajoutoit il, ce genre de vie, jusqu'à ce qu'il eût accompli un vœu de religion, et il faisoit entendre qu'il étoit déterminé après cela à quitter le monde, et à embrasser la vie religieuse. D'ailleurs il communiquoit toutes les affaires à son oncle, et le consultoit avec docilité et soumission.

Qui n'auroit été pris à ce piége? Une des principales dévotions de *Galéas* étoit à la *vierge du mont de Varessio*, sur le chemin de Verceil. Il laisse transpirer qu'il doit y faire un voyage; mais qu'il ne veut être accompagné de personne. *Barnabée* et ses fils demandent qu'il leur soit permis de le conduire, du moins jusqu'à la porte de la ville pour lui faire leurs adieux. *Galéas* y consent. On s'achemine en conversant. Prêts à se quitter on s'embrasse. A peine l'oncle et le neveu sont ils séparés, qu'à un signal donné, *Barnabée* et ses enfans sont saisis et enfermés dans une prison bâtie par lui-même. Des troupes, qui avoient l'ordre, s'emparent des princi-

paux postes. Sans la moindre violence ni effusion de sang, *Galéas* devient en une minute maître de Milan, où il n'exerçoit auparavant qu'une autorité timide et incertaine. Une seule personne resta fidèle à *Barnabée* dans sa disgrâce, ce fut *Doninia Porta*, sa maîtresse. Elle demanda à se renfermer avec lui. Mais ses soins ne purent le garantir du poison. Il en mourut entre les bras de *Doninia*, sept mois après son emprisonnement. *Galéas* craignant moins ses cousins les élargit, mais les exila. Il est à remarquer que si cette révolution arriva sans effusion de sang, elle ne se passa pas sans pillage. Le prince lâcha la bride à ses soldats sur les maisons de ceux qu'il savoit favorables à son oncle. On fit courir le bruit que ce désordre étoit l'ouvrage de *Barnabée*, de *Barnabée* captif et sans puissance, et le peuple le crut! Outre cinq enfans légitimes, ce prince en laissa cinq naturels, qui ont joué un rôle dans la suite.

Jean Galéas. 1385. *Galéas* en vint à un point de prospérité qui l'autorisoit à ne s'en plus tenir au titre modeste de gouverneur de Milan, dont ses pères s'étoient contentés quoiqu'ils eussent la toute puissance. Il obtint de *Wenceslas* celui de duc; cet

empereur lui envoya un sceptre et une couronne. Ces insignes étoient peu importans, si le pouvoir n'y avoit été joint. Celui de *Galéas* s'étendit sur presque toute l'Italie. Ses troupes étoient les mieux armées, les mieux payées, les mieux disciplinées de l'Europe. Par sa politique et sa générosité, il attira à son service les généraux de la plus grande réputation, des princes même combattirent sous ses enseignes. Il dépossédа les *Scaliger* de Vérone, reprit *Pavie*, réduisit sous son obéissance *Trévise*, *Trente* et le pays montagneux des environs. Les habitans d'*Assise* et de *Pérouse* préférèrent sa domination à celle du pape, autant en firent les Luquois, les Pisans et les Bolonais. Les seuls Florentins tentèrent de lui résister. Il les réduisit à craindre pour leur ville, et leur accorda la paix à la tête d'une armée de trente mille hommes, prêts à les asservir.

On ne peut dissimuler que *Jean Galéas* gouverna plus par la crainte que par l'amour. Soit besoin, soit simple précaution, il avoit toujours sur pied une armée considérable même en tems de paix. Milan lui doit sa cathédrale, Pavie sa magnifique chartreuse. Il fut

père de *Valentine Visconti*, qui apporta au duc d'Orléans, son époux, les droits sur le duché de Milan, qui mirent l'Italie en feu. Guidé par une mauvaise politique, il partagea ses états entre ses deux fils, *Jean Marie* et *Philippe Marie*. Il en tira un apanage pour un fils naturel nommé *Gabriel*. Un second nommé *Antoine* se trouva trop jeune pour avoir un partage. *Galéas* le recommanda à ses autres fils par son testament.

Jean-Marie Visconti, et Philippe Marie. 1402.

Ce même testament portoit création d'un conseil de régence et nommoit des tuteurs pour ses deux fils, dont l'aîné n'avoit pas treize ans; mais un homme de basse naissance, nommé *Barbavaria*, s'empara de l'autorité, à l'aide de *François* et *Antoine Visconti*, fils de *Barnabée*, qu'il rappella de leur exil. Il fit déserter le conseil et les tuteurs. Tout alla pour lors en décadence. Les princes que *Jean Galéas* avoit soumis, travaillèrent à se rendre indépendans et réussirent. Une anarchie épouvantable régnoit dans toutes les villes du Milanez. On ne cherchoit pas si un homme amené devant un tribunal étoit coupable; mais comment on le condamneroit. Il étoit

suspect à la faction dominante, dès-là coupable. On rapporte qu'un juge dit une fois naïvement à un de ces infortunés : « Vous m'avez donné sujet de vous arrêter, c'est à moi à trouver « ce sujet criminel et digne de mort ».

Mais ce qui mettoit le comble au malheur des Milanais, c'est que les jeunes princes qui auroient dû faire leur espérance ne montroient que des dispositions aux vices et aux crimes. On rapporte de *Jean-Marie*, qu'il se faisoit un plaisir de voir déchirer les hommes par des chiens. Il n'est même pas certain qu'ils fussent des criminels. Pendant la minorité des deux princes, la tutelle et l'autorité, dans Milan, furent disputées entre *Charles Malatesta*, seigneur de Rimini, et *Facino Scaliger*, seigneur de Vérone. Celui-ci l'emporta et se rendit absolument maître du Milanez. Il fixa sa demeure dans la citadelle de Pavie, l'une des plus fortes et des plus agréables places du monde par sa situation. Il y amassa des trésors immenses, dont il faisoit une médiocre part à *Jean* et *Philippe*, ses pupiles; mais il leur laissa la liberté de se plonger dans toutes sortes de débauches. *Jean* usa si bien de cette li-

cence, qu'il devint odieux à ses sujets. Ils ne voyoient en lui qu'un ennemi du bien public, un monstre dont il étoit à desirer qu'on purgeât la terre. Un jeune homme dont il avoit fait dévorer le père par ses dogues, le tua d'un coup de poignard. Son corps seroit resté sans sépulture, et auroit peut-être été abandonné aux chiens comme il le méritoit, si une courtisanne qu'il avoit aimée n'en eût prit soin. Il laissa à *Philippe*, son frère, ses états privés de beaucoup de villes qui s'en étoient démembrées.

Philippe Marie, Seul. 1412. Ce ne fut pas sans peine que *Philippe-Marie* entra dans l'héritage de son frère. Il lui fut disputé par *Hector Visconti*, son cousin, fils de *Barnabée*. Dans le même-tems, mourut *Facino*, son plus ferme appui. Mais par évènement, cette perte ne lui fut qu'avantageuse. *Facino* laissoit d'immenses trésors, une armée commandée par d'excellens officiers et une veuve, nommée *Béatrix*, maîtresse de toutes ces choses. Quoiqu'elle eût dix-huit ans plus que *Philippe*, qui n'en avoit pas vingt, elle se laissa persuader de l'épouser et lui apporta en dot, argent et soldats. Avec ce secours il chassa son

compétiteur qui s'étoit déjà emparé de Milan, et il y fut reçu avec acclamation, par l'estime et l'affection que les Milanais conservoient pour la branche aînée des *Visconti*, malgré les vices affreux du dernier.

Rétabli dans le centre de ses états, *Philippe* songea à y réunir les extrémités qui s'en étoient détachées. Entre ses conquêtes, on remarquera celle de Crémone, moins pour son importance que par un trait singulier de *Gabrino Funduli*, un de ces aventuriers qui s'emparoient des villes d'Italie, et qu'on en nommoit les tyrans. Il reçut dans Crémone le pape et l'empereur. Ces princes furent curieux de la belle vue dont on jouissoit du haut de la tour. *Gabrino* y monta avec eux. Se trouvant sur la plate-forme entre un vieillard et un homme dont la force n'approchoit pas de la sienne. Il lui prit envie de s'immortaliser en les précipitant. Heureusement pour eux cette fantaisie passa; mais elle s'étoit si bien gravée dans l'esprit de *Gabrino*, qu'étant quelque tems après condamné à la mort pour ses nombreux forfaits, son dernier mot sur l'échaffaud, fut que de toutes les actions de sa vie il n'avoit regret que d'avoir manqué celle-là.

Philippe rétablit l'autorité des *Visconti* dans Gênes. Plaisance ouvrit ses portes. Il s'empara du Bergamasque. Tous ces succès il les devoit, dans le principe, à *Béatrix* son épouse, et dans les progrès, à *Carmagnole*, natif de Savoie, son général. Voici comme il les récompensa.

Sitôt qu'il cessa d'avoir besoin de la duchesse, il n'eut plus pour elle que les manières auxquelles doit s'attendre toute femme qui a la foiblesse de s'engager dans un mariage trop disproportionné pour l'âge. Elle souffrit patiemment ses rebuts. Mais *Philippe* ne s'en tint pas là. Elle lui étoit devenu odieuse, il voulut s'en débarraser et la fit accuser d'un commerce criminel, de sorcellerie, d'avoir eu dessein de se défaire de lui. On prétend qu'elle fut mise à la torture, pour lui arracher des aveux auxquels elle se refusa constamment. Le complice qu'on lui donnoit, vaincu par la violence des tourmens, dit tout ce qu'on exigeoit. *Beatrix* lui reprocha sa foiblesse, se reprocha la sienne propre d'avoir dans le tems déféré aux instigateurs de ce malheureux mariage. Elle rappella tous les services qu'elle avoit rendus à son ingrat époux,

et mourut en protestant de son innocence, dont on n'a jamais douté.

Quant à *Carmagnole*, son général, quand *Philippe Marie* eut long tems profité de sa capacité et de ses victoires, la jalousie qui lui étoit naturelle, lui fit écouter les insinuations de ses favoris et de ses mignons que le mérite de ce brave homme offusquoit. *Philippe* lui fit des injustices. *Carmagnole* n'eut même pas la liberté de s'en plaindre. Il quitta le service d'un maître si peu reconnoissant, et passa chez les Vénitiens qui étoient en guerre, et qui le mirent à la tête de leurs troupes contre le duc de Milan. Ce prince redoutant son habileté dont il avoit fait d'heureux essais, lui fit donner du poison. Il n'en mourut point; mais il n'échappa pas pour toujours aux ruses infâmes de *Philippe*.

La guerre contre les Vénitiens paroissoit aux Milanais nécessaire pour la sureté de leur commerce. Comme les succès de *Carmagnole* sembloient en dégoûter *Philippe*, les Milanais lui offrirent de l'argent pour la continuer. Il prit l'argent et fit la paix, sans beaucoup d'égards à leurs intérêts. Quand elle fut faite, il songea à se venger de *Carma-*

gnole. Comme les armes sont journalières, il avoit eu le malheur de perdre une bataille. *Philippe* insinua aux Vénitiens que leur général s'étoit laissé battre par trahison. Il administra de fausses preuves, que son argent répandu avec profusion dans le sénat, fit trouver bonnes. Elles consistoient en des offres gracieuses pour rappeller *Carmagnole* à sa cour; offres auxquelles l'accusé n'avoit jamais répondu affirmativement, et qui peut-être n'avoient jamais été faites que pour préparer la calomnie. Sur cette imputation, l'infortuné général est condamné sans être seulement cité en jugement. Ignorant sa sentence de mort, il vivoit familièrement à son ordinaire avec le doge et les sénateurs qui l'avoient condamné. Cette sécurité dura plusieurs mois. Enfin, lorsqu'il y pensoit le moins, il est enlevé de sa maison : on lui lit rapidement les informations et les pièces prétendues probantes. En vain il se récrie, nie à la torture; la condamnation est confirmée et la sentence exécutée. Triomphe aussi ignominieux pour *Philippe* que pour le tribunal venal son complice.

Ce prince a été heureux en géné-

raux. Il eut à sa solde les plus habiles chefs de ces bandes d'aventuriers qui couroient alors l'Italie, se vendant à ceux qui les payoient le mieux : *Braccio*, *Piccinino*, sur-tout *Sforce*, dont le nom est devenu illustre dans les fastes de Milan. Pendant qu'ils lui gagnoient des victoires, il se livroit à la mollesse, retiré dans le fond de son palais, séparé de sa cour, renfermé avec les objets de son libertinage et de sa lubricité, que quelques historiens disent avoir été d'une nature infâme. Le soin des affaires étoit abandonné à des gens qui n'obtenoient ni estime ni considération. Cependant, soit faveur des circonstances, soit anéantissement de toute vigueur chez les Milanais, il vécut tranquille, sans grandes commotions.

Ses ennemis les plus constans furent les Vénitiens. *Philippe* avoit vu passer, par sa faute, *Carmagnole*, son général, à leur service. Il les vit encore se renforcer, à ses dépends, de *Sforce*, auquel il devoit plusieurs victoires. Ce chef d'aventuriers étoit bien fait, généreux, doué de toutes les qualités civiles et militaires. Il aimoit *Blanche*, fille naturelle de *Philippe*, et en étoit aimé. Mais la

défiance qu'inspiroit la mauvaise foi du duc de Milan, détermina *Sforce* à l'abandonner. Il se donna aux Vénitiens, qui le mirent à la tête de leurs armées et s'en trouvèrent bien. Le desir de recouvrer un si grand capitaine, fit prendre à *Philippe* la résolution de lui offrir la main de *Blanche* sa fille. Le mariage se conclut avec la paix. *Sforce* en balança si bien les conditions, que les Vénitiens qu'il abandonnoit n'eurent pas à s'en plaindre.

Le mariage ne changea pas beaucoup la conduite du beau-père à l'égard de son gendre. Il l'estimoit; mais il ne lui pardonnoit pas d'avoir eu assez de mérite pour le forcer à lui donner sa fille. Quand le sentiment d'estime dominoit, il étoit charmé de voir l'époux de *Blanche* se faire une réputation éclatante. Quand le dépit prenoit le dessus, il n'étoit pas fâché de lui voir éprouver des revers. Il invitoit, pour ainsi dire, le malheur contre un bonheur trop constant qui fatiguoit son orgueil et sa jalousie. Ainsi il le força, dans la crainte de quelque surprise, dont l'égide conjugale ne l'auroit peut-être pas garanti, de se retirer encore chez les Vénitiens et de reprendre le

commandement de leurs troupes. Non seulement il envoya ses plus braves généraux contre son gendre, mais encore il aida le pape et les ennemis de *Sforce* à s'emparer de ses possessions. Cependant on remarque que quand le gendre étoit trop pressé, le beau père diminuoit les forces de ses généraux, de peur que leur succès ne devinssent trop décisifs et ne causassent des pertes irréparables à l'époux de sa fille. Etrange conduite ! qu'on ne conçoit guères que quand on est accoutumé à réfléchir sur les bizarreries du cœur humain.

Malgré ces variations, l'estime pour son gendre, et l'amour pour sa fille, l'emportoient chez *Philippe*. Comme il n'avoit point d'enfans légitimes, il nomma pour son successeur le mari de *Blanche*, et mourut avant que de rétracter ce bienfait, par un autre testament qu'il méditoit. La couronne qu'il laissa à *Sforce*, n'étoit pas sans épines. Le fruit qu'il avoit recueilli de sa singulière conduite à l'égard de son gendre, fut que les Vénitiens s'étoient emparés de la plus grande partie du Milanez. Quant à la ville, elle étoit partagée par des factions, qui à la fin se réunirent,

dans la résolution de profiter des circonstances pour se donner un gouvernement républicain.

Sforce se garde bien de montrer de l'opposition à ce dessein. Il avance vers Milan avec le peu de troupes que son beau-père lui avoit laissées, offre son bras et ses soldats à la république, pour reprendre les provinces envahies par les vénitiens. Les Milanais acceptent ses propositions, payent ses troupes, lui en fournissent de nouvelles. Il chasse les Vénitiens de leurs usurpations, et revient devant Milan, ne dissimulant pas l'intention de s'en rendre maître. On lui ferme les portes. Il l'assiége, réduit les habitans à une grande disette, et leur montre en même tems le moyen de s'en délivrer. L'idée d'abondance fait perdre celle de liberté. Le peuple souffrant et impatient menace. Le sénat craignant une sédition, traite, et *Sforce* époux d'une bâtarde, bâtard lui-même, est reconnu duc de Milan.

François Sforce. 1450. La fortune de son père avoit été aussi étonnante. Simple paysan de *Cottignol* dans la Romagne, nommé *Attendula*, pendant qu'il labouroit son champ, il voit passer un régiment napolitain. Par une espèce d'inspiration, il détache

le coutre de sa charrue, et le jette sur un arbre : « Si tu retombes, dit-il, « toute ma vie je labourerai cette terre; « si tu restes, je suivrai ces soldats ». Le coutre est retenu par les branches; le paysan s'enrôle, passe par tous les grades de la milice : toujours craint par sa force, et estimé par sa conduite, il parvient au généralat des troupes du pays, acquiert des terres, est nommé *comte de Cottignol*, et recherché par tous les seigneurs d'Italie, qui se disputoient son alliance. Il épousa successivement trois femmes de la plus haute noblesse. Elles lui donnent toutes des enfans, dont on n'a pas parlé; mais *Lucile de Trésane*, avec le simple titre de maîtresse, jouit toujours de la préférence dans son cœur. Elle fut mère de *François* et d'*Alexandre Sforce*. Ce nom vint à *Attendula*, de ce qu'étant soldat, il ne parloit que de piller, voler et *prendre par force*. Il garda, dans les grades supérieurs, le nom de guerre qu'il avoit reçu de ses camarades, et le transmit à sa famille.

François Sforce, héritier des terres de son père, qui étoient assez importantes; duc de Milan, par *Blanche*, sa femme, qui n'étoit pas plus légitime

que lui, fortifia sa fortune par de grandes alliances. Il maria *Galéas-Marie*, son fils aîné, à *Bonne*, fille du duc de Savoie; le second, *Ludovic*, connu depuis sous le nom de *Maure* ou *Ethiopien*, à *Béatrix d'Est;* le troisième à une princesse d'Arragon. Il fit aussi entrer une de ses filles dans cette maison royale et une autre dans celle de *Montferrat*. Ayant tout à craindre de la France, s'il lui prenoit envie de faire valoir les droits du duc d'Orléans, fils de *Valentine Visconti*, fille de *Jean Galéas*, il fit sa cour à *Louis XI*, qu'il savoit n'être pas fort attaché à ses parens. Ce monarque, malgré les réclamations de la maison d'Orléans, s'engagea à soutenir *Sforce* dans le duché de Milan. Il remit même au duc la souveraineté de Gênes, que les habitans étoient venus lui offrir. On sait que n'en voulant pas, ce monarque les donna au diable. Sans s'embarrasser de la destination, *Sforce* s'accommoda de la chose. Il assoupit tout-à-fait l'esprit de liberté qui s'étoit réveillé un moment à Milan, et laissa la ville, très-soumise, à son fils *Galéas-Marie*.

Galéas Marie. 1466. C'étoit un prince mou, foible, pusillanime. Il ne montroit de courage

que contre les femmes qui résistoient à ses attaques. Plusieurs fois il usa de violence à leur égard. La patience échappa à deux maris; ils le poignardèrent après dix ans d'un règne tyrannique. Le duché échut à *Jean Galéas Marie*, son fils, sous la tutelle de *Ludovic*, son oncle. Elle avoit été refusée à celui-ci, parce qu'on craignoit ses pernicieux desseins; mais il réussit à s'en emparer, et tint son malheureux neveu dans une dure captivité, qui finit par le poison. Alors *Ludovic*, qu'on dit avoir été nommé le *Maure* ou *Ethiopien*, parce qu'il avoit le corps aussi noir que l'ame, se saisit du duché, au préjudice d'un fils de quatre ans, que laissa *Jean Galéas*. Celui-ci n'inquiéta pas long-tems son oncle, habile à se débarrasser de ce qui le gênoit.

Jean-Galéas Marie 1476.

Ludovic Marie Sforce. 1494

Il ne trouva pas la même facilité à écarter les craintes que lui donnoit *Louis XII*, descendant de *Valentine Visconti*. Afin de se procurer un défenseur contre ce monarque, s'il lui prenoit envie de faire valoir ses droits, le *Maure* se fit donner par l'empereur *Maximilien*, l'investiture du duché de Milan. Revêtu de ce titre, il se crut supérieur à toutes les prétentions; mais

Louis XII ne jugea pas à propos pour cela, d'abandonner les siennes. Il les suivit, au contraire, avec ardeur, entra en Italie, se présenta devant Milan, y fut reçu en prince, que la réputation de sa bonté précédoit. *Ludovic* s'étoit sauvé auprès de l'empereur, qui lui donna une armée mal soudoyée. Les Suisses, qui en faisoient la plus grande partie, mieux payés par *Louis XII*, livrèrent le *Maure* à ses généraux. Il fut transféré en France, et renfermé à Loches, dans une cage de fer, où il vécut dix ans.

Louis XII. 1500. Maximilien Sforce. 1512. François Ier. 1515.

Louis XII, afin de mettre comme le dernier sceau à la légitimité de sa conquête, en demanda l'investiture à l'empereur *Maximilien ;* mais ce n'étoit pas de ce prince, qu'il avoit à craindre d'être troublé dans sa possession : les affaires d'Italie lui étoient assez indifférentes, au lieu qu'elles touchoient de près le pape. Effrayé de la puissance que les Français, maîtres du Milanez, pouvoient s'assurer dans son voisinage, *Jules II* forma contre eux une ligue, dont il étoit le chef, et les Suisses les bras. Pour seconder les efforts du pontife, l'empereur donna l'investiture du Milanez, à *Maximilien Sforce*, fils du

Maure, qui s'étoit sauvé à sa cour, quand son père fut fait prisonnier. Mais après avoir possédé trois ans ce duché, toujours harcelé par *François I*er qui avoit succédé à *Louis XII*, il traita avec le roi de France, lui céda tous ses droits sur le Milanez, moyennant une pension dont il vint jouir à Paris, où il mourut sans enfans.

François Marie Sforce. 1521.

Charles Quint, toujours prêt à contrarier *François I*er., réclama contre cette donation. Il s'empara de presque tout le duché de Milan. Mais la ville resta long-tems aux Français, moyennant la citadelle dont ils étoient maîtres. On accuse les gouverneurs de vexations, et les Français en général d'une licence pétulente et méprisante, qui les fit détester des Italiens. Les Milanais se flattèrent un moment de se voir plus heureux sous un maître né au milieu d'eux, parce que *Charles Quint* rendit le duché de Milan à *François Sforce*, un des fils de *Ludovic le Maure;* mais ce fut à des conditions si onéreuses, que ce prince ne put faire jouir ses sujets du bonheur qu'ils se promettoient.

François Sforce mourut à Milan, sans postérité, l'an 1535. *Charles Quint* avoit promis de donner l'investiture du du-

ché de Milan au duc d'Orléans II, fils de *François I*er ; mais il s'en empara lui-même comme fief de l'empire, et l'engloba dans les états qu'il céda à *Philippe II*, son fils. Les descendans de celui ci, occupant le trône d'Espagne, ont possédé le duché de Milan, comme une annexe de leur couronne. Par les traités qui ont été faits après la guerre pour la succession d'Espagne, le duché de Milan a été donné à la maison d'Autriche en 1714, et lui a été assuré de nouveau par le traité de Vienne en 1736. L'administration est entre les mains d'un vice-gouverneur, d'un ministre d'état, d'un sénat et des officiers chargés de la police. Le sénat est composé d'un président et de dix sénateurs. Quatre sont Milanais, quatre Toscans. Les deux autres places sont remplies par les gouverneurs de Crémone et de Pavie. Le sénat juge en dernier ressort et sans appel les causes civiles et criminelles. Enfin Milan vient de redevenir chef lieu d'une république, sous la protection de la France.

MANTOUAN.

Mantoue, capitale du Mantouan, est située dans un lac, ou plutôt dans un marais, qui en rend l'air mal sain. On y aborde par des chaussées bien fortifiées. Autrefois on y comptoit cinquante mille habitans. Elle n'en contient pas à présent plus de vingt mille. C'est du tems de sa grande population qu'il faut dater les beaux palais, les magniques églises, les peintures et les autres ouvrages de l'art dont elle est décorée. Son terroir uni et bien arrosé, est fertile en toute sorte de productions.

Mantouan, entre l'état ecclésiastique, ceux de Venise, Modène et Milan.

On fait remonter la fondation de Mantoue trois ans avant celle de Rome. Trois nations, *Thébains*, *Toscans*, *Venètes*, retirées dans ce lieu marécageux comme dans un asyle, contre les brigands de toute espèce, ont contribué à la peupler. Elles y vivoient chacune selon ses loix, et avoient une maison commune où elles s'assembloient pour les affaires publiques. Ainsi Mantoue a été république dans son origine. Elle tomba entre les mains des romains, ces républicains si ennemis de la liberté de tous les autres. Entraînée dans les

guerres civiles, elle paya cher son attachement à *Antoine*. *Auguste* abandonna son territoire à ses vétérans. Elle a suivi le sort du reste de l'Italie, sous la domination des Goths, Vandales et autres nations envahissantes. Forte par sa situation, elle s'est rendue plus souvent qu'elle n'a été prise : ce qui l'a mis dans le cas de ne pas souffrir des bouleversemens et des incendies.

En 1220, on lui trouve un seigneur donné par l'empereur *Frédéric II*, et maintenu malgré les habitans. Les frères, oncles, neveux et enfans de ce premier seigneur se sont disputés long tems la domination. On les représente comme des tyrans cruels. Ils se nommoient *Passerino*. Sous le dernier d'entre eux s'établit à Mantoue *Louis de Gonsagne*, originaire d'Allemagne, et protégé par l'empereur. Il avoit une femme d'une grande beauté. Ses charmes n'échappèrent point à l'œil libertin de *Passerino*. Il tâcha de la séduire et menaçoit de violence. Elle avertit son mari. Dans une lutte apparremment de corps à corps, il tua *Passerino* d'un coup de poing à la tempe, chassa ses enfans et ses partisans, et s'empara du duché en 1328.

Ce prince augmente ses états, tant par les armes, que par la faveur de l'empereur *Charles IV*, qui lui confirma, en 1354, le duché de Mantoue pour lui et ses descendans. Son fils aîné lui succéda. Il étoit déjà âgé, et avoit trois fils qui se disputoient l'autorité de son vivant. Les deux cadets dressèrent ces embûches à l'aîné, et le firent mourir. Le second, *Louis*, ne partagea pas long-tems la puissance avec son troisième frère, dont il se défit. On dit que coupable de ces deux fratricides, il tacha d'en effacer le souvenir par la douceur de son gouvernement. Son fils *François* a été accusé d'avoir empoisonné sa femme, qui étoit une *Visconti*. Ce crime arma contre lui les princes voisins, et lui suscita des guerres continuelles dont il se tira avec avantage.

Louis de Gonsagne. 1328
Gui. 1360.
Louis II. 1369.
François Ier. 1382.

Jean François, son fils, aussi bon guerrier que son père, obtint, l'an 1433, de l'empereur *Sigismond*, qu'il reçut magnifiquement, le titre de marquis de Mantoue. Il envia à son frère cadet quelques terres que leur père lui avoit laissées; ce qui fut un sujet de guerre. Il étoit estimé pour ses talens militaires, et les Vénitiens lui confièrent le commandement de leurs troupes de terre.

Jean François. 1407.
Louis III. 1444.
Frédéric Ier. 1478.
Jean François II. 1484.

Son fils *Frédéric* au contraire combattit les Vénitiens ; et *Jean François*, fils de celui-ci, après avoir été comme son grand-père, général des Vénitiens, mena, comme son père, des armées contre eux, fut fait prisonnier et mené à Venise. Il dut sa liberté aux instances du pape *Jules II*, qui lui donna la dignité de *gonfalonier de l'église.*

Frédéric II. 1519. Le pape *Léon X* fit son fils *Frédéric, capitaine général des troupes de l'é-*
François II. 1540. *glise ;* et *Charles Quint*, auquel il fit
Guillaume. 1550. une réception honorable en 1530, lui
Vincent I[er]. 1587. conféra le titre de duc de Mantoue. Dans les guerres des rois de France, contre l'empereur, il se montra attaché à celui-ci, et en reçut pour récompense le Montferrat. Son fils aîné *François*, se noya encore mineur. Son frère *Guillaume* lui succéda. Il étoit malfait de corps ; mais rachetoit ce défaut par des qualités d'esprit. On reconnoît à *Vincent* son fils, beaucoup de piété, de goût pour les siences, et d'amour pour la justice.

FrançoisIII. 1612. Il eut trois fils qui lui succédèrent
Ferdinand. 1612. l'un après l'autre. *François*, l'aîné, ne survécut que neuf mois à son père. Il
Vincent II. 1626. laissa une fille nommée *Marie*. Les deux autres étoient déjà cardinaux.

Cette dignité ne les empêcha pas de se marier. Mais ni le premier, nommé *Ferdinand*, ni le second, nommé *Vincent*, n'eurent d'enfans légitimes. Celui-ci auroit voulu faire casser son mariage avec une *Isabelle de Consagne*, sa parente, frappée de stérilité, pour épouser la princesse *Marie*, sa nièce, mais rappelé par les infirmités à un parti plus raisonnable, il la maria à *Charles*, petit-fils de son aïeul *Frédéric II*, qui avoit encore son père.

On compte celui-ci entre les ducs Charles Ier.
de Mantoue, sous le nom de *Charles* Ier, 1627. Charles II.
quoiqu'il ait à peine séjourné dans cette 1361.
ville. Il vécut tranquillement en France Charles III. 1637.
où il avoit de gros biens. Son fils *Char-* Charles IV.
les II, époux de Marie, fut aidé par 1665.
les Français contre les efforts de l'empereur, à se mettre en possession de sa principauté qui lui fut assurée par le traité de Quierasque en 1631. Il la laissa à son fils nommé *Charles* comme lui, sous la tutelle de *Marie* sa Mère. Son fils appellé aussi *Charles*, étoit mineur comme l'avoit été son père en succédant au duché de Mantoue. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il se déclara pour la France. Les impériaux s'emparèrent de ses états en 1708.

Il se sauva à Venise, et mourut l'année suivante à Padoue, sans laisser d'enfans de deux mariages. Deux héritiers légitimes, les ducs de Lorraine et de Guastale se préparoient à se disputer cette succession: l'empereur ne leur en donna pas le tems, et s'empara du Mantouan qui est resté à la maison d'autriche; mais les Français viennent de le conquérir.

Fin du Tome neuvième.

TABLE

DES TITRES DU TOME IX.

Fin de la Table du Tome neuvième.

